TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9562 | 22 PAGES DERNIÈRE ÉDITION | DIMANCHE 19 - LUNDI 20 OCTOBRE 1975

LA TENSION [E]NTRE LE CAIRE ET DAMAS

L'Égypte décide de retirer ses unités aériennes de Syrie

LIRE PAGE 5.



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

MOSCOU : la visite de M. Giscard d'Estaing est présentée comme un succès

M. Giscard d'Estaing est arrivé à Paris le 18 octobre, à 13 h., venant de Moscou. La presse soviétique affirme que la visite du président de la République est un succès. La « Pravda » publie, en première page, sous le titre « U.R.S.S.-France : la coopération se renforce », les documents qui ont été signés. De son côté, M. Podgorny, président du présidium du Soviet suprême, a déclaré : « La coopération soviéto-française est devenue un élément inaliénable du processus de la détente. »

La déclaration politique indique que la France et l'U.R.S.S. sont résolues à contribuer au désarmement général complet « y compris le désarmement nucléaire sous un contrôle international, strict et efficace ». Les deux gouvernements souhaitent la convocation d'une conférence mondiale consacrée à ce sujet.

Enfin, MM. Brejnev et Giscard d'Estaing se disent prêts à donner un « caractère régulier » aux rencontres à l'échelon le plus élevé.

De nos envoyés spéciaux

Moscou. — M. Giscard d'Estaing a quitté Moscou ce samedi 18 octobre, à 11 heures, après avoir déposé une gerbe devant la plaque à la mémoire des aviateurs français de l'escadrille Normandie-Niémen. Cette cérémonie, prévue pour se dérouler mercredi dernier, avait été reportée à la suite de l'indisposition de M. Brejnev, que celui-ci n'a publiquement reconnue que vendredi matin. Les dirigeants soviétiques n'aiment pas faire ce genre d'aveux. Aussi n'y a-t-il pas lieu de penser que cette grippe était « diplomatique » et destinée à faire pression sur les Français pour qu'ils acceptent d'ultimes concessions.

Il n'en subsistera pas moins, dans les relations franco-soviétiques, un épisode pénible fait de petits mensonges (la délégation française avait d'abord accepté, à la demande des Soviétiques, de faire croire que le changement de programme était dû à un changement... météorologique) et de dérobades (les porte-parole soviétiques ont été totalement absents d'un bout à l'autre de la visite). Elle s'est cependant terminée vendredi mieux qu'elle n'avait commencé, par la signature d'une longue déclaration, négociée au cours des dernières semaines pendant plus de soixante heures par les experts, *« sur le développement de l'amitié et de la coopération entre la France et l'Union soviétique »* et de trois accords de coopération (sur le tourisme, l'aéronautique et l'énergie). M. Brejnev a donné une fastueuse réception dans l'immense salle Saint-Georges du Kremlin, où il avait reçu le général de Gaulle et le président Pompidou. Il s'est montré ostensiblement souriant et détendu, et a bavardé longuement debout avec le président de la République.

Que faut-il retenir des documents signés ? Au point de vue politique, la déclaration se présente comme un *« programme d'action à long terme »* dans lequel les deux parties se déclarent prêtes à « coopérer » à la mise en œuvre des décisions de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Si les mots ont un sens, cela signifie que l'Union soviétique ne retiendra pas du texte d'Helsinki que ce qui lui plaît.

MM. Giscard d'Estaing et Brejnev s'engagent, en outre, à poursuivre leurs rencontres « au sommet » sur une *« base périodique »*. On notera que cette périodicité n'est pas fixée. Le président de la République a remarqué au cours de sa conférence de presse que la périodicité de ces rencontres est, en fait, d'un an à dix-huit mois, rythme que l'on s'efforcera de maintenir (du temps de Georges Pompidou la fréquence de ces « sommets » était de deux fois par an).

MAURICE DELARUE et JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 2.)

L'amitié [s]ans l'ambiguïté

AU JOUR LE JOUR — Succession

Il ne se passe guère un jour sans que nos experts en kremlinologie spéculent sur le départ de Brejnev et sa succession à la barre de l'U.R.S.S. Les moindres indices sont passés au crible, les considérations les plus subtiles avancées.

Or, ayant fidèlement servi le Quai d'Orsay pendant quinze ans, je voudrais faire bénéficier les observateurs des lumières que j'ai ainsi acquises. Je détiens en effet la clef du secret, j'ai découvert la règle d'or, dont le parti communiste russe ne s'est jamais écarté dans le choix de ses dirigeants : un chevelu succède toujours à un chauve et un chauve à un chevelu. Après Lénine, Staline, après Staline Khrouchtchev, après Khrouchtchev Brejnev.

La chose est capitale. Car il va sans dire que s'il n'en est pas ainsi cette fois, et si un autre chevelu succède à M. Brejnev, quelque chose aura bougé en Union soviétique.

ROMAIN GARY.

PÉKIN : un climat morose attend M. Kissinger

M. Kissinger va préparer du lundi 20 au jeudi 23 octobre à Pékin le voyage que M. Ford doit, en principe, faire en Chine en novembre. M. Chou En-lai étant malade, son principal interlocuteur devrait être M. Teng Hsiao-ping, premier vice-premier ministre.

Le secrétaire d'Etat doit au préalable rencontrer, dimanche matin, à Tokyo, M. Miyazawa, ministre japonais des affaires étrangères, avec lequel il s'entretiendra notamment de la question coréenne. Sur le chemin du retour, il aura une conversation avec M. Takeo Miki, premier ministre nippon.

C'est la huitième fois que M. Kissinger se rend à Pékin. Il y trouvera une atmosphère morose. Les relations entre la Chine et les Etats-Unis traversent actuellement une phase délicate.

Il est difficile d'imaginer que ces relations s'amélioreront aussi longtemps que Washington maintiendra une ambassade et des troupes à Taïwan. Aussi faut-il accueillir avec prudence l'information donnée par une radio de Philadelphie selon laquelle le président Ford annoncerait prochainement la nomination du sénateur Scott, chef de la minorité républicaine, au poste d'ambassadeur à Pékin. La transformation de la mission américaine à Pékin en ambassade supposerait en effet résolu le problème taïwanais, à moins d'un brutal changement d'attitude, soit des Etats-Unis, soit de la Chine.

Il est probable d'autre part que les Américains et les Chinois seront d'accord pour évoquer la question coréenne. M. Kissinger parlera à nouveau de son projet de conférence réunissant des délégués américains, chinois, nord-coréens et sud-coréens. Un débat sur l'avenir de la péninsule doit d'ailleurs s'ouvrir à l'Assemblée générale des Nations unies le 22 octobre.

Quant à l'affaire du « bureau du Tibet » installé à New-York, elle n'est pas classée par les Chinois, mais il est encore difficile de savoir ce qu'ils avaient en tête lorsqu'ils l'ont soulevée quelques jours avant l'arrivée de M. Kissinger. Pékin a accusé Washington de donner un appui aux *« traîtres tibétains »* et notamment à la poignée de personnes qui éditent un obscur bulletin à New-York. Les Chinois sont certes très sensibles à tout ce qui concerne leur grande région autonome et les activités des fidèles du dalaï-lama. Il s'agit cependant, selon toute vraisemblance, d'une pièce assez mineure du contentieux sino-américain. En revanche, la « détente » en constitue une pièce majeure. Pour Pékin, il s'agit d'un *« puissant somnifère »* utilisé par l'adversaire soviétique pour endormir la vigilance révolutionnaire des peuples. Cette thèse rencontre un certain écho dans le tiers-monde, mais Pékin n'a pu prévenir le resserrement des liens entre Moscou et Washington, et le marché soviétique est autrement important pour les hommes d'affaires américains que le marché chinois.

Le voyage que M. Ford fera à Pékin, fin novembre, ne sera pas, dans ces conditions, triomphal. Mais il intervient à une période importante de l'histoire contemporaine de la Chine : celle de la relève des anciens dirigeants par une équipe dirigée par M. Teng Hsiao-ping ; celle aussi de la réhabilitation, sur ordre du président Mao Tse-toung lui-même, de nombreuses personnalités écartées du pouvoir lors de la révolution culturelle — et, maintenant, des ingénieurs et techniciens qui retrouvent leurs anciennes fonctions, après avoir été pendant longtemps envoyés *« à la base »*.

LA FORMATION DES MAITRES

Une déclaration de guerre de M. Haby aux universités

M. René Haby, ministre de l'éducation, est intervenu, vendredi 17 octobre, à la séance de clôture de la semaine d'étude de l'inspection générale de l'instruction publique et de l'administration, consacrée au rôle et à l'organisation de l'inspection. Il a notamment déclaré qu'il n'était « pas question de confier aux universités la responsabilité globale de la formation des maîtres, celle-ci devant relever du ministère de l'éducation ».

Quatre jours avant la conférence de presse de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, qui marquera la rentrée universitaire, M. René Haby, ministre de l'éducation, vient de jeter un lourd pavé dans le jardin de son collègue. En annonçant devant les inspecteurs généraux et régionaux de l'instruction publique et de l'administration qu'il avait l'intention de ne pas laisser aux universités la responsabilité de la formation des enseignants, il fait plus que d'affirmer son autorité, renforcée par le vote, en juillet, de sa loi. C'est une véritable déclaration de guerre.

La division des responsabilités entre le ministère de l'éducation et le secrétariat d'Etat aux universités a introduit une cassure entre deux mondes qui se jalousaient. Si l'on affirme hautement, de part et d'autre, qu'il y a coopération, celle-ci n'est guère apparente dans les faits. Les contacts sont limités au niveau des hauts fonctionnaires. Les ministres et leurs cabinets s'ignorent.

L'éclat de M. Haby ne manquera pas d'être interprété par les universitaires comme un coup de Jarnac à un moment où nombre d'entre eux font de réels efforts pour adapter leurs enseignements, en privilégiant notamment la formation professionnelle des étudiants. Qui plus est, le ministre fait bon marché de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur votée en novembre 1968 avec l'assentiment quasi général du Parlement, qui confie aux universités la formation des maîtres.

YVES AGNÈS.

(Lire la suite page 7.)

La société de régression

La cause de l'environnement et celle de l'Europe viennent de connaître un nouvel échec. La Grande-Bretagne a refusé de voter la directive sur la pollution des eaux proposée par les ministres de la Communauté réunis jeudi dernier à Luxembourg. Cela au moment où, dans tous les pays industrialisés, la récession risque de reléguer au second plan les soucis de préservation de la nature et du cadre de vie. M. Philippe Saint-Marc, auteur du livre « Socialiser la nature », souligne ci-dessous les dangers d'une telle attitude. Ses préoccupations rejoignent celles des membres du haut comité de l'environnement qui, dans une formule élargie, doit se réunir le 28 octobre prochain en présence de M. Giscard d'Estaing.

par PHILIPPE SAINT-MARC (*)

La cause fondamentale de notre crise de civilisation n'est pas économique mais écologique : c'est la dégradation profonde, rapide et continue du cadre de vie physique et social. Les Français sont malades de leur environnement.

Depuis une vingtaine d'années, notre société est en état de régression incessante. La croissance économique ne s'est traduite que par l'augmentation des biens matériels. Mais, au regard de critères humanistes, les Français étaient de plus en plus malheureux, même avant la récession actuelle, par suite de la dégradation de leur état de santé moral, psychique et physique et de la qualité de leur vie. Bien le plus précieux, l'homme était sans cesse plus gaspillé.

Du président Fallières au président Coty, en près d'un demi-siècle, la délinquance juvénile avait diminué d'un quart. Depuis lors, en quinze ans, elle vient de tripler.

De 1960 à 1970, le nombre des salariés admis au congé de longue maladie pour psychose ou névrose a triplé. Pour supporter leur « bien-être » croissant, les Français, en 1974, ont dû absorber soixante-treize millions de boîtes de médicaments tranquillisants, anti-dépressifs ou psychostimulants : trois fois plus qu'en 1964. A quoi s'ajoute la montée si alarmante de la drogue ou de cette « para-drogue » qu'est le tabac.

Même sur le plan de la santé physique, l'évolution récente est très préoccupante. Pour la première fois depuis longtemps, la mortalité générale a cessé de baisser au cours de la dernière décennie. Et si le taux de mortalité continue à diminuer pour les nourrissons, il augmente, par suite des accidents de la route, pour les jeunes de quinze à vingt-cinq ans.

La science médicale a fait reculer considérablement les fléaux « naturels », tels que la tuberculose.

(Lire la suite page 18.)

(*) Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris.

« LA DERNIÈRE TOMBE A DIMBAZA »

Un réquisitoire contre l'« apartheid »

L'offensive diplomatique lancée par les dirigeants de Pretoria pour convaincre l'opinion africaine de l'utilité de dialoguer avec eux ne pouvait évidemment pas laisser indifférents ceux qui exigent que s'engage immédiatement le processus de décolonisation de l'Afrique du Sud.

Tandis que M. Vorster et ses amis politiques multiplient les initiatives propres à rassurer, s'efforçant de donner de leur pays une nouvelle image de marque internationale, les militants anticolonialistes, venus de tous les horizons politiques, passent vigoureusement à la contre-attaque.

La vague d'arrestations qui ont récemment frappé les milieux libéraux blancs sud-africains avait déjà attiré l'attention sur le système ségrégationniste sud-africain. L'incarcération du poète afrikaaner Breyten Breytenbach, appréhendé par la police sud-africaine aussitôt après son retour de France, où il avait volontairement choisi de vivre en exil durant plusieurs années, les difficultés des animateurs du Christian Institute sud-africain avec les autorités de Pretoria, n'ont cependant suscité que des réactions limitées au sein de l'opinion française.

PHILIPPE DECRAENE.

(Lire la suite page 17.)

DIPLOMATIE

LA FIN DU VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

(Dessin de CHENEZ.)

Les «refroidissements» de M. Brejnev

Lors de son séjour en France du 4 au 7 décembre 1974, M. Brejnev avait déjà manifesté des signes évidents de fatigue. Il faisait retarder l'heure des entretiens, renonçait le 7 décembre à déjeuner avec M. Giscard d'Estaing et se reposait tout l'après-midi le jour de son départ, retardé lui aussi d'une heure. Il avait d'ailleurs pendant son séjour à Rambouillet fait supprimer toute la partie non essentielle de son programme. Selon certaines rumeurs à l'époque, il aurait été victime d'une crise cardiaque (« le Monde » du 1er janvier 1975).

Ensuite, après avoir, le 24 décembre, assisté à l'ouverture du Soviet suprême, M. Brejnev renonçait fin décembre à faire un voyage au Proche-Orient. Cette annulation était annoncée le 30 du mois, après que les ministres égyptiens des affaires étrangères et de la défense eurent été reçus par le secrétaire général, alité, dans une *« datcha » gouvernementale* des environs de Moscou.

A la mi-février, lors de la visite de M. Wilson, M. Brejnev réapparaissait en public après cinquante jours d'absence. Et le 15 février, M. Zamiatine, directeur de l'agence Tass, affirmait que M. Brejnev « avait pris froid » et qu'il avait dû suivre un traitement.

Du 9 mai au 8 juin, M. Brejnev disparaissait à nouveau de la scène politique. En fait, au cours des cinq premiers mois de l'année, il n'avait eu que deux mois et demi d'activité normale. Les journalistes qui le virent à la mi-juin le trouvèrent amaigri.

A l'ancien chancelier Brandt, qu'il recevait début juillet, M. Brejnev confiait qu'il se sentait « un peu mieux après son opération », mais qu'il éprouvait toujours des « difficultés d'élocution ». Il a donc subi dans les premiers mois de 1975 une intervention chirurgicale, sans doute à la mâchoire.

Fin juillet, à la conférence d'Helsinki, M. Brejnev quitte rapidement, le dîner officiel offert par le président Kekkonen. *De source finlandaise on indique* alors qu'il se sent fatigué. Enfin, de la mi-août à la mi-septembre, M. Brejnev a pris encore un mois de repos.

La visite est présentée comme un succès

(Suite de la première page.)

Ces rencontres, en tout cas, deviendront « régulières », ce qui implique qu'elles auront lieu même si aucune nécessité impérieuse ne les motive.

Le passage le plus nouveau de la déclaration concerne le désarmement. Mardi, en accueillant M. Giscard d'Estaing, M. Brejnev avait souligné qu'à ses yeux c'est dans cette voie — alors que la France s'était montrée jusqu'à présent très réticente à ce sujet — que devait s'orienter la détente. Dans la déclaration, les deux gouvernements se prononcent d'abord pour *« un désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace »*. Formule classique qui n'engage à rien aussi longtemps que l'U.R.S.S. n'admettra pas qu'un contrôle « efficace » implique des vérifications sur place.

Les deux gouvernements se prononcent aussi pour la convocation d'une conférence mondiale du désarmement. Là non plus il n'y a rien de très nouveau. La France comme l'U.R.S.S. approuvent depuis de nombreuses années (même du temps du général de Gaulle) le principe d'une telle conférence chaque fois qu'elle est discutée aux Nations unies.

En revanche, la France, qui ne s'était pas prononcée jusqu'à présent à ce sujet, approuve aussi la proposition présentée par l'U.R.S.S. à l'ONU en septembre dernier, en vue d'interdire *« la mise au point et la fabrication d'armes de destruction massive »*. M Giscard d'Estaing a demandé à ce sujet des explications à M. Brejnev, mais il n'a pas fait connaître les précisions qu'il a obtenues. Il est indiqué dans la déclaration que les deux parties poursuivront leurs échanges de vues sur ces questions. Une fois encore, si les mots ont un sens, l'U.R.S.S. devrait désormais tenir la France au courant des tractations qu'elle a dans ce domaine et notamment des négociations SALT avec les Etats-Unis.

Enfin, la France et l'Union soviétique se disent *« convaincues de la nécessité d'éviter la dissémination de l'arme nucléaire »*. La France a toujours refusé de signer le traité conclu à ce sujet, non qu'elle conteste le principe de la non-dissémination, *mais elle juge le texte* immoral parce qu'il consolide le monopole nucléaire soviéto-américain. Sans s'engager à signer le traité, la France, dans la déclaration du 17 octobre, prend pour la première fois à cet égard une sorte d'engagement contractuel.

Mais il y a plus. La déclaration dit encore que les deux parties sont *« décidées à assumer les responsabilités qui leur incombent, à cet égard, en tant que puissances nucléaires »*. Bien que cette formule soit peu compromettante, on remarquera que la France ne se retranche plus uniquement derrière sa souveraineté pour justifier sa politique nucléaire, mais qu'elle met en avant la notion de « responsabilité ».

Le texte ajoute encore que la France et l'U.R.S.S. *« veilleront par les moyens appropriés à ce que leurs livraisons de matières fissiles ou d'équipements à des Etats non nucléaires soient utilisées à des fins exclusivement pacifiques »*. La formule « moyens appropriés » n'engage pas à grand-chose puisque chacun en reste juge. Il n'en reste pas moins que, d'une façon très explicite, la France s'engage à ne pas favoriser la dissémination nucléaire.

Nous tenons de bonne source que si le gouvernement français n'a pas pris un engagement public du même ordre avec les Etats-Unis il pratique discrètement avec Washington la même politique. En somme, si la France n'a pas signé le traité de non-dissémination et si elle n'a pas l'intention de le faire, elle appartient désormais à une sorte de club plus ou moins occulte des puissances nucléaires hostiles à la dissémination. C'est la crainte, fondée sur des informations précises, que plusieurs puissances non nucléaires aient la capacité de devenir des puissances nucléaires qui aurait amené l'évolution de la politique française.

En ce qui concerne *« la libre circulation des idées et des hommes »*, la concession soviétique reste minime, bien que M Giscard d'Estaing ait mentionné cinq points. Il s'agit là pourtant d'un domaine où, pour reprendre une formule qui lui est chère, le changement serait préférable à la permanence !

Le seul accord en bonne et due forme paraphé vendredi à ce sujet est un accord touristique.

Il s'agit là d'un projet qui est en chantier depuis près d'un an et qui aurait dû être théoriquement signé en mars dernier au moment *de la visite de M. Chirac à Moscou.* Mais les négociations avaient achoppé sur la volonté de la France de ne pas reconnaître un quasi-monopole de fait à la compagnie soviétique Aeroflot dans le transport des touristes. Finalement, les Soviétiques ont accepté que le transport des touristes se fasse *« sur la base de l'avantage mutuel et de l'égalité de traitement »*.

Ce texte règle également les problèmes d'assurance et d'accidents. Mais on voit les limites d'un tel effort lorsqu'on lit, par exemple, que *« chaque partie contractante accordera, conformément à sa législation, et sous réserve que rien ne s'y oppose, les visas nécessaires aux ressortissants de l'autre partie »*. Que signifie ce « rien », sinon qu'une porte reste ouverte à l'arbitraire ? Ce « rien » est-il conforme à l'esprit d'Helsinki ?

Sans doute pas. A deux reprises, dans sa conférence de presse, le président de la République a affirmé que cet accord permettrait d'augmenter le nombre de touristes français se rendant en Union soviétique, mais il a omis chaque fois de mentionner la réciproque. M. Giscard d'Estaing, il est vrai, devait ensuite inciter les journalistes à s'occuper plutôt de ce qui a été fait que de ce qui aurait pu l'être... Notons donc deux autres engagements contractés par la France et l'U.R.S.S. dans cet accord touristique : simplifier les formalités de contrôle aux frontières et encourager la publicité en faveur du tourisme.

L'octroi de visas permanents à entrées et sorties multiples aux correspondants français installés à Moscou et aux correspondants soviétiques installés en France constitue la seconde mesure citée par M. Giscard d'Estaing. Les correspondants américains bénéficient d'une telle « facilité » depuis le 1er octobre sans que M Ford se soit rendu en Union soviétique. La satisfaction de cette vieille revendication permettra seulement aux correspondants qui n'ont pas fait l'objet de poursuites judiciaires de quitter Moscou quand bon leur semblera, sans attendre parfois deux ou trois jours une autorisation. C'est sans doute en raison de son caractère parfaitement légitime que la partie française n'a pas voulu mentionner cette disposition dans la déclaration solennelle signée par MM Giscard d'Estaing et Brejnev. Cette régularisation d'une situation anormale a simplement fait l'objet d'un échange de notes entre les *gouvernements*. Rien, en revanche, n'a été obtenu quant à l'amélioration des conditions de travail des journalistes. Les Soviétiques ont simplement accepté de discuter ultérieurement de ce problème.

Le président de la Républiqu[e a] encore envisagé pour la suite [un] accord culturel avec l'U.R.S.S., [le] développement des échanges [de] jeunes entre les deux pays et l'a[mé]lioration des conditions de travail [et] de séjour des coopérants. Il n'a, [en] revanche, pas mentionné un enga[ge]ment formel pris par l'U.R.S.S [à] Helsinki : celui d'examiner favora[ble]ment les questions des maria[ges] mixtes et de la réunification [des] familles. Il s'agit pourtant là [du] dossier le plus pénible.

La partie française se [se]... heurtée à ce sujet à un refus [...] et net de la part des Soviétiq[ues]. On peut comprendre la susceptib[ilité] de l'U.R.S.S. sur cette question. [Mais] on comprendrait moins qu'au[cun] progrès n'intervienne à court te[rme]. Car il y aurait contradiction e[ntre] certaines pratiques d'un autre [âge] et la publication d'une déclara[tion] sur le développement de l'amitié.

La conclusion d'un accord cu[ltu]rel franco-soviétique est un v[ieux] projet. Elle était en bonne voie, [lors]que les Soviétiques ont prati[que]ment suspendu la négociation, voyant que la C.S.C.E. allait [...] sortir du tunnel. Le Kremlin ser[ait] prêt maintenant à reprendre les [dis]cussions. Mais celles-ci seront [sans] doute ardues si Paris n'abando[nne] pas en cours de route certaines [de] ses intentions, notamment en ce [qui] concerne l'ouverture de salles [de] lecture en Union soviétique.

Le dernier point enfin vise [à] améliorer les conditions de sé[jour] et de travail des coopérants [qui] vivent en U.R.S.S. Très souvent, [en] effet, ils rencontrent des obsta[cles] difficilement surmontables pour [...] les recherches qu'ils sont ce[nsés] poursuivre. Dans leur vie q[uoti]dienne, ils se heurtent égaleme[nt à] des interdits de toutes sortes [qui] rendent leur séjour extrêmem[ent] pénible.

En ce qui concerne enfin l'éc[ono]mie, les accords conclus sont [...] siques mais importants. M. Gis[card] d'Estaing a mentionné cinq con[trats] signés entre le 10 et le 17 oct[obre] et qui portent sur un total de 2 [...] millions de francs. « 1975, a di[t le] président de la République, aura [été] *une année record pour le nombre [de] contrats signés entre la Franc[e et] l'U.R.S.S.* » Afin d'équilibrer les [...] tes françaises à l'U.R.S.S., une né[go]ciation est en cours pour l'achat [de] 2 millions de tonnes de pét[role] soviétique par an.

MAURICE DELARUE
et JACQUES AMALRIC

LA DÉCLARATION COMMUNE

Les deux parties se prononcent pour la convocation d'une conférence sur le désarmement

Le président Giscard d'Estaing et M. Brejnev ont signé vendredi 17 octobre à Moscou une « déclaration sur le développement de l'amitié et de la coopération entre la France et l'Union soviétique ». Après un préambule qui retrace les étapes de la coopération entre les deux pays et qui dit notamment que la France et l'Union soviétique sont « fermement attachées à la mise en œuvre conséquente (...) de tous les principes et dispositions de l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe », voici les passages essentiels de cette déclaration.

La France et l'Union soviétique sont résolues à poursuivre fermement dans la voie de l'entente et de la coopération et à faire tout ce qui dépend d'elles pour affirmer la politique de détente dans les relations internationales, et pour lui donner un contenu tangible et concret, en particulier en renforçant leur contribution commune à la solution de tous les problèmes internationaux fondamentaux et à la prévention des situations de crise. Elles se prononcent à cette fin pour le dialogue et la concertation entre les Etats.

Les deux parties estiment qu'un climat de détente contribuera à renforcer la sécurité en Europe et dans le monde et à donner à chaque Etat l'assurance d'un développement pacifique indépendant.

Les résultats d'Helsinki

La France et l'Union soviétique apprécient comme un événement de la plus haute importance la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe. Elles notent que les dispositions de l'acte final de cette conférence créent de nouvelles possibilités pour la consolidation de la sécurité en Europe et pour le développement de la coopération entre les Etats participants.

Elles se déclarent résolues à respecter strictement et à mettre en pratique dans tous les domaines de leurs relations mutuelles les principes des rapports entre Etats tels qu'ils ont été annoncés par la conférence.

Elles se déclarent également décidées à appliquer entièrement les dispositions de l'acte final se rapportant à la sécurité en Europe, à la coopération dans les domaines de l'économie (échanges commerciaux et coopération industrielle), de la science, de la technique et de l'environnement, et à la coopération dans les domaines humanitaires (contacts entre les personnes, information, coopération et échanges dans les domaines de la culture et de l'éducation).

La France et l'Union soviétique considèrent les résultats de la C.S.C.E. comme un programme d'action à long terme couvrant de larges domaines des rapports entre Etats et répondant aux intérêts des peuples et confirment leur volonté de donner une suite concrète aux dispositions de l'acte final. Elles se déclarent prêtes à coopérer à la mise en œuvre des décisions de la conférence y compris au moyen d'accords et d'arrangements bilatéraux.

Les deux parties soulignent à nouveau la grande importance de l'accord quadripartite du 3 septembre 1970 pour l'évolution favorable de la situation en Europe (1).

Proche-Orient, Indochine et désarmement

Les deux parties constatent avec satisfaction que des progrès notables ont été obtenus ces dernières années en ce qui concerne l'assainissement de la situation internationale. (...)

Une grande attention a été apportée à la situation au Proche-Orient, qui demeure un grave sujet de préoccupation pour la France et l'Union soviétique. (...)

(...) La France et l'Union soviétique se sont félicitées du rétablissement de la paix en Indochine. Elles ont déclaré qu'il était nécessaire de respecter la volonté des peuples d'Indochine de se développer en toute liberté et indépendance, hors de toute ingérence étrangère.

Les deux parties se prononcent en faveur de l'admission de la République démocratique du Vietnam et de la République du Sud Vietnam comme membres de l'Organisation des Nations unies.

Les deux parties notent la concordance de leurs vues sur la nécessité de régler le problème de Chypre sur la base du respect total de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République de Chypre. (...)

Les deux parties soulignent l'intérêt que présentent les efforts tendant à diminuer les risques de confrontation militaire et à promouvoir le désarmement qui aurait pour effet de donner à la détente un nouveau champ d'application. Elles observent que les mesures prises en ce sens ne devraient affecter ni la sécurité ni l'indépendance des Etats.

Les deux parties confirment la résolution de la France et de l'Union soviétique de contribuer à la réalisation du désarmement général et complet, y compris le désarmement nucléaire sous un contrôle international strict et efficace.

Elles se prononcent en faveur de la convocation d'une conférence mondiale sur le désarmement avec la participation de toutes les puissances nucléaires. (...)

Un échange de vues a eu lieu sur la proposition visant à interdire la mise au point et la fabrication de types nouveaux d'armes de destruction massive et de nouveaux systèmes de telles armes, déposée par l'Union soviétique à la troisième session de l'Assemblée générale de l'Organisation des Nations unies. La partie française a déclaré qu'elle poursuivrait avec intérêt l'examen de cette proposition.

(...) La France et l'Union soviétique sont convaincues de la nécessité d'éviter la dissémination de l'armement nucléaire et sont décidées à assumer les responsabilités qui leur incombent à cet égard en tant que puissances nucléaires. Elles veilleront par les moyens appropriés à ce que leurs livraisons de matières fissiles ou d'équipements à des Etats non nucléaires soient utilisées à des fins exclusivement pacifiques, estimant que c'est à ces conditions qu'il convient de répondre à l'attente de tous ceux pour qui l'accès à la technologie nucléaire constitue une des clés du développement économique.

Fidèle aux buts et aux principes de la charte des Nations unies dont elles ont été toutes deux membres fondateurs, la France et l'Union soviétique ont souligné l'importance du rôle dévolu à l'Organisation des Nations unies dans les domaines du maintien de la paix et de la sécurité internationale ainsi que pour le développement de l'entente et de la coopération entre les Etats. Elles ont réaffirmé leur attachement à la charte des Nations unies. Elles considèrent en effet que ces dispositions, reposant sur des bases universellement reconnues, continuent de répondre aux aspirations de la communauté internationale.

Elles se prononcent contre les tentatives de révision de la charte des Nations unies et considèrent que l'accroissement de l'autorité et de l'efficacité de l'organisation des Nations unies dans l'intérêt de tous les Etats membres doit être réalisé au moyen d'une utilisation plus complète des grandes possibilités contenues dans la charte.

Les deux parties se sont accordées pour reconnaître la nécessité d'une réorganisation des relations économiques internationales tenant compte du droit des pays en voie de développement à être associés au progrès économique mondial et à en recevoir une part plus équitable ainsi qu'à influencer les choix dont il dépend.

La coopération franco-soviétique

(...) La France et l'Union soviétique soulignent avec satisfaction qu'aux cours des dernières années la coopération franco-soviétique, qui a porté au premier chef sur les problèmes essentiels de la sécurité en Europe et dans le monde, est devenue une partie intégrante de la vie politique internationale et a contribué d'une façon constructive à l'amélioration de la situation européenne et mondiale.

Les deux parties estiment que la pratique des consultations politiques franco-soviétiques s'est entièrement justifiée. Elles ont décidé de développer ces consultations à tous les niveaux en s'efforçant de leur donner un caractère plus systématique et plus approfondi. (...)

Ayant examiné l'état et les perspectives des relations bilatérales dans les domaines économique, industriel, scientifique et technique, les deux parties constatent avec satisfaction que pour la période qui vient de s'écouler, notamment depuis la rencontre de Rambouillet en 1974, ces relations ont continué à connaître une évolution favorable. (...)

Elles ont noté avec satisfaction l'importance de l'augmentation des échanges en 1975. Un tel rythme de progression doit permettre d'atteindre l'objectif fixé pour la période 1975-1979 (leur doublement et si possible leur triplement).

Elles sont décidées de faire également porter leurs efforts sur les moyens d'assurer un développement plus équilibré des échanges. A cet égard, la partie française s'est déclarée prête à favoriser dès 1976 l'accroissement des achats de matières premières traditionnelles ainsi que des produits industriels soviétiques (...).

Les deux parties s'emploieront à élargir et à approfondir la coopération scientifique et technique en s'appuyant sur l'expérience positive déjà acquise et en se fondant sur le désir de rendre plus efficaces et plus équilibrées leurs relations dans ce domaine important des relations bilatérales. Elles sont convenues de poursuivre leurs efforts en vue de conduire la coopération scientifique et technique vers des prolongements économiques et industriels plus nombreux dans les cas où cela se révélera possible.

Une attention spéciale sera consacrée aux problèmes de l'énergie, notamment de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, de l'espace, de l'informatique, de l'océanographie, de l'environnement, de la médecine, de la construction, de l'urbanisme, de l'architecture, de l'instrumentation scientifique et de la technologie de la production charbonnière et à divers aspects importants de la recherche fondamentale.

Les deux parties sont décidées à assurer un développement plus important du volume et de la qualité des échanges et de[s] coopération entre les deux [...] dans les domaines des arts, [de] l'éducation, de la culture et [de] la science.

Elles sont tombées d'ac[cord] pour envisager la conclusion [d'un] accord culturel qui répondra [à] ces objectifs.

Elles se déclarent disposée[s à] envisager le développement [des] rencontres de jeunes des d[eux] pays, y compris de jeunes [qui] accomplissent leurs études.

Les deux parties feront [des] efforts supplémentaires [pour] assurer le développement de l'[en]seignement de la langue russe [en] France et de la langue franç[aise] en Union soviétique, tant sur [le] plan scolaire et universit[aire] qu'au niveau de l'enseignem[ent] des adultes.

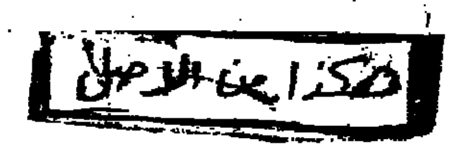
Les deux parties recherche[nt] les possibilités de créer [en] France et en Union soviéti[que] les conditions de travail et [de] séjour propres à faciliter [la] participation plus effective [des] spécialistes français et sovi[éti]ques à la coopération écono[mi]que, scientifique, technique [et] culturelle.

Les deux parties ont rel[evé] l'utilité de contacts sur le p[lan] militaire et se sont déclarées [en] faveur de la poursuite de [...] échanges qui renforcent les se[n]timents de respect que se p[or]tent réciproquement les for[ces] armées des deux pays.

Les deux parties se sont fé[li]citées de la signature d'un acc[ord] sur la coopération dans le d[o]maine de l'énergie, d'un acc[ord] sur la coopération dans le d[o]maine de l'aviation civile et [de] l'industrie aéronautique, ainsi q[ue] d'un accord de coopération da[ns] le domaine du tourisme. (...)

Les deux parties considèrent q[ue] la visite en Union soviétique [de] M. Valéry Giscard d'Estaing, pr[é]sident de la République françai[se,] et les entretiens qui ont eu lieu [à] cette occasion ont été fructueu[x.] Elles ont exprimé la convicti[on] que les résultats de cette visi[te] serviront au développement d[es] relations franco-soviétiques [et] contribueront à l'amélioration [de] la situation en Europe et sur [la] scène internationale dans son en[semble.]

(1) Il s'agit de l'accord entre [la] France, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'U.R.S.S. sur Berlin.



DIPLOMATIE

UNION SOVIÉTIQUE

Tribune internationale

Approfondir la détente

par SPARTAK BEGLOV (*)

A visite officielle du président de la République française en U.R.S.S., la cinquième au cours des dix dernières années, s'est achevée par la signature de plusieurs documents, fort imposants leur nombre et leur portée : une déclaration sur le développement érieur de l'amitié et de la coopération dans le domaine de l'énergie, l'aviation civile et du tourisme, ainsi qu'un communiqué conjoint.
Maintenant que le bilan de la visite de Valéry Giscard d'Estaing de ses pourparlers avec les dirigeants soviétiques s'est concrétisé matérialisé, il convient de mettre en relief l'essentiel de tout ce qui a de l'importance pour l'avenir. En quoi les deux pays ont-ils enrichi rs relations réciproques? Quel est l'apport nouveau et positif des ltats de ces pourparlers à la cause européenne de la détente?
Les observateurs se posaient à bon droit ces questions à la veille la visite, car celle-ci constituait le premier contact est-ouest « au nmet » après la conférence de sécurité et de coopération en Europe, même temps qu'elle coïncidait avec une date mémorable : le dixième niversaire du rapprochement soviéto-français et de l'interaction polie des deux pays dans l'arène internationale. C'est pourquoi le iteau des pourparlers, des discours échangés, toute l'atmosphère de visite ont été marqués du signe de la responsabilité particulière ignée aux deux pays par l'histoire. Le sens de cette responsabilité apparu aussi dans le fait qu'une grande attention a été accordée s de cette rencontre à l'interprétation la plus exacte du sens et du ire de la détente, ainsi que des forces motrices particulières de la pération soviéto-française et de la compréhension réciproque d'Etat Etat.

POUR ce qui est de la deuxième question, l'histoire lui a déjà donné une réponse. Aussi l'interprétation actuelle par les deux parties a-t-elle été de nouveau unanime. Ce sont les traditions mitié déterminées par la foi réciproque que manifestent les deux uples l'un envers l'autre, et plus précisément leur certitude que s les deux sont mus par des aspirations pacifiques. C'est l'expérience torique d'enrichissement réciproque par la culture et de soutien tuel dans les moments critiques des épreuves de guerre. C'est enfin, la solidation par le réalisme politique d'Etat au cours de ces dernières nées des liens traditionnels entre les deux peuples.
Le modèle de coopération érigée sur ce fondement est caractérisé r les paramètres suivants, tels qu'ils furent définis par Léonide Brejnev ns un de ses discours : les contacts constructifs de travail entre les sonnalités politiques et les hommes d'Etat, des consultations systétiques, une coopération économique développée, des projets scientiues et techniques communs divers, des rapports culturels de grande pleur.
Il est facile de voir derrière tout cela l'entrelacement étroit de nécessité historique objective avec les intérêts radicaux des deux uples. Il est très important de le souligner, car l'application de ce tère permet, si nécessaire, de remettre à leur place tous les autres teurs, qu'ils soient d'ordre subjectif ou de courte durée.

PASSANT à la question plus complexe et plus large de l'interprétation de la détente à l'échelle de l'Europe, on peut comprendre le désir justifié des deux parties d'estimer que ce qui est devenu bonne règle pour elles doit devenir une règle générale pour tous. satisfaction exprimée par les deux dirigeants, Léonide Brejnev et éry Giscard d'Estaing, est tout aussi logique lorsqu'ils disent que s le bilan de la conférence sur la sécurité et la coopération de inki ils aperçoivent bien des éléments justement engendrés par le essus de coopération soviéto-française ou bien, comme l'a déclaré résident français, que les accords conclus s'inspirent de l'esprit sont pénétrées leurs propres relations.
Les deux parties n'ont pas manqué de souligner qu'elles voient dans ente de Helsinki un large programme de coopération au nom de la et du progrès des peuples. La matérialisation de la détente est, n Léonide Brejnev, la réorganisation ultérieure des relations entre États en conformité avec les principes approuvés à Helsinki, l'approissement des rapports économiques, scientifiques et techniques, l'actin de la coopération dans le domaine de la culture, de l'instruction, 'information, l'élargissement des contacts entre les gens.
Léonide Brejnev a dit qu'il est indispensable de prendre en considéa le facteur objectif selon lequel la détente ne supprime pas la des idées. Le président Valéry Giscard d'Estaing s'en tient à l'avis la détente dans la compétition idéologique est désirable. Malgré la diversité de l'approche du rôle de la lutte des classes et de la idéologique dans le monde actuel, il est raisonnable de noter que le cadre des relations d'État à État est-ouest, il existe encore bien moyens d'améliorer l'atmosphère de la coopération, pour la placer au eau niveau de la compréhension réciproque et de la confiance.
Le texte de l'acte final de la conférence sur la sécurité et la ération en Europe, concertée entre trente-cinq États, relève « l'intende promouvoir, par tous les moyens, que chacun d'entre eux estime opriés, un climat de confiance et de respect entre les peuples ». La tion des meilleurs moyens de réaliser cette entente ne concerne pas ment les gouvernements ou les organes d'État, qui fait aussi appel à esponsabilité des organes d'information de masse, dont un grand re en Occident, pour paradoxal que cela paraisse, sont encore ns à interpréter la détente comme signifiant la suppression de toutes imitations aux ingérences dans les affaires intérieures des autres , y compris par les méthodes d'un anti-soviétisme raffiné.

LA détente européenne, aussi bien que le cours de la coopération soviéto-française, expriment donc les intérêts parfaitement réels, larges et réciproques des peuples, intérêts qui font l'objet des cupations et d'une grande responsabilité des gouvernements. L'appel tique à créer une atmosphère de bienveillance réciproque autour des ns de développement des relations entre les États à matérialiser la nte aussi bien dans le domaine politique, que dans le domaine aire, vise justement à cimenter ces acquisitions communes.
La déclaration soviéto-française contient des indications importantes lesquelles des efforts seront faits par les deux pays aussi bien dans dre de leurs relations bilatérales qu'à l'échelle européenne : pour éveloppement de la coopération en profondeur et en largeur, en y nt des couches de plus en plus grandes de la population, pour rter encore plus étroitement les efforts visant à approfondir la nte européenne à la lumière des ententes réalisées à Helsinki, et à rcer la paix dans le monde entier.
Aujourd'hui, les accords soviéto-français concernant la coopération que, et notamment celui qui se rapporte à l'énergie, montrent d'une ère probante les grandes tâches que peuvent accomplir les deux pays s'ils unissent leurs potentiels. L'expérience soviéto-française de oppement de la coopération économique dans le cadre des projets rande envergure, sur une base de longue durée et de compensation, ssi une grande portée pour la cause de la détente.
On conçoit que la partie soviétique soit préoccupée par le désir de nir à un plus grand équilibre dans les échanges de ce genre. En e temps, la valeur de la coopération pratique des deux pays ne rime pas exclusivement en argent, par le montant des contrats erciaux conclus. Les voies frayées en commun par les savants et génieurs des deux pays sont déjà marquées par des jalons impor, aussi bien dans le domaine de la télévision en couleurs, que dans de l'énergie atomique, du lancement commun de fusées et de lites nantis d'équipements français. Le fait particulier que ces efforts gués prévoient la garantie de la transmission, en 1980, de promes de télévision en couleurs de Moscou sous le signe des anneaux piques pacifiques souligne une fois de plus le trait dominant de coopération : les actions réciproques dans tous les domaines sont minées pour longtemps et solidement par les intérêts radicaux deux peuples.

(*) Commentateur politique de l'agence A.P.N. (Moscou).

M. Giscard d'Estaing : la compétition idéologique doit s'inspirer de l'esprit de la détente

De notre envoyé spécial

Moscou. — Au terme de ses entretiens avec M. Brejnev, M. Giscard d'Estaing a tenu, vendredi, à Moscou, une conférence de presse. Un journaliste lui a demandé s'il avait parlé au secrétaire général du parti communiste soviétique de « *la détente dans le domaine idéologique* » qu'il avait préconisée dans son allocution de mardi dernier. Il a répondu : « *Non, nous n'en avons pas parlé. Mais ce sujet a été traité dans nos toasts au moment du dîner au Kremlin et on a souligné une différence entre nos propos et certains ont voulu y voir une contradiction. Il y a une différence mais pas de contradiction. M. Brejnev a rappelé qu'elle est la doctrine soviétique à cet égard : les systèmes politiques, économiques et sociaux conservent une préférence idéologique et conservent leur volonté d'assurer le développement des idéaux qui sont les leurs. Nous-mêmes avons cette même attitude. J'ai simplement ajouté cette indication : je pensais que dans cette émulation, cette compétition, il fallait aussi que pénètre l'esprit de la détente. Cela ne veut pas dire que les uns et les autres doivent renoncer à des préférences et à des systèmes qui sont les leurs parce que leur peuple les a choisis et entend les conserver. Cela veut dire que, dans la manière dont nous les justifions et les expliquons à l'extérieur de nos frontières — je ne parle pas de l'intérieur de nos frontières, — il faut aussi que la politique de détente suppose la détente dans les esprits. La compétition idéologique, qui est naturelle, doit s'inspirer de l'esprit de détente.* » — M. D.

Les trois accords de coopération signés à Moscou

● L'ENERGIE

L'accord sur la coopération dans le domaine de l'énergie signé vendredi par M. d'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, et M. Kirilline, président du comité d'Etat soviétique pour le développement de la science et de la technique, est un accord quinquennal qui vise à favoriser « *par tous les moyens le développement de la coopération scientifique, technique, économique et industrielle dans le domaine de l'énergie* ». L'article 2 de ce document précise que cette coopération doit se développer dans les domaines suivants :

— Energie électrique, y compris d'origine nucléaire ;
— Equipements destinés au secteur énergétique ;
— Ressources minérales énergétiques, en particulier pétrole, gaz, schistes bitumineux et charbon ;
— Nouvelles sources d'énergie ;
— Utilisation rationnelle des ressources énergétiques.

● L'AERONAUTIQUE

L'accord sur la coopération dans le domaine de l'aviation civile et de l'industrie aéronautique est également en vigueur pour cinq ans. Dans une première étape, cette coopération doit se développer dans les secteurs suivants :

— Aéroports (projets, constructions, équipements, exploitation) ;
— Navigation aérienne (études et réalisations d'équipements et de systèmes nouveaux de bords et au sol) ;
— Construction aéronautique, y compris l'étude des possibilités de conception et de production de nouveaux appareils civils ;
— Nouveaux matériaux et alliages utilisés dans la construction aéronautique ;
— Echanges d'information sur les avions supersoniques civils et leur exploitation technique.

● LE TOURISME

Dans cet accord sur le tourisme, chaque partie s'engage notamment « *à favoriser les voyages touristiques de ses ressortissants dans le pays de l'autre partie contractante* ». Chaque partie s'engage, d'autre part, à accorder « *conformément à sa législation et sous réserve que rien ne s'y oppose, les visas nécessaires aux ressortissants de l'autre partie contractante qui les sollicite à des fins touristiques* ». Cet accord prévoit également la simplification des formalités et du contrôle aux frontières, ainsi qu'une concertation franco-soviétique pour « *assurer de façon satisfaisante l'indemnisation des dommages occasionnés au touriste ou par le touriste sur le territoire de l'autre partie* ».

Un autre article de l'accord prévoit que « *chaque partie contractante favorisera de façon réciproque les activités des bureaux et des organisations touristiques dans l'application des mesures tendant à développer le tourisme* ». Le transport des touristes se fera, d'autre part, « *sur la base de l'avantage mutuel et de l'égalité de traitement* ». Cet accord, enfin, prévoit que chaque partie « *encouragera la publicité en faveur du tourisme* ».

Dans la presse parisienne

L'HUMANITE : les orientations néfastes de la diplomatie giscardienne.

« *Si l'on se souvient en outre que la visite présidentielle en U.R.S.S. s'est accompagnée d'un déchaînement de propagande antisoviétique sur les écrans de la télévision française, on comprend sans peine que ce voyage ait été fort loin d'être aussi fructueux qu'il aurait dû, et que la responsabilité en incombe à M. Giscard d'Estaing.*

» *De nouveaux et réels progrès de la coopération franco-soviétique et, plus généralement, de la détente exigent que se renforce chez nous l'opposition aux orientations néfastes de la diplomatie giscardienne.* »

(YVES MOREAU.)

LE FIGARO : purgatoire touristique.

« *Le conformisme des diplomates et les habiletés des hommes politiques n'y changeront rien. M. Giscard d'Estaing a passé le plus clair de son voyage officiel en U.R.S.S. au purgatoire touristique auquel l'ont condamné les dirigeants du Kremlin. Comment imaginer, en effet, que, dans un système où le déroulement des négociations est toujours réglé comme un mécanisme d'horlogerie, de brusques changements de programme puissent être rangés dans la catégorie des simples incidents de parcours ?* »

(JACQUES GUILLEMÉ-BRULON.)

L'AURORE : goût amer.

« *Certes, l'U.R.S.S. souhaite avoir de bons rapports avec la France, mais peut-être considère-t-elle que ce n'est plus essentiel à son jeu diplomatique.*

« *L'époque est révolue où le Kremlin avait besoin de de Gaulle puis de Pompidou pour forcer les portes de l'Occident, pour pousser les Américains et les Allemands sur le chemin de la concertation. Peut-être faut-il chercher là l'origine de ce goût un peu amer que laissera cette visite en U.R.S.S.* »

(ROLAND FAURE et YVES BENOIT.)

FRANCE-SOIR : décevant.

« *Décevant ? Oui, décevant. Le président de la République n'est pas venu à Moscou seulement pour acheter du pétrole, construire un grand hôtel, faciliter les déplacements des touristes.*

» *Il était venu aussi pour se faire reconnaître comme l'héritier et le continuateur du général de Gaulle et, dans une moindre mesure, de Georges Pompidou qui, au Kremlin et sans aller fleurir le mausolée de Lénine, jouissaient de privilèges incontestables par rapport aux autres Occidentaux.*

» *Les maîtres de l'U.R.S.S. n'ont pas accordé à l'actuel président le même traitement. (...) Brejnev et ceux qui l'entourent ne sont pas encore certains que Giscard est assez rude, assez tenace, assez solide. Non pas, bien sûr, pour leur tenir tête à eux-mêmes, mais pour résister aux pressions atlantiques. Or c'est la condition nécessaire pour qu'ils accordent un peu de leur confiance à celui qui gouverne à Paris.* »

(CLAUDE VINCENT.)

AFRIQUE

Sahara occidental

La marche pacifique décidée par le roi Hassan II est accueillie avec enthousiasme par les Marocains

La décision du roi Hassan II, annoncée jeudi soir 16 octobre, d'entreprendre une marche populaire pacifique au Sahara occidental a provoqué une vague d'enthousiasme dans tout le pays si l'on en juge par l'affluence dans les bureaux ouverts dès vendredi pour enregistrer les inscriptions des volontaires. Selon la radio marocaine, la plupart des organisations politiques, syndicales, religieuses, ont fait savoir, par des messages au souverain ou des déclarations, leur appui total.

Le parti de l'Istiqlal et l'Union socialiste des forces populaires, qui reprochaient depuis quelque temps aux autorités un certain immobilisme, estiment que l'initiative du roi constitue un pas important vers la lutte populaire armée de libération, qu'ils jugent inévitable.

● A MADRID, l'agence Cifra annonce que des mesures de sécurité ont été prises pour prévenir la marche des Marocains sur la capitale du territoire. D'autre part, le Sahara espagnol a été au centre de l'exposé fait vendredi en conseil des ministres par le chef de la diplomatie espagnole, M. Pedro Cortina, en présence du général Franco. Le sentiment dominant devant l'initative prise par le roi Hassan II reste l'incrédulité et la stupéfaction.

● A NOUAKCHOTT, le bureau politique national mauritanien, organe suprême de l'Etat et du parti, a exprimé sa « *grande satisfaction* » après la publication de l'avis consultatif de la Cour de La Haye, qui ne peut que confirmer la Mauritanie « *dans la légitimité du combat qu'elle mène depuis dix-huit ans pour recouvrer ses droits* ».

Les milieux informés ont fait savoir que la Mauritanie soutenait le principe de la « marche pacifique » marocaine.

● EN ALGERIE, le quotidien d'Oran *la République*, premier organe d'information à commenter l'avis de la Cour de La Haye, a accueilli avec faveur les conclusions de cette juridiction, qui a réaffirmé « *solennellement le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui* ». Le journal écrit : « *L'essentiel est que le choix revienne d'une manière catégorique à ce peuple sahraoui. Nous respecterons tout choix qu'il prendra librement. Indépendant, mauritanien ou marocain, le futur Sahara restera pour nous un peuple frère.* » Le quotidien publie aussi une interview d'un responsable du Front Polisario. Celui-ci accuse Rabat d'avoir massé quinze mille soldats le long de la frontière du Sahara occidental. Selon lui, les militaires marocains « *augmentent leurs exactions contre les réfugiés sahraouis et traquent les troupes du Front* ».

● AUX NATIONS UNIES, on indique dans l'entourage de M. Kurt Waldheim que le secrétaire général des Nations unies qualifie la situation de grave.

7813 AUTOCARS ET CAMIONS...

Dans son discours de jeudi, le roi Hassan II a donné des précisions sur l'organisation de la « marche » vers le Sahara occidental, apparemment prévue depuis plusieurs mois.

Dix trains spéciaux par jour amèneront à Marrakech les premiers volontaires du nord et de l'est du pays. Depuis Marrakech, 7 813 autocars et camions réquisitionnés transporteront les marcheurs à Tarfaya, 800 kilomètres plus au sud, près de la frontière.

La « marche », qui, selon l'agence Reuter, commencera le 28 octobre et durera quinze jours, sera composée de 35 « divisions » de 1 000 marcheurs chacune ; 18 000 tonnes de vivres, 63 000 tonnes d'eau, 370 médecins et infirmières dotés de 220 ambulances et stations mobiles de premier secours, sont prévus.

Il faudra 2 500 tonnes d'essence, dont, a dit le roi, la plus grande partie est déjà stockée en vue de l'opération. — (A.F.P., Reuter.)

Me Bouabid affirme que l'Algérie soutient la thèse espagnole

Dans le discours prononcé le 20 août 1974, et consacré presque entièrement au Sahara occidental sous domination espagnole, le roi Hassan II a rappelé que la révision de l'attitude du Maroc vis-à-vis des « *pays frères et amis* » s'imposerait, si ceux-ci ne soutenaient pas les revendications marocaines. Il visait au premier chef le voisin algérien.

Pour Me Abderrahim Bouabid, premier secrétaire de l'Union socialiste des forces populaires, la position algérienne s'explique facilement.

« *Les Algériens*, nous a-t-il dit, *veulent devenir une grande puissance industrielle et jouer un rôle prépondérant dans toute l'Afrique. Les richesses du sous-sol saharien, notamment le gisement de fer de Gara-Djebilet, constituent l'un des moyens de cette politique. En soutenant la thèse espagnole, en brandissant le principe de l'autodétermination, les Algériens espèrent que le petit Etat ainsi créé se trouvera, un jour ou l'autre, sous leur dépendance. Cela permettrait à l'Algérie d'exploiter son minerai de fer dans de meilleures conditions, tout en contrôlant les gisements de phosphate de Bou-Craa. Une telle solution favoriserait aussi l'influence algérienne sur la Mauritanie.* »

● Pourtant les Algériens ont bien dit qu'ils n'avaient pas de prétention sur le Sahara occidental.

— *C'est effectivement ce qu'ils affirment. C'est pour cela qu'ils vont demander aux Espagnols de rester au Sahara le temps de préparer la naissance d'une nouvelle entité protégée par eux. Pour nous, les choses sont claires. Le fait, pour l'Algérie, d'héberger le Polisario, de l'armer, de l'entrainer, de lui faciliter les contacts avec les missions de l'ONU, témoigne d'une hostilité ouverte aux revendications du peuple marocain. Si l'Algérie n'avait aucune ambition sur ce territoire, la moindre des choses aurait été de respecter une stricte neutralité. Mais l'Algérie ne peut pas armer nos adversaires et dire qu'elle n'a pas d'ambition sur le Sahara occidental.*

» *Alger affirme aussi son attachement au principe de l'autodétermination. Lorsque ce principe a été adopté à l'ONU, en 1960, l'Algérie n'était pas encore indépendante. C'est le Maroc et la Tunisie qui ont été les plus actifs pour son adoption. L'Algérie le présente aujourd'hui d'une façon tronquée. Car les résolutions des Nations unies sur les problèmes de la décolonisation érigent également en principe l'unité et l'intégrité des Etats, et admettent, en même temps que l'autodétermination, qu'un territoire puisse se rattacher à un Etat libre.*

» *Enfin l'Algérie, champion de la libre expression des populations, n'exige pas pourtant de l'Espagne l'évacuation de ses troupes. Elle passe sous silence la présence militaire espagnole (il y a trois soldats espagnols pour un Sahraoui âgé de vingt ans ou plus). De quelle sorte d'autodétermination s'agit-il, quand un petit territoire se trouve occupé militairement par une puissance coloniale ?* »

● Le Maroc s'est tourné alors vers la Mauritanie et un accord fut conclu...

« *Avec la Mauritanie, il a été convenu, une fois le Sahara libéré, d'en faire une zone de coopération sur le plan économique, social et culturel entre les deux peuples. De ce fait, le problème des frontière entre les deux pays n'aura plus l'acuité qu'il aurait eu si chacun s'était enfermé dans un nationalisme étroit. Nous voulons faire avec la Mauritanie un ensemble structuré, chose que nous aurions également voulu faire avec l'Algérie si celle-ci avait accepté de mettre en pratique l'idée de l'édification d'un grand Maghreb.* »

(Propos recueillis par TAHAR BEN JELLOUN.)

AFRIQUE

Angola

Les troupes du F.N.L.A. se rapprochent de Luanda

Les troupes du F.N.L.A. viennent de s'emparer des localités de Porto-Quipiri, Sassa-Lemba et Panguila, à proximité immédiate de Quifangando. Elles se trouvent désormais à 25 km au nord de Luanda. Parties d'Ucua, importante base militaire du M.P.L.A. conquise il y a quelques jours par le mouvement de M. Holden Roberto, et située à une cinquantaine de kilomètres à l'est de Caxito, les forces du F.N.L.A. ont dû faire un détour d'une quarantaine de kilomètres afin de contourner la rivière Dande, dont les ponts avaient été détruits au mois d'août par le M.P.L.A.

Le F.N.L.A., dont l'avance a été suivie par un envoyé spécial de l'A.F.P., a récupéré une importante quantité de matériel et, en particulier, un blindé de fabrication soviétique qui a été immédiatement utilisé dans la bataille. Les troupes du F.N.L.A. se retrouvent sur les positions qu'elles avaient déjà occupées fin août, avec cette différence qu'elles contrôlent, en plus, la route qui relie Caxito à Carmona, la grande ville caféière du Centre-Nord. Les réservoirs de Quifangando, qui permettent l'alimentation en eau de la capitale, se trouvent de nouveau à portée de mortier.

Le M.P.L.A. annonce de son côté avoir pris jeudi la localité de Quibala, à 300 kilomètres au sud-est de Luanda, sur la route de Nova-Lisboa. Cette bourgade était tenue par les forces de l'UNITA, alliées au F.N.L.A. Des combats importants auraient également lieu dans la région de Luso, la capitale de la région orientale de Moxico. Le M.P.L.A. a annoncé, jeudi, la mort de deux de ses commandants à proximité de cette ville qui reste, semble-t-il, aux mains de l'UNITA.

Côte-d'Ivoire

M. Houphouët-Boigny appelle les États d'Afrique noire à établir des relations diplomatiques avec Pretoria

Le président Houphouët-Boigny a déclaré jeudi 16 octobre à Abidjan, devant le sixième congrès du parti démocratique de Côte-d'Ivoire, qui s'est achevé le 17, qu'il souhaitait voir les États d'Afrique noire établir, à l'exemple du Malawi, des relations diplomatiques avec l'Afrique du Sud. A Johannesburg, on assure, dans les milieux politiques, que la Côte-d'Ivoire s'apprête pour sa part à prendre une telle décision.

De notre envoyé spécial

Abidjan. — Le sixième congrès du P.D.C.I. a désigné par acclamations le président Houphouët-Boigny comme seul candidat à l'élection présidentielle prévue pour novembre. M. Philippe Yacé, qui, depuis la réforme constitutionnelle du printemps dernier, succédera automatiquement, en sa qualité de président de l'Assemblée nationale, au chef de l'Etat en cas de disparition subite de ce dernier, a été confirmé dans ses fonctions de secrétaire général du parti.

Bien que les congressistes et les observateurs étrangers n'aient pas manqué de s'entendre rappeler les éclatants succès économiques d'un pays qui a triplé en quinze ans le revenu moyen de ses habitants, les travaux du congrès ont mis en évidence les graves disparités régionales et sociales dont souffre la Côte-d'Ivoire.

Le président Houphouët-Boigny, qui a passé le cap des soixante-dix ans, se préoccupe depuis un certain temps déjà de trouver une solution à ces problèmes.

Le chef de l'Etat a retrouvé des accents de tribun pour fustiger, à la faveur de ce congrès, la corruption et l'hypocrisie de *« ceux dont je voudrais me convaincre qu'ils sont minoritaires, qui, investis d'une part plus ou moins grande de l'autorité de l'Etat, et assurés des droits qu'elle leur donne, ne paraissent avoir qu'une conscience très mesurée des obligations qu'elle comporte, et détournent à leur profit les facilités qui en accompagnent l'exercice »*.

PIERRE BIARNÈS.

Tunisie

Des négociations sont en cours pour régler le contentieux avec l'Italie

• Une importante activité diplomatique a marqué, à Tunis, la semaine qui s'achève. M. Todor Jivkov, président du Conseil d'Etat de la Bulgarie, y a séjourné en visite officielle du 13 au 16 octobre. Le communiqué commun publié à l'issue de cette visite fait état de « l'identité complète de vues » entre les deux gouvernements en matière de politique étrangère, et plus spécialement à propos du Proche-Orient. Durant la même période le ministre d'Etat iranien chargé du plan, M. Abdelmajid Magidi, a étudié avec les responsables tunisiens les possibilités de développement de la coopération entre les deux pays. Enfin, le secrétaire d'Etat italien aux affaires étrangères, M. Cattanéi, est depuis mardi 14 octobre à Tunis, où il a été reçu par le premier ministre, M. Nouira, et par le ministre des affaires étrangères, M. Chatti. Les entretiens entre les délégations italienne et tunisienne ont été suspendus vendredi et M. Cattanei est reparti pour Rome pour consulter son gouvernement. Les discussions en cours permettront peut-être de régler une partie du contentieux qui s'est alourdi ces derniers mois entre les deux pays.

De notre correspondante

Tunis. — Dans la nuit du 10 au 11 octobre, un marin italien a été tué à bord du chalutier *Gima*, de Mazzara Del Vallo, en Sicile, surpris dans les eaux territoriales tunisiennes, et qui avait pris la fuite *« malgré les sommations d'usage »*. Cet incident a provoqué des représailles contre des pêcheurs tunisiens et algériens installés à Mazzara del Vallo. *La Stampa* a signalé à ce propos le *« climat de peur »* régnant dans la colonie maghrébine de Sicile, et le souhait de la majorité des pêcheurs italiens qu'un nouvel arrangement soit conclu avec la Tunisie.

Tunis, en effet, n'a pas renouvelé, le 1er janvier 1975, l'accord qui permettait aux pêcheurs italiens de travailler dans les eaux territoriales tunisiennes moyennant le versement annuel de 1 milliard de lires (6 525 000 F.F.). Rome n'avait pas accepté d'augmenter cette somme, jugée par Tunis insuffisante.

Ce désaccord s'est ajouté à un litige plus ancien. En mars 1971, les travaux de la commission de coopération bilatérale, qualifiés jusque-là d'exemplaires, avaient achoppé sur le problème de la délimitation du plateau continental, les deux pays envisageant d'entreprendre des recherches pétrolières sous-marines. La crise n'avait été surmontée qu'après neuf mois de difficiles négociations, sans que le différend soit définitivement réglé.

En juin dernier, la tension a rebondi lorsque l'Italie a fermé ses frontières à l'huile d'olive tunisienne, dont elle était le premier acheteur, tandis que la C.E.E., à la demande de Rome, relevait de 50 % le prix-seuil à l'importation de cette denrée, dont la commercialisation est vitale pour l'économie tunisienne. La presse vit là une *« mesure de rétorsion »* au non-renouvellement de l'accord sur la pêche. Les conséquences des démarches et décisions italiennes sont graves. En 1974, la Tunisie avait écoulé 76 265 tonnes d'huile d'olive sur le marché européen, et les exportations globales de ce produit avaient dépassé les 90 000 tonnes. Durant les quatre premiers mois de 1975, elle n'en a vendu à l'étranger que 10 962 tonnes, la C.E.E. n'en achetant que 5 159 tonnes.

La Tunisie, qui désire depuis longtemps conclure avec le Marché commun un accord « global », et non plus seulement « commercial », se trouve d'autre part, pour certains produits agricoles, en particulier les fruits secs et les agrumes, en concurrence avec l'Italie, qui ne peut accepter sans dommages pour son économie le régime préférentiel que Tunis souhaiterait au moins *« à titre provisoire »*.

Complexe et délicate, la négociation italo-tunisienne est cependant facilitée par la volonté des deux pays d'entretenir de bonnes relations.

MANUÈLE PEYROL.

● *M. Hedi Nouira*, premier ministre tunisien, se rend, à partir de dimanche 19 octobre, en visite officielle dans cinq pays du golfe Persique, Koweït, Bahrein, l'Irak, Qatar et Abou-Dhabi. Il sera accompagné par une forte délégation de techniciens des finances, de l'économie, du Plan, des banques et des affaires étrangères. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Portugal

TANDIS QUE DES RUMEURS DE COUP D'ÉTAT CIRCULENT A LISBONNE

Le ton monte entre l'extrême gauche et le gouvernemen[t]

La population portugaise est invitée à rendre les armes de guerre détournées. Le communiqué de la présidence de la République, publié le 17 octobre, qui lance cet appel précise qu'un délai de huit jours est accordé. D'autre part, le général Costa Gomes a ordonné aux unités militaires d'ouvrir le feu sur quiconque utiliserait « des armes contre le peuple » ou « commettrait des actes de vandalisme ». Un officier a admis le mois dernier que mille fusils avaient été distribués à des « travailleurs révolutionnaires ».

Des rumeurs de coup d'Etat circulent avec insistance à Lisbonne. L'hebdomadaire « O Jornal » affirme en particulier que le général Vasco Gonçalves, ancien premier ministre, tenterait de revenir au pou[voir] avec l'aide de plusieurs officiers mem[bres] du Conseil de la révolution. L'hebdomad[aire] fait état de plusieurs réunions réce[ntes] d'officiers supérieurs liés au parti com[mu]niste et aux groupes d'extrême gau[che]. Reflet de cette lutte entre les modéré[s et] la gauche, la tension grandit entre le [gou]vernement et certains organes de presse.

De notre correspondant

Lisbonne. — Le président de la République a démenti, dans un communiqué vendredi 17 octobre, l'article publié, la veille, par le *Diaio de Lisboa* a props de la formation de l'AMI (groupement militaire d'intervention).

L'article en question, intitulé « Mercenaires recrutés à Lisbonne », a été considéré par le général Costa Gormes comme « spéculatif ». Néanmoins, le communiqué confirme le recrutement d'anciens commandos ainsi que le rôle joué par l'Association des ex-commandos dans ce recrutement. Selon le président de la République, cette association ne ferait que défendre les intérêts de ses adhérents dont beaucoup seraient en chômage.

Dans sa réponse le *Diario de Lisboa* s'étonne que d'anciens militaires soient rappelés alors que *« des unités révolutionnaires sont dissoutes »*. Il s'interroge aussi sur les manifestations ayant amené l'état-major général des forces armées, soucieux de renforcer les effectifs militaires d'intervention, à ne pas également renforcer des *« unités progressistes »* qui auraient déjà donné des preuves quant à leur capacité de *« vaincre l'ennemi »*.

Au cours d'une assemblée générale des sergents de la police militaire, tenue le 9 octobre, une motion avait été approuvée, dénonçant le *« manque de fermeté »* du commandement de cette unité connue pour ses liaisons avec l'extrême gauche. Les officiers étaient accusés d'avoir permis le détournement de mille fusils mitrailleurs, de soutenir les soldats qui ont refusé de partir en Angola et de se laisser entraîner par des « minorités ».

Rendant compte de cette assemblée, deux journaux, l'un de Lisbonne et l'autre de Porto, avaient insisté sur le malaise qui régnerait dans cette unité, beaucoup de sergents ayant demandé à partir. *« Il s'agit seulement de dix sergents »*, déclare le Copcon, qui considère les articles comme *« visant à orienter l'opinion publique dans le sens souhaité par les forces politiques que le journal représente, même lorsqu'il s'affirme indépendant. »*

Ces incidents mettent en évidence la détérioration des rapports entre la presse et le pouvoir.

Lors de la formation du sixième gouvernement, le ministère de l'information a été l'un des plus difficiles à pourvoir. L'amiral Pinheiro de Azevedo a finalement fait appel à l'ancien ministre de la coordination inter-territoriale, M. Almeida Santos. *« Ce n'est pas un ministère, c'est un calvaire »*, devait déclarer celui-ci à la cérémonie d'investiture. Il n'a pas fallu beaucoup de temps pour que le successeur du commandant Jesuino se rende compte de la justesse de son pronostic. Réunis en assemblée générale, le jeudi 16 octobre, les journalistes ont voté une motion de censure à l'encontre du ministre, accusé de mener *« une politique de chantage réactionnaire, antipopulaire et contre-révolutionnaire »*.

On lui reproche d'avoir approuvé l'occupation des studios de radio et de télévision par les forces armées, de favoriser le retour de Radio-Renaissance et de *Republica* à leurs propriétaires, d'exiger l'application d'une loi sur la presse *« non conforme au processus révolutionnaire »* d'engager des procès contre certains journaux, de vouloir contrôler et manipuler les journaux avec des communiqués officiels obligatoires, de subordonner l'aide financière aux journaux nationalisés au soutien du gouvernement.

Cette dernière accusation est basée sur une proposition « d'entente » faite par le ministre et refusée par la majorité des entreprises de presse. Au journal *O Seculo* une motion a été approuvée (99 voix pour, 1 contre et 74 abstentions) qui considère la proposition comme une tentative du ministère de contraindre *« les travailleurs à accepter, les bras croisés, l'instauration d'une nouvelle censure »*.

La situation risque de s'aggraver pour le gouvernement, enfin complet avec ses dix-neuf secrétaires et sous-secrétaires d'Etat investis dans leurs fonctions par le président de la République vendredi 17 octobre, au palais de Belem.

En effet, des commissions de quartiers et de travailleurs, ainsi que plusieurs unités militaires, organisent une manifestation à Lisbonne, le mardi 21 octobre, afin d'exiger la *« libération immédiate »* de Radio-Renaissance ; en attendant, de nombreux militants de l'extrême gauche campent sur place.

« Republica, Renaissance : informations révolutionnaires au service de la classe ouvrière », pouvait-on entendre au cours de la manifestation qui a eu lieu à Setubal, à 40 km au sud de Lisbonne : convoqués par les commissions de quartiers et de travailleurs, quelques milliers de manifestants ont défilé devant le régiment d'infanterie pour appuyer les actions menées par les soldats du RALIS et les deux « unités rouges » du Nord : le RASP et le CICAP.

« Après dix-huit mois de la prétendue révolution des œillets, qui n'a été qu'un coup d'Etat monté par la bourgeoisie, on constate une offensive plus ouverte que jamais des forces capitalistes », a déclaré un jeune officier, devant une foule qui scandait : *« Soldats, toujours du côté du peuple ! »* et *« Les SUV vaincront ! »*.

Cependant, un meeting convoqué par le C.D.S. (Centre démocratique et social) devait a[voir] lieu à Porto samedi 18 octob[re].

Après les incidents violents [de] l'autre semaine, qui ont fait [plus] d'une centaine de blessés, [le] meeting d'un parti de dr[oite] risque de susciter de fortes r[éac]tions. L'O.C.M.L.P. (Organisa[tion] communiste marxiste - lénin[iste] portugaise) a déjà alerté ses [mi]litants contre *« les tentat[ives] pour provoquer des confro[nta]tions violentes qui, en ce mom[ent,] servent les fascistes et les so[cial-]fascistes »*.

Ce parti se déclare prêt à [ne] pas intervenir si la manifesta[tion] ne quitte pas le stade de foo[tball] où elle doit avoir lieu. Inq[uiet,] le gouverneur civil, M. [...] Brandao, député du P.S., a [de]mandé au C.D.S. d'annuler [le] meeting. Mais celui-ci maint[ient] son mot d'ordre, fai[sant] confiance à la *« détermination [du] peuple de Porto dans la dé[fense] de l'ordre et de la tranquillit[é] »*.

JOSÉ REBEL[O].

● *Le commandement milit[aire] des Açores* a lancé, vend[redi] 17 octobre un appel au calm[e à] la population de l'archipel [à la] suite d'incidents qui ont op[posé] la veille des séparatistes à [des] militaires portugais de la mé[tro]pole.

Les incidents se sont dérou[lés à] Ponta-Delgada, principale [ville] de l'archipel, située sur l'île [de] Sao-Miguel, quand un petit gr[oupe] de séparatistes a hissé le dra[peau] du front de libération des Aç[ores] (à tendance de droite) en [haut] d'une caserne.

Plus tard un groupe d'env[iron] cent cinquante personnes [a] manifesté bruyamment devan[t le] quartier général de l'armé[e à] Ponta Degrada et a ince[ndié] la voiture d'un officier pour [pro]tester contre la réaction h[ostile] des soldats à leur geste. — *(Reu*ter.)

Belgique

L'échec de sa politique économique menace la coalition gouvernementale

De notre correspondant

Bruxelles. — La rentrée parlementaire, commencée le mardi 14 octobre par la réélection des présidents des assemblées et suivie le mercredi par une déclaration gouvernementale consacrée essentiellement à la situation économique, s'est soldée en fin de semaine par une sévère défaite pour le cabinet Tindemans, coalition de sociaux-chrétiens, de libéraux et de représentants du Rassemblement wallon. L'équipe au pouvoir a été obligée d'admettre son incapacité d'appliquer le plan anticrise mis au point au cours des dernières semaines. Pire, le débat ouvert à la Chambre sur le plan de relance a fait apparaître des brèches considérables dans la majorité, brèches qui risquent de s'élargir.

L'échec du plan gouvernemental est dû à l'opposition des deux grands syndicats, la F.G.T.B. socialiste et la C.S.C. chrétienne, qui refusent toute modification du système actuel de l'indice officiel des prix. Les salaires sont automatiquement liés à l' *« index »* et augmentent parallèlement à la hausse du coût de la vie. Le patronat voudrait freiner ces augmentations automatiques qui pèsent sur la production. Le gouvernement avait proposé un système intermédiaire supprimant notamment l' *« indexation »* des salaires pour les revenus dépassant 40 000 francs (4 400 francs français) bruts par mois, ce qui fait environ 3 000 francs français, impôt déduit. Les syndicats, cette semaine, ont dit « *non* » catégoriquement, ajoutant que *« les organisations syndicales n'admettent pas que le gouvernement et le Parlement se substituent aux interlocuteurs sociaux pour régler la politique salariale »*.

C'est un véritable camouflet des syndicats au gouvernement. Cette réaction était prévisible et on se demande, dès lors, comment l'équipe de M. Tindemans a pu inscrire cette réforme dans son programme sans consultations préalables.

D'autres erreurs paraissent avoir été commises. L'opposition socialiste avait proposé de reporter à plus tard le débat sur la relance économique. Le gouvernement aurait pu gagner du temps, mais il a négligé la chance qui lui était offerte. La discussion lui a été nettement défavorable, et sa majorité, à certains moments, a pratiquement éclaté. D'une part, l'aile droite, représentée par M. Kempinaire, libéral, a accusé le gouvernement de vouloir, *« au nom des droits acquis, provoquer la faillite de toute l'économie belge pour construire sur ses ruines une nouvelle société socialiste. »* On a alors vu M. Magnee, social-chrétien, défendre les syndicats et mettre le gouvernement en garde *« contre les conséquences d'une remise en cause des privilèges des partenaires sociaux à qui revient le droit de négocier les conventions collectives sans que le gouvernement s'en mêle »*. M. Magnee a été applaudi par l'opposition, et même par le député communiste Levaux.

La *Libre Belgique*, de tendance gouvernementale, constate que M. Tindemans enregistre *« une sérieuse perte de prestige »*.

PIERRE DE VOS.

Allemagne fédérale

LA POLÉMIQUE SE POURSUIT AUTOUR DU VOYAGE DU GÉNÉRAL RALL EN AFRIQUE DU SUD

(De notre correspondant.)

Bonn. — L'affaire Rall est en passe de devenir une nouvelle affaire Leber. Le magazine de Hambourg « Der Spiegel » devait publier lundi 20 octobre une lettre de M. Donald Sole, ambassadeur de Pretoria à Bonn, adressée à son gouvernement. Dans cette lettre, M. Sole affirme qu'il a parlé personnellement à M. Leber, ministre ouest-allemand de la défense, du voyage que le général Rall devait entreprendre en Afrique du Sud avant le départ de ce dernier. Or M. Rall, représentant de la République fédérale au comité militaire de l'OTAN et ancien inspecteur de la Luftwaffe, a été mis à la retraite anticipée pour avoir fait un « voyage de caractère officieux » sans en avoir averti le ministre de la défense. Devant ses collègues du cabinet, M. Leber a assuré qu'il n'avait pas été mis au courant.

A la suite de l'annonce des révélations du « Spiegel », le ministre de la défense a adressé une lettre au chancelier Schmidt, dans laquelle il affirme avoir dit la vérité au conseil des ministres, et une autre à son collègue des affaires étrangères, M. Genscher, qu'il prie de vérifier l'authenticité de la lettre rendue publique par le magazine de Hambourg.

L'ambassadeur Sole, convoqué le vendredi 17 octobre au ministère des affaires étrangères à Bonn pour s'expliquer, a affirmé ne s'être jamais entretenu avec M. Leber d'une telle visite. — D. V.

Espagne

SELON LA REVUE « CAMBIO 16 »

De larges secteurs du régime seraient dispo[sés] à faciliter le changement et l'ouverture

Madrid *(A.F.P., Reuter)*. — Le gouvernement espagnol entend reprendre l'initiative politique et est décidé à *« combattre la crise nationale provoquée par le terrorisme sur le plan politique »*, écrit dans son éditorial, le vendredi 17 octobre, la revue *Cambio 16*, qui se fait l'écho des rumeurs persistantes qui circulent à Madrid laissant envisager dans un avenir relativement proche la conclusion d'un pacte national qui pourrait déboucher sur la formation d'un gouvernement ouvert à des tendances qui en sont actuellement exclues.

La revue, énumérant les déclarations, nominations et contacts observés au cours des derniers jours, ajoute que *« les forces politiques importantes du régime et de l'opposition paraissent se mobiliser pour faciliter l'évolution imminente évoquée par M. José Solis »*. Le secrétaire général du mouvement serait un des protagonistes de cette ouverture gouvernementale.

« La gravité de la crise que nous venons de traverser, ajoute « Cambio 16 », *a beaucoup appris aux têtes politiques du pays. » « Le régime comme l'opposition*, précise la revue, *ont compris que nous pouvions tous perdre ensemble. »* La revue souligne également la *« sérénité constructive »* et *« l'unanimité sans précédent »* dont l'opposition a fait preuve, et insiste sur *« l'ambiance de changement et de conciliation entre forces politiques très disparates »* que l'on a pu noter ces der[niers] jours.

Le gouvernement prépar[e,] dit-on d'autre part, une nou[velle] législation dite de la *« dé[fense] de l'Etat »*, qui se substituer[ait à] la législation d'urgence en vig[ueur] depuis le décret-loi anti-terr[oriste] du 26 août.

La nouvelle loi aurait pou[r ob]jectif principal d'éliminer da[ns les] cas d'actes de terrorisme l'i[nter]vention de la justice militai[re en] créant une sorte de cour de s[ûreté] de l'Etat présidée par des m[agis]trats civils. La suppre[ssion] des instructions par juges [mili]taires et conseils de guerre, s[um]matiques selon le décret-loi ac[tuel]lement en vigueur, donnerai[t sa]tisfaction aux nombreux gro[upes] de l'armée qui n'approuvent [pas] l'utilisation de cette derniè[re à] des fins policières ou co[mme] instrument de répression.

● *Le commandant militai[re de] Barcelone* a condamné, vend[redi] un conseiller municipal de [cette] ville à trente jours d'assigna[tion] à résidence, parce qu'il [a] publiquement exprimé sa sym[pa]thie à l'égard d'un journaliste [qui] purge une peine de prison [pour] avoir insulté les forces arm[ées].

● *Le comité de Paris du F.[R.A.P.]* (Front révolutionnaire anti[fas]ciste et patriotique espag[nol]) organise un meeting de solid[arité] avec la lutte des peuples d'E[spa]gne, le dimanche 19 octob[re, à] 15 heures, au palais de la Mut[ua]lité.

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

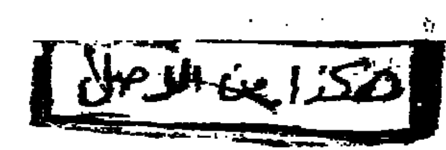
● LES ENSEIGNANTS FRANÇAIS EN COLÈRE. — Plus de cent enseignants français occupent nuit et jour, depuis le mercredi soir 15 octobre, les locaux de la galerie générale de l'ambassade de France à Alger pour appuyer leurs revendications concernant leurs conditions d'hébergement. Ils déclarent vouloir poursuivre leur action jusqu'à satisfaction de leurs demandes : inscription du droit au logement dans un avenant à la convention de coopération technique et culturelle franco-algérienne ; contribution de la France pour trouver une solution à la pénurie de logements ; enfin, dans l'immédiat, prise en charge par Paris des frais d'hébe[rge]ment des enseignants act[uel]lement logés dans des cen[tres] touristiques. — *(Corresp.)*

Tchécoslovaquie

● CONDAMNATION D'[UN] PILOTE AMÉRICAIN. — [Le] pilote d'hélicoptère améric[ain] M. Barry Meeker, qui av[ait] enlevé le 17 août plusie[urs] Allemands de l'Est en Tché[co]slovaquie, a été condam[né] vendredi 17 octobre à dix [ans] de prison par contumace.

Union soviétique

● M. GEORGES KORNIEN[KO] a été nommé, le 17 octob[re] vice-ministre des affai[res] étrangères de l'U.R.S.S.



PROCHE-ORIENT

LA TENSION ENTRE LE CAIRE ET DAMAS

L'Egypte décide de retirer ses unités aériennes de Syrie

Egypte a décidé de retirer de e ses unités aériennes qui sont ionnées dans ce pays depuis la le de la guerre d'octobre 1973, a oncé l'agence officieuse Mena s un communiqué publié au Caire endredi 17 octobre. L'essentiel de e force aurait déjà été rapatrié. ence justifie cette mesure par critiques formulées par les Syriens tre la politique du président ate et l'accord sur le Sinaï signé 1er septembre dernier.

Les engagements américains

e communiqué se réfère aux atta-s lancées par des dirigeants du ti Baas le 5 octobre dernier. Parmi derniers figurait le général Nagi nil, commandant en chef des ces aériennes syriennes, qui au-repris ses critiques devant les ites égyptiens eux-mêmes.

'autre part, à Washington, selon mémorandum confidentiel de l'administration américaine, dont le contenu a filtré dans la presse américaine, quinze des quarante-deux *engagements pris par les Etats-Unis* dans le cadre de l'accord israélo-égyptien sur le Sinaï lieront légalement Washington après que le Congrès aura donné son approbation. Ce mémorandum a été transmis à la commission des affaires étrangères du Sénat. M. Kissinger a établi une distinction entre les promesses ayant valeur contraignante pour les Etats-Unis et celles qui engagent la bonne foi du gouvernement américain. Dans la première catégorie figure la promesse de ravitailler Israël en pétrole en cas de nouvel embargo et de satisfaire ses besoins en armements sans que les Etats-Unis se considèrent comme obligés *de fournir à l'état hébreu tel ou tel type de matériel.* Washington s'engage encore à consulter Israël en cas d'intervention « *d'une puissance mondiale* » (il s'agit de l'U.R.S.S.) mais non à le soutenir militairement. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

.L.P. ANNONCE QUE SA ÉLÉGATION AUPRÈS DE L'ONU 'A PAS REÇU L'AUTORISA-ION D'ENTRER AUX ÉTATS-NIS.

a délégation de l'Organisation libération de la Palestine, qui ait se rendre à la trentième sion de l'Assemblée générale Nations unies s'est vu refu-les visas d'entrée aux Etats-is, a annoncé M. Ezzedine lak, représentant de l'O.L.P. à ris.

a délégation, composée de ze membres, et présidée par Farouk Kaddoumi, chef du artement politique de l'O.L.P., ait quitter le Liban le 11 octo-afin de participer aux débats la question palestinienne, a cisé M. Kalak, qui a ajouté : *'O.L.P. s'indigne de cette vio-on américaine du droit inter-ional et de ce nouveau défi à souveraineté et aux décisions la communauté internatio-.* »

Washington, le département at soutient qu'aucune de-de de visa, même de transit, ait été présentée par l'O.L.P. orte-parole n'a toutefois pas 1 qu'un consulat américain acté (en l'occurrence celui de outh) ait pu constater qu'un lusieurs membres de la délé-n ne pouvaient entrer aux s-Unis en raison de leurs acti-« terroristes ». — *(A.F.P.)*

[s membres de la délégation de P., dont les noms ont été us par M. Kalak, sont pour la rt des hommes politiques qui nt déjà rendus aux Etats-Unis, mment en novembre dernier d M. Yasser Arafat a pris la e devant l'Assemblée générale ONU.]

La guerre du Dhofar

LES FORCES OMANAISES ONT BOMBARDÉ DES POSITIONS MILITAIRES EN TERRITOIRE SUD-YÉMÉNITE

Un communiqué du gouvernement omanais publié ce samedi 18 octobre à Mascate annonce que des appareils de ses forces aériennes avaient attaqué et détruit dans la matinée des positions d'artillerie ainsi que d'autres installations militaires de l'autre côté de la frontière, en territoire sud-yéménite. Le communiqué ajoute que le gouvernement omanais a été contraint de prendre « *cette mesure de représailles* » car les canons sud-yéménites « *bombardaient continuellement depuis plusieurs mois des objectifs civils et militaires en territoire omanais, provoquant des pertes en vies humaines et des dommages aux biens* ».

« *En dépit de fréquentes protestations du gouvernement omanais,* poursuit le communiqué, *le gouvernement de la République démocratique populaire du Yémen a poursuivi ces actes flagrants d'agression injustifiée pour soutenir les terroristes qui opèrent contre le gouvernement et le peuple d'Oman, à partir de bases au Yémen du Sud.* »

D'autre part, le commandement de l'armée iranienne a annoncé vendredi 17 octobre de Téhéran que ses forces qui participent à des opérations dans la province du Dhofar, se sont emparées vendredi de la position de Shabout, située à 9 kilomètres du port de Rakhiout, qui était tenue par les rebelles du Dhofar. — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

ONU

Par 70 voix contre 29 et 28 abstentions

LA COMMISSION SOCIALE -lifie le sionisme de « forme de racisme »

tions unies, New-York P.). — La commission sociale l'Assemblée générale des ns unies a adopté dans la de vendredi à samedi 18 octo-par 70 contre 29 et 28 absten-une résolution qui « *consi-que le sionisme est une forme cisme et de discrimination le* ». Cette résolution se notamment sur celle qui a « *adoptée à Kampala le ût par l'assemblée des chefs t et de gouvernement de nisation de l'unité africaine qui le régime raciste en tine occupée ainsi que les es racistes au Zimbabwe et rique du Sud ont une origine ialiste commune, forment un présentent la même struc-raciste et sont liés intrinsè-ent par leur politique visant rimer la dignité et l'intégrité personne humaine* »...

représentant des Etats-Unis NU, M. Moinyhan, a quali-« *horrible* » le vote de la ission sociale et déclaré que xte adopté était la consécra-fficielle d'un « *antisémitisme nant* ». Il avait lancé la un avertissement en assu-que l'adoption de ce texte t non seulement pour effet nler toute participation icaine à la décennie de J contre le racisme, mais ait avoir des conséquences graves. « *Ce ne serait que le encement,* a-t-il dit. *Le rès réagirait à coup sûr.* » programme de la « *décennie e le racisme* » se fonde sur résolutions dont l'une orte l'organisation — et par quent le financement — à en 1976, d'une conférence mondiale contre le racisme. Les neuf pays de la Communauté européenne, qui ont voté contre la résolution, ont fait savoir, eux aussi, qu'ils ne « *seraient pas en mesure de donner leur appui* » aux textes sur la décennie antiraciste si l'Assemblée plénière des Nations unies ratifiait le vote de sa commission sociale.

Les vingt-huit pays qui — outre bien évidemment Israël — ont voté contre la résolution assimilant le sionisme au racisme sont les suivants : Etats-Unis, les neuf pays de la Communauté européenne, Australie, Autriche, Bahamas, Barbade, Canada, Côte-d'Ivoire, Costa-Rica, République Dominicaine, Equateur, Finlande, Haïti, Islande, Liberia, Nouvelle-Zélande, Nicaragua, Norvège, Suède, Uruguay.

Vingt-huit pays se sont abstenus : Argentine, Botswana, Colombie, Ethiopie, Fidji, Gambie, Grenade, Honduras, Haute-Volta, Jamaïque, Japon, Kenya, Lesotho, Malawi, Népal, Panama, Pérou, Philippines, Roumanie, Rwanda, Sierra-Leone, Singapour, Swaziland, Thaïlande, Togo, Venezuela, Zaïre et Zambie.

ASIE

LE PAKISTAN OU L'OBSESSION DE L'UNITÉ

III. — Quatre « capitales » et un parti dominant

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE

Tout en apurant le contentieux avec l'Inde et le Bangladesh, l'ancienne province orientale, le premier ministre pakistanais, M. Bhutto — attendu en visite officielle en France le 20 octobre — a répondu par des mesures autoritaires aux velléités régionalistes des autonomistes pachtous et baloutches, parce qu'elles menacent l'unité nationale de son pays (« le Monde » des 17 et 18 octobre).

Islamabad. — Le ministère des affaires étrangères est installé dans un hôtel fermé faute de clients. Les chantiers abandonnés parce qu'il n'y a plus de crédits sont nombreux. L'essentiel du trafic urbain est constitué par les voitures des diplomates, qui tournent en rond, d'un cocktail d'ambassade à l'autre, dans une *capitale presque déserte* dès 6 heures du soir. Au loin, les collines forment un assez joli fond de décor, mais la ville, construite sur un plateau, manque *cruellement* d'arbres. Ceux que plantent rituellement les chefs d'Etat étrangers en visite officielle ne sont pas encore bien hauts

Imaginée sur plan et créée *ex-nihilo*, Islamabad n'a rien de futuriste. Elle est propre et triste comme les « cités » qui entourent les métropoles françaises de province. Il faudra beaucoup de temps et d'argent pour que la capitale, conçue pour symboliser l'indépendance et l'unité du « *foyer musulman* » de l'ancien empire des Indes, devienne une vraie ville.

Le projet, qui donna lieu à d'appréciables plus-values sur les cessions de terrain, pouvait se défendre. Lahore, capitale religieuse et intellectuelle, est trop près de la frontière indienne. Karachi, métropole économique et commerciale, est trop excentrique et souffre d'un climat malsain. Le site choisi pour Islamabad offrait l'avantage de se trouver à proximité de Rawalpindi, qui devait servir de « base arrière » pendant la période de construction. Promue « *capitale intérimaire* », « Pindi » — comme on dit au Pakistan — abrite toujours *la résidence du président de la* République et celle du premier ministre. Sur l'autoroute qui relie les deux villes, distantes d'une vingtaine de kilomètres, il faut un quart d'heure aux fonctionnaires des ministères installés à Islamabad pour se rendre au siège du pouvoir.

Depuis l'entrée en vigueur de la Constitution de 1973, M. Bhutto n'est plus chef de l'Etat, mais, en tant que premier ministre, il a conservé presque tous les pouvoirs. Il tranche personnellement tous les problèmes de quelque importance. Il nomme directement les membres des organes de direction du Pakistan People's Party (P.P.P.), le mouvement qu'il a fondé, et qui, largement majoritaire, n'est pas à l'abri des dissensions internes.

M. Rahim, qui fut successivement ambassadeur à Paris, secrétaire général du P.P.P. et ministre de la production et du commerce, a finalement été évincé. Installé à Karachi, il veut lancer un nouveau mouvement de gauche, mais son audience paraît limitée. C'est un homme réputé de droite qui s'oppose aujourd'hui à M. Bhutto avec le plus de détermination : ancien gouverneur du Pendjab, qu'un conflit personnel opposait au « *chief minister* » de cette province, M. Mustapha Khar n'a pas reçu l'investiture du P.P.P. pour une élection partielle qui aura lieu le 19 octobre à Lahore. Il se présente donc contre le candidat officiel, et la campagne a été fort animée.

M. Khar veut « *défendre les intérêts du Pendjab* », car il estime que cette province est défavorisée par rapport au Sind, l'autre province riche du Pakistan, dont sont originaires M. Bhutto et la plupart des ministres. Le candidat du P.P.P. compare son adversaire à Mujibur *Rahman*, parce qu'il « *met en péril la sécurité du pays en prêchant le régionalisme* ». Le ministre de l'agriculture, venu soutenir le candidat officiel à Lahore, a dit de M. Khar : « *Son départ du P.P.P. signifie l'échec des capitalistes qui cherchent à faire échouer les réformes du parti en vue de la création d'une société égalitaire.* »

De fait, on est passé de la querelle régionale au débat politique. Le P.P.P. avait évolué vers la droite depuis 1973. Le seul ministre se réclamant de la gauche reste celui de l'agriculture. La candidature de M. Khar a fait réapparaître au sein du P.P.P. un courant plus favorable à une politique « progressiste » et qui attendait une occasion de pouvoir s'exprimer.

Une majorité élargie

L'élection partielle de Lahore, dont M. Bhutto connaîtra le résultat en arrivant à Paris, passionne l'opinion parce qu'il y avait longtemps que quelqu'un n'avait pas osé défier aussi *spectaculairement* le parti dominant. L'intérêt de la confrontation est accru par le fait que M. Khar a été pendant longtemps l'homme de confiance du premier ministre. Toutefois, le résultat du scrutin ne modifiera en rien les rapports de force à l'échelle nationale.

Quand, le 20 décembre 1971, après la défaite au Bangladesh, le général Yahya Khan confia le pouvoir à M. Bhutto, celui-ci était le chef du parti qui, aux élections de 1970, avait obtenu la majorité des sièges au Pakistan Occidental : 81 sur 140. Le mandat de l'assemblée élue il y a cinq ans, a été prolongé *jusqu'en* 1977, lors de l'entrée en vigueur de la nouvelle Constitution. Aujourd'hui, la *majorité* du premier ministre s'est élargie ; elle comprend quelques indépendants et deux des trois tendances de l'ancienne Muslim League (ligue musulmane). Mais l'opposition refuse désormais de participer aux débats parlementaires, pour protester contre la dissolution du NAP et la détention de ses principaux dirigeants.

La Cour suprême siège actuellement, pour décider si cette interdiction était conforme à la Constitution, comme l'affirme le pouvoir, qui fait valoir que le NAP agissait de concert avec l'étranger. Les juges ne se prononceront pas avant plusieurs mois.

Assuré de la majorité absolue à l'Assemblée nationale, M. Bhutto a surtout cherché, lors d'élections partielles, à consolider l'implantation de son parti dans les assemblées des quatre provinces du Pakistan : Pendjab, Sind, Baloutchistan et N.W.F.P. Il a également réussi à installer solidement le P.P.P. dans l'Azad Cachemire (le Cachemire « libre », *la partie pakistanaise de cette* région que New-Delhi et Islamabad se disputent.

Ayant un statut spécial au sein de la République du Pakistan, l'Azad Cachemire était gouverné par un président élu au suffrage universelle. Ses relations n'étaient pas bonnes avec le Kashmir People's Party (K.P.P.), section locale du P.P.P. Il fut renversé par l'assemblée régionale au début de cette année, et remplacé par un *président intérimaire*. Des élections générales ont eu lieu en mai dernier. Le parti de M. Bhutto a obtenu 23 sièges sur 40. Candidat à la présidence, le Sardar Ibrahim, soutenu par le K.P.P., l'a emporté à une large majorité. Il est vrai que le principal candidat de l'opposition s'était retiré, pour protester contre les *interventions de l'administration en* faveur de son adversaire. Un nouveau cabinet vient d'être formé sous la direction du frère du ministère de l'intérieur du gouvernement central. Ainsi M. Bhutto a-t-il consolidé ses positions face au Cachemire indien, dont le leader, Sheikh Abdullah, s'était rallié à Mme Gandhi en janvier.

Immobilisme social et économique

Aux élections de 1970, le slogan du P.P.P. était : « *Un toit, du pain et des vêtements pour tous.* » Parvenu au pouvoir, *M. Bhutto* avait ordonné, en 1972, une réforme agraire d'apparence révolutionnaire, mais aux effets finalement très limités. Il avait ensuite décidé la nationalisation des principales industries métallurgiques, mécaniques et chimiques. (Ces mesures ne visaient pas les sociétés étrangères.) En 1973, une réforme administrative a considérablement élargi le cadre de recrutement des fonctionnaires. Le 1er janvier 1974, la nationalisation des banques, des compagnies de navigation et des sociétés de distribution d'essence a porté un coup sévère à la puissance des « *vingt-deux familles* » pakistanaises.

Depuis, le gouvernement n'a *pris* aucune *mesure économique* ou sociale de quelque importance. Il est vrai que le déficit dramatique du commerce extérieur n'incite guère à une politique « aventuriste ». La nature et la conjoncture mondiale n'ont pas été avec le Pakistan ces dernières années. En 1973-74, le pays a connu des inondations catastrophiques. L'année suivante, il a souffert d'une sécheresse exceptionnelle. Principale réalisation du régime, le barrage de Tarbela, sur l'Indus, a été endommagé, à cause d'un défaut de construction, dit Islamabad ; à la suite d'une erreur de manœuvre dans la mise en service, assure le consortium chargé des travaux. On ignore si les tunnels d'irrigation, actuellement en réparation, pourront être utilisés au printemps prochain quand l'eau commencera à manquer dans la plaine du Pendjab. Le marché des textiles de coton, principale exportation, n'est pas soutenu. Hongkong, qui était le principal client du Pakistan, ne lui achète plus de filés depuis le mois de septembre.

Certains jeunes du P.P.P. voudraient que le Pakistan s'en remette un peu moins à l'étranger pour boucler son budget, et que le gouvernement sorte de son immobilisme pour entreprendre des réformes hardies. Le plan pour 1975-1976, publié il y a peu, ne contient rien de tel.

Parvenu au pouvoir au moment où l'existence même du Pakistan semblait compromise, M. Bhutto a consacré toute son énergie à faire entendre sa voix sur la scène internationale, et à développer dans toutes les provinces l'emprise du P.P.P., qu'il considère comme le levain de l'unité. Pour parvenir à ses fins, il a fermé les yeux sur les méthodes contestables utilisées parfois par ses partisans. Dans le message qu'il vient d'adresser à la nation pour la fête de l'Aïd, à la fin du Ramadan, il assurait que, sous sa direction, le Pakistan a « *surmonté beaucoup d'épreuves pour survivre en tant que pays indépendant* ». Le premier ministre doit maintenant prouver à ses concitoyens les plus pauvres la véracité de ce qu'il disait au début de sa carrière : « *Aucune mère pakistanaise n'a porté un enfant plus révolutionnaire que moi.* »

FIN

LE PROGRAMME DE LA VISITE A PARIS DE M. BHUTTO

M. Zulfikar Ali Bhutto, premier ministre du Pakistan, qui fera une visite officielle en France du 20 au 22 octobre, sera accueilli lundi à 13 heures, à Orly, par M. Chirac. Il se rendra dans l'après-midi à l'hôtel Matignon où il aura un entretien avec le premier ministre, qui offrira dans la soirée un dîner en l'honneur de son hôte. M. Bhutto est notamment accompagné par M. Aziz Ahmed, ministre d'Etat à la défense et aux affaires étrangères, et M. Rafi Raza, ministre de la production. M. Bhutto, accompagné de M. Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, déposera, mardi matin, une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu. Il recevra ensuite à sa résidence, à l'hôtel George-V, une délégation d'hommes d'affaires français. Le président de la République offrira, mardi, un déjeuner en l'honneur du premier ministre pakistanais et s'entretiendra ensuite avec lui. Un dîner sera *offert, le même jour,* par M. Bhutto en l'honneur de M. Chirac. Le ministre de l'industrie et de la recherche, M. d'Ornano, rencontrera M. Bhutto mercredi matin et prendra congé de la délégation pakistanaise à 9 heures à Orly.

CORRESPONDANCE

La situation en Afghanistan

La version des incidents qui se sont produits au cours des derniers mois dans la vallée de Panjshir, telle que l'a rapportée l'envoyé spécial de l'A.F.P. (le Monde *du 7 octobre)* « semble erronnée », *indique l'ambassade d'Afghanistan à Paris, qui nous écrit :*

Les autorités pakistanaises, dans leur désir de s'immiscer dans les affaires intérieures afghanes, *entretiennent* depuis quelque temps des sortes de camps spéciaux où elles préparent, forment et arment un certain nombre d'agitateurs qui se dispersent ensuite dans les régions susceptibles de donner éventuellement prise à leur propagande. C'est ainsi qu'un groupe de ces agitateurs a atteint la vallée du Panjshir pour y créer un foyer d'agitation mais les habitants du Panjshir et des environs ayant décelé leurs buts sont intervenus spontanément avant même d'être soutenus par les forces locales de l'ordre.

L'affaire, finalement, a été assez minime. Les éléments étrangers faits prisonniers ont confirmé leur origine, et les armes trouvées sur eux ne laissent aucun doute sur leur provenance ; les autres ont été chassés et il a été mis fin à leur activité. Cette action spontanée de la population fait ressortir sa loyauté à l'égard du régime républicain ainsi que son patriotisme et infirme les rumeurs de son mécontentement.

POLITIQUE

LES TRAVAUX DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La réforme foncière à été adoptée par 283 voix contre 185

L'examen de la réforme foncière s'est achevé, vendredi à l'Assemblée, sur un certain sourire .. celui de M. Fanton (U.D.R.), rapporteur du projet de loi, écoutant M. Gerbet (R.I.) affirmer, au terme du débat, que son groupe apportait « un appui sans réserve » *au texte du gouvernement. Il est vrai qu'à l'heure du vote final chaque membre de la majorité avait en mémoire les propos de MM. Giscard d'Estaing et Chirac sur l'importance de cette première réforme de structures et ne tenait donc pas à se voir classer parmi* « ceux qui se bornent à réclamer des changements sans pour autant y contribuer ».

Reste que le sourire de M. Fanton était pour le moins justifié si l'on se souvient qu'en présentant la position de son groupe dans la discussion générale M. Icart (R.I.), président de la commission des finances, avait proposé des modifications qui revenaient, à en croire le rapporteur, à vider de son contenu l'un des points forts du texte, le plafond légal de densité.

Et c'est avec un sourire certain que M. Fanton aura « découvert » en consultant l'analyse du scrutin final que M. Icart s'était abstenu, de même que M. Médecin, député (app. R.I.) des Alpes-Maritimes. Quant à M. Brugerolle (app. R.I., Charente-Maritime) il n'a pas hésité, lui, à voter contre le projet, imité en cela par M. Ginoux, député réformateur des Hauts-de-Seine. Au sein de la majorité, deux députés U.D.R., MM. Guillermin (Rhône) et de La Malène (Paris), et quatre réformateurs, MM. Claudius-Petit (Paris), Hausherr (Haut-Rhin), Muller (Haut-Rhin) et Zeller (Bas-Rhin), se sont abstenus, pour des raisons différentes puisque certains regrettaient l'échec de l'impôt foncier. Deux non-inscrits ont fait de même, MM. Chassagne (Indre-et-Loire) et Drapier (Meurthe-et-Moselle), alors que trois d'entre eux votaient contre le projet : MM. Chauvel (Loire-Atlantique), Cornut-Gentille (Alpes-Maritimes) et Leclercq (Vienne).

Finalement, si la majorité a suivi le gouvernement, plusieurs de ses membres semblent ne l'avoir fait que du bout des lèvres, comme poussés, malgré eux, dans le camp de la réforme, trop contents d'avoir pu écarter l'impôt foncier.

L'opposition, elle, s'est retirée sous sa tente en attendant des jours meilleurs.

PATRICK FRANCÈS.

Les députés ont poursuivi et achevé, vendredi 17 octobre, l'examen de la réforme foncière.

Dans la matinée, ils ont abordé le titre IV relatif à l'expropriation. Après avoir décidé que la déclaration d'utilité publique doit intervenir un an après la clôture de l'enquête, ils précisent les modalités du droit, pour les exploitants agricoles partiellement expropriés, de demander, dans certains cas, l'emprise totale. M. Galley, ministre de l'équipement, annonce qu'un code de l'expropriation sera prochainement rédigé par le gouvernement. Ce dernier fait ensuite adopter un amendement qui définit la notion de terrain à bâtir.

Dans l'après-midi, les députés adoptent un amendement de M. Foyer (U.D.R.) qui précise que l'on tiendra compte, dans la fixation du montant de l'indemnité d'expropriation, des servitudes publiques établies depuis deux ans. Ces dernières ne pourront être levées avant l'expiration d'un délai de trois ans.

L'Assemblée adopte également un amendement de la commission de la production qui fixe des critères précis concernant la prise en compte des accords à l'amiable.

Au cours de la discussion, M. MAURICE CORNETTE (U.D.R.) évoque le problème des terres agricoles ou maraîchères. Puis l'Assemblée adopte l'article qui permet à tous les propriétaires dont les terrains se trouvent dans le périmètre d'une déclaration d'utilité publique de mettre en demeure la collectivité d'acquérir leur terrain dans un délai maximum de trois ans, à compter de la déclaration. Elle accepte ensuite un amendement de la commission de la production qui précise que les conclusions de l'enquête d'utilité publique doivent être communiquées, sur leur demande, aux personnes concernées.

Après que M. CLAUDIUS-PETIT (réf.) eut défendu, puis retiré, un amendement qui permettait la constitution de réserves foncières à long terme (M. GALLEY y voit une innovation extrêmement intéressante qui pourrait être étudiée par le comité d'études), l'Assemblée engage, au titre 5 du projet (dispositions diverses) une large discussion sur un amendement de M. DE POULPIQUET (U.D.R.) qui affirme la priorité de la municipalité dans les décisions sur la politique foncière de sa commune. La commission y est favorable, mais M. Galley s'y oppose (ce n'est pas, à son avis, l'objet de ce texte, et un groupe de travail est actuellement chargé de la réforme du droit de préemption des SAFER), ainsi que le groupe communiste, qui y voit une attaque grave contre l'action des SAFER, et demande, par conséquent, un scrutin public. Après une suspension de séance, M. Galley maintient sa position, mais se déclare prêt à consulter le premier ministre, et s'engage à ce que le gouvernement prenne position à ce sujet avant l'examen de la réforme de l'urbanisme. A l'invitation de M. Galley, M. de Poulpiquet retire son amendement.

Est ensuite examiné un amendement de M. BECAM (app. U.D.R.) qui s'oppose à la suppression de l'article 61 de la loi d'orientation foncière instituant une taxe d'urbanisation. Selon M. Bécam, les conditions de l'application de cette taxe sont, à présent, réunies. Soutenu par M. FANTON, l'amendement est combattu par M. Galley qui estime que cette taxe s'est révélée depuis longtemps inapplicable. L'assemblée adopte néanmoins l'amendement de M. Bécam.

Dans les explications de vote, M. BEGAULT (réf.) souligne la volonté, reflétée par ce projet, de lutter contre la spéculation foncière. En ce qui concerne le débat sur l'impôt foncier, il a eu, à son avis, le mérite de soulever deux questions importantes : les finances des collectivités locales et l'imposition de la richesse. Il annonce que son groupe votera le projet de loi.

Pour M. CANACOS (P.C.), la réforme foncière n'est qu'« *une opération poudre aux yeux* ».

Pour M. ALFONSI qui s'exprime au nom du groupe des socialistes et des radicaux de gauche, la réforme foncière a donné lieu à un faux débat sur un vrai problème.

Pour M. LABBE (U.D.R., la majorité a démontré qu'elle ne craignait pas le débat interne et que ce dernier « *n'est pas forcément générateur de fissures* » ou de majorité d'idées. Quant à l'impôt foncier, la formule retenue, un comité d'études, est à son avis « *très novatrice* ».

Après notre débat, conclut le président du groupe U.D.R., *les Français sont préparés à accepter les réformes de structures nécessaires. Quant au Parlement, il a montré qu'il n'est pas écarté des vrais débats et qu'il participe à l'effort de réforme.* »

M. GERBET (R.I.) apporte l'« *appui sans réserve* » de son groupe au projet de réforme foncière. Il estime dommage que l'importance de cette réforme ait été cachée aux yeux de l'opinion par la question de l'impôt foncier.

Puis M. GALLEY déclare : « *Vous avez eu la sagesse de confier à un comité d'études le soin d'examiner sérieusement la difficile et délicate question de l'impôt foncier. Le gouvernement vous apportera tout son concours. Une fois supprimés les plus grands abus, le droit de propriété va retrouver une nouvelle dignité. Avec le plafond légal et le droit de préemption une nouvelle politique urbaine pourra prévaloir dans nos villes tout entières. J'espère,* conclut-il, *que vous voudrez voir en cette réforme une étape dans la réalisation du programme de transformation de la société française telle que la conduit le président de la République.* »

Au scrutin public, l'Assemblée adopte finalement l'ensemble du projet de loi par 283 voix contre 185 sur 468 suffrages exprimés et 478 votants.



(Dessin de PLANTU.)

● *L'accès de l'opposition à la télévision* fait l'objet d'une lettre de M. Robert Fabre, président du Mouvement des radicaux de gauche, aux présidents des trois chaînes, MM. Jean Cazeneuve (TF 1), Marcel Jullian (Antenne 2) et Claude Contamine (FR 3). M. Fabre demande que l'opposition puisse faire connaître, après toute intervention présidentielle et gouvernementale, ses observations et ses contre-propositions, en vertu du droit de réponse, et qu'elle ait accès à la télévision de sa propre initiative lorsqu'elle veut faire une déclaration importante.

LES CRÉDITS DE L'ARTISANAT NE SONT PAS ADOPTÉS PAR LA COMMISSION DES FINANCES

La commission des finances de l'Assemblée nationale s'est réunie jeudi 16 et vendredi 17 octobre. Elle a successivement adopté les projets de budget du logement, du commerce extérieur, de l'industrie, du travail, de l'intérieur et de l'agriculture (dépenses ordinaires et budget du Fonds d'orientation et de régionalisation des marchés agricoles).

En revanche, les crédits de l'artisanat, également examinés, n'ont pas été adoptés, les voix s'étant partagées à égalité.

En ce qui concerne le budget du ministère du travail, le rapporteur, M. Dominique Frélaut (P.C., Hauts-de-Seine) a pu faire adopter par la commission dix des quinze observations qu'il avait présentées. Ces dix observations portent notamment sur l'augmentation du nombre des postes budgétaires de l'inspection du travail, la mise en œuvre d'un plan de rénovation et de construction de bourses du travail et la modification de l'indice INSEE.

A l'article 73 de la loi de finances rattachée au budget de l'intérieur, la commission des finances a ajouté, à l'unanimité, un amendement présenté par M. Roger Fossé (U.D.R., Seine-Maritime) tendant à modifier le régime de la responsabilité des communes en cas d'émeute, selon que ces communes ont, ou non, la disposition de la police locale.

● *M. Olivier Stirn*, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a évoqué, jeudi 16 octobre, devant la commission des lois de l'Assemblée nationale, la réforme du statut du territoire de la Nouvelle-Calédonie (dont le Parlement doit débattre au cours de l'actuelle session). Il a indiqué que le gouvernement s'opposerait à l'accession de ce territoire à l'autonomie interne, celle-ci constituant, à son avis, « *une solution inadéquate* ».

LE STATUT DES MILITAIRES

Les députés n'acceptent de créer qu'un seul grade supplémentaire de sous-officiers

L'examen du projet de réforme du statut des militaires, venant en fin d'après-midi et se poursuivant en séance de nuit vendredi 17 octobre, a provoqué quelques manifestations de mécontentement de la part de la vingtaine de députés qui ont suivi le débat. Ils auraient préféré que la discussion de ce texte, adopté le 7 octobre en première lecture par le Sénat, fût remise à plus tard, après l'examen du budget plutôt que de subir une procédure précipitée. Leur amertume était d'autant plus vive que le texte ne pourra être adopté définitivement qu'après réexamen par le Sénat puis par l'Assemblée nationale, c'est-à-dire à la fin de la session. M. Yvon Bourges a d'ailleurs présenté les excuses du gouvernement « pour les conditions dans lesquelles le débat est improvisé ».

Sur le fond du texte, la plupart des intervenants ont exprimé des critiques et des préoccupations communes. D'une part, la création de deux grades supplémentaires dans le corps des sous-officiers leur a paru injustifiée (finalement ils n'ont accepté la création que d'un seul grade). D'autre part, ils ont souligné la disparité entre les militaires d'active et les retraités qui ne bénéficieront que partiellement des nouvelles dispositions. Enfin, reprenant la critique émise par M. Mourot (U.D.R., Indre), rapporteur, ils ont dénoncé le fait que ce projet ne se comprend qu'en fonction des décrets qui détermineront les statuts particuliers, et sur lesquels le Parlement n'a aucun pouvoir.

Ce débat a fourni à la gauche l'occasion d'évoquer le statut « politique » des militaires, et au gouvernement de prendre fermement position. Finalement le projet quelque peu modifié a été adopté par 302 voix contre 79 sur 481 votants et 381 suffrages exprimés, le parti socialiste et les radicaux de gauche s'étant abstenus. — A. Ch.

Après un rappel au règlement de M. YVES ALLAINMAT (P. S., Morbihan), dénonçant « *les conditions de travail* » de l'Assemblée, les députés entament donc l'examen de ce projet de loi qui modifie la loi du 13 juillet 1972 portant statut général des militaires et qui édicte des dispositions concernant les militaires de carrière ou servant en vertu d'un contrat.

Rapporteur de la commission de la défense nationale, M. JEAN-PAUL MOUROT (U.D.R., Indre) indique que l'ensemble de la réforme statutaire, dont il avait auparavant défini les objectifs et qui entrera en vigueur en janvier 1976, coûtera 2 milliards 160 millions de francs, dont 1 milliard 650 millions pour la réforme indiciaire des cadres d'active et 500 millions pour les retraités, les dépenses étant réparties sur les budgets de 1976 et 1977. Soulevant ensuite la question de la création de deux grades supplémentaires dans le corps des sous-officiers, il affirme : « *Il eût été plus sage de procéder à la revalorisation de leur condition matérielle.* » Toutefois, le rapporteur reconnaît que « *c'était le seul moyen d'obtenir l'accord du ministère des finances et de la fonction publique* ». Puis il conclut : « *Les militaires, qui étaient un peu les mal-aimés de la fonction publique, n'en deviennent pas subitement les super-privilégiés. C'est la juste reconnaissance de ce qui leur est dû.* »

M. ALBERT VOILQUIN (R. I., Vosges), président de la commission de la défense nationale, rappelle que le Parlement a souvent réclamé cette réforme.

Après que M. ALBERT BIGNON (U.D.R., Charente-Maritime) a jugé « *bon* » le texte proposé, M. ALLAINMAT relève que « *le projet présente des insuffisances que le désir d'aller vite ne suffit pas à expliquer* ». Succédant à M. MICHEL DE BENNETOT (U.D.R., Finistère), qui évoque la situation des officiers de marine, M. MARC BECAM (U.D.R., Finistère) note qu'« *il est bien de rendre hommage à ceux qui servent ou ont servi la patrie mais* [qu'] *il faut aussi que notre reconnaissance se marque, pour eux, par un mieux être* ». M. JEAN RIQUIN (R.I., Yvelines) donne lecture de l'intervention de M. MAURICE SCHNEBELEN (R.I., Moselle), lequel observe que « *cette réforme introduit notamment un accès plus sélectif et plus rapide aux grades et aux responsabilités* ».

M. RAYMOND DRONNE (réf., Sarthe) reconnaît que le texte marque un « *progrès* ». De son côté, M. GERARD DELIAUNE (U.D.R., Gironde), regrette que les indices supplémentaires n'aient pas été accordés à tous les sous-officiers.

Evoquant le « *malaise* » des cadres de l'armée, qui voudraient servir plus utilement et « *qui ne devraient pas pouvoir être utilisés pour autre chose que la défense des territoires et de l'indépendance du pays* », M. PIERRE VILLON (P.C., Allier), déclare : « *Les militaires de carrière voudraient être des citoyens comme les autres.* » Ce à quoi M. YVON BOURGES répondra plus tard qu'ils le sont puisque, rappelle-t-il, « *ils votent, ils sont libres de lire les journaux qu'ils préfèrent et d'assister — en civil — aux réunions politiques de leur choix* ». « *Je trouve tout à fait normal,* ajoute-t-il, *qu'il leur soit interdit d'adhérer à un parti politique ou de se livrer à des activités politiques à la caserne.* »

M. BOURGES : la réforme indiciaire est la plus onéreuse.

M. GUY GUERMEUR (U.D.R., Finistère) souhaite que cette réforme « *marque bien l'intégration totale de notre armée à la nation* ».

Pour les socialistes, au nom desquels intervient M. ROBERT AUMONT (P.S., Aisne), ce projet est profondément « *inégalitaire* », et en outre « *précède la définition d'une politique de défense cohérente* » au lieu d'en découler. Pour lui, c'est un « *texte de circonstances destiné, au niveau des postes-clés, à la relève d'une génération marquée par le gaullisme par une autre convertie à la société libérale qui accepte les orientations nouvelles* » du président de la République en matière de défense.

Dans sa réponse, M. BOURGES précise que la réforme indiciaire — « *la plus importante et la plus onéreuse* » — sera appliquée en deux étapes (1er janvier et 1er juillet 1976). Le ministre de la défense indique qu'il étudiera des formules de reclassement pour pallier les disparités entre les différentes échelles de solde. Il souligne que cinq mille quatre cents postes dans le corps des majors remplaceront parallèlement le corps des officiers techniciens.

Passant à la discussion des articles, les députés adoptent un amendement de M. VILLON qui tend à replacer dans le cadre législatif une disposition selon laquelle les décrets fixant les statuts particuliers des militaires de carrière peuvent déroger à des dispositions de la loi. Le gouvernement ayant invoqué l'irrecevabilité pour provoquer une deuxième délibération en fin de séance, l'amendement a finalement été repoussé.

Approuvant un amendement de M. ALBERT BIGNON (U.D.R.), les députés suppriment le grade de major principal mais conservent celui de major. Ainsi est créé dans le corps des sous-officiers de carrière un nouveau grade, dans les trois armées et la gendarmerie, qui permet à ses titulaires de conserver tous les avantages des sous-officiers (par exemple la retraite après quinze ans de service).

Après que les députés eurent refusé un premier amendement de M. Allainmat assurant « *la liberté d'expression aux militaires* », les députés repoussent sans discussion deux autres amendements du député socialiste (l'un sur la suppression de la censure sur les publications entrant dans des locaux de l'armée, l'autre autorisant notamment les militaires à adhérer à des formations politiques). Il s'ensuivra une seconde délibération en fin de séance, au cours de laquelle ces amendements seront rejetés. De même, la proposition de M. Villon concernant l'objectivité de la notation est repoussée. En revanche, l'Assemblée décide de rendre obligatoire la communication aux militaires des notes et des appréciations qui leur sont décernées.

Un amendement de M. de Bennetot, qui porte de cinq à dix ans la période pendant laquelle certains officiers pourront servir à un grade différent de celui qu'ils avaient dans la réserve, est approuvé.

Issue d'un compromis entre le gouvernement et la commission, la décision est prise de fixer à cinquante-deux ans la limite d'âge pour les majors du personnel non navigant de l'armée de l'air. De même ils approuvent une nouvelle rédaction de l'article 3, qui le situe plus nettement dans la perspective des mesures d'incitation au départ. Après avoir fait adopter l'article 4, qui concerne les dispositions visant à faciliter l'accès des officiers à des emplois civils et leur prolongation jusqu'au 31 décembre 1985, le gouvernement fait approuver l'article 5 qui permet notamment aux officiers dont le grade est un maximum, de demander au ministre le bénéfice d'une pension de retraite calculée sur les émoluments de base afférents à l'échelon de solde du grade supérieur, déterminé par l'ancienneté, l'article 6 qui prévoit l'application du précédent article, puis l'article 7 relatif au droit au congé spécial. L'article 8 (abrogeant un article de la loi de finances pour 1972 permettant aux officiers de bénéficier d'une pension de retraite calculée sur les émoluments de l'échelon de solde auquel ils auraient eu accès s'ils avaient été promus) et l'article 9 introduit par le Sénat sont adoptés.

Après avoir procédé à une seconde délibération de l'article premier, au cours de laquelle le gouvernement fait approuver une disposition qui prévoit qu'« *un arrêté du ministère de la défense définira le cas échéant les armes, branches, spécialités, services ou groupes de spécialités entre lesquels les militaires sont répartis* ».

Après les explications de vote de M. ALLAINMAT, qui indique que le groupe du parti socialiste et des radicaux de gauche, s'abstiendra, de MM. MAUGER, FREDERIC-DUPONT et DRONNE qui, respectivement, au nom de l'U.D.R., des R.I. et des réformateurs, soulignent leur soutien au projet, et de M. VILLON qui se prononce contre ce texte, le projet mis au voix est approuvé par 302 voix contre 79 sur 481 votants et 381 suffrages exprimés.

La séance est levée à 1 h. 5 samedi 18 octobre.

Le découpage des cantons dans la région parisienne

LA GAUCHE DÉNONCE L'« IMMENSE TRICHERIE » PRATIQUÉE PAR LE POUVO[IR]

MM. Etienne Fajon, mem[bre] du secrétariat du P.C., Cla[ude] Estier, membre du secréta[riat] national du P.S., et Pierre Ma[...] membre du bureau national [du] Mouvement des radicaux de g[au]che, ont protesté jeudi ma[tin] 16 octobre, au nom des t[rois] partis signataires du program[me] commun de la gauche, contre [le] projet de découpage des cant[ons] de la région parisienne.

Au cours d'une conférence [de] presse réunie au Sénat, ils [ont] rendu publique une déclarat[ion] commune dans laquelle ils [af]firment :

« *Le nouveau découpage — la création de toutes pièces [de] nouvelles circonscriptions, par bouleversements des cantons [au] mépris de la géographie admi[nis]trative, des réalités locales, [...] de la continuité territoriale, le morcellement des commune[s ...] tente par tous les moyens d'[em]pêcher une représentation de [la] gauche correspondant au nom[bre] de ses électeurs. Des exem[ples] scandaleux peuvent être rel[evés] dans chacun des départemen[ts ...] c'est une immense tricherie [qui] présage les manipulations et truquages préparés en secret [par] le pouvoir pour les futures é[lec]tions municipales et législativ[es].* »

MM. MARCHAIS ET FABR[E] PARLENT DE L'UNION DE LA GAUC[HE]

MM. Georges Marchais, se[cré]taire général du P.C.F., et Rob[ert] Fabre, président du Mouvem[ent] des radicaux de gauche, se s[ont] rencontrés jeudi matin 16 o[cto]bre au siège du parti communi[ste]. « *Au cours de leur entret[ien],* précise un communiqué, *ils [ont] examiné les conséquences de [la] politique du pouvoir qui aggr[ave] la situation économique et [so]ciale. Ils ont également évo[qué] les problèmes relatifs à l'u[nion] de la gauche, à son renforcem[ent] et au développement des rapp[orts] entre leurs deux formations.* »

Les dirigeants communi[stes] avaient désavoué l'initiative p[rise] par M. Fabre lorsque celu[i-ci] avait demandé à être reçu [par] M. Giscard d'Estaing (l'audie[nce] avait eu lieu le 30 septembre). [Le] président du M.R.G. a toujo[urs] précisé que le fait d'aller [à] l'Elysée, contrairement à l'[atti]tude de MM. Marchais et Mi[tter]rand, ne modifiait en rien [l'ap]partenance de sa formatio[n à] l'union de la gauche. La [ren]contre avec M. Marchais ten[d à] le confirmer, de même qu['elle] illustre le souci des communi[stes] de ne pas rompre avec les [ra]dicaux de gauche.

M. MOUSEL (P.S.U.) : l'u[nion] de la gauche est dépass[ée]

Le P.S.U. a organisé, vend[redi] soir 17 octobre à Paris, un meet[ing] qui a réuni environ deux m[ille] personnes. MM. Michel Mouse[l et] Charles Piaget, membres du sec[ré]tariat national, ont vivement c[ri]tiqué la politique sociale du g[ou]vernement. M. Mousel a décla[ré] : « *Le contenu et les formes qu['elle] a revêtus depuis 1972 ont [joué] un rôle historique important, m[ais] ils sont aujourd'hui dépassés. [De] l'aveu même des partenaires, [qui] en donnent au moins deux int[er]prétations toutes différentes, d[...] aucune n'est susceptible de cr[éer] une véritable mobilisation po[pu]laire. Le P.S.U. ne se content[e] pas d'attendre le résultat d'év[en]tuelles concertations.* »

M. Charles Piaget a anal[ysé] le « *caractère nouveau, car str[uc]turel* », de certains conflits soci[aux] actuels dans les entreprises. [...] les salariés doivent participer [à] une « *rencontre nationale [des] mini-Lip* », les 25 et 26 octo[bre] prochain, à Besançon. Le P.S[.U.] est d'ailleurs à l'origine de l'i[dée] et de l'appellation de ce rasse[m]blement.

PLUSIEURS RÉGIMENTS PORTUGAIS SONT REPRÉSENTÉS A LA FÊTE DE « ROUGE »

La Ligue communiste révol[u]tionnaire (trotskiste) organi[se] samedi 18 et dimanche 19 octob[re] la fête de *Rouge*, hebdomadai[re] et futur quotidien du mouvemen[t]. Cette fête, à laquelle plusieu[rs] dizaines de milliers de partic[i]pants sont attendus par la L.C.R. se déroule porte de La Villett[e] à Paris. Des délégués venus [de] quarante-cinq pays et de toute[s] les sections de la IVe Internatio[]nale doivent également y prendr[e] part, de même que des soldat[s] portugais élus à cette fin pa[r] leurs régiments et venant de[s] unités les plus actives politi[]quement.

Selon *Rouge*, l'un des délégué[s], el capitaine Martins, a été arrêt[é] à l'aéroport et refoulé vers Lis[]bonne par la police française vendredi soir, mais il aurait dis[]paru.

RELIGION

[...]COURS DE LA JOURNÉE MISSIONNAIRE MONDIALE

[...]ul VI béatifiera Eugène de Mazenod fondateur des oblats de Marie

[...] Paul VI devait béatifier le [...]manche 19 octobre, Journée [...]issionnaire mondiale. Eugène [...] Mazenod, évêque de Mar[...]ille de 1837 à 1861 et fonda[...]ur en 1816 de l'ordre mission[...]aire des oblats de Marie. La [...]légation française officielle [...]ra conduite par M. Leca[...]net, garde des sceaux, tandis [...]e M. Gaston Defferre, dé[...]uté et maire socialiste de [...]arseille, dirigera une délé[...]ation de Marseillais et [...]Aixois.

[...]r Eugène de Mazenod, fils [...]igré, est de souche foré[...]e. Né le 1er août 1782, il eut la jeunesse mouvementée des nobles de cette époque : Turin, Venise, Naples, Palerme. Après onze ans d'exil, il vient à Marseille, puis entre au séminaire de Saint-Sulpice, en 1808, et est ordonné en 1811 à Amiens par Mgr de Demandolx. Désireux de convertir ses compatriotes provençaux, il fonde un institut de missionnaires pour les campagnes, que Léon XIII reconnaît officiellement en 1826 sous le nom d'oblats de Marie-Immaculée.

Sous la direction de son oncle, Mgr Charles-Fortuné de Mazenod, le jeune père se consacre à la réorganisation du diocèse de Marseille, détaché de celui d'Aix.

Le futur bienheureux fut nommé évêque par Grégoire XVI le 14 octobre 1832. En 1836 il prêtait serment à Louis-Philippe et succédait l'année suivante à son oncle démissionnaire. Il se distingua par sa bonté, son zèle pastoral et sa simplicité. Prenant une part active dans l'âpre campagne contre le monopole universitaire pour la liberté de l'enseignement, il accueillit sans déplaisir la révolution de 1848.

En 1841 Mgr de Mazenod fournit des missionnaires pour le Grand Nord canadien. Ce fut le début de l'« époque blanche » qui conduisit ces prêtres jusqu'aux Esquimaux de la Terre stérile et au cercle polaire.

En 1850 et 1857 l'évêque visite l'Angleterre et l'Irlande, où son institut avait essaimé. Napoléon III le faisait en 1856 sénateur de l'Empire et le proposait comme cardinal au pape. Mais les difficultés grandissantes qui s'élevèrent entre le souverain pontife et l'empereur trouvèrent Mgr de Mazenod du côté du Vatican et assombrirent ses dernières années. Avant de mourir, il devait confier à un des ses amis : « Napoléon, ce n'est pas un empereur, mais un tyran ! *» Il s'éteignit en 1861.*

H. F.

LES O.M.I.

[...]es oblats de Marie-Immaculée [...]M.I.) sont une congrégation [...]sionnaire de prêtres et de [...]res, liés par des vœux, avec, [...]ur tête, un supérieur général [...] pour six ans et résidant à [...]me.

[...]ctuellement ils sont 6 580 à [...]vers le monde, dont 2 869 en [...]rope (445 en France), 1 697 [...] Canada, 1 898 aux Etats-Unis, [...] en Afrique, 607 en Asie et [...] en Amérique latine. L'ordre [...]nait depuis ces dernières an[...]es une certaine crise, et une [...]quantaine de prêtres retour[...]nt chaque année à l'état laïc [...]armi ceux-ci se trouve d'ail[...]urs l'ancien supérieur général).

[...]es missionnaires exercent des [...]inistères les plus variés (en[...]ignement, pastorale, dévelop[...]ment, dialogue avec les reli[...]ons non chrétiennes, etc.), [...]ais l'accent est mis plus parti[...]lièrement, en ce moment, sur [...]nracinement de l'Eglise dans [...] richesse des cultures rencon[...]ées, pour les aider à exprimer [...] message évangélique dans leur [...]ie et leur langue propres.

ÉDUCATION

M. René Haby veut accroître le rôle de l'inspection générale dans l'« encadrement des enseignants »

M. René Haby, ministre de l'éducation, a clos à Sèvres, vendredi 17 octobre, une semaine de travail des inspecteurs généraux de l'instruction publique et de l'administration, et des inspecteurs pédagogiques régionaux (1), consacrée à une réflexion sur le rôle et l'organisation de l'inspection. Au cours de ces journées, environ deux cents inspecteurs ont pu étudier successivement les exemples étrangers (Grande-Bretagne, Québec), avoir des entretiens avec divers représentants du milieu scolaire — recteurs, inspecteurs d'académie, professeurs, élèves — et discuter des projets de réorganisation du corps de l'inspection, déjà annoncés par le ministre de l'éducation.

Celui-ci a précisé dans son allocution le rôle accru qu'il entendait faire jouer aux inspecteurs généraux et régionaux : « observation » du milieu, afin de présenter des « bilans » préparant les décisions du ministère ; « encadrement » pédagogique des enseignants, à la fois plus souple et plus proche qu'il ne l'est actuellement. Pour ce faire, M. Haby a annoncé « un développement important de l'inspection régionale ».

Les inspecteurs généraux n'ont pas fini d'être la « bête noire » des enseignants. L'image traditionnelle de l'inspecteur « débarquant » à l'improviste dans une classe, écoutant pendant une heure un professeur crispé « faisant son cours » devant des élèves *terrorisés*, est encore bien réelle, même si une minorité d'inspecteurs « modernistes » essaient de lutter contre elle. Très vivement attaquée après 1968 par des enseignants « ganchistes » — allant jusqu'à refuser l'inspection, — critiquée par certaines organisations telles que le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.), l'inspection générale tente d'évoluer. La réorganisation prévue par M. Haby pourrait sans aucun doute accélérer sa transformation.

Des initiatives ont toutefois été prises. Les plus intéressantes sont les expériences de « visites coordonnées » d'inspecteurs des différentes disciplines dans un même établissement, qui ont eu lieu depuis deux ans dans trois académies et seront systématiquement organisées cette année dans celles de Clermont-Ferrand, Dijon, Lille, Nancy, Orléans et Toulouse. Un tel travail collectif permet en particulier une réflexion sur la diversité des « langages » d'enseignement qui varient d'une discipline à l'autre et d'un établissement à l'autre ; sur les modèles didactiques utilisés ; sur les méthodes pédagogiques, leur relation avec le type d'établissement, son environnement social et géographique, l'origine des élèves... Il s'agit d'observer comment l'enseignement est *reçu*, et non comment il est *donné*. La notation individuelle du professeur devient alors secondaire.

Si les protestations des enseignants contre certaines méthodes d'inspection jugées dépassées par le plus grand nombre sont nettes, en revanche le travail de groupe de l'inspecteur avec les enseignants, l'animation ou l'information qu'il peut apporter, le rôle de « conseil pédagogique » en quelque sorte, semblent mieux acceptés par les professeurs.

Dès lors se dessine l'évolution souhaitée : d'un côté, un rôle de conseil, de contrôle et d'animation pédagogique auprès des enseignants, qui serait davantage confié aux inspecteurs régionaux, plus proches des professeurs ; de l'autre, un rôle d'étude, de bilan, de synthèse, qui reviendrait davantage aux inspecteurs généraux, devenant une sorte d'« *instance de* feed-back », à côté de la hiérarchie administrative, selon les termes de M. Lucien Géminard, représentant permanent des inspecteurs généraux de l'instruction publique auprès du ministre.

Redonner confiance aux enseignants

M. Haby a nettement encouragé cette évolution, en affirmant qu'il voulait donner au corps « *une image de marque qui corresponde à l'évolution du système éducatif et qui évite une contestation à bon compte* ».

Pour le ministre de l'éducation, l'inspection générale assure un certain nombre de fonctions « *indispensables* ». Et d'abord une tâche de contrôle, qu'il préfère appeler « *encadrement* ». Ce contrôle est à ses yeux nécessaire pour les hommes : « *L'espèce humaine est telle qu'elle a besoin de se sentir confrontée à des exigences, limitée par des barrières. Cela nécessite un contrôle, car nous sommes responsables devant le pays du service public d'éducation. Le gouvernement a défini l'acte éducatif, il a le devoir de contrôler que chacun s'y conforme.* » D'autre part, la recherche et l'innovation doivent être surveillées, « *enfermées dans des critères* », et « *ne pas aller au-delà de ce qui est accepté par les parents d'élèves* ». « *Je souhaite très vivement*, a déclaré M. Haby, *que rien de ce qui est recherché n'échappe à l'inspection générale. Il ne faut pas laisser à quelques spécialistes la connaissance de l'évolution sur la recherche pédagogique.* »

Cet « encadrement », pourtant, ne doit plus être ce qu'il a été par le passé, où chaque professeur « *repassait un oral d'agrégation à chaque inspection* ». M. Haby estime qu'il faut remplacer « *l'inspection d'une personne* » par celle « *des résultats d'un enseignement* ». Donc, d'avoir des contacts, dans l'établissement, avec les divers acteurs de l'éducation : les élèves, l'administration, les parents, et même les responsables des collectivités locales. Il faut aussi, a déclaré le ministre, « *accentuer l'esprit collectif de votre action* », par exemple, en réunissant tous les professeurs d'une même discipline dans un établissement, voire dans une ville.

Le ministre de l'éducation attend aussi désormais des inspecteurs généraux qu'ils « *établissent des bilans* », afin de fournir au ministère « *des informations non parcellaires, significatives et ordonnées* ». L'inspection générale de l'administration, notamment, a déjà commencé à travailler dans ce sens, en centrant une partie de son travail de l'année autour de thèmes d'enquête.

En définitive, M. Haby voudrait que les inspecteurs régionaux et généraux concourent avec efficacité à remédier au « *malaise des enseignants* ». Ceux-ci « *s'interrogent sur l'acte d'enseigner, qui est l'essentiel. Ils ont des difficultés à confronter la pratique avec les théories nouvelles, d'autant plus que le changement n'a pas toujours reconnu suffisamment la nécessité de la continuité* ». Il s'agit donc de « *redonner courage et confiance aux enseignants, en leur donnant des buts plus simples* ».

Dans cette tâche, les inspecteurs généraux sont, aux yeux du ministre, des auxiliaires privilégiés, notamment parce qu'ils sont « *les mandataires et les exécutants* » de ses décisions et des réformes qu'il met en œuvre. « *Je ne vous demande pas la servilité*, a déclaré M. Haby. *Mais il serait désastreux d'afficher des attitudes divergentes. Il faut, au contraire, accepter de vous afficher au service du mieux que constitue chaque réforme.* »

(1) Il y a cent trente inspecteurs de l'instruction publique et une trentaine de chargés de mission, une quarantaine d'inspecteurs de l'administration et cent quatre-vingts I.P.R.

« C'est au ministère et non aux universités d'avoir la responsabilité de la formation des maîtres » déclare le ministre

M. René Haby a profité de sa présence auprès des inspecteurs généraux, réunis à Sèvres, pour définir avec clarté — et non sans esprit polémique, quatre jours avant la conférence de presse de rentrée de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, — la place des universités dans la formation des maîtres. « *Je souhaite la collaboration des universités*, a notamment déclaré M. Haby *mais il n'est pas question de leur confier la responsabilité globale de cette formation.* »

Le ministre de l'éducation a d'abord constaté que, « *après avoir manifesté une certaine condescendance pour la formation professionnelle, les universités étaient en train de transformer leur position* ». « *Prenant alibi de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur* (1), *elles font pression pour prendre en charge la formation complète des enseignants. Je n'envisage pas de voir les universités se substituer à la fonction qui est celle du ministère de l'éducation. Nous devons être les seuls à définir cette formation et à la contrôler.* »

M. Haby a distingué la formation scientifique des futurs enseignants et la préparation à leur métier. Pour la formation scientifique, il estime que c'est au ministère de l'éducation de proposer des contrats aux universités (cette méthode, selon lui, a été approuvée par M. Soisson). En effet, le « bagage » de l'enseignant du second degré dans sa discipline n'est pas forcément le même, pour le ministre, que celui que les universitaires *estiment devoir être atteint par* l'étudiant titulaire d'une licence ou d'une maîtrise. Aussi M. Haby se déclare-t-il prêt à abandonner la licence actuelle pour lui substituer, dans le cursus des élèves-professeurs recrutés par concours après le DEUG (diplôme d'études universitaires générales), une nouvelle « *licence d'enseignement* ».

Cette méthode a déjà reçu un début d'application. Le ministère de l'éducation et le secrétariat d'Etat ont approuvé les projets de trois universités (Paris-Nord, Rennes et Montpellier-II) ; une autre convention pourrait être passée avec l'université de Nanterre.

Pour la préparation au métier, qui doit être, dans l'esprit de M. Haby, totalement *intégrée*, dans le temps, à la formation des élèves-professeurs, « *l'Université peut y participer, mais elle est fort inexpérimentée dans ce domaine* ». Le ministre veut que cette formation professionnelle soit *organisée par* l'administration de l'éducation et constitue un « *ensemble solide et diversifié* », auquel participent notamment l'administration académique, les établissements scolaires, l'inspection, les directeurs d'études des futurs centres de formation des maîtres, les centres *pédagogiques* régionaux (C.P.R.) actuels...

(1) *L'article premier de la loi d'orientation de l'enseignement supérieur stipule : (Les universités) « forment les maîtres de l'éducation nationale, veillent à l'unité générale de cette formation — sans préjudice de l'adaptation des diverses catégories d'enseignants à leurs tâches respectives — et permettent l'amélioration continue de la pédagogie et le renouvellement des connaissances et des méthodes ».*

Une déclaration de guerre

(Suite de la première page.)

Ce n'est pas un hasard si M. Haby a choisi pour cette déclaration l'auditoire des inspecteurs généraux. Son objectif premier a été et demeure la mise en place de « sa » réforme. Après le vote du Parlement, la seconde phase est encore plus délicate : il s'agit de redéfinir les programmes du second degré, les contenus et corrélativement les horaires de chaque discipline. La seule perspective de toucher à l'équilibre difficilement établi au cours des ans entre les matières enseignées suscite un tollé dans les rangs des spécialistes de chaque discipline.

L'inspection générale se retrouve, dans ce combat, en première ligne et au coude à coude, même si l'obligation de réserve de ses membres les oblige à davantage de discrétion que les associations de professeurs.

Pour établir un contre-feu, M. Haby use de deux armes. D'une part, il rappelle le rôle traditionnel des inspecteurs généraux, « *mandataires et exécutants* » des instructions du ministre. « *Vous devez accepter de vous afficher au service de la réforme* », a-t-il ordonné vendredi à Sèvres. D'autre part, il leur fait deux concessions de taille : la recherche pédagogique et la formation des maîtres.

Neutralisation

La recherche pédagogique, expérimentée ici et là par des professeurs volontaires, est coordonnée et contrôlée par l'Institut national de recherche et de documentation pédagogique (I.N.R.D.P.). Les inspecteurs généraux n'ont jamais accepté d'en être dessaisis : en leur redonnant un pouvoir dans ce domaine, M. Haby fait droit à une revendication permanente. Il confirme ainsi la dégradation (déjà entamée avec la réorganisation du ministère) du rôle de l'I.N.R.D.P. à ses yeux trop indépendant du pouvoir central.

Quant à la formation des maîtres, si le rôle des universités est réduit à son strict minimum — l'organisation d'un enseignement de base dans les disciplines suivant les instructions de l'administration, — c'est l'inspection générale, là aussi, qui en aura la tutelle.

Ces deux « cadeaux » devraient contribuer à « neutraliser » l'inspection générale.

Mais M. Haby va plus loin, et profite de son avantage pour un autre objectif : la reprise en main des enseignants. Le « malaise » des professeurs du secondaire est ici un excellent prétexte. En renforçant le rôle d'« encadrement » des inspecteurs, en augmentant leur nombre, il met en place les conditions d'un contrôle plus sévère. M. Haby ne cache pas son irritation devant le « *manque de neutralité* » de certains *enseignants* ni son intention d'aborder dans sa future loi concernant le personnel les questions de déontologie de la profession. Après ceux du supérieur, les professeurs du secondaire auront quelques raisons de s'inquiéter du discours de Sèvres.

YVES AGNÈS.

SCIENCES

[...]attribution du prix Nobel de chimie

UNE VOIE ORIGINALE

[...]'Académie suédoise des [...]ences a attribué vendredi [...] octobre le prix Nobel de [...]mie à un Suisse d'origine [...]ugoslave, Vladimir Prelog, et [...]un Australien vivant en [...]ande-Bretagne, John Corn[...]th. (Dernières éditions du [...]onde » daté du 18 octobre.)

[...] prix Nobel de chimie ré[...]ense deux chimistes qui, [...]n de son côté, ont contribué [...] manière importante au [...]ppement de la stéréochimie. [...]olécules sont formées d'ato[...] reliés entre eux par des [...]s chimiques. Dans une mo[...], chaque atome a sa place précise ; chaque liaison, sa [...]ion et sa longueur. Les mo[...]s sont ainsi autant de [...]ptures » dans l'espace. [...]e molécule a sa forme et [...]imensions, et ses propriétés [...]ent, dans un certain nombre [...]s, de cette forme et de ces [...]sions. La stéréochimie est [...] branche, relativement mo[...], de la chimie qui s'inté[...] à la forme des molécules [...] l'espace et à l'influence que [...] forme peut avoir sur les [...]iétés chimiques de la molé[...]

Cornforth, après avoir travaillé auprès de Sir Robinson (prix Nobel 1947) sur la pénicilline et les stéroïdes, a développé une voie d'étude originale. Les stéroïdes sont des corps organiques d'importance biologique (de nombreuses hormones sont des stéroïdes) dont la forme dans l'espace est assez complexe et qui en tirent un grand nombre de propriétés. D'où leur nom de stéroïdes. Le travail du prix Nobel a consisté à s'intéresser non seulement aux propriétés chimiques de ces corps — Cornforth avait réussi la première synthèse totale d'un stéroïde et spécialement du cholestérol, — mais aussi aux réactions de ces corps à l'intérieur même des êtres vivants.

Il ne s'agissait plus de connaître les propriétés chimiques de ces corps d'une manière abstraite, mais de déterminer quelles étaient les propriétés de ces corps qui ont une importance pour la vie. Cornforth s'intéressa en particulier à la biogenèse des stéroïdes, et il utilisa des molécules marquées, où certains atomes normaux d'hydrogène et de carbone sont remplacés par des isotopes rares, dont le devenir permet de suivre les transformations que subit la molécule. Cette méthode lui a permis d'étudier la forme dans l'espace des molécules de stéroïdes et l'influence de cette forme sur leurs propriétés biochimiques. Il a, en particulier, étudié les interactions avec les enzymes.

Prelog s'est, pour sa part, intéressé à la stéréochimie d'une manière plus classique. Des composés, qui ne diffèrent que par quelques atomes placés à tel ou tel endroit dans l'espace, doivent avoir des propriétés voisines. Prelog a donc édicté un certain nombre de règles de « *filialisation* », qui permettent de déduire la forme d'une molécule de celle de molécules de formule voisine. Plus récemment, Prelog a contribué à l'établissement d'une nouvelle *nomenclature des produits* organiques asymétriques qui sont des corps que se différencient les uns des autres uniquement par leur organisation « à droite » ou « à gauche » dans l'espace. Il fut également un précurseur de « l'induction asymétrique ».

J.-L. L.

VLADIMIR PRELOG

Vladimir Prelog est un chimiste suisse né le 23 juillet 1906 à Sarajevo (Yougoslavie). Il fit ses études et ses premiers travaux à l'Institut de technologie et à l'école de chimie de Prague ; il travailla ensuite à Zagreb et, depuis plus de trente ans, il est à Zurich, où il a dirigé de 1957 à 1966 un laboratoire de chimie organique.

J.W. CORNFORTH

John Warcup Cornforth est né en Australie en 1917 et fit ses études universitaires à Sydney avant d'aller à l'université d'Oxford en Grande-Bretagne faire son doctorat. Il est resté en Grande-Bretagne et a d'abord été membre du Medical Research Council de Londres de 1946 à 1962 avant de diriger le laboratoire de chimie enzymologique de la Shell dans le Kent et d'enseigner à l'université de Warwick.

LE LAURÉAT DE PHYSIQUE

[...]n Danois fils de son père...

De notre correspondante

[...]openhague. — *La réussite et [...] carrière de M. Aage Bohr [...]mentent, de façon éclatante, [...] légende qui prétend que les [...]es trop géniaux donnent à [...]r progéniture des complexes [...]si insurmontables. Jamais, [...] effet, le troisième des quatre [...] de l'un des pionniers de la [...]ysique nucléaire n'a paru [...]r sous le poids de sa [...]èbre ascendance. Au contraire, [...] fait qu'il soit né en 1922, [...]nnée où Niels Bohr reçut lui-[...]me le prix Nobel de physique, [...]nble lui avoir porté chance [...] indiqué le chemin à suivre.*

[...]a première parole de Bohr, [...]and il a appris l'honneur qui [...] était fait, a été pour regret[...] que Benjamin Mottelson, [...] colauréat, se trouve en [...]publique populaire de Chine [...] qu'il ne puisse immédia[...]ent partager sa joie. Lui-[...]me débarquait d'Union sovié[...]e, car les deux nouveaux [...] Nobel de physique sont d'infatigables voyageurs qui ont à cœur de développer les relations avec leurs collègues du monde, à quelque nationalité ou bloc idéologique qu'ils appartiennent. Cette dernière décennie, ils ont accueilli à l'Institut de physique théorique de Copenhague, baptisé depuis 1965 Institut Niels-Bohr, de très nombreux visiteurs stagiaires ou boursiers venus de nombreux pays étrangers. Les Chinois ont sans doute été les plus remarqués et les plus assidus. Ne dit-on pas que la première bombe A chinoise aurait été « préparée » à Copenhague ? En tout cas, fait exceptionnel, durant la révolution culturelle, les étudiants chinois, qui se trouvaient à l'Institut de physique théorique de Copenhague, n'ont pas été rappelés à Pékin, comme cela a été le cas pour leurs camarades de toutes les autres disciplines.

CAMILLE OLSEN.

MÉDECINE

● *La grève des directeurs et des cadres administratifs des hôpitaux publics* a été suivie à plus de 60 %, estime le Syndicat national des cadres hospitaliers (autonome), qui a lancé le mot d'ordre. Vendredi 17 octobre, une manifestation devant le ministère de la santé a réuni un millier de personnes venues de toutes les régions de France.

Une délégation a été reçue par un conseiller de Mme Simone Veil qui, selon les délégués, s'est engagée à entamer l'étude de la révision indiciaire de certaines catégories de directeurs, ainsi que du personnel d'encadrement. D'autre part, le conseiller de Mme Veil aurait assuré les délégués de la tenue prochaine d'une réunion avec les syndicats en vue d'étudier une réforme globale de l'assistanat de direction. Un effort « sérieux » serait fait pour augmenter le personnel hospitalier détaché à l'Ecole de santé, en garantissant notamment son avancement.

Publié vendredi au *Journal officiel*, un arrêté augmente de 10 à 15 % les salaires du personnel de direction des hôpitaux. Il est jugé insuffisant par le syndicat.

JUSTICE

AU TRIBUNAL CIVIL DE PARIS

Les traîtrises de l'informatique

Informatique est un mot-piège. Dans l'esprit du grand public il n'évoque guère que de banales notions d'information et de technique, et l'ordinateur lui paraît être le symbole du progrès scientifique. Rien d'inquiétant, bien que l'opinion ait vaguement entendu parler du projet Safari, de l'affaire du fichier de l'ex-O.R.T.F. et du rapport Chenot. C'est à juste titre, pourtant, que Mᵉ Claude Michel, avocat de Mme Michèle Vallet, qui intentait un procès à la Société générale, vendredi 17 octobre, devant la première chambre civile du tribunal de Paris, a dénoncé *« les dangers, pour les libertés individuelles, de l'interconnexion générale entre les fichiers »* et *« le droit de chaque citoyen à connaître son dossier »*. Cela à propos d'une mésaventure qui peut arriver à quiconque.

Le 12 mai 1973, Mme Vallet signe un chèque de 299 F. A cette date, son compte est en instance de transfert de l'agence de Meudon (Hauts-de-Seine) à l'agence du Marais, à Paris, toutes deux succursales de la Société générale. Mme Vallet a été autorisée par la banque à tirer des chèques avec le chéquier qu'elle possède alors, et, le 15 mai, elle est avertie que son compte a été soldé à Meudon avec un crédit de 2 333,66 F. Trois jours après, sa nouvelle agence l'informe que le virement du compte a été fait et que son solde créditeur est de 1 903,66 F. Le 7 juillet, un relevé lui indique que le chèque de 299 F a été présenté à l'encaissement et normalement débité. Opération bancaire tout à fait courante.

Mais, quelques mois plus tard, Mme Vallet veut acheter à crédit une automobile, puis des meubles. A sa grande surprise, car elle présente toutes les garanties souhaitables, ce crédit lui est, par deux fois, refusé. Aucune explication ne lui est donnée. Quel recours possible ? La jeune femme impute ces refus à la situation économique et aux diverses mesures de restriction du crédit.

Sur la liste rouge de la Banque de France

Ayant changé d'affectation professionnelle, Mme Vallet décide, en mars 1974, d'ouvrir un nouveau compte bancaire. Pour des raisons pratiques, elle s'adresse alors non plus à la Société générale, mais au Crédit industriel et commercial (C.I.C.). Stupeur : le C.I.C. lui refuse l'ouverture d'un compte. Pourquoi ? Dans un premier temps, cette banque élude la question. Mme Vallet est obligée d'arguer de sa qualité professionnelle — juge pour enfants au tribunal de Melun — pour obtenir une explication écrite. C'est fort rare, paraît-il, et Mᵉ Claude Michel dit à l'audience de vendredi : *« Si ma cliente n'avait pas été magistrat, aucun motif ne lui aurait été fourni. On imagine aisément ce qui pourrait se passer pour un ouvrier, un employé, un artisan, auxquels on aurait refusé, à tort, un crédit : ce serait sans appel. »*

Dans sa lettre, le C.I.C. informe Mme Vallet qu'il n'a pas pu lui ouvrir un compte bancaire *« en raison des incidents de paiement qui nous ont été signalés au cours de l'année 1973 »*. Quels incidents ? Le magistrat, qui sait pertinemment que son compte n'a jamais été à découvert, se retourne alors contre la Société générale. C'est ainsi qu'elle apprend que le chèque de 299 F, qu'elle avait tiré, le 12 mai 1973, avait été d'abord refusé à la suite d'une erreur d'informatique. Mais aussitôt un avis de non-paiement avait été envoyé à la Banque de France et... au parquet. Cette erreur n'a été définitivement réparée, après diverses navettes bancaires, que le 9 juillet 1974. Pendant plus d'un an, donc, Mme Michèle Vallet a figuré sur la liste rouge de la Banque de France avec les émetteurs de chèques sans provision, sans jamais avoir été, à aucun moment, avertie de cette situation. *« Les informations de la Banque de France sont confidentielles »*, assure Mᵉ Alain Gastineau, avocat de la Société générale.

« Une confiance aveugle »

Devant la première chambre civile du tribunal de Paris, Mᵉ Claude Michel stigmatise *« la confiance aveugle dans les résultats de l'informatique »*. Une confiance qui peut, engendrer des situations kafkaïennes. Au nom de Mme Vallet, il réclame, pour le préjudice moral et matériel subi, 1 000 F de dommages et intérêts et l'insertion du jugement dans quatre publications, dont *la Revue bancaire*. Pour la Société générale, Mᵉ Alain Gastineau plaide coupable : *« Les faits*, dit-il, *ne sont pas contestables »*. Mais il *« s'étonne »* du montant des dommages et intérêts demandés. *« La Société générale*, assure-t-il, *est prête à verser le franc symbolique. »* On est banquier ou on ne l'est pas...

Jugement dans un mois.

MICHEL CASTAING.

TÉMOIGNAGE

POUR DES MILLIARDS DE TABLEAUX VOLÉS

L'intermédiaire

par F.-M. BANIER

Un père architecte dans le XVᵉ arrondissement, il n'avait qu'un but : que son fils soit architecte comme lui. La famille Francelet, une famille aisée. Tout juste. Leur fils passera aux assises dans quelques mois... On ne jugera pas un homme, mais une époque bluffée par une seule puissance : l'argent. En attendant, voilà son histoire.

Né en 1947, Marc Francelet a aujourd'hui vingt-huit ans. Je l'ai rencontré pour la première fois sur la plage de Saint-Jean-de-Luz il y a treize ans. Il était déjà photographe. Il portait un blouson de cuir noir. Nous avions le même âge. Quinze ans. Mais lui avait déjà l'air d'un homme. Un mec.

Yeux noirs, lèvres larges, une bonne tête, franc, il se disait « fou de photo ». Il expliquait comment on agrandissait une partie de négatif pour rendre la photo percutante. Il avait des histoires d'un autre monde. Les filles étaient séduites, les garçons se sentaient protégés par ce grand frère qui sut très vite en trouver d'autres.

A quinze ans et demi il entre comme photographe à l'agence Dalmas, sa mère est fière, son père n'est pas au courant. Un jour Johnny Hallyday passe son conseil de révision. Cinquante journalistes devant le fort de Vincennes. Tous chevronnés. Tous, vingt ans de plus que lui. Pour eux, pas moyen de prendre une photo. Marc, lui, a l'idée de se faire passer pour une jeune recrue. Il entre dans la caserne.

Dans la cour, pendant l'appel, il quitte en douce le peloton, appréhende deux jeunes soldats auxquels il dit : « Je suis photographe, je voudrais faire une photo de Johnny passant son conseil de révision. » Ils vont lui chercher un treillis. Il s'habille, fait dix pas, tombe sur un sergent qui l'envoie immédiatement chez le coiffeur. Il se fait couper les cheveux et attend tout l'après-midi dans la cour. Il repère l'endroit où Johnny passe son examen. C'est au premier étage dans une des salles. Il monte le long d'une gouttière, voit Johnny devant un pupitre, comme un écolier. Marc colle son appareil à la fenêtre, frappe au carreau, Johnny le regarde, la photo est faite. Elle sort le lendemain à la une de *France-soir* sur cinq colonnes. *Match* reprend le reportage ainsi que d'autres journaux.

Héros du jour, Johnny Hallyday lui demande de devenir son photographe attitré, mais Marc veut plus, il veut être à *Match*. Il y collaborera très vite. Sa carte de presse, il l'aura quelques mois plus tard. Aujourd'hui encore il se souvient du numéro par cœur. Il aura été le plus jeune journaliste de France : numéro 23.275.

En 1966, il se distinguera une nouvelle fois. Jack Garofallo, grand reporter à *Match*, avait montré l'Elysée en noir et en couleurs, mais sur aucune photographie n'apparaissait le général de Gaulle, qui avait horreur des photographes. Francelet le prendra en photo malgré lui.

Rôdant autour de l'Elysée, Francelet s'aperçoit que l'hôtel des Alain de Rothschild, avenue de Marigny, est en ravalement. A midi, les ouvriers descendent déjeuner dans un petit café de la rue du Cirque. Un jour, deux jours, trois jours de suite, Marc joue au flipper avec eux. Il fait la connaissance du chef de chantier, lui dit qu'il est photographe, qu'il voudrait prendre de Gaulle, etc. « De Gaulle ! lui répond l'homme, nous, on le voit tous les jours. Il se promène en fin de matinée. — Vous ne me prêteriez pas un bleu de travail ? — Il y a un service de sécurité, où mettrez-vous votre appareil ? — Dans votre musette... »

Le lendemain, en fin de matinée, de Gaulle sort à l'heure dite et Marc Francelet, déjouant tous les services de sécurité, met en marche, tout tranquillement, son Nikon à moteur. Quatre photos-seconde. Personne n'a rien vu, ni les gardes républicains ni les tireurs d'élite chargés de surveiller les abords du palais et de surveiller les gardes. Les gardes surveillant les tireurs. Cette hantise que l'un ou l'autre devienne fou et tue de Gaulle... La double page de *Match*, titrée « Document historique », recadrée, et cette fois en couleurs, fait la couverture de *Life*. Marc Francelet est photographe à part entière. Mais il lui faut plus.

D'autres idées. Le petit-fils de de Gaulle, seize ans, se prénomme Charles. Marc Francelet apprend par un écho qu'il est rédacteur en chef du journal de son école. Il va le voir, le sort dans les restaurants et les boîtes de nuit. Marc Francelet, qui connaît bien Paris, dit : « Tout ce monde rêve d'avoir Charles à sa table. » Il lui enseigne la photo.

Pendant que le général sera en Russie, son petit-fils, au cours d'un week-end, photographiera la Boisserie pour Francelet. Par amitié sans doute. Reportage complet en couleurs. Dans le bureau de de Gaulle, le petit Charles trouve sur le secrétaire du général un manuscrit qu'il photographie pour avoir l'écriture du général. Ce brouillon se révélera être le futur discours de Pnom-Penh.

Le scoop mondial devenait divulgation d'un secret d'Etat. La direction de *Paris-Match* remettra les photos et les négatifs à Pompidou. Ces photos ne paraîtront jamais.

Mais son coup le plus fantastique, celui qui lui rapportera le plus d'argent, c'est toujours de Gaulle. Cette fois-ci en famille, à l'intérieur de Colombey.

Jacques Vendroux, vingt ans, petit-fils de Jacques Vendroux, frère de Mme de Gaulle, au cours d'un déjeuner, se vante auprès de Marc Francelet d'avoir des photos de de Gaulle à la Boisserie. Francelet a l'impression que le jeune homme ment. Pourtant, certains détails ne mentent pas. La description des croix de Lorraine dessinées dans les parterres de fleurs, la piscine en plastique gonflable, le tennis que de Gaulle avait fait construire pour ses petits-enfants, personne n'en connaissait l'existence. Francelet les avait vus dans les photos rapportées à Pompidou. Donc d'autres photos existaient. « Impossible de les avoir, dit le garçon, mon cousin, Alain de Martignac, qui vit en Belgique, les a. » Francelet part aussitôt pour la Belgique et retrouve le jeune Martignac.

Alain a trois ans de moins que Marc ; fasciné par notre héros, il lui obtient les photos de de Gaulle en famille, prises par le beau-frère du général.

Le reportage dont le monde rêvait ! Or ce scoop, personne n'en veut. A *Match*, Arnold de Contades déclare qu'il ne veut pas ennuyer le général dans sa retraite ; à *Life* qu'on ne veut pas faire de la publicité à ce vieux grincheux sorti de l'actualité. Encore une fois, Francelet se retrouve avec un scoop mondial qu'il ne peut pas exploiter. Deux ans plus tard, de Gaulle meurt. Le groupe Hachette, *Match* et *Life* seront aux pieds de Francelet. *Match* em[...]tera le reportage : onze ph[...] pour 10 millions d'anciens fr[...]

Maintenant, pour avoir le c[...] battant, le journalisme, [...] Marc Francelet, est une port[...] peu étroite : il n'obtiendra ja[...] plus. La drogue ? Ce n'est [...] dans ses mœurs. Alors... pou[...] garçon qui n'a d'autre mé[...] d'autre don, que d'être là, [...] présence, il a du cœur, il [...] spontané, sympathique, « [...] chant », dira Paul Petridès, [...] chand de tableaux milliard[...] spécialiste d'Utrillo, de Vlam[...] de Suzanne Valadon, de Fou[...] de Van Dongen et de Marie [...] rencin, dont il est le seul e[...] dans le monde. Que faire ? F[...] celet n'a rien d'un frimeur. [...] bat, il s'est toujours battu, [...] armes étant ses objectifs, de [...] férence le Nikkon F 2.

Si enfant, en regardan[...] actualités, il prit le goût d[...] photo, du voyage, en fréquen[...] le monde du spectacle, il p[...] goût aux grosses voitures, [...] grands restaurants, aux gr[...] faiseurs.

La tête lui tourne. Il ava[...] goût des mythes : de Gaulle, [...] Delon, Johnny Hallyday, [...] maintenant celui des puissa[...] Jean Prouvost, inventeu[...] reportage photographique (*F[...] Match*), grand magnat de la [...] se ; Max Corre, grand anim[...] de la presse quotidienne ; Sy[...] Floirat, grand renfloueur [...] affaires déficitaires de l'Eta[...] les fréquente. Les week-[...] somptueux, les propriétés e[...] ordinaires, le train de vie d[...] meneurs d'hommes...

Marc Francelet a vingt-[...] ans. Ses amis en ont tous [...] quante. Le petit photographe [...] de leur vie.

Max Corre l'introduit [...] le club de golf de Mortefont[...]

Les exportations de M. Petridès

Comme Francelet a gardé ses copains de quartier, l'un d'eux lui dit qu'il est en possession de tableaux d'Utrillo qui « ne peuvent pas voir le jour ». Provenance illicite. Francelet pense à Paul Petridès. « J'ai révélé à l'instruction, dit Francelet, que le dimanche suivant, l'air de rien, j'ai glissé à Petridès quelques mots sur l'affaire. Je ne sais pas d'où les tableaux viennent, je ne veux pas le savoir. Petridès m'a demandé à voir les tableaux. Trois jours plus tard, je lui vends *la Caserne de Compiègne* et *le Jardin d'enfants du Sacré-Cœur* pour 20 000 francs. Quelques mois plus tard, je lui vends le célèbre *Portrait de Picasso*, par Modigliani, pour 50 000 francs, appartenant à Georges Moos chez qui il a été volé un an auparavant au cours d'un cambriolage. »

Entre ses parties de golf, Francelet, qui a été mis en relation avec un banquier suisse gérant les fonds des sept grandes familles qui possèdent le San-Salvador, pays fasciste d'Amérique centrale, se voit proposer de trouver un moyen de faire lever l'embargo civil et militaire décrété en 1970 par Couve de Murville pendant la guerre opposant le San-Salvador au Honduras, guerre dite du football.

Francelet prend des « contacts » et obtient la levée de l'embargo civil et fait acheter à l'aérospatiale un hélicoptère Alouette III qui sera l'hélicoptère du président du San-Salvador, le président Molinas.

« J'étais intermédiaire. Je n'ai jamais escroqué personne. Quand j'ai vendu à Petridès treize des tableaux de la collection Lespinasse (hold-up du 24 avril 1972), il les a tous revendus au Japon — il n'y a pas de traité d'extradition d'œuvres d'art entre le Japon et la France. Il les revendait simplement sous un autre nom que celui de la liste communiquée par le comité professionnel des galeries d'art de Paris. Le comité avait fait parvenir, en date du 28 mai 1972, un mois après le hold-up Lespinasse, les photos et les titres des tableaux volés. La première transaction sur cette affaire se porte sur un Rouault répertorié sous le titre de *Génuflexion*. M. Petridès demandera son visa d'exportation à l'étranger sous le titre de *Portement de croix*, y ajoutant une date fallacieuse de 1939.

» Après avoir ainsi vendu treize tableaux, M. Petridès, qui connaît mon amitié pour Christian de Gales, héritier de la collection Vollard, me demande s'il peut acheter certains de ses tableaux. Seule transaction honnête à laquelle je me livrerai pour Petridès. Seul chèque payé par M. Petridès au nom de Christian de Gales pour un Berthe Morisot : *Femme à l'enfant*. Après ce Morisot, je continuerai à écouler six autres tableaux volés chez Lespinasse jusqu'au jour où je serai arrêté sur plainte de M. Petridès, qui venait d'apprendre que j'étais suivi par la brigade du commissaire Mathieu, chargée de la répression des vols d'objets d'art. Petridès savait que la police connaissait nos relations. Il a eu peur. Ecroué, j'ai gardé le silence pendant quatre mois. Je n'arrivais pas à comprendre que Petridès m'ait donné.

» Moi, je n'ai jamais donné le nom de mon fournisseur, nommé « Charles » pendant l'instruction.

Ecœuré par la campagne m[...] par Petridès qui tentait de [...] faire passer pour un escr[...] je l'ai donné en reconnais[...] les opérations frauduleuses e[...] tuées avec lui sur les [...] Utrillo, dont personne ju[...] présent n'avait parlé. C[...] un an avant l'affaire Lespi[...] C'est à lui que j'avais vend[...] tableaux d'Utrillo découpé[...] rasoir chez un médecin par[...] qui du reste avait porté pla[...] et prévenu Petridès par l[...] deux mois avant que celui-[...] les achetât.

» Petridès, confronté à m[...] formellement cette opé[...] J'avais un témoin : la secr[...] particulière de M. Petridès. C[...] quée sur-le-champ par le m[...] trat instructeur, M. Cabié [...] l'entendit sans que M. Pe[...] pût entrer en contact avec [...] elle confirma avoir vendu [...] M. Petridès *la Caserne de [...] piègne* et *le Jardin d'enfan[...] Sacré-Cœur* à un Japonai[...] Yokohama.

» Petridès se reprit et di[...] je lui avais juré que ces tab[...] appartenaient à mon père, a[...] tecte dans le XVᵉ arron[...] ment... M. Lespinasse ayant [...] sa plainte... il n'y avait plu[...] partie civile et j'étais toujou[...] prison. Par commission roga[...] le juge d'instruction a retr[...] le propriétaire de ces Utrill[...] a confirmé la plainte dépos[...] la lettre informant le célèbre [...] chand de la rue de La Boéti[...]

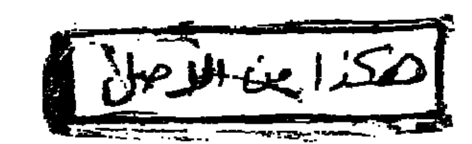
» Pour la première fois [...] l'histoire des hold-up, des hom[...] prenaient un risque de vingt [...] nées de prison pour voler [...] tableaux dont il est notoire [...] sont invendables : trop con[...] « Les tableaux, c'est les br[...] » lets » (des menottes), disait [...] le pape du gangstérisme fran[...] M. Moos était bien sûr que [...] sonne n'oserait acheter son [...] trait de Picasso par Modigl[...] trop connu.

M. Lespinasse savait qu'il [...] trouverait *la Source*, de Re[...] *Pêcheurs au pont d'Argenteu[...]* Vlaminck, *Port de Deauville* [...] Raoul Dufy, mais Petridès, lui, [...] avait tous revendus au Ja[...] sous d'autres titres.

» Moi, qu'est-ce que je gag[...] dans cette affaire ? Les 10 %[...] l'intermédiaire ? A l'époque, [...] pourparlers avec le San-Salv[...] portaient sur quinze Mir[...] Qu'est-ce que j'avais fait ? [...] 130 millions d'A.F., j'ai vend[...] M. Petridès dix-neuf toiles d'[...] valeur réelle de 1 milliard 300 [...] lions. J'avais pris d'une main [...] tableaux qu'on m'apportait d[...] un café ou dans un hall d'h[...] et je les apportais à une [...] main, celle de M. Petridès, q[...] dû reconnaître au cours de l'i[...] struction qu'il avait reçu [...] à son domicile. Jamais dans [...] sa galerie parisienne. Et moi [...] j'ai fait dix-huit mois de prison. »

Francelet pose les questions : « Qui avait de belles relations, M. Petridès ou moi ? Qui avait les moyens d'assurer les gangsters qu'ils seraient payés en retour ? » Aucun gangster n'ayant jamais été arrêté, la question reste sans réponse et [...]

Pourquoi Francelet était-il fasciné par Petridès ? Est-ce parce que le milliardaire [...] Paul Petridès était parti de sa île de Chypre avec un petit [...] vers le continent pour faire fortune, ou parce que, grâce [...] Petridès, Francelet allait rouler en Rolls ?



TABLEAUX
nédiaire

Le Monde aujourd'hui

roquis

Dessine-moi un renard...»

U sujet du problème démographique français, j'ai rencontré récemment ...rre F..., dont le point de vue ...ginal est peut-être digne d'être ...sé au dossier. Ses propos ...rès-dîner sont retransmis le ...s exactement possible :

...uand on a l'impression à la ... d'une horrible journée d'affai... d'avoir été vraiment le mal...ié, le seul qui avait raison ...tre tous : quand on se dit que ...s ces individus auxquels on a ...ayé vainement de vendre quel...e chose ou quelqu'un n'ont ...alement qu'une dimension pro...ssionnelle et rien d'autre, ...une épaisseur sinon celle de ...r fonction ; quand on a attendu ...gtemps, d'abord au téléphone, ...uite sur une chaise infâme ...rce qu'il faut bien comprendre, ...st-ce pas, qu'ils sont les plus ...portants ; quand au cours de la ...cussion on s'est accroché à la ...le en regardant blanchir ses ...igts pour garder son calme, et ...and, enfin, affaires obligent, on ...trouvé le courage hypocrite de ...r souhaiter tout de même un ...n week-end en priant Dieu de ... pas avoir la malchance, sur...t, que nos voitures se trouvent ...te à côte dimanche soir sur ...utoroute de l'Ouest, sinon il ...dra bien faire un sourire et ...t-être plus... Eh bien ! le soir ... cette horrible journée, en ren...nt chez soi, on prend l'ascen...r en pensant qu'on n'est vrai...ent pas le roi.

...t justement, si, on est encore ...roi. Voilà le gamin qui accourt ... entendant la clé dans la porte ...qui vous empoigne les genoux ...riant. Qui vous tire par la main ...que dans sa chambre pour vous ...ntrer le dessin d'un renard ...l a fait sur son tableau noir, ...qui ressemble à un cheval. Et il ...s demande de le refaire mieux. ...s prenez la craie, vous amé...ez un peu le renard, sous ses ...x sévères et passionnés ...urtant vous avez toujours été le dernier en dessin), et le gamin s'écrie : « *Tu sais très bien faire les renards* », ajoutant : « *Fais-moi aussi un arbre, et derrière l'arbre un chasseur avec son fusil.* »

Je vous le dis, vous êtes le roi pour l'enfant et, aussitôt, tous ceux qui vous ont exaspéré, qui vous ont fait des coups tordus, qui vous ont déphosphaté toute la journée, n'ont qu'à aller se rhabiller. Ils n'ont plus de consistance jusqu'à demain.

Voilà, vous êtes le roi et vous allez le rester *normalement* jusqu'à ce que l'enfant, fille ou garçon, ait huit ou neuf ans, mettons dix dans les bons cas. Ensuite, bien sûr, vous allez descendre *de votre piédestal*, lentement, degré par degré. Votre étoile va pâlir et elle va disparaître à l'âge de quatorze ans, c'est-à-dire au début de la contestation à *tout va*, période où vous serez bon à jeter aux chiens ou à être pendu de jour à votre balcon pour l'exemple...

Ainsi, dit Pierre F., je suis pour les familles nombreuses (car c'est là que je voulais en venir), mais avec des enfants espacés. Un tous les huit ans, par exemple, trois fois au minimum. Donc au total vingt-quatre années pendant lesquelles je suis certain que le dernier de mes enfants, au moins, me donnera, selon les sociologues, un capital de gratification affective pour compenser la dureté des temps et l'incompréhension de l'environnement. Quant aux ménages français, s'ils veulent bien suivre son raisonnement et s'ils aiment la tendresse, ça va donner trois enfants par foyer, comme il est souhaité en très haut lieu, et la chute de la natalité, n'en parlons plus s'il vous plaît.

Pierre F., théoricien ingénieux, est père d'un garçon de cinq ans. Sa femme est comblée. Elle assure qu'ils s'en tiendront là...

OLIVIER RENAUDIN.

Portrait

Margo Saint-James : Mrs Coyote

UN peu plus de trente-cinq ans, les cheveux châtains et longs partagés par une raie énergique, la mâchoire volontaire, les épaules solides, Margo Saint-James, porte-parole des prostituées américaines, est venue à Paris rendre visite — pour la première fois — à ses consœurs de France. Elle a tenu *aussi à s'adresser aux très vertueux* congressistes de la Fédération abolitionniste réunie à l'UNESCO. Elle n'a pas mâché ses mots : « *Quand on parle du problème des Noirs il vaut mieux que les Noirs eux-mêmes s'expriment. Les prostituées doivent parler en leur nom propre. Beaucoup de prostituées vous diront — comme moi — que ce métier n'est pas forcément désagréable. Nous n'avons pas besoin de réhabilitation. Nous faisons un marché de la seule chose que nous possédions : notre corps. Venir nous dire que c'est mal ne nous aidera pas beaucoup. Dans mon pays on met des femmes en prison de deux mois à deux ans seulement pour avoir dit, après l'amour :* « Où est l'argent ? » *au lieu de dire :* « Je t'aime. »

Deux jours en prison

Un peu plus tard, dans un bar du quartier Latin, Margo, polo mauve et jupe correcte, raconte son itinéraire. Née dans une ferme du nord-ouest des Etats-Unis, elle a passé la meilleure partie de sa jeunesse à trimer — *gratis pro Deo* — pour les beaux yeux de son père. « *Nous étions pauvres. Mon père, catholique strict, me fouettait, parfois, pour me punir de mes fautes. Quand j'ai eu quinze ans ma mère a divorcé. Je suis partie avec elle. Je ne voulais plus travailler gratuitement.* »

Deux ans plus tard, elle épouse un robuste Américain, surtout remarquable pour ses qualités de joueur de base-ball : « *Le mariage ne me plaisait pas, je ne connaissais rien de la vie. J'ai divorcé, laissant un fils de trois ans à mon mari, une maison, une auto et tout.* » Quittant sa région natale, Margo s'enfonce dans une existence heurtée, choquante, pitoyable, mais dont elle parle sans amertume.

Elle trouve à San-Francisco un emploi de serveuse tout en menant, *de 1960 à 1962, la vie amollissante* des beatniks. Là se situe le drame qui va décider de sa carrière. En 1962, les policiers jugent suspecte cette jeune femme — elle n'a que vingt-quatre ans — autour de laquelle tournent beaucoup d'hommes. Elle en reçoit trop souvent chez elle pour être honnête. On l'arrête, on la juge, on la condamne sans preuve, pour prostitution. Relaxée en appel, elle restera définitivement marquée par les deux journées passées en prison. On lui refusera plusieurs emplois et, pour vivre, de 1963 à 1966, elle se prostitue vraiment.

La rencontre d'un vieillard riche — « *avec lequel je n'ai jamais couché* » — la sort de la prostitution habituelle. Puis c'est au tour d'un *compositeur de musique :* « *J'étais son assistante, sa jardinière, sa monitrice de gymnastique, son aide-ménagère.* » En 1972, c'est l'époque du *Women's lib.* Margo, qui est tout sauf une femme soumise, crée à San-Francisco le groupe Mères et Putes. Elle se remet à chercher du travail, et toujours la même réponse : « *Nous vous prendrions bien, mais pourquoi donc avez-vous passé deux jours en prison en 1962 ?* »

Lasse d'essuyer des refus, elle décide de prendre les grands moyens et de créer — *à grand bruit* — un mouvement de défense des prostituées baptisé Coyote, du nom de cet animal apprécié des Indiens et redouté des Blancs. Un symbole de la relativité des jugements moraux.

Le succès est rapide. Margo obtient de s'exprimer à la télévision, les journalistes sont pendus à ses basques. Elle court de ville en ville prêcher la *révolte*. Le mouvement s'organise. Des fondations — comme la Fondation Playboy — contribuent au financement. Margo, qui n'exerce plus le métier illégal qui fut jadis le sien, parle au nom de celles qui s'y livrent toujours, en butte à la répression policière et à la réprobation des vertueux. « *Avoir un enfant sans mari, c'est une horreur. Etre prostituée, c'est une horreur. C'est pour changer cette mentalité que je lutte.* ». Elle rencontre des médecins, sollicite l'avis et l'appui de certains universitaires, convainc des avocats.

Une institution et un « expert »

Depuis deux ans et demi que le mouvement est lancé, Coyote est devenu une institution avec ses bureaux, son secrétariat, son journal. Margo, que la police espionne *en vain (« je suis protégée par ma célébrité »)*, est fréquemment citée comme « expert » dans les procès faits aux prostituées. Elle affirme ne gagner que fort peu d'argent et vit, *seule*, dans un petit appartement du quartier industriel de San-Francisco qu'elle loue pour l'équivalent de 400 francs par mois. A la fin du mois d'octobre quatre mille personnes devraient participer — sous sa présidence — à la deuxième convention du mouvement Coyote.

Margo a le soutien de sa mère. Son fils, vingt ans, se dit fier d'elle. Seul son père refuse encore de la voir et se dit « *humilié* » du bruit fait autour de sa fille qui a mal tourné. Elle s'affirme heureuse et son allure ne la dément pas. « *Je le serai encore plus lorsque j'aurai obtenu qu'on ne mette plus en prison les prostituées. Actuellement, rien qu'à San-Francisco, il y a deux cents femmes sous les verrous. Pourquoi ? Les femmes qui restent à la maison tandis que leur mari travaille ne sont pas considérées comme des proxénètes. Pourquoi ?* »

BRUNO FRAPPAT.

VU DE BRETAGNE

Et l'odeur de l'hiver, déjà...

FIN de partie. En moins d'une semaine, il n'y eut plus de tentes sur les dunes de Trévignon, plus un chat dans les galeries de Pont-Aven, plus un Parisien au hameau de Kerkanig : même pas ce secrétaire d'Etat qui y possède chaumine...

« Ouf ! soupirent les vieilles femmes. Il a fait chaud... On est mieux. Ils sont partis... » Les marins se réjouissent de la sagesse de yachts arrimés à leurs corps-morts. Les tracteurs, sur les routes désencombrées, ont retrouvé des fantaisies de gauche. Les vaches aussi. Fin d'été, fin de partie.

Voici la Bretagne rendue aux Bretons. Et aux vents et aux pluies. Et au labeur. Et à la vérité. Loin du cabotinage touristique. C'est avec une sorte de rage heureuse que les vagues balaient les vestiges de la civilisation des loisirs, fracassent bouteilles et emballages sur les roches. C'est avec des cris de triomphe que les goélands clabaudeurs reprennent possession des môles et des digues. Et dans les nuées, ces autres estivants que sont les oiseaux migrateurs cinglent vers les contrées du Sud. Fin de partie.

Je n'ai pas vu mes amis s'en aller vers l'Est sans nostalgie. « On reviendra ! » Ouiche, dans un an, à la saison d'été ! Moi qui me suis installé définitivement en Bretagne, j'ai l'impression de n'exister pour beaucoup que lorsque le soleil luit sur mon pays. Dans la mémoire de ceux-là, ne serai-je qu'un passager ? Celui des beaux jours ? N'importe, après tout. Ce n'est pas si mal, ce rendez-vous de l'amitié et de la lumière.

Et dans les hauts de Nizon, je sens l'odeur de l'hiver déjà rôdant. Tout indique que l'automne sera bref ; déjà brumes et rosées effarent les matins. Et les pluies lourdes, opiniâtres, vengent la terre de la longue sécheresse des trois derniers mois. Oui, l'hiver va venir, avec son mufle plein de suroîts impitoyables. Dans ma lointaine ferme, je me cale dans ma solitude, inquiet pour une toiture suspecte trop bousculée par les souffles de la mer...

Odeur des fagots brûlés, relents des fossés gorgés d'eaux pourrissantes, lourds parfums de feuilles tombées qui rouissent sur les talus. Et cette autre exhalaison qui s'empare des demeures closes et qui est la senteur même des tristesses, des abandons, des rêves morts, celle-là m'envahit maintenant que mes filles ont repris le chemin des facs et des lycées. Restent les chiens qui circulent dans toute cette mélancolie, étonnés du silence qui s'abat, du feu qui craque.

Odeur enfin des livres repris dans la bibliothèque, de l'encre, du papier. Lire, écrire, labourer les souvenirs. Visages de l'été, aimés, retrouvés, reperdus. Splendeurs des femmes par les rues et par les grèves. Camaraderies refaites aux terrasses du pastis, rencontres, conversations : nous, hommes du Finistère, devrions-nous payer l'intensité de l'été d'une hibernation morose, interminable ? A Paris, la vie continue de fuser de toute part, physique, intellectuelle. Boulevards qui rient, rive gauche, nuits fertiles...

Tant pis. J'assume mon choix et mon identité. Et l'odeur de l'hiver déjà rôdant ne m'abattra pas. Allons vers ces grèves désertées respirer à pleins poumons les souffles larges et divins. Par les chemins de terre, descendons vers les chênes et les ormes de l'Aven. Poussons la porte de la chapelle de Korréguer où tout un peuple de hiboux, à défaut de colombes, veille sur un pauvre Christ abandonné.

Demeurons ici. C'est une autre vie. C'est un autre monde. Vie secrète, monde des âmes. Et la poésie, toujours, notre royaume...

XAVIER GRALL.

Au fil de la semaine

Questions sans réponses

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

EN politique, dit-on souvent, il n'y a plus de véritable débat. Et il est vrai que notre vie publique se ramène souvent, pour l'essentiel, à la juxtaposition de monologues si mécaniquement ...pétés, si monotones et si prévisibles qu'on pourrait pasticher à ...avance ce que chacun va dire, quel que soit l'objet de son propos. ...léditations littéraires du président de la République, ordres du ...ur de M. Chirac, homélies musclées de M. Poniatowski, prédi...ations du R. P. Lecanuet ; et, en face, causeries désabusées de ... *Mitterrand, envolées déclamatoires de M. Marchais, chœur par...*is dissonant des duettistes Séguy et Maire. Il n'y a guère, dans ... majorité, que MM. Debré et Sanguinetti, au centre MM. Jean-...acques Servan-Schreiber et Bergeron, à *gauche* MM. Mendès ...ance et Rocard pour s'écarter parfois, rendons-leur cette justice, ...u *texte convenu et donner la réplique de façon* un peu *inattendue.*

On comprend que le public ait tendance à s'assoupir puisque ...nt d'orateurs semblent s'endormir eux-mêmes au ronronnement ...e leurs propres déclarations. De temps à autre cependant, réveillée ...r quelque événement ou sommée de prendre parti, la foule se ...se *et ose poser des questions. Il faut alors, bon gré mal gré,* lui ...arler du sujet qu la préoccupe. Mais ce sera, en quelque sorte, à ...té, dans le vague, à la cantonade. Les mots sont les mêmes, ...cho les capte et les renvoie, mais de véritable réponse, point.

***

L'affaire Claustre : six émissaires officiels du gouvernement ...ançais *au moins* ont discuté des centaines d'heures depuis dix-...uit mois avec M. Hissène Habré. L'un d'eux y a d'ailleurs laissé ... vie. Trois, quatre, cinq ministres ont tourné et retourné, avec ...*urs conseillers et leurs experts, toutes les solutions possibles.* Les ...rvices spéciaux ont été mis à contribution. Le président de la ...épublique a pris personnellement en main le sort de la prisonnière. ...s ambassadeurs, des chefs d'Etat africains, ont été sollicités d'inter...enir. Le *secrétaire général* de l'ONU a été saisi. En désespoir de ...use, *la France a essayé de refiler l'ardoise de ses erreurs à n'im...*rte qui, à la Croix-Rouge *internationale* qui n'en veut pas, à ... Amin Dada *toujours* prêt à *faire un tour de piste* sous les pro...cteurs. Fiasco complet.

A qui fera-t-on croire qu'il n'y a pas, dans cette affaire, par-...*là les fautes que chacun peut voir, une clef cachée ?* Car de deux ...oses l'une : *ou* bien tous ceux qui ont eu à un moment ou à ... autre la responsabilité du dossier sont d'une incroyable mala...esse ; ou bien il existe une explication simple, *globale*, aveu...ante, mais secrète, à ce mystère, et on préfère la taire quoi qu'il ...*isse en coûter.*

Ne nous pressons quand même pas trop de rire du chef ...ubou, ce sauvage prétentieux « qui se prend pour Mao ». En ...ce d'un pouvoir politique profondément travaillé lui aussi par les ...ments de la décomposition, de la concussion et de l'incompé...*nce et appuyé par* les armes d'un puissant *protecteur*, Mao a ...it sourire pendant vingt bonnes années les ministres et leurs ...perts. Au moins jusqu'en 1945, car en 1949 il avait conquis la ...ine et personne ne riait plus.

***

La loi foncière : nul besoin, là non plus, de s'interroger lon...ement, il suffit d'ouvrir les yeux. La spéculation sur le sol et ...s scandales qui, trop souvent, en découlent, sont l'une des plaies ...i empoisonnent le corps social, et pas seulement en France ... ailleurs, il faut le reconnaître. Chacun sait cela et peut, chaque ...ur depuis un quart de siècle, en voir les effets.

Pour inaugurer, au cinq centième jour de son règne, l'ère du ...angement par une grande réforme, M. Giscard d'Estaing a choisi ...e s'attaquer enfin à ce mal. Il a même expliqué, et son premier ...inistre après lui, que ce serait le test de la volonté de changement. ...était opportun et même courageux.

Qu'en reste-t-il ? A *quoi* bon épiloguer sur la *nature* exacte, ... portée, le sens, la coloration des dispositions retenues et des propositions rejetées ? Croit-on que ceux qu'on a vus se lever au Parlement contre la moindre audace dans ce domaine auraient finalement voté une loi révolutionnaire ou simplement tant soit peu progressiste ? Ce sont les mêmes qu'on avait vus se mobiliser à grand fracas contre la libéralisation de la contraception, puis de l'avortement, contre l'aménagement du divorce ou de la législation intéressant les femmes, contre toute tentative un peu sérieuse pour combattre l'alcoolisme à la source, si l'on peut dire, et même *contre la limitation de la vitesse sur les routes, contre un statut* plus rigoureux de la chasse, contre toute mise en question du tiercé, et on en passe.

La *question* d'une *réforme* foncière a bien été *posée*. La réponse est venue, sans appel : au prix de quelques accommode*ments, la spéculation et les scandales continueront. Le test a donné* un résultat parfaitement clair : il n'y a aucune volonté, mais au contraire une véritable horreur du changement. On verra plus tard. On verra quoi ? Rien, naturellement.

***

La police, la justice : c'est incontestable, elles font question. Et pour une fois il faut bien répondre, car il ne s'agit pas en l'espèce de changer, mais au contraire de maintenir, de conserver. Et aussi parce que ce ne sont pas ici des citoyens qui sont invités à se mettre à l'écoute du pouvoir, mais l'inverse.

Comment s'en tirer pour éluder le débat et répondre à côté de la question ? C'est facile : il suffit de donner en même temps non pas une, mais deux réponses, et contradictoires : elles s'annuleront. Plus un, moins un égale zéro.

Première réponse : oui, c'est vrai, la criminalité, la délinquance augmentent dans notre pays avec une rapidité effrayante. Le seul remède, c'est d'avoir la main plus lourde et d'améliorer la sécurité des Français. D'ailleurs, ils le demandent eux-mêmes et, si on ne leur donne pas satisfaction, ils organiseront leur propre défense.

Seconde réponse : si la *délinquance* et la *criminalité* augmentent *c'est de plus en plus lentement ;* leur développement a été freiné en 1974 et davantage encore en 1975. « La France reste l'un des pays les plus sûrs » ; il est moins touché que la Suède, moins que le Danemark, moins que l'Allemagne, moins que les Etats-Unis... (1). La police fait bien son métier et elle ne risque nullement d'être débordée. N'exagérons rien, et surtout pas de panique.

Le tour est joué. A chacun sa vérité. Deux réponses et donc pas de réponse.

***

On pourrait continuer longtemps ce jeu.

Le chômage : entre les neuf cent mille sans travail allégués ici et le million et demi ou davantage invoqué là, il y a au moins six cent mille introuvables. Sont-ils recensés comme chômeurs ? Cherchent-ils un emploi ? Ou s'agit-il, après le travail noir, de chômeurs « sauvages » ? Il doit bien y avoir quand même un moyen de le savoir ? Mais non : question stupide.

La pornographie : on va la contrôler et la taxer, bravo ! Où commencent et où s'arrêtent les « perversions » ? Qui en décidera, sinon une censure ? Mais il n'y aura pas de censure, c'est promis. Alors il ne reste qu'à convaincre les producteurs de films pornographiques de sacrifier allègrement sur l'autel de la moralité publique une bonne partie de leurs bénéfices. Ce ne sera pas facile, c'est le moins qu'on puisse en dire. On pourra faire appel à leur civisme et à leur « respect de la dignité de la personne humaine », un respect dont ils ont déjà donné maintes preuves. Et puis, on verra bien. Question en suspens. Question sans réponse. Une de plus.

(1) Déclarations à *France-Soir* (12-13 octobre) de M. Robert Pandraud, directeur général de la police nationale.

ETRANGER

Reflets du monde entier

AKTUELT

Vin de messe ou jus de raisin ?

« *Notre Eglise nationale*, écrit le quotidien danois social-démocrate *AKTUELT*, *expose les alcooliques invétérés à de malencontreuses tentations... avec le vin de messe, et, de ce fait, les personnes qui suivent une cure de désintoxication sont obligées de renoncer à aller à la Sainte Table, car autrement elles sont prises de malaise après la communion.* »

L'Eglise officielle au Danemark est l'Eglise luthérienne, qui pratique la communion sous les deux espèces.

Le quotidien ajoute : « *Le pasteur Boerge Bech, qui préside la Fédération des sociétés danoises de tempérance, nous a déclaré à ce sujet : « Je souhaite vivement que le vin de messe » puisse être remplacé par du simple jus de raisin. Il faudrait » demander au ministre des cultes d'envisager cette réforme (...). » Ce problème n'est pas nouveau ! On en a discuté maintes » fois déjà dans le passé, mais sans aucun résultat... Trop de » pasteurs et d'évêques s'accrochent dur comme fer à la tradi- » tion. Songez que la recette de notre vin de messe date du » Moyen Age ! D'autre part, si les membres d'une série de » société de tempérance furent solennellement de s'abstenir de » boire la moindre goutte d'alcool, leur serment, en général, » n'inclut ni les potions ordonnées par les médecins... ni le vin » de messe. Malgré tout, certains pasteurs prennent sur eux de » violer les règlements, en offrant à leurs fidèles du vin sans » alcool.* »



Blasphème sur un terrain de football

Le quotidien de Milan *CORRIERE DELLA SERA* s'émeut de la sanction infligée à un joueur de football en Italie : « *Alors que la victoire semblait assurée à une minute de la fin, le capitaine de la Come a laissé échapper* « porco », *etc. L'arbitre, M. Menegali, l'a entendu et l'a puni en refusant la victoire à son équipe. Il pourrait faire l'objet de poursuites judiciaires.*

» *En effet, aux termes de notre code pénal (article 724),* « quiconque blasphème publiquement ou » adresse des invectives ou des outrages à la divinité, » à ses symboles ou aux personnes objets d'une véné- » ration religieuse dans le culte de l'Etat, est puni d'une » amende de 4 000 à 120 000 lires).

» *En tout cas, il semble bien que l'intention d'offenser la divinité était bien la dernière à laquelle ait songé le footballeur* », conclut le quotidien en conseillant d'en revenir au droit romain, qui « *laissait à la divinité le soin de se venger* ».

THE LISTENER

Les clochards du pétrole

Le boum pétrolier n'a pas que des effets bénéfiques en Alaska, selon *THE LISTENER*, l'hebdomadaire de la radio-télévision anglaise : « *Les chômeurs envahissent les villes, dormant dans les églises ou dans des trous à rat dont les prix atteignent 20 dollars la nuit. (...) Le siège du syndicat des camionneurs d'Anchorage ressemble à un marché aux bestiaux. (...) Les plus jeunes et les plus costauds se battent pour arriver au premier rang et attirer le regard du client, qui a, de toute façon, six hommes pour un emploi. Selon certaines rumeurs, 200 dollars adressés là où il faut, permettent à certains d'accéder au statut magique de salarié.*

» *Anchorage a sécrété des bidonvilles de tôle ondulée, des hôtels de luxe pour les « huiles » des compagnies pétrolières, et aussi un centre de secours pour les indigènes obligés d'abandonner leurs logements en raison de la montée vertigineuse des loyers.*

» *Les souvenirs et les cartes postales constituaient jadis l'essentiel du commerce local. Maintenant, c'est l'alcool, le chapardage et les bagarres du samedi soir — on peut acheter une carabine Smith and Wessons d'occasion pour 12 dollars.* »

El Norte de Castilla

Une manifestation spontanée

Le rassemblement franquiste du 1er octobre à Madrid, le « Jour du Candillo », a-t-il vraiment été une manifestation spontanée de la majorité silencieuse ? Le journal de Valladolid *EL NORTE DE CASTILLA* donne la réponse. Peu de temps avant la manifestation, on pouvait y lire l'information suivante :

« *Plus de quatre-vingts autocars vont partir vers Madrid pour y transporter plusieurs centaines d'habitants de notre ville qui ont l'intention de participer à la concentration patriotique organisée par le maire de Madrid.*

» *Les fonctionnaires de la mairie, de la Diputacion (préfecture), des divers organismes officiels, ont été convoqués hier à des réunions au cours desquelles on leur a expliqué qu'il s'agissait d'une manifestation d'unité nationale face à l'hostilité que plusieurs pays d'Europe et d'Amérique témoignent au gouvernement espagnol...*

» *A ces facilités de transport s'ajoutera, pour les fonctionnaires, une prime de 400 pesetas.* »

Sunday NATION

Le viol des forêts au Kenya

Au Kenya, la protection des forêts pose un problème grave si l'on en croit Chege Mbitiru, l'un des éditorialistes du *SUNDAY NATION* de Nairobi :

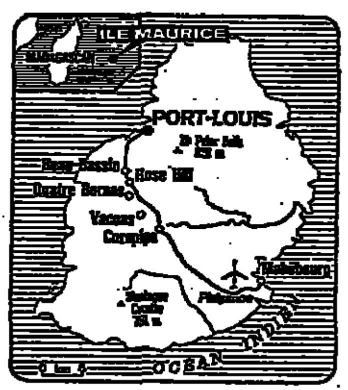
« *Parmi les pays équatoriaux*, écrit-il, *le Kenya figure un désert virtuel. Un Sahara — du sable et des pierres — s'étale à un jour de route du centre de Nairobi. En fait, seulement 3 % de la superficie du Kenya sont couverts par des forêts. (La moyenne mondiale est de 10 %.) Tels des infidèles en guerre contre le droit, ils (les Kenyans) arrachent sans discrimination les forêts, les écrasent et y mettent le feu.*

» *En 1963, année de l'indépendance du Kenya, la superficie de forêts recensées était de 1,726 million d'hectares. Dans une déclaration faite au début de l'année, M. Stanley Oloitiptip, ministre des ressources naturelles, a révélé que la superficie recensée n'était plus que de 1,664 million d'hectares ; ce chiffre englobe les forêts naturelles et les plantations d'arbres. (...)*

» *Depuis l'indépendance, des milliers d'hectares de forêts ont ainsi été supprimés pour les besoins d'établissements humains et de parcs nationaux. (...) En 1974, 6 064 hectares de plantation d'arbres et 13 316 hectares de forêts naturelles ont été détruits par le feu. Chaque année, environ 400 000 têtes de bétail et plus de 600 000 moutons et chèvres broutent sur les terres de l'Etat, pour la plupart des forêts recensées. Les interdictions qui pèsent sur le charbon de bois ont été tellement violées qu'elles en sont devenues une plaisanterie nationale.* »

Lettre de l'île Maurice

Un paradis perdu sans amertume



LES amoureux de cartes ou d'estampes ne sont pas déçus ; Port-Louis, capitale de l'île Maurice, a conservé de l'île de France un charme créole rehaussé par la dignité compassée de la colonisation britannique. Les officiers à stick, les policiers motocyclistes casqués de blanc et étrangement équipés d'un short noir d'où leurs jambes cuivrées émergent comme des bottes, la statue de bronze fièrement moustachue du gouverneur Stevenson ; tout parle ici d'escale sur la route des Indes pour officiers et membres du civil service en rupture de paquebot. Entassant frénétiquement les boutiques chinoises et les ardoises de bookmakers, parcourue par une foule, où trottinent les Indo-Mauriciennes en sari, la rue principale a le pittoresque promis par les agences de voyage. L'île tout entière en demeure empreinte : Bernardin de Saint-Pierre relu par Kipling, mélange incroyable de races et de religions, temples rococo peints de couleurs pastel, palmiers pour dépliants à la gloire du Tropique du Capricorne.

L'envers du décor tient en une phrase du ministre des finances, M. Ringadoo : « *Les 700 000 tonnes de sucre que nous produisons, bon an mal an, ne suffisent pas à assurer l'existence d'une population de huit cent quatre vingt dix mille personnes.* » Les champs de canne qu'on longe interminablement ici ont été éprouvés par le cyclone Gervaise. Il y a sept mois, il a dévasté à tel point les plantations que la production arrivera à grand peine aux 500 000 tonnes du contingent admis par la C.E.E. Même sans cette catastrophe, qui survient tous les quinze ans, l'évidence de la surpopulation frappe le visiteur s'il n'a pas décidé de s'en tenir, avec un voluptueux aveuglement, aux longues plages soyeuses et aux hôtels modernes, qui ont attirés en 1974 soixante treize mille touristes.

Il cherchera en vain, le plus souvent, la « *maison coloniale* » telle que la décrivait Loys Masson, enfant du pays : « *Elle est peinte en blanc. Elle est doucement plaintive, comme en perdition dans les arbres, brise-lames de toutes les odeurs de la forêt.* » Elégie à des demeures défuntes ! Une mer de tôle ondulée et de pauvres bicoques édifiées de bric et de broc a déferlé sur la modeste surface — 65 kilomètres du nord au sud et 48 kilomètres d'est en ouest — de l'île déserte découverte, en 1512, par le Portugais Domingo Fernandez, capitaine de vaisseau *Cirné* de Sa Majesté Très Fidèle. Un animal, dont le squelette volumineux orne le charmant musée d'histoire naturelle de Port-Louis, avait payé de sa vie l'arrivée de la race humaine. « *Gigantesque poule-canard-dindon totalement désarmé* », le Dodo a été passé au fil de la broche par des Hollandais qui donnèrent à l'île le nom de leur prince Maurice de Nassau. Le volatile exterminé proteste encore contre le paradis encombré où il vécut jadis au large.

DANS son style propre, le tourisme international défigure d'ailleurs, tout autant que la misère, l'ancienne île de France. De très grands hôtels, comme le Dinarobin au Morne ou le tout récent Saint-Géran sur la côte est, alignent leurs structures pavillonnaires et, par leurs dimensions mêmes, ont transformé des sites sauvages et splendides en parkings tourbillonnants. Le Club Méditerranée, installé à la pointe des Canonniers, est bâti en harmonie avec le paysage, ce qui n'est pas un mince mérite, mais il est gardé par des vigiles comme un ghetto de luxe.

Un aéroport va être créé dans le nord de l'île, Plaisance au sud étant devenu trop petit. De quelle agression sonore et de quelle pollution faudra-t-il payer, sur ce territoire exigu, l'avantage d'offrir un point d'appui au trafic aérien dans l'océan Indien ? Pour résorber le chômage, le gouvernement fait flèche de tout bois. Il favorise l'invasion touristique de même que, dans la « *zone franche* » créée il y a cinq ans, il fait employer une main-d'œuvre à vil prix. Le coût global de cette politique risque d'être, à long terme, désastreux, d'autant que l'environnement saccagé n'est pas défendu par la moindre association. Pourtant la rafle des poissons et des coquillages indigne, platoniquement, tous les Mauriciens.

Sur un point capital, les autorités peuvent se targuer d'un beau succès. Plus avisées et surtout plus efficaces que tant d'autres pouvoirs du tiers-monde, elles sont parvenues à faire tomber le taux d'accroissement de la population de 4,5 à 1,5 %.

Dans ce foisonnement de races, dont témoigne la palette presque infinie des teints, la langue d'une lointaine mère patrie aurait dû se dissoudre au fil de cent cinquante ans d'occupation anglaise. Constater qu'il n'en est rien, n'est pas la moindre surprise du Français de passage. L'acte de reddition signé par le malheureux général Decaen prévoyait que « *les habitants conserveraient leur religion, leurs lois et leurs coutumes* ».

Sept ans après l'indépendance, une indestructible francophonie se perpétue à 2 000 kilomètres de la côte orientale d'Afrique. La carte de l'île en témoigne avec sa litanie échappée à un dictionnaire des communes de France : Curepipe, Chamouny, Mont-Blanc, Luchon, qui viennent pimenter de leur exotisme la « *plaine Champagne* » et la « *montagne Cocotte* ».

Voici l'étrange et unique pays où les Chinois ne nasillent pas leur irréprochable français, où les commerçants sont visiblement soulagés d'abandonner l'anglais, où les hommes publics, en dépit du fréquent titre de *Sir* et des diplômes britanniques dont ils sont bardés, cultivent les discours et suivent avec passion les débats de notre Palais-Bourbon. A Port-Louis, une boulangerie proclame : « *Ici bon pain français, croûte craquante et mie fondante...* » « *Ce pays amollit*, écrivait le bailli de Suffren dans son journal de bord en attribuant le résultat à « *quantité de jolies femmes et un mode de vie fort agréable* ». Seul l'attachement à la langue française n'a pas subi l'effet des langueurs créoles.

LE mérite principal de cette obstination revient sans doute à la presse. Dans un aussi petit pays, elle est d'une surprenante variété et d'une qualité incontestable. Quelques titres britanniques, *Advance, Star* ou *The Nation*, abritent surtout de la prose française, tandis que *l'Express, Week-end, le Cernéen, Libération* et, dernier venu, *le Populaire* du bouillant Gaétan Duval, se répondent ou s'interpellent sur les problèmes de politique locale dans la grande tradition polémique oubliée en France des journaux d'opinion. Organe de l'opposition d'extrême gauche du M.M.M. (Mouvement militant mauricien), *le Militant* va bientôt reparaître sous la forme d'un quotidien. Les tirages excèdent [...]ment dix mille exemplaires et [...] petites imprimeries, vieillottes, [...] face avec ingéniosité au manqu[e de] moyens. Langue de l'administra[tion,] l'anglais s'est étrangement r[évélé] incapable de supplanter son [...] bien qu'à long terme la perspe[ctive] d'un « *satellite anglophone* », ve[nant] submerger de ses feuilletons a[méri]cains la télévision mauricienne, [...]risse quelques inquiétudes.

Rien, à vrai dire, n'aurait as[suré] le maintien de notre langue, [sans] une émouvante fidélité têtu[e à] laquelle la France répond, d[epuis] peu, par un gros effort de co[opé]ration. La ferveur dans le sou[venir] d'une vieille maîtresse tropi[cale] bercée aux mots d'amour de [...]delaire, émeut le visiteur le [plus] blasé. Elle nourrit les discours [nos]talgiques d'une bourgeoisie [qui] cultive sa langue et sa littér[ature] avec des attentions de g[arde-]malade.

Mais il faut beaucoup d'ima[gina]tion devant la forêt de mât[s] d'antennes de la station radi[o de] la Royal Navy, qui se niche [dans] la baie du Tombeau, pour évo[quer] le naufrage du *Saint-Géran* [où un] paroxysme de vertu suicidair[e] conduisit la douce Virginie à c[ouler] bas plutôt qu'à dévoiler ses [char]mes. Le geignard Bernardin [de] Saint-Pierre, dans ce chef-d'œ[uvre] de mauvais goût, avait décri[t un] Eden pour belles âmes, peupl[é de] planteurs bienveillants et d'esc[laves] dévôts. Qu'en reste-t-il ? Le [...] du dodo s'est abattu sur ce m[...] aboli. Aujourd'hui les syndi[cats,] dans le style formaliste et hé[rissé] de sigles des centrales brit[anni]ques, mènent campagne pour [que] les Virginies de la « *zone franc[he* »] dans le textile ou l'électron[ique] obtiennent enfin quatre roupie[s et] demie — soit moins de 4 f[rancs] français — pour leurs neuf h[eures] de labeur quotidien.

Travail de pauvres, surpeuple[ment,] inégalités, difficultés de toutes [sor]tes pour jeune nation handic[apée] par l'isolement, c'est bien le [...] trop connu des tristes tropiq[ues.] Mais l'enchantement s'obstin[e à] agir, la gentillesse des Mauri[ciens] demeure inaltérable, un vent [de] bonheur souffle toujours [sur] « *l'étoile et clé de la mer [des] Indes* ». Le don d'enfance éb[louie] y subsiste, comme sur les tabl[eaux] aux couleurs naïves du grand [poète] et peintre mauricien Malcol[m de] Chazal. A quoi tient le mira[cle ?] C'est le secret fragile et m[...] d'un paradis perdu sans amer[tume.]

PAUL-JEAN FRANCESCHI[NI]

COUTUMES

NOCES A LA YÉMÉNITE

SANAA : si Ispahan se contente d'être « *la moitié du monde* », Sanaa n'a pas oublié qu'elle fut créée après le déluge par Sem, fils de Noé, pour être « *la capitale du monde* »... A tout le moins, elle est celle du Yémen historique depuis que s'y établit en l'an 525 un prince abyssin relevant du basileus de Byzance.

Le « douidar » page et espion

La demeure dans laquelle nous pénétrons semble avoir un demi-millénaire, avec son soubassement en basalte poli, sa haute porte de bois patiné ferrée de barres et de gonds, ses meurtrières des deux premiers étages et ses fenêtres à meneaux des étages supérieurs. On devait en construire de semblables en France aux confins du Moyen Age et de la Renaissance. Celle-ci, à Sanaa, n'a qu'un demi-siècle. A qui servaient ces cafouches, ces cagibis, ce placard à double fond ? « *Là*, nous indique-t-on, *couchaient les servantes, tandis que par ce trou le douidar pouvait observer le gynécée.* » Les douidars, encore en usage, paraît-il, dans certaines familles, jouent un peu le rôle qui était dévolu aux eunuques. Engagés dès l'âge de raison, remerciés avec parfois une « pension » à treize ans, âge à partir duquel ils sont réputés « *dangereux pour les dames* », ils sont à la fois pages, espions, messagers, factotums. Les femmes les choient, car ils sont généralement leurs seuls liens avec l'extérieur ; les hommes en font autant, car les douidars veillent sur l'honneur familial, un grand mot qui ne recouvre qu'une chose : la vertu des épouses.

Dans une maison voisine semblable à celle d'où nous venons, mais plus modeste — elle est faite de brique et les pièces sont moins spacieuses, — nous sommes priés au mariage d'un sous-officier. Au moment où nous arrivons, le marié et tous les invités de son sexe sont entassés dans le moufredge (1), où les feuilles de qât font comme une litière. Tout le monde ayant sa « *boule euphorisante* » en bouche, l'assemblée a l'allure d'un salon de dentiste lors d'une épidémie de fluxion dentaire... Un jeune homme chante un vieux morceau en l'honneur de l'époux :

« *O l'imam des deux directions*
» *nous n'avons jamais vu une*
[*splendeur pareille à la tienne*
» *ô face du bonheur !* »

Le héros du jour est ensuite comparé à la lune, ce qui, chez les Arabes, pour lesquels l'astre de la nuit est masculin, constitue un compliment délicat. Puis on psalmodie des couplets religieux. Il serait de la dernière incongruité d'évoquer la mariée. Tout au plus réussirons-nous à savoir, quitte à passer pour indiscret, qu'elle a onze ans et que la dot versée par son fiancé à ses parents, selon la prescription coranique, a représenté l'équivalent de 2 000 francs. Une autre information a dû nous être répétée deux fois pour que nous la croyions : l'épousée s'appelle Balkis, comme la reine qui régna sur ce pays, alors nommé Saba, il y a près de trois millénaires !

Le poignard et le revolver

Entouré de ses deux meilleurs amis, en compagnie desquels il s'était auparavant rendu au bain turc, le marié, sérieux comme un pape, fier comme Artaban, écarquille de larges yeux où brille le vertige du qât, accru par l'émotion du plus grand jour de sa vie. Il n'adresse la parole à personne, car il doit fixer son attention sur ceux qui dévident sans fin devant lui ses propres louanges, et celles de Dieu. Ce qui le distingue encore du reste de l'assistance, c'est son turban raide de l'apprêt du neuf. Dans sa ceinture brodée, derrière la jambia, poignard en croc au manche d'argent chantourné, il a glissé un revolver, symbole de son état militaire.

Par groupes, ensuite, les invités sont conduits dans une salle basse pour dîner. Posée à même les dalles, la nappe est enjolivée de radis blancs avec leurs empennes. La houlba, plat national, trône au centre. C'est une sauce mousseuse verte, à base d'une herbe aromatique qui semble identique à celle dont on fait en Egypte une tisane populaire, la helba. Plus l'occasion est solennelle, plus les ingrédients accompagnant la houlba sont riches : cornes grecques, œufs, viandes, etc. On se rafraîchit ensuite avec du yoghourt aux légumes et des melons juteux.

Une demi-heure pour 50 mètres

Entre-temps, le marié est descendu dans la rue pour se montrer au quartier tout entier réuni. Avec une précision d'étiquette, il va mettre une demi-heure pour franchir moins de 50 mètres. Serré de près par parents et connaissances, il avance à pas comptés, faisant des stations à la lueur des chandeliers emmitouflés de fleurs des champs. Les sept branches de certains luminaires rappellent l'antique empreinte judaïque d'une terre qui eut même un roi israélite, contemporain des Mérovingiens.

A mi-chemin, on apporte un siège à l'époux, devant lequel la foule, pressée entre les deux pans de la ruelle, a eu grand-peine à laisser un petit espace libre. [Des] musiciens jouent une espèce [de] bourrée aigrelette mais ent[raî]nante, qui remet en tête que[...] vieilles géographies qualifient [les] Yéménites d'« *Auvergnats [de] l'Arabie* ».

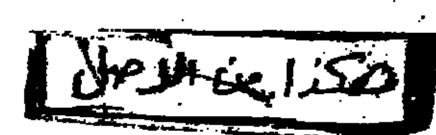
Après quelques conciliab[ules,] deux vieillards sortis des Ecr[itu]res et un adolescent se jettent [en] piste, entrechoquent bruyamm[ent] leur jambias, faisant virevo[lter] leurs larges tuniques blanches. [Au] moment où les figures s'acc[élè]rent, mettant en valeur l'agi[lité] de danseurs qui, quelques heu[res] auparavant, étaient commerça[nts] ou étudiants, un immense zag[h]... — ce cri des mahométanes, id[en]tique de la mer Rouge au Sé[né]gal — tombe d'un ciel jusque[-là] silencieux. Personne ne lève [la] tête — sauf l'étranger, par réfle[xe.] Et aux fenêtres, aux lucarnes, a[ux] terrasses, il voit des dizaines [de] têtes voilées de noir, de rose, [de] bariolé. Quelques dames qui n'[ont] que le nez et la bouche cach[és] rabattent prestement devant le[urs] yeux un batik, où, peints sur fo[nd] sombre, des cercles rouges [et] blancs, larges comme des souco[u]pes, donnent aux femmes yémén[i]tes l'air de créatures d'un aut[re] monde — peut-être celui do[nt] Sanaa est la capitale.

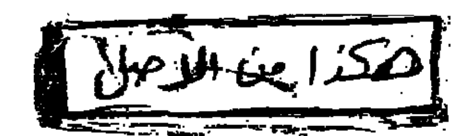
J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

(1) Salon.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication
Jacques Sauvageot.







RADIO-TELEVISION

MOURIR POUR COPERNIC »

Le héros historique n'est plus le centre du monde

A compréhension commune de l'univers bascule à l'intérieur du rectangle de ran, dans une symphonie de , de bruns et de bleus, et la tue antique roule à terre.

u Saint-Siège, l'habit ecclé- stique se déplace dans une lu- re oblique.

'homme du Moyen Age regarde soleil — *il se lève ici, il se* che là — et il le compare à orange.

Dans un panier à salade du I° siècle, le geôlier, sage sans science, conseille la prudence, silence à un philosophe qui va urir.

ur une nef des fous s'envole omme-oiseau, sa chute est déri- re... Et pourtant c'est la grande pture épistémologique de la naissance : l'homme, la Terre, sont plus le centre du monde. De *Pologne, Copernic l'avait* irmé, il l'avait affirmé, puis, s la pression d'un ordre, Rome, i (sous la conduite de saint omas d'Aquin) fonde sur les stèmes de Ptolémée et d'Aristote arguments scientifiques de son gme — Dieu créateur d'un ivers fini tournant autour de Terre, autour de l'homme — pernic s'est rétracté, et il a rit : ce n'est qu'une hypothèse. Cinquante-sept ans plus tard, iordano Bruno, frère mineur de rdre des Dominicains, meurt r le bûcher, meurt « pour pernic », pour l'affirmation de sprit scientifique (contre l'es- it dogmatique), il meurt « héré- que ».

Nous sommes cependant, après utenberg, en un temps aussi où diffusion des idées fait qu'on peut plus se contenter d'en- rmer les clercs dans les couvents les livres circulent, — nous mmes au capitalisme naissant, i engendre une nouvelle classe lentôt, au pouvoir, elle va ten-), nous sommes au lendemain hasme, à la veille de Descartes : ngleterre est élisabéthaine, et théâtre aussi.

Bernard Rothstein, homme de âtre (à Gennevilliers sous le n de Bernard Sobel) et homme télévision, raconte, entouré de Michel Davis et de Françoise Rey, la vie de Giordano Bruno avec les moyens du théâtre, inscrits dans l'espace, dans le langage de la télévision. Double jeu qu'il maîtrise avec un art que l'on a apprécié dans sa mise en image du *Précepteur* de Lenz (*Le Monde* du 6-7 août), double jeu qui lui permet de refuser l'anecdote cinématographique, l'hagiographie chronologique — né à, mort à, a aimé, bu, et pensé — en installant dans la durée cinématographique et dans la multiplicité des *« récits » l'équivalent* de ce qui, à la scène brechtienne, passerait pour théâtre épique.

L'usage de la documentation et l'appel à l'imaginaire vont ici *de pair :* un costume, un visage, une toile de fond peinte évoquent aussitôt la chaîne des signes dans laquelle s'inscrit le discours, la double rupture épistémologique et idéologique, le débat entre la révélation et la découverte, entre l'impression et la connaissance, débat qui divise encore les consciences de notre temps, sous d'autres mots... Foi. Science. Humanisme. Matérialisme.

Face aux « chiens de Dieu »

La manière de Beranrd Rothstein, *historique, dialectique, critique*, tend à montrer l'homme, mais en son temps, et le temps, mais à travers l'homme.

« Nous avons eu, explique Bernard Rothstein, *le souci de replonger Giordano Bruno, ce « moderne », dans le contexte historique de la fin du Moyen Age, un univers complètement anthropomorphique, mais sans reconstituer (et ainsi le thème musical de* la Nef des fous *est de free jazz afin de ne pas faire « marché aux puces » de l'histoire). Si la plupart des textes sont authentiques, nous avons inventé la confrontation avec le geôlier afin de montrer l'isolement de l'intellectuel face au « sens commun », le fantastique de cette aventure de la pensée, complètement coupée des masses, coincées dans la vision du Moyen Age. Nous n'avons pas non plus voulu rendre l'histoire vraisemblable, faire descendre Giordano Bruno sur les quais, aller à la rencontre de dockers. Il ignore le peuple, mais en tant que philosophe il intervient pour transformer le monde, et pas seulement pour l'interpréter. Là, on perçoit qu'un homme peut mourir pour de la philosophie. Nous aurions pu, en matérialistes, montrer Bruno avec des femmes : les phases de la lune étudiées au lit... Militant de la philosophie, propagandiste, émigré, homme dangereux, Bruno est un personnage épique : sa vie aborde les problèmes de façon épique. »*

Aux angles aigus de sa biographie, on le voit, petit moine saisi du « démon » de savoir (plus que de croire), lire les livres interdits, les thèses hérétiques sur le fonctionnement de l'univers, recommander (comme le font les protestants) la lecture des Ecritures plutôt que leur exégèse : les exégèses originales plutôt que leur vulgarisation, et sortir bientôt de l'ordre religieux car il n'a pas la discipline qu'on attend d'un chien de Dieu — surnom que se donnent les dominicains : « domini cani ».

Il croit trouver refuge chez Calvin, mais là aussi il se heurte à un système qui se reconnaît dans l'ordre ptoléméen, parcourt la France, enseigne à Toulouse, où il développe ses « hypothèses », monte à Paris où il « dispute » au collège de Cambrai (le futur Collège de France) avec des philosophes qui refusent l'idée du décentrement de l'univers, passe en Angleterre où il mènera le même combat « pour Copernic », au-delà de Copernic, écrivant à cette occasion un dialogue philosophique, genre prisé à l'époque, *le Banquet des cendres*. On le voit aussi à Francfort, puis il est invité à Venise, et c'est là, dans la *république des marchands, qu'on* le livre à l'Eglise, à Rome ; son procès dure sept ans, il ne se rétracte pas.

Car Bruno n'est pas un « politique » comme Galilée, le *Galilée* dont parle Brecht. Il a le comportement d'un fanatique, d'un « frère-voyant », et c'est avec autant de *foi* que la *foi qu'il* combat la vision scientifique erronée de l'Eglise, maîtresse de la pensée, codificatrice de l'univers, Etat au-dessus des Etats (qui eux-mêmes ne sont pas des nations : il est trop tôt).

Le scientifique en lutte contre l'obscurantisme, la raison triomphant du dogme, par-delà la mort. On est tenté de penser : Bruno plutôt que Copernic, plutôt que Galilée, voici un héros « positif », un vrai, dont le combat ne s'inscrit pas « en creux », mais illumine l'histoire, fournit un modèle pour aujourd'hui.

Les aberrations du sens commun

La plume des auteurs, la caméra de Rothstein, sont bien plus circonspectes. Bruno, matérialiste ? Il l'est par nécessité philosophique, mais pas complètement, il est plutôt hégélien, il croit aux vertus de l'intelligence par-dessus tout. C'est le raisonnement qui le conduit à des conclusions matérialistes, à l'évidence du décentrement de l'univers, à la mort de Dieu. Humaniste ? Le fait que l'homme ne soit plus le centre du monde lui rend sa responsabilité, sa liberté : avec Bruno, l'homme n'a plus besoin d'artifices pour être fier d'être lui-même ; pour Shakespeare au contraire (et c'est au cœur de son théâtre, dans *la Tempête*, par exemple) pareille hypothèse fait perdre à l'homme son centre de gravité, c'est une catastrophe, *le renvoi aux poussières infinies*. Politique ? Le combat philosophique de Giordano Bruno ne s'inscrit pas dans le combat politique ; sa vie est orgueil et *solitude. Alors ? « Nous voulions montrer l'immense effort d'arrachement, le sens de la rupture épistémologique : d'où on venait, à quoi on s'arrachait*, disent les auteurs. *Et l'arrachement ne cesse jamais : Galilée menait le même combat qu'Einstein. »*

Galilée, Einstein, des noms qui jalonnent l'histoire de l'humanité, son évolution ; jalons plus importants que les dynasties et les guerres, dans les progrès de la *conscience universelle* (même si l'histoire événementielle a connu, par interaction, une évolution parallèle).

Raconter ces étapes était le propos des *Chemins de la découverte*, série pour laquelle Bernard Rothstein a réalisé ce Giordano Bruno. Une série conçue par Bernard Chouchan, commandée par Mme Jacqueline Baudrier (lorsqu'elle dirigeait la première chaîne), et dont FR 3 a recueilli, par héritage, les productions achevées : outre *Bruno*, un *Cuvier* (par Paul Seban) et un *Darwin* (par Gérard Chouchan) ont été tournés ; un *Freud* (de Chouchan également) et un *Archimède* (par Krier) étaient déjà écrits ; Rothstein préparait un *Diderot et d'Alembert* ; d'autres projets s'élaboraient selon des méthodes de travail collectif, pluridisciplinaires, susceptibles de contribuer à renouveler la dramaturgie télévisuelle. (Ce *Bruno* en donne l'exemple.)

Mais l'éclatement de l'O.R.T.F. fait, que l'initiative, le travail à long terme, la confiance dans le téléspectateur — confiance un peu naïve parfois — ont disparu. Les deux premières chaînes se disputent les taux d'écoute et de satisfaction. La troisième n'a pas assez de moyens pour faire preuve de tant d'ambition.

Et, là, on se retrouve en plein Giordano Bruno : « *Nous avons ici*, dit Bernard Sobel, *le sentiment, la conscience, qu'il est paradoxal de faire un travail (qui semble) élitaire avec l'argent de tous, mais nous savons aussi que, céder au terrorisme des dix pour cent de l'audience, c'est céder sur toute la ligne. Comme Bruno, nous avons à lutter contre une aberration du « sens commun » : sauf que ce n'est pas le « mouvement » du soleil, mais la fausse démocratie des pourcentages. »*

Le système a-t-il moyen de se justifier ici, s'il tarit la possibilité de créer des œuvres marquantes ? Car *Mourir pour Copernic* est un télé-film de la dimension des *Perses* de Prat, ou des *Cathares de Lorenzi. Autour d'Olivier Picq* (Giordano Bruno), des comédiens exceptionnels : Hubert Gignoux, Michel Vitold, Philippe Clevenot, Jacques Debary, François Simon, *hantent une Renaissance qui ne* sort pas du Mallet-Isaac, les conseillers techniques pour l'air du temps (l'imaginaire) sont Shakespeare, Marlowe et le mythe de Faust ; les décors, de Bernard Thomassin, et la photographie, d'André Diot, le metteur en lumières de Patrice Chéreau.

Naissance d'une dramaturgie de l'évocation historique (et scientifique), renouveau de l'école des Buttes-Chaumont (tout a été tourné en dix jours, en studio), étape dans la manière de Bernard Rothstein, dont la caméra, filmant du théâtre, s'appliquait précédemment à exprimer — formellement — l'unité du point de vue : « *Ici*, dit *Bernard Rothstein, la fable, c'est la naissance d'un certain type de philosophie : les points de vue se multiplient dans l'espace, dans le temps, dans les subjectivités, dans les idéologies. Ce n'est pas l'expression d'un univers personnel ; nous n'interrogeons ni Flaubert ni Lenz mais des sources multiples qui constituent une totalité et que nous tentons de saisir — à travers le montage — pour connaître ce dont nous voulons parler. »*

Et les auteurs de *Mourir pour Copernic* parlent aujourd'hui, car ils parlent de l'histoire.

MARTIN EVEN.

★ Dimanche 19 octobre, FR 3, à 20 h. 30.

— FR 3 et les sondages

« Beaucoup de choses à dire... »

FR 3 aura 87 millions d'anciens francs de moins pour son budget en 1976. La mmission de répartition de la levance, qui applique les nnées du Centre d'études d'opin et de la commission de la alité, selon la loi du 7 août '4, n'a pas rendu ses résultats icicls mais l'on sait déjà — r les chiffres donnés aux difentes sociétés — que FR 3 se uve être la société la plus pénaée, puisque Antenne 2 perdrait ulement 0,13 million de francs non 0,22 comme nous l'avions rit dans *le Monde* daté 12-13 ocre). Tandis que TF 1 et Radionce gagneraient au contraire pectivement 0,8 et 0,22 million de francs.

Si, pour M. Maurice Cazeneuve, ecteur des programmes natioux de FR 3, les conséquences ancières ne sont pas trop ves — « *c'est au fond une ite pénalisation symbolique* », — es le sont bien davantage sur le n psychologique : « *L'équipe FR 3, qui a travaillé avec acharnent malgré des conditions oureuses, attendait, espérait sique chose ; nous sommes pus qu'une sanction soit portée notre effort.* » Mais c'est sur principe même que M. Maurice zeneuve a « *beaucoup de oses à dire* » : « *Ce système définitivement une situation quise au 1er janvier 1975* », dit- « *FR 3 est une société à peine , elle est encore un peu comme enfant, un bébé, et cette iété, jugée à un moment nné, il semblerait qu'on ne sse plus la développer, faute liments, c'est-à-dire de crédits ! ne voit pas comment le syse, dans son automatisme, rra permettre à FR 3 de se velopper d'année en année, galer ses concurrents, puisqu'on rait se répartir les mêmes eires. Cela est la première nnée, philosophique ou polie !*

• La seconde donnée est nocturelle. Elle réside dans plication un peu trop hâtive système pour 1976. Ce système qui a joué en notre défaveur, il faut le regarder de plus près, il n'a pas été appliqué dans totalité. Il y a deux paramètres t l'appréciation des programs ; l'audience et la qualité. Or, comme vous le savez, la commission de la qualité n'a pas eu le temps d'être mise en place pour le premier semestre 1975. Aurait-elle joué en notre faveur ? C'est une question que l'on peut se poser. Mais, sur le premier paramètre, nous avons aussi des réticences. Non seulement le cahier des charges nous interdit des programmes dits « attractifs » comme les variétés, les feuilletons, les sports, mais il nous impose certains types d'émissions comme les tribunes libres, que je ne remets pas en cause, mais qui ne peuvent retenir l'intérêt général.

Cela peut sembler paradoxal

« Je crois qu'il faut bien voir que FR 3 se trouve dans une situation tout à fait particulière : nous sommes une télévision régionale, nous avons onze régions. Si l'on divise les mille deux cents personnes interrogées à travers la France par le nombre de régions, cela fait cent personnes pour juger des programmes de chaque région. C'est un chiffre tout à fait insuffisant. La télévision régionale ne peut être jugée. Les sondages ne sont pas adaptés à notre situation. Entin, et ceci est le dernier point, ces sondages, effectués par le Centre d'études d'opinion ont porté sur le programme FR 3 (3e chaîne), système injuste puisqu'il est appliqué ensuite sur l'ensemble de la société : peut-on faire dépendre les ressources de la société de l'appréciation de la seule télévision ? »

En effet, si l'on fait le compte des activités de FR 3, on a les chiffres suivants pour 1975 : mille quatre-vingt-quinze heures de programmes de télévision nationale : *deux mille huit cent trente-six heures de télévision régionale ;* quinze mille trois cent soixante-treize heures de télévision outre-mer (toutes ne sont pas produites par FR 3) : vingt-deux mille heures de radio régionale : cinquante-cinq mille heures de radio outre-mer. FR 3 se trouve donc pénalisées sur le seul jugement des deux premières activités « *Cela peut sembler paradoxal* », suggère M. Maurice Cazeneuve. — C. H.

DU CÔTÉ DES MEDIA

UN MOIS DE LA VIDÉO A ORLÉANS

Le bel outil du Carré Saint-Vincent

CELUI qui pénètre dans le sanctuaire culturel du Carré Saint-Vincent, *nom familier de ce qui est, en fait, une* véritable maison de la culture, est aussitôt frappé par la volonté d'« aérer », d'ouvrir au maximum le décor pour que le public se sente d'emblée à son aise, chez lui. Installé à la cafétéria, au premier étage, il lui est parfaitement loisible de suivre, du haut d'une galerie circulaire, l'animation menée au rez-de-chaussée, parmi un public flâneur, par Olivier Katian et un compère.

Pour Olivier Katian, maître des lieux et son plus proche collaborateur, Michel Veilhan, tout commence et s'achève par l'animation, la possibilité de faire participer Orléanais et habitants du Loiret que la chose intéresse, à une activité culturelle, soit en observateur intégré au spectacle, soit en créateur. Pour Michel Veilhan en particulier, venu du théâtre (il a dirigé un temps à Montréal l'Ecole nationale de théâtre en anglais et en français), la vidéo est l'outil de cette *communication*. Il l'a d'abord découverte au Vidéographe de Montréal, dont se réclament un grand nombre de « vidéotes » français. Il l'a employée dans des *spectacles de théâtre*. A *Orléans*, il a participé activement à l'élaboration de ce Carré Saint-Vincent où, à côté du théâtre, la vidéo a la place d'honneur, une place royale, avec des moyens pour *l'instant inégalés* en France.

La vidéo est présente, directement dans « l'Hexagone », salle de spectacle transformable à loisir, et à la vidéothèque, local plus intime ; indirectement dans une *petite salle classique équipée* d'un télémégascope qui permet la projection sur grand écran du programme en cours de la télévision, comme de bandes vidéo. « L'Hexagone » a pour but de lever le mystère, s'il en existe un, de la vidéo ; de donner à chacun, enfant, adulte, personne du troisième âge, la possibilité de manier des caméras mobiles ou sur pied, *et aussi de diriger* la table de commandes où s'effectue le mixage, tout en donnant d'éventuelles consignes de cadrage aux opérateurs amateurs. Une jeune hôtesse, un dimanche de flânerie, essaie de convaincre le passant culturel de jouer à la vidéo ; deux jeunes femmes en collant exécutent *des mouvements dansés, suivies par* les caméras ; la participation reste timide.

Oser montrer

A la vidéothèque, munie d'équipements ultra-modernes, le public se répartit comme au Vidéographe de Montréal sur quatre espaces, autour de quatre blocs de moniteurs. Un vidéothécaire assure en permanence le fonctionnement des appareils, capables de projeter les bandes de tout standard (quart de pouce, demi-pouce, trois-quarts de pouce, un pouce), et de convertir automatiquement les fréquences américaines en fréquences françaises, de projeter de la couleur. Cet équipement a été financé en partie par l'Etat, en partie par la ville.

Durant tout le mois d'octobre, des groupes vidéo venus d'un peu partout occupent à tour de rôle la vidéothèque. La revue « Vidéo-Info » a déjà programmé les classiques de la vidéo *américaine*, comme « Nam Espace June Paik », le Québec a proposé un choix de films du Vidéographe. D'autres programmes seront consacrés à *l'utilisation de la vidéo dans le* combat pour les droits de la femme ou *bien au* « vidéo art ». Un autre jour, le groupe Cent Fleurs, composé de Jean-Paul Fargier, ancien rédacteur *de la* revue « Cinéthique », Daniel Jaegi, ancien élève de l'IDHEC, Annie Caro, professeur de physique, propose un choix de leurs films qui montre les possibilité de l'outil, notamment des extraits de « C'est pour nous et pour vous » et « Ceux de Pedernec », témoignages vivants d'une culture populaire intimement liée aux revendications sociales. Une jeunesse, une joie de vivre s'y découvrent, que notre télévision nationale n'oserait mettre à l'antenne. (*Evidemment, dans le contexte de* cette vidéothèque de luxe, le message perd peut-être un peu de son efficacité.)

Pour Michel Veilhan, le Centre *a pour but de rendre l'outil accessible à tout un chacun, individu ou* collectivité. Un premier stage de formation y sera organisé fin octobre par l'Institut *national* de l'audiovisuel. *Divers ensembles sociaux* ou personnalités de la ville sont déjà sur les rangs et notamment un urbaniste, un professeur, un juge, le planning familial, l'armée, la SACEM... Communication, au Carré Saint-Vincent, est bien le maître mot. Mais à quelles fins, au service de qui ?

LOUIS MARCORELLES.

— *VU* —

A « APOSTROPHES »

Tolérance pour les uns... intolérable pour d'autres

DANS l'esprit des responsables de nos chaînes, un débat qu'est-ce que c'est ? A quoi ça sert ? A réduire son budget ou à enrichir le public ? Est-ce du spectacle ou du discours ? Et, en ce cas, réservé à qui ? Aux convaincus, aux passionnés, aux tièdes, aux indifférents ? S'agit-il de donner à rire ou à réfléchir ? Difficile à dire. Les deux probablement.

Et puis, un débat, si cela se dirige, cela ne se commande pas. Tout peut arriver. Ou rien. Au gré des humeurs et des affinités. C'est ce qui s'est produit vendredi. On s'apostrophait à « Apostrophes », on parlait avec intolérance de la tolérance. Bernard Pivot accusait (malicieusement) Michel Drancourt de se moquer des femmes dans ses Nouvelles Lettres persanes. *Michel Drancourt attaquait (violemment) le livre de Pierre Juquin* Liberté, *un mot dont on ignore, d'après lui, le sens au parti communiste. Pierre Juquin rappelait (perfidement) les titres et les actions de M. Drancourt. Président directeur... Non, monsieur, pas président !... Bon, alors directeur général d'une société, la Télémécanique, qui emploie dix mille personnes et qui s'est implantée et en Espagne et au Brésil. Et après ? C'est tout. Cela suffit. Et c'est vrai : dans l'esprit de la plupart des gens, une fiche d'état civil ainsi épinglée sur la couverture, assez anonyme forcément pour le public, d'un livre, va lui donner ou lui retirer beaucoup de son poids, de sa couleur. On ne voit plus l'œuvre, on regarde l'auteur.*

***

Mais poursuivons. Au début il n'y en avait que pour ces deux-là, MM. Drancourt et Juquin. Pour l'un, le signe de l'intolérance était le communisme, pour l'autre l'anticommunisme. Comment sortir de là ? On se tourne vers Casamayor, avec le respect, avec la considération que lui vaut son long combat pour la Tolérance *— c'est le titre de son dernier ouvrage — et les libertés. On le fait juge et on lui demande de prendre parti, de servir en quelque sorte d'arbitre, de se jucher au-dessus de la mêlée. Tout souriant, tout content, il accepte le rôle qu'on lui confie. Il rappelle l'assistance au respect du langage et au sens des mots. Il s'efforce de trouver un terrain d'entente et de relancer la balle. Brusquement, coup de théâtre. Coup de projecteur sur Eric Losfeld, éditeur de son dernier métier — il a fini par y renoncer, — souvent poursuivi, souvent condamné pour outrages aux mœurs et entorses aux idées communes. Il était là, on l'avait complètement oublié. Il se rappela brutalement à notre attention en déclarant que, au cours d'un de ses procès, Casamayor, alors juge d'instruction, a soumis le « délinquant » qu'il était (je le cite) à un véritable chantage, en le menaçant de prison s'il ne lui livrait pas l'adresse d'un de ses « complices ».*

Imaginez la scène. Gros plan sur le visage figé, glacé du magistrat — il ne se souvient pas de l'affaire, Losfeld a oublié la date. Gentiment, Pierre Juquin et Gilles Lapouge vont essayer de jeter du lest, de faire la part des choses, de distinguer vie publique et vie professionnelle ou privée, de rappeler l'exemple de Voltaire, défenseur intolérant de la tolérance. En vain. Le coup avait porté. Nous étions touchés, pas à la tête, au cœur. Et en direct. Avec la force cruelle de l'imprévisible.

Cet incident, pouvait-on, devait-on l'éviter ? Faut-il tracer à l'avance les limites d'une « table ronde » et l'adapter ainsi aux mesures démesurées du petit écran ? Il y a des moments où on se le demande. A tort ? A raison ? Un bon sujet de discussion.

CLAUDE SARRAUTE.

RADIO-TELEVISION

Écouter, voir

● **ESSAI : PLUS QU'UN FAIT DIVERS... L'AFFAIRE PORTAL. — Jeudi 23 octobre, A 2, 20 h. 30.**

Parmi les innovations dont M. Jullian est fier, cette émission apparaît comme un prototype de sa politique des auteurs Antenne 2 place un écrivain, Georges-André Arnaud (*le Salaire de la peur*), devant les caméras d'un réalisateur, Roger Kahane : l'homme de plume sera à la fois reporter et démiurge ; son physique aidant, il paraîtra rendre des oracles dans un jeu complexe d'à chacun sa vérité, où notaires, voisins, gendarmes et experts — sans oublier les dames Portal, mère et fille, — parlent avec les accents mêlés du devoir, de la crainte, du parti-pris. On suit, passionné, la quête un peu hors du réel de ce « témoin » assoiffé de « vérité ». Passionné et un peu insatisfait.

● **DOSSIER : FRENCH CONNECTION n° 3. — Jeudi 23 octobre, TF 1, 21 h. 25.**

En août 1971 éclatait l'affaire du « réseau français » mise au jour par le Narcotic bureau de New-York. Rien d'anormal à ce que d'énormes quantités de haschisch-base débarquent chaque année de Turquie à Marseille : la police française était en faute. Elle ne disposait ni des troupes ni des moyens nécessaires. Et — certains l'ont même prétendu — elle était invitée à fermer les yeux sur certains « gros bonnets ».

Le dossier constitué pour IT 1 par Jean-Claude Héberlé, moitié aux Etats-Unis, moitié en France, ne rappelle, semble-t-il, ce regrettable incident que pour bien montrer les progrès effectués entre-temps, l'actuelle collaboration entre les services spéciaux des deux pays, leur estime réciproque, leur flair, et leur efficacité. La preuve : de merveilleux coups de filets ici reconstitués sous forme de documents fictifs entrecoupés d'images d'époque, avec des « zooms » en chapelet, des bruitages réalistes et des musiques à suspense. Comme l'insinue le titre : du vrai cinéma.

A noter, le témoignage d'un ancien « passeur » d'origine française : arrêté, il a fait des aveux complets et provoqué l'arrestation d'une quarantaine de personnes. Il a bénéficié de la protection et de l'indulgence de la police américaine. Très à l'aise, élégant, à peine sur ses gardes, il s'en est bien tiré, et il s'en vante. Dans un contexte aussi « mythologique », une telle infraction à la morale des truands résonne presque comme une fausse note.

● **DRAMATIQUE : TRENTE ANS OU LA VIE D'UN JOUEUR, de V. Ducange et M. Dinaux. — Samedi 25 octobre, A 2, 20 h. 30.**

Trente ans ou la Vie d'un joueur est la première émission de la série de dramatiques consacrées par Antenne 2 aux mélodrames. Quatre mélodrames, un par mois (les trois autres seront *le Docteur noir, Don César de Bazan, Robert Macaire*), choisis par Marcel Moussy, l'auteur du *Scieur de long*, vont faire resurgir ce « genre » désuet, qui connut un large succès à l'époque où l'acteur Frédéric Lemaître jouait ce répertoire sur le Boulevard du crime. Robert Hirsch prend le relais, et il interprète pour la télévision les différents personnages de ces quatre pièces. De la grandiloquence, des cris, des larmes, des situations outrées, des émotions violentes. Avec *Trente ans ou la Vie d'un joueur*, que Marcel Moussy a également réalisé, le « mélo » est osé jusque dans son ridicule.

● **THÉATRE : APRÈS LA CHUTE. — Samedi 25 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

« *Il ne s'agit pas d'une pièce sur quelque chose, mais, je l'espère, d'une pièce qui est par elle-même quelque chose. Elle représente avant tout une certaine façon de considérer l'homme et la nature humaine comme la seule source de toute cette violence qui de plus en plus menace d'anéantir l'espèce.* » C'est ainsi qu'Arthur Miller définit lui-même dans la préface de sa pièce les origines de la violence. Elles ne sont pas « *dans les idées sociales ou politiques mais dans la nature même de l'homme* ».

Le personnage principal, Quentin (en réalité l'auteur) s'adresse à un auditoire imaginaire (en réalité lui-même), s'interroge sur l'échec de sa vie, sur sa propre responsabilité. Dans ce procès-psychanalyse, des souvenirs surgissent. Images de son enfance, de sa mère et de son père. Images de son premier mariage et du sentiment de culpabilité qui l'a accompagné. Drames de conscience entre l'individu et l'homme social (la pièce est fortement marquée par le climat du maccarthysme), images de Maggy, sa seconde femme — encore un échec, — d'Olga ; mais peut-il aimer, assumer encore un autre être ?

625 - 819 lignes

INFORMATIONS

TF 1 : 13 h., Le Journal d'Yves Mourousi ; 20 h., Le Journal de Roger Gicquel (le dimanche Jean-Claude Bourret reçoit un invité à 19 h. 45) ; Vers 23 h., IT 1 dernière. Pour les jeunes : « Les Infos » de Claude Pierrard (le mercredi, 17 h. 30).

A 2 : 13 h. (les samedi et dimanche), Le journal de Jean Lanzi ; 14 h. 30, « Flashes » (sauf les samedi et dimanche) ; 18 h. 30 (sauf les samedi et dimanche) ; le journal d'Hélène Vida ; 20 h., Le journal de Guy Thomas (Jean Lanzi, les samedi et dimanche) ; 23 h., Le journal de Maurice Werther (Roland Mehl, les samedi et dimanche).

FR 3 : 18 h. 55 et 19 h. 55, Flashes (sauf le dimanche) ; vers 22 h. : Journal.

ÉMISSIONS PRATIQUES

TF 1 : A la bonne heure (du lundi au vendredi, 18 h. 15) ; Je voudrais savoir (le mardi, 13 h. 30) ; Six minutes pour vous détendre (le samedi, 18 h. 40).

A 2 : D'accord, pas d'accord (les mardi, jeudi et samedi, à 20 h. 20).

RELIGIEUSES ET PHILOSOPHIQUES

TF 1 (le dimanche) : 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur : Monseigneur et le développement (le 19) ; Saint Paul et des lettres, des actes (le 26) ; 11 h., Messe célébrée chez les religieuses de l'Assomption à Paris (le 19), et à la paroisse de Marie, à Yerres (Essonne), (le 26).

Les films de la semaine

● **LE CAVE SE REBIFFE, de Gilles Grangier. — Dimanche 19 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

Festival Simonin, Audiard, Grangier, Gabin (et quelques autres). Les éternels truands « pittoresques » de la Série noire à la française. Déjà vu et revu à la télévision. Une fois de plus, c'est dix fois trop.

● **LA VIE DE CHATEAU, de Jean-Paul Rappeneau. — Lundi 20 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

La guerre, l'occupation et la résistance devenues pour la première fois — c'était il y a dix ans — sujet de comédie de Boulevard. Un Français libre de Londres et un officier allemand marivaudent dans un château normand avec Catherine Deneuve, au lieu de penser au débarquement. Léger, drôle et sans fausses notes. Prix Louis-Delluc, 1966.

● **MALPERTUIS, de Harry Kummel. — Lundi 20 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Boudé par les admirateurs de Jean Ray — auteur du roman fantastique adapté, — ce film belge d'Harry Kummel ouvre pourtant, avec ses décors noirs et rouges, sa mise en scène très élaborée, la porte à l'imagination et à de surprenants maléfices. On se trouve pris au piège des mythologies oubliées.

● **CROMWELL, de Ken Hughes. — Lundi 20 et mardi 21 octobre, A 2, 21 h. 30.**

Reconstitution soignée, fastueuse, d'une période de l'histoire d'Angleterre que les Français connaissent surtout à travers *Vingt ans après*, de Dumas. Ken Hughes allie le grand spectacle à la vision historique des deux sociétés, des deux caractères qui s'affrontent. Son film est aussi un duel d'acteurs célèbres : Richard Harris (Cromwell) contre Alec Guinness (Charles Ier).

● **TICK, TICK, TICK, ET LA VIOLENCE EXPLOSA, de Ralph Nelson. — Mardi 21 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Le racisme dans une ville du sud des Etats-Unis. Comment être shérif tout court lorsqu'on est un Noir et qu'on doit compter avec les deux communautés. Ralph Nelson désamorce la violence qui gronde par un idéalisme — un optimisme — un peu trop fabriqué pour qu'on y croie vraiment.

● **DE MAYERLING A SARAJEVO, de Max Ophüls. — Mercredi 22 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

Le mariage morganatique de l'héritier du trône d'Autriche-Hongrie, destiné à mourir, avec sa femme, dans l'attentat de Sarajevo, cause de la première guerre mondiale. Malgré le sujet, le moins « viennois » et le moins ophülsien des films d'Ophüls. Entrepris en juillet 1939, terminé pendant l'hiver de la « drôle de guerre », il a souffert des circonstances et ne s'en est pas remis.

● **LA VIEILLE DAME INDIGNE, de René Allio. — Jeudi 23 octobre, FR 3, 20 h. 30.**

La seconde vie de Mme Bertini, personnage d'une nouvelle de Brecht, transposé, par René Allio, dans le Marseille populaire des années 60. Etude d'un comportement — celui d'une vieille dame de soixante-dix ans qui découvre enfin les plaisirs de la liberté — insérée dans le cadre de la société de consommation. Sylvie, innocente et scandaleuse. Admirable.

● **ZORRO, de Fred Niblo et Ted Reed. — Vendredi 24 octobre, A 2, 22 h. 55.**

Le film qui créa, en 1920, la mythologie du redresseur de torts au masque noir, appelée, jusqu'à nos jours, à un succès considérable. Premier Zorro de la légende, Douglas Fairbanks, « Doug » le bondissant, héros du rêve américain des années 20, avait tout inventé : l'aventure, l'humour, le charme, la désinvolture.

● **SCARAMOUCHE, d'Antonio Isasi Isasmendi. — Dimanche 26 octobre, A 2, 14 h. 50.**

Si l'on arrive à admettre que l'inexpressif Gérard Barray puisse être un héros de film de cape et d'épée, on peut trouver quelque plaisir à cette imagerie. Sinon...

● **LA VIE A BELLES DENTS, de Walter Lang. — Dimanche 26 octobre, TF 1, 17 h.**

Cent fois, un film hollywoodien nous a montré l[es] coulisses de Broadway [de] cette façon-là. Mais Cla[rk] Gable et Lili Palmer so[nt] très bien.

● **LA RIVIÈRE ROUGE, [de] Howard Hawks. — Dimanc[he] 26 octobre, TF 1, 20 h. 30**

John Wayne, éleveur d[es] années 1860, s'obstine da[ns] la volonté de puissance [en] conduisant un troupeau [de] dix mille bêtes à cornes — grande attraction de ce we[s]tern — du Texas au Kans[as]. Hawks peint les hommes [de] l'Ouest tels qu'ils devaie[nt] être mais la loi du chef [est] remise en question p[ar] Montgomery Clift. A vo[ir] bien sûr.

● **LE VILLAGE DES DA[M]NÉS, de Wolf Rilla. — Lu[ndi] 27 octobre, TF 1, 20 h. 30.**

Adaptation d'un roman [de] science-fiction de Jo[h]n Wyndham, *les Coucous [de] Midwich*. L'existence rév[é]lée d'une race d'extra-terrestr[es] par la génération spontan[ée] dans un village angl[ais] d'enfants blonds aux ye[ux] dorés. Ambiance dramati[que] intense, par décalage de [la] réalité quotidienne.

● **LES MYSTÈRES DE [PA]RIS, d'André Hunebelle. Lundi 27 octobre, FR [3,] 20 h. 30.**

Eugène Sue, scandaleu[se]ment trahi et mis en t[rès] jolies images d'Epinal. [A] ignorer résolument.

Petites ondes - Grandes ondes

Informations

FRANCE-INTER : A chaque heure juste et à 12 h. 30 et 18 h. 30 ; Bulletin complet à 5 h., 5 h. 30, 6 h. (Social matin), 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30, 8 h. (Alain Bedouet), 8 h. 30 (Claude Guillaumin), 9 h., 13 h. (J.-P. Elkabbach), 19 h. (Paul Amar), 20 h. (Roger Telo) ; 22 h. (Paul Amar), 24 h.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE : 7 h. (cult.) ; 7 h. 30 (cult., mus.) ; 8 h. 30 (cult., mus.) ; 9 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult., mus.) ; 15 h. (cult.) ; 17 h. 25 (cult.) ; 18 h. (cult.) ; 19 h. (cult., mus.) ; 23 h. 55 (cult., mus.).

EUROPE 1 : Toutes les demi-heures jusqu'à 8 h. ; Bulletin complet à 8 h. (J.-F. Kahn) ; 9 h., (Françoise Kramer) ; 13 h. (André Arnaud) ; 19 h. (Philippe Gildas) ; « Flashes » toutes les heures ; 22 h. 30, Europe-Panorama ; 1 h., Europe dernière.

LUXEMBOURG : Toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 9 h. ; Bulletin complet à 9 h., 13 h. (Journal « non stop »). 18 h. 30 (Jacques Paoli) ; « Flashes » toutes les heures ; R.T.L.-digest à 22 h.

RADIO - MONTE - CARLO : Toutes les demi-heures de 5 h. 30 à 7 h., Bulletin complet à 12 h. 45 et 18 h. 15 ; Journal à 7 h., 8 h., 9 h., 12 h., 14 h., 20 h., 22 h. 30, 24 h. ; « Flashes » aux autres heures (dernier à 1 h.).

Régulières

FRANCE-INTER : 5 h., Variétés et informations ; 9 h. 10, Magazine de Pierre Bouteiller ; 10 h., Inter femmes ; 11 h., 5 sur 5 ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 francs ; 14 h., Le temps de vivre ; 14 h. 30, France-Inter suit l'enquête ; 17 h., Radioscopie ; 18 h. 5, Banzaï ; 20 h. 10, Pas de panique ; 22 h. 10, Le Pop Club.

EUROPE 1 : 6 h. 40, Les matinées d'Ivan Levaï ; 8 h. 40, Mélodies parades ; 11 h., Pile ou face ; 12 h., Cash ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires du crime ; 14 h., Danièle Gilbert ; 16 h. 30, S'il vous plaît ; 17 h. 30, Les invités de J.-M. Desjeunes, P. Lescure, A. Sinclair ; 19 h. 45, Match 33 ; 22 h. 40, Goliath.

RADIO - MONTE - CARLO : 5 h. 30, Informations et variétés ; 9 h. 30, J.-P. Foucault ; 12 h., A vous de jouer ; 12 h. 25, Quitte ou double ; 14 h. 10, Le cœur et la raison ; 15 h., Julie ; 16 h., Cherchez le disque ; 17 h., Taxi ; 19 h., Hit-Parade ; 20 h. 5, Tohu-Bohut ; 21 h. 5, Flash-back ; 22 h., J.-C. Laval.

R.T.L. : 5 h. 30, Musique et nouvelles ; 9 h. 30, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Case trésor ; 15 h. 30, R.T.L. c'est vous ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 24 h., Les nocturnes.

Émissions pratiques

FRANCE-INTER : 11 h. 30, Inter-femmes d'Anne Gaillard (du lundi au vendredi) ; 10 h. (le samedi) : Question pour un samedi de L. Beriot et J.-P. Berthet.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le [di]manche) : 7 h. 15, Horizon ; 8 [h.,] Orthodoxie et christianisme ori[ent]al ; 8 h. 30, Service religieux [pro]testant ; 9 h. 10, Ecoute Isra[ël] ; 9 h. 40, Divers aspects de la pe[nsée] contemporaine : La Grande L[oge] de France (le 19) ; L'Union ra[tio]naliste (le 26) ; 10 h., Messe.

Radioscopies

FRANCE-INTER : 17 h., J[ac]ques Chancel reçoit le doc[teur] G. Cingras (lundi), M. J. Chal[ban]-Delmas (mardi), le Père de Ce[rtea]u (mercredi), J. Mancéoli (je[udi]), L. Laskine (vendredi).

EUROPE 1 : 17 h. 30, Michel Desjeunes reçoit Made[leine] Renaud (lundi), P. Richard et [...] corne (mercredi), M. A. Sangui[...] (jeudi), G. Bécaud (vendredi).

RADIO - MONTE - CARL[O :] 13 h., Jean-Pierre Defrain reç[oit] Edmonde Charles-Roux et M. B[...] Vivien (lundi), une représent[ante] du M.L.F. (mardi), P. Grane[...] M. Rolant (mercredi), M. Hive[...] le commissaire Dupiellé (jeudi).

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 18-X-75 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 19-X-75 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 18 octobre à 0 heure et le dimanche 19 octobre à 24 heures :

Entre les basses pressions d'Italie et d'Europe centrale qui se combleront partiellement et celles de l'Atlantique qui s'approcheront de nos côtes, une crête anticyclonique atteindra temporairement la France.

Dimanche 19 octobre, sur nos régions de l'Est et du Nord-Est, des pluies matinales, faibles mais assez fréquentes (neige en moyenne et haute montagne), tendront à s'atténuer au cours de l'après-midi, tandis que les vents, modérés, s'orienteront au secteur nord. Près de l'Atlantique et de la Manche occidentale, le temps sera ou deviendra très nuageux, et il pleuvra passagèrement. Les vents, d'abord faibles, s'orienteront au secteur sud et deviendront modérés. Ailleurs, après des brouillards ou des nuages bas assez nombreux au lever du jour, des éclaircies apparaîtront. Le temps demeurera toutefois nuageux et brumeux, sauf près de la Méditerranée, où les périodes ensoleillées seront assez belles. Sur l'ensemble du pays, les températures seront du même ordre que celles de samedi.

Samedi 18 octobre, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,4 millibars, soit 762,3 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 17 et 8 degrés ; Biarritz, 15 et 8 ; Bordeaux, 16 et 1 ; Brest, 13 et 4 ; Caen, 12 et 7 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 10 et 5 ; Dijon, 10 et 9 ; Grenoble, 8 et 7 ; Lille, 13 et 9 ; Lyon, 8 et 8 ; Marseille, 14 et 11 ; Nancy, 14 et 9 ; Nantes, 15 et 4 ; Nice, 18 et 10 ; Paris-Le Bourget, 12 et 9 ; Pau, 15 et 4 ; Perpignan, 15 et 12 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasbourg, 12 et 9 ; Tours, 14 et 4 ; Toulouse, 15 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 14 et 9 degrés ; Athènes, 24 et 19 ; Bonn, 14 et 10 ; Bruxelles, 13 et 9 ; Iles Canaries, 24 et 19 ; Copenhague, 10 et 6 ; Genève, 7 et 6 ; Lisbonne, 20 et 15 ; Londres, 12 et 10 ; Madrid, 18 et 2 ; Moscou, 5 et 3 ; New-York, 14 et 13 ; Palma-de-Majorque, 19 et 13 ; Rome, 19 et 10 ; Stockholm, 10 et 5.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 18 octobre 1975 :

DES ARRETES

● Portant abrogation de l'arrêté du 28 août 1975 relatif à l'interdiction de l'acquisition de certaines armes et munitions de 5e et 7e catégorie ;

● Modifiant le champ d'application des allégements fiscaux prévus en faveur du développement régional et de l'amélioration des structures des entreprises.

DES LISTES

● De classement des candidats ingénieurs élèves des mines ;

● Des candidats admissibles au concours de recrutement des maîtres de conférences agrégés des disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion ouvert en 1975 (section droit privé et sciences criminelles).

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 281

HORIZONTALEMENT

I. Le rôle qu'on leur fait jouer a de quoi les faire rougir. — II. Qualité essentielle de ce qui est encore chaud. — III. S'affiche en public ; Page d'histoire. — IV. Indice de malaise ; Dans l'eau, il est heureux comme un poisson. — V. Pieuse inscription ; Verbe ignoré des pleutres. — VI. Célèbre chevalier. — VII. Prénom féminin ; Murmuré par une auguste victime. — VIII. Localisa ; Pronom inversé. — IX. Roulées ; Compagnon d'Abadie. — X. Dissipa ; Voyagent en chemise. — XI. Autant s'en débarrasser au plus vite quand elles sont ingrates.

VERTICALEMENT

1. Ne peuvent marcher que si elles sont bien traitées ; Son débit varie selon les périodes. — 2. Peut évoquer l'enfer ; Intéressante quand elle est civile. — 3. Manierait avec précaution ; Quelqu'un de très fort. — 4. Caractères droits ; Difficile à découvrir au pied du mur. — 5. Fait souhaiter un changement d'air ; L'hygiène fut longtemps sa raison d'être. — 6. L'appel de la mer ; Lettres d'amour ; Douteuse créature. — 7. Risque de mener fort loin ceux qui décident de le remonter entièrement ; Accent plaintif. — 8. Preuve d'un caractère détestable ; S'épanouit sur un mouvant miroir. — 9. Abréviation ; Se moquent éperdument du monde.

Solution du problème n° 1 280

Horizontalement

I. Nageoire (le capitaine est un poisson) ; Choc. — II. Ration ; As ; Douro. — III. An ; Do ; Tari ; Ir. — IV. Vol ; Seul ; Rançon. — V. Ela ; Séria ; Ane. — VI. Ni ; Tés ; Cl ; Oh. — VII. Uvée ; Loups. — VIII. Sente ; Ornements. — IX. Simoun ; Voie. — X. Elan ; Etétaient. — XI. Bel ; Or ; Ra. — XII. Ill ; Eventail ; Es. — XIII. Suettes ; Adèle. — XIV. Eu ; Alênes. — XV. Essayeuse ; Arts.

Verticalement

1. Revenus ; Episse. — 2. Na ; Olive ; Lu. — 3. Atala ; Ensablées. — 4. Gin ; Tétine ; Tua. — 5. EO ; SS ; EM ; Let. — 6. Ondées ; Oe ; Vexe. — 7. Our ; Loutres. — 8. Râ ; Licorne ; As. — 9. Est ; Alun ; Totale. — 10. A.R. ; Pétarade. — 11. Drap ; S.M. ; Iéna. — 12. Coin ; Eveil. — 13. HU ; Cabanon ; Est. — 14. Orion ; Titre. — 15. Cornemuse ; Aser.

GUY BROUTY

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	528 F
ETRANGER par messageries — I. - BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. - TUNISIE	135 F	231 F	337 F	440 F

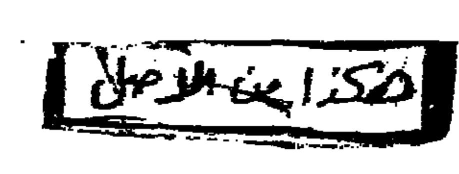
Par voie aérienne tarif sur demande

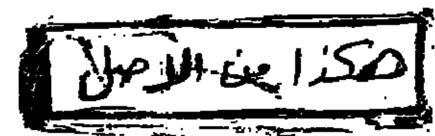
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.





RADIO-TELEVISION

Samedi 18 octobre

HAINE I : TF 1

20 h. 30, Hommage à Jacques Charon ; h. 45 (●), Série : Peyton Place ; 22 h. 15, ch ; 23 h. 55, Allons au cinéma.

HAINE II (couleur) : A 2

0 h. 30, Dramatique : la Mort du pantin, de Moustiers. Réal. Y. Andrei, avec G. Cattand, Riva, T. Bourdon.

Le directeur d'une importante société (dynamique, efficace et qui ne fait pas de sentiment) apprend qu'un cancer le condamne : sa vie change brusquement.

22 h., Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Les ateliers du magicien ; 19 h. 40, Un homme, un événement ; 20 h., Court-métrage ;

20 h. 30 (R.) (●) Dramatique : « la Famille Grossfelder », de J. Lhote. Avec M.-Ch. Barrault, M.-H. Daste, J. Guiomar, N. Dubois.

Un petit village lorrain en 1960. Marie-Louise, une vieille fille, se souvient de sa jeunesse en Alsace. Louis, le commis, l'aimait. Mais son père en avait décidé autrement.

FRANCE-CULTURE

17 h. 30 (●), Le troisième quart de siècle. Production de la communauté radiophonique : Année 1952 ; 19 h. 15, Eh ! papa écoute, par F. Pinte ;

20 h. 5, Carte blanche, par L. Siou : « les Coulisses du vieux cirque », de R. Auguet, avec E. Dandry, R. Party, G. Claisse, E. Loria, M. Mary. Réalisation G. Godebert ; 21 h. 26, Musique ; 22 h. 5, La fugue du samedi, de J. Chouquet ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 10, La route des jongleurs, par J.-P. Lentin : Les trouvères (musique du nord de la France au XIIIe siècle) ;

20 h., Soirée lyrique : « Madame Butterfly », de Puccini, avec M. Freni, L. Pavarotti, C. Ludwig, R. Kerns, M. Sénéchal, M. Rinzler. Orchestre philharmonique de Vienne, direction H. von Karajan ; 22 h. 30, « le Tombeau de Couperin » (Ravel), par Y. Lefebvre, piano ; 23 h., Vieilles cires : Le jeune Menuhin ; 24 h., Anonymes et sentimentales.

MÉTÉOROLOGIE

FRANCE-INTER : (météo marine) : 8 h. 20 et 19 h. 50.

FRANCE-CULTURE : 9 h. 5, 12 h. 30, 19 h. 30 et 23 h. 55.

Dimanche 19 octobre

HAINE I : TF 1

h. 15 (C.), Emissions religieuses et philosophiques (messe à 11 heures) ; 12 h. (C.), La quence du spectateur ; 12 h. 30 (C.), Jeu : homme qui n'en savait rien ; 13 h. 20 (●) (C.), petit rapporteur ; 14 h. 15 (C.), Les rendez-us du dimanche ; 15 h. 45 (C.), Sport : Direct r la une ; 18 h. 45, Les animaux du monde ; h. 20 (R.), Série : Les faucheurs de marguees ;

20 h. 30 (R.), Film : « Le cave se rebiffe », G. Grangier (1961), avec M. Biraud, J. Gabin, Carol, B. Blier, F. Villard.

Un graveur qui passe pour un « cave » est entraîné, par des gangsters, dans une affaire de faux billets, supervisée par un vieux spécialiste « le dabe », sorti de sa retraite pour la circonstance.

22 h. 10, Pour le cinéma, de F. Rossif.

HAINE II (couleur) : A 2

De 12 h. à 18 h. 30, Le dimanche illustré, de Tchernia ; 12 h., Vive le dessin animé ; 12 h. 15, eu : Le défi ; 13 h. 45, L'album de Jacqueline uthier ; 14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma ; 14 h. 50, -érie : Hec Hamsey ; 16 h. 30, Sports : Tiercé à Longchamp ; 16 h. 35, Série : Vivre libre (Le docteur volant du Kenya) ; 17 h. 30 (●), Jeu : Pièces à conviction ; 18 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux.

20 h. 30, Système 2 (suite) ; 21 h. 40 (●), Feuilleton : la Porteuse de pain, de X. de Montepin.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. (R.), Feuilleton : « la Cloche tibétaine », de M. Wyn et S. Friedman. Avec W. Preiss, G. Behat, B. Kearns (premier épisode : Les nomades) ; 20 h. (●), Feuilleton : Les secrets de la mer Rouge, d'après H. de Monfreid, réal. C. Guillemot et P. Lary.

20 h. 30 (★), Dramatique : Mourir pour Copernic, de B. Rothstein. Avec O. Picq.

Bravant l'esprit de l'époque, bravant la puissance de l'Eglise, Giordano Bruno, philosophe italien, moine dominicain, tente de renverser la physique et la philosophie d'Aristote pour imposer une nouvelle image du monde issue des travaux de Copernic. Cette lutte acharnée pour libérer la science et la philosophie du joug de la théologie se terminera pour Giordano Bruno, le 16 février 1600, sur un bûcher. Une émission exceptionnelle.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud ; 12 h., Musiques de la Renaissance italienne ; 12 h. 45, Concert à Saint-Séverin par l'Orchestre de chambre de Radio-France. Direction M. Soustrot. Avec L. Sgrizzi, clavecin, pianoforte et orgue ; P. Sechet, flûte : « Introduction, Aria et Presto » (B. Marcello) ; « Concerto en sol mineur pour clavecin et orchestre » (P.-E. Bach) ; « Concerto, opus 7, n° 5, en mi bémol majeur pour pianoforte et orchestre » (J.-C. Bach) ; « Concerto, opus 26, n° 6, pour orgue, flûte et cordes en ré mineur » (M. Corrette) ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, Hommage à Jacques Charon : « le Malade imaginaire », de Molière, par les comédiens-français ; 16 h. 5, Concert Mozart à Saint-Séverin par l'Orchestre de la R.T.B. Avec H. Szeryng, violon. Direction C. Badea : « Concerto en sol », « Concerto en la », « Symphonie de Prague » ; 17 h. 30, Rencontre avec... Régine Crespin ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 15, Cinématographe, par Ph. Esnault : André-Paul Antoine ;

20 h., Poésie ; 20 h. 40 (●), Atelier de création radiophonique : « Canto Ezra Pound » ; 23 h., Black and blue, par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Concert-promenade : Lehar, Mozart, J. Strauss, Rimsky-Korsakov, Liszt, Kreisler, Auber, Stendorn, O. Nussio, J. Martini, Weber ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h., Musical graffiti, par P. Bouteiller ; 11 h., Domenica 19 post trinitatem ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. 45, Opérettes ;

13 h. 45, Petites formes ; 14 h., La tribune des critiques de disques : « Troisième concerto pour piano » (Bartok) ; 17 h., Concert égoïste, par C. Maupomé ; 19 h. 10, Jazz vivant : L'Art Ensemble de Chicago à Nancy ;

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons. Le pianiste Jacques Rouvier interprète Ravel ; 21 h., Concours de piano Reine Elisabeth ; 23 h., Nouvelles auditions : « la Grande Menace » (C. Pichaureau) ; « Récital pour violon et orchestre » (J. Charpentier), avec D. Erlih ; « Dans le deuil des vagues » (G. Masson) ; 24 h. (●), Concert extra-européen, par D. Caux.

ABRÉVIATIONS

Dans ce supplément radio-télévision, les signes (★) renvoient à la rubrique Ecouter, voir, ou aux articles de première page de l'encart ; (●) indique des émissions sortant de l'ordinaire ; (N) les programmes en noir et blanc diffusés sur les chaînes en couleurs ; (R) les rediffusions ; (S) les émissions de radio en stéréophonie ; (C) les programmes de TF 1 passant en couleurs sur FR 3.

Lundi 20 octobre

HAINE I : TF 1

12 h. 10 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), idi première ; 14 h. 5, Emission scolaire (reprise 17 h. 15) ; 14 h. 30 (R.), Série : Le grand amour e Balzac (premier épisode : « Splendeurs et isères »).

La passion de l'auteur de « la Comédie humaine » pour la comtesse Hanska racontée année par année, dans une coproduction polonaise.

18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les tits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une nute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : s compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30 (R.) (●), La caméra du lundi : « la e de château », de J.-P. Rappeneau (1965), avec Deneuve, P. Brasseur, Ph. Noiret, H. Garcin, Thomson.

En mai 1944, une châtelaine normande qui s'ennuie s'éprend d'un résistant français qui prépare le débarquement tandis qu'un officier allemand tombe amoureux d'elle.

2 h., Entretien avec Catherine Deneuve.

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (« La danse des brigands) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : M. Jean-Claude Colli, délégué aux « Energies nouvelles » ; 18 h. 40, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Film : « Cromwell » (1970). Réal. K. Hughes. Avec R. Harris, A. Guinness, R. Morley, D. Tutin (première partie).

Dans les années 1640, en Angleterre, un fermier démocrate épouse la cause des puritains persécutés et prend la tête de l'opposition parlementaire au roi Charles Ier.

La seconde partie du film sera diffusée en prologue aux « Dossiers de l'écran » du mardi 21 octobre.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 40, Tribune libre : Présence socialiste ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30 (●), Prestige du cinéma : « Malpertuis », de H. Kumel (1972), avec O. Welles, S. Hampshire, M. Bouquet, M. Carrière, S. Vartan.

Un jeune marin, de retour en Flandre, est obligé de vivre, en compagnie d'étranges personnages, dans la vaste maison de son oncle mort. Cette maison est la gardienne d'un fabuleux secret.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'aventure humaine et la mort, par C. Mettra ; 8 h. 32, A la rencontre du yoga, par S. Matil ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par R. Chartier : « Histoire de Lyon et des Lyonnais », publiée pour la direction d'H. Latreille ; 10 h. 45, Le texte et la marge, avec J. Duranteau ; 11 h. 2, Evénement-musique, magazine de J. Witold et M. Fleuret ; 12 h. 5, Parti pris, par J. Paugam : Liberté et majorité silencieuse, avec Olivier Chevrillon ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Trente ans de musique française, par S. Albert (1945-1975) : Marius Constant ; 14 h., Un livre, des voix : « J'avoue que j'ai vécu », de Pablo Neruda ; 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Jean-Claude Frère ; 17 h., L'heure de pointe ; 18 h. 2, Correspondance de Berlioz (1), par A. Laster et M. Bernard ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens, par P. Galbeau : André Falcon lit Bruce Lowery ; 19 h. 30, Présence des arts, par F. Le Targat. Europalia ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Moralités légendaires : « Persée et Andromède », de J. Laforgue. Réalisation B. Horowicz ; 21 h. 5 (S.), Festival estival... Concert par l'Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction A. Copland. Avec J. Thiollier, pianiste : « Candide », ouverture (L. Bernstein) ; « Decoration Day » (Ch.-E. Ives), « Concerto pour piano » (G. Gershwin), « Troisième Symphonie » (A. Copland) ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Deguy, par M. Chaillou ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 2, Quotidien musique ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 32, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélection-concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles. Musique ancienne : « le Mystère d'Elche », drame sacro-lyrique du XIIIe siècle espagnol, avec D. Peres, soprano ; 15 h. 2, Après-midi lyrique : « Ivan Soussanine » (Glinka) ; 17 h. 32, Ecoute magazine musical ; 19 h. 25, Instruments et solistes (Cinquième anniversaire de la mort de Samson François : Récital Chopin) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Musique de chambre : « Soron Ngo » (M. Ohana), « Cantus firmus » (Mihalovici), « Ces jeux de l'amour et du hasard » (H. Sauguet), au piano, G. Joy et Ch. Ivaldi, « Octuor en fa majeur, opus 166 » (Schubert) ; 24 h. (●), Faisceaux, par A. Almuro.

Mardi 21 octobre

HAINE I : TF 1

2 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi mière ; 14 h. 5, Emission scolaire (reprise à h. 15 et à 17 h. 15) ; 18 h. 20, A la bonne ure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; h. 45, Feuilleton : les Compagnons d'Eleusis ;) h. 30, Jeu : Quoi, de qui ? ; 21 h. 20, Ces ıées-là, de M. Droit (1948) ; 22 h. 10, Emission ıraire : De vive voix, de J. Ferniot et Ch. Colge (Faut-il admettre la pornographie ?).

Avec François Chalais (pour « Lettre ouverte aux pornographes »), Michel Droit (pour « la Coupe est pleine »), Michel Meignant (pour « Je t'aime... ») et Régine Desforges (pour « On m'a rien dit »).

HAINE II (couleur) : A 2

3 h. 45, Magazine régional ; 14 h. 30, Aujourui Madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (Un d'écus) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; h. 30 (●) Fenêtre sur : Un curé pas comme autres ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des res ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc ;

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Cromwell », de K. Hughes (1970), avec R. Harris, A. Guinness (deuxième partie).

Cromwell mène la guerre civile contre Charles Ier qui est fait prisonnier, jugé et décapité à Londres.

Débat : « L'Angleterre aussi a décapité son roi ». Avec la participation de M. Pierre-Olivier Lapie, membre de l'Institut et auteur du livre « Cromwell » ; de M. Olivier Lutaud professeur à la Sorbonne ; de M. Pierre Jeannin, directeur à l'E.P.H.E. en sciences sociales ; de M. Roland Marx, professeur à l'université de Strasbourg.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Improvisation sur un livre ; 19 h. 40, Tribune libre : Renaissance celtique ; 20 h., Les animaux chez eux : Terre d'Igloolik ;

20 h. 30, Westerns, films policiers, aventures : « Tick... tick... tick... et la violence explosa », de R. Nelson (1970), avec J. Brown, G. Kennedy, L. Carlin, D. Stroud.

Un Noir est élu shérif d'une petite ville du sud des Etats-Unis. Les difficultés surgissent de partout, la violence est prête à se déchaîner.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'aventure humaine et la mort ; 8 h. 32, A la rencontre du yoga ; 8 h. 50, Les soleils de la vie, par C. Mettra ; 9 h. 7, La matinée de la musique, par C. Samuel ; 10 h. 45, Un quart d'heure avec Solange Fasquelle ; 11 h. 2, Libre parcours jazz ; 12 h. 5, Parti pris : Une femme médecin, avec le docteur Claude Maillard ; 12 h. 37, Panorama ;

13 h. 30, Libre parcours variétés, par E. Grilliquez ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « les Canards de Ca Mao », d'Olivier Todd ; 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Dossier : Plozevet, par N. Skrotzky, avec E. Morin et A. Burguière ; 16 h., L'ange du bizarre ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, Correspondance de Berlioz ; 18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : Denise Noël lit Maupassant ; 19 h. 30, Sciences, par N. Skrotzky : Transmutations (énergie, matière, rayonnements) ;

20 h., Poésie avec Alain Jouffroy ; 20 h. 5 (●), Dialogues, de R. Pillaudin : L'écrivain et la révolution, avec Régis Debray et Jean-Pierre Faye ; 21 h. 20, Musiques de notre temps, par G. Léon, avec Marius Constant ; 22 h. 35 (●), Entretiens avec Michel Deguy ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique, par Ph. Caloni ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 11 h., La règle du jeu ; 11 h. 55, Sélection-concert ; 12 h., La chanson, par M. Legras ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h., Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles. Mensonges héroïques : « Deuxième concerto brandebourgeois » (Bach) ; « Deuxième Symphonie » ; « les Créatures de Prométhée » (Beethoven) ; 15 h., Miroirs à deux masques... Savant/populaire : Haydn, Schubert, Schumann, Brahms ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Le club des jazz : Dernières nouvelles du jazz ; 19 h. 25, Instruments et solistes... Pour le cinquième anniversaire de la mort de Samson François. Récital Ravel : « Sonatine en fa dièse mineur » ; « Valses nobles et sentimentales » ; « Menuet sur le nom de Haydn » ; « Prélude » ; « A la manière d'Emmanuel Chabrier ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), En direct de l'auditorium 104... Orchestre philharmonique de Radio-France. Direction Z. Macal. Avec B. Rigutto, pianiste : « Ouverture de Russlan et Ludmilla » (Glinka) ; « Concerto pour piano en sol majeur » (Dvorak) ; « Ma patrie », extraits (Smetana) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non écrites ; 1 h., Plans sur plans.

Mercredi 22 octobre

HAINE I : TF 1

0 h., Emission scolaire ; 12 h. 15, Réponse à t ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 13 h. 35 (C.), ır les jeunes : Les visiteurs du mercredi ; h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 50, Pour les its ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une nute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : Compagnons d'Eleusis ;

0 h. 30 (●), Enquête-fiction : Cécile ou la ion des femmes (quatrième partie : L'équilibre. L. Youri) ; 21 h. 15, Reflets de la danse : Mau-e Béjart ; 21 h. 45, Interrogations, de D. Huyın et D.-A. Balfray : la Mort.

Avec le recteur Mallet, chancelier des universités de Paris, auteur d'« Une mort ambiguë », les professeurs Guy Besse, directeur du Centre d'études et de recherches marxistes, Louis Vincent-Thomas, de l'université de Paris V, auteur de « Anthropologie de la mort », et Gilbert Cesbron.

HAINE II (couleur) : A 2

4 h. 30, Magazine : Aujourd'hui Madame ; h. 30, Série : Kung Fu (Le grand amour de ın Yi) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 : sur cinq.

Les maniaques du flipper ; la mode ; les adorateurs de Krishna ; avec la participation d'un représentant des jeunes agriculteurs, du percussionniste Sylvio Gualda ; variétés : le groupe Who, Nicolas Peyrac, Jean-Michel Caradec ; et des reportages sur les radios amateurs, la peine de mort et la science-fiction à travers les âges.

8 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des ants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des :res ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc ;

0 h. 30, Série : Mannix (Un pas dans l'ombre) ; h. 30, Magazine d'actualités : C'est-à-dire, de M. Cavada.

L'actualité de la semaine vue par la rédaction d'Antenne 2

HAINE III (couleur) : FR 3

9 h., Pour les jeunes : Trois contre X... ; 19 h. 40, Tribune libre : Les Républicains indépendants ; 20 h., Emissions régionales ;

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma : « De Mayerling à Sarajevo », de Max Ophuls (1940) ; avec E. Feuillère, J. Lodge, G. Dorziat, J. Worms.

Contre le gré de l'empereur François-Joseph, son neveu, l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône d'Autriche, épouse une comtesse tchèque. L'archiduc et sa femme sont assassinés à Sarajevo, le 28 juin 1914.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'aventure humaine de la mort ; 8 h. 32, A la rencontre du yoga ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques, par G. Charbonnier ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le magazine des éditions musicales, par C. Maupomé ; 12 h. 5, Parti pris : Les illusions d'une vie, avec Henri Lefebvre ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Le Trio Gobel (Haydn) ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « la Baie des Anges », de Max Gallo ; 14 h. 45, L'école des parents ; 15 h. 10, Les après-midi de France-Culture (Coloration jeunesse) ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, Correspondance de Berlioz ; 18 h. 30, Judith Magre lit Milena Mileni ; 19 h. 30, La science en marche, par F. Le Lionnais : Les couleurs dans la nature (les minéraux, avec M. Deribere, président du Centre information de la couleur) ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), Joe Bousquet l'inconnaissant, par F. Estèbe (I), avec R. Neill et la participation de M. Lonsdale, réal. J. Couturier ; 21 h. 35 (●), Musique de chambre : « Deuxième concert en sextuor » (Rameau), par l'orchestre de chambre de Radio-France ; « la Divine Comédie », création (H. Barraud) (traduction A. Pezard), par l'ensemble polyphonique Ch. Ravier, direction A. Girard ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Deguy ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La regle du jeu ; 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélection concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles... Concertos romantiques : « Concerto pour piano en la mineur » (Schumann), avec D. Barenboim, « Concerto n° 2 opus 40 » (Mendelssohn) ; 15 h., Miroirs à deux masques... Harmonie/contrepoint (Haydn, Schubert, Schumann) ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Le club du jazz : Bloc-notes du jazz ; 19 h. 25, Instruments et solistes (pour le cinquième anniversaire de la mort de Samson François), récital Debussy : « Estampes », « Suite bergamasque », « Sarabande » extraite de « Pour le piano » ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Orchestre national de France, direct. P. Paray : « Symphonie en ré mineur » (César Franck), « Trois nocturnes » (Debussy), « Boléro » (Ravel) ; 22 h. 30, Les dossiers musicaux ; 24 h., Musiques non écrites ; 1 h., Plans sur plans.

Les écrans francophones

Lundi 20 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *A l'Est d'Eden*, film d'E. Kazan.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La révolte des Haïdouks ; 21 h., *Les Dragueurs*, film de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *La guerre est finie*, film d'A. Resnais ; 22 h., Débat.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Face à l'opinion (élections).

Mardi 21 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Police des plaines ; 21 h., *la Maison de campagne*, film de J. Giraud.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La patrouille du cosmos ; 21 h., *Fort Bravo*, film de J. Sturges.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h. 10, Situation 75 ; 22 h., Absurde n'est-il pas ?

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, A vous ; 21 h. 10, Jazz ; 21 h. 50, La voix au chapitre.

Mercredi 22 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Le cheval de fer ; 21 h., *L'homme qui n'a jamais existé*, film de R. Neame.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Aventures australes ; 21 h., *Les Compagnons de la marguerite*, film de J.-P. Mocky.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Face au public ; 21 h. 10, La révolte des ponchos rouges.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Juliette Gréco ; 21 h. 15, Hippisme.

Jeudi 23 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Ranch L. ; 21 h., *Elise ou la Vraie Vie*, film de M. Drach.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Vidocq ; 21 h., *Copernic* (1), film de Petelski.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, A vous de choisir ; 20 h. 35, La coupe à 10 francs ; 12 h. 15, Le carrousel aux images.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Temps présent ; 21 h. 20, Splendeurs et misères des courtisanes, d'après Balzac.

Vendredi 24 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Star Trek ; 21 h., *Colombo*, film de S. Spielberg.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Hawaï, police d'Etat ; 21 h., *Copernic* (2), film de Petelski.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Les prisonniers de guerre ; 21 h., L'homme et les sortilèges.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20 : Les personnages, de M. Cazeneuve ; 21 h. 50, Un bémol à la clé ; 22 h. 15, *Peter Ibbetson*, film de H. Hataway.

Samedi 25 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., La famille Strauss ; 21 h., *le Seigneur de la guerre*, film de F. Schaffner.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Ranch L. ; 21 h., *la Roulotte du plaisir*, film de V. Minelli.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Le jardin extraordinaire ; 20 h. 45, *l'Américain*, film de M. Bozuffi ; 22 h., Variétés.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 5, Jeu ; 20 h. 30, Secrets de la mer ; 21 h. 20, Les oiseaux de nuit.

Dimanche 26 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hawaï 5-0 ; 21 h., *Le jour où le pape fut kidnappé*, film de J. Bethencourt.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Amicalement vôtre ; 21 h., *les Lionceaux*, film de J. Bourdon.

TELEVISION BELGE : 20 h. 20, Histoires insolites ; 21 h. 10, La mémoire singulière.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Elections fédérales.

Lundi 27 octobre

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Télé-Luxembourg a vingt ans ; 22 h., *les Novices*, film de G. Casaril.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La révolte des Haïdouks ; 21 h., *Une chance sur mille*, film de L. Kotcharian.

TELEVISION BELGE : 20 h. 15, Vivent les Frances ; 21 h. 20, *les Doigts dans la tête*, film de J. Doillon.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Elections ; 21 h., Les comiques associés ; 21 h. 25, La voix au chapitre ; 21 h. 55, Cyclisme.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 23 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emission scolaire (reprise à 17 h. 45) ; 18 h. 20, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : les Compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30, Série : Salvator ou les Mohicans de Paris ; 21 h. 20 (★), Dossier IT 1 : French Connection n° 3, de J.-C. Héberlé.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 45, Magazine régional ; 14 h. 30, Les après-midi d'Antenne 2 (en direct d'une maison de retraite du nord de la France).

Le troisième âge.

18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 5, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30 (★), Enquête-fiction : L'affaire Portal, de G.-A. Arnaud, réal. R. Kahane.

Une évocation de l'affaire Portal par Georges-André Arnaud, l'auteur du « Salaire de la peur ».

22 h., Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Voyage au pays de la marionnette ; 19 h. 40, Tribune libre : Défense de la jeunesse scolaire ; 20 h., Jeu : Altitude 10 000 ;

20 h. 30 (●) (R.), Un film, un auteur : « la Vieille Dame indigne », de R. Allio (1964), avec Sylvie, M. Ribovska, V. Lanoux, E. Bierry.

Une vieille dame qui s'est sacrifiée toute sa vie à son mari et à ses enfants découvre, après son veuvage, le goût de la liberté et scandalise sa famille par son comportement indépendant.

PROGRAMMES ÉDUCATIFS

Les programmes des émissions éducatives diffusées à la radio sur le réseau ondes moyennes de France-Culture et à la télévision sur la première chaîne les jours de semaine sont parus dans « le Monde de l'éducation » (n° 18, daté octobre 1975), qui les publie régulièrement tous les mois.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'aventure humaine et la mort ; 8 h. 32, A la rencontre du Yoga ; 8 h. 50, Les soleils de la vie, par C. Mettra ; 9 h. 7, La matinée de la littérature, par R. Vrigny ; 10 h. 45, Questions en zigzags, avec Robert Beauvais ; 11 h. 2, Semaines musicales de Zurich... Concert « Musica-Viva », avec l'Ensemble de Bâle : « Double refrain » (J. Wildberger), « Glühende Rätsel » (H. Holliger), « Lost Paradise » (T. Kessler) ; 12 h. 5, Parti pris : Actualité du nationalisme, avec l'historien Raoul Girardet ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Renaissance des orgues de France, par J. Merlet : Eglise de Lezat (Ariège) ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Ne pleure pas, la guerre est bonne », de Guy Groussy ; (14 h. 45, Radio scolaire, sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 15 h. 10, Deux heures pour comprendre : Les Français à Bruxelles (à l'occasion d'Europalia 75) ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, Correspondance de Berlioz ; 18 h. 30, Guy Trélan lit Romain Gary ; 19 h. 30, Biologie et médecine, par R. Debré ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (S.), Nouveau répertoire dramatique par L. Attoun... Deux pièces de Sam Sphepard : « la Mère d'Icare », avec C. Brosset, P. Arditi, et « Forensic et les Navigateurs », avec J.-P. Farre, J. Guiomar, R. Boutellie, réalisation G. Peyrou ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Deguy ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 50, Bicorne et tricycle ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 11 h. 35, Sélection-concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans paroles. Musique de chambre rare : « Quatuor en ut majeur pour flû[te] et cordes » (Mozart), soliste K. Redel, « Intermezzo » (I... Wolf), « Trio en mi mineur pour piano et cordes » (Chost[a]kovitch) ; 15 h., Miroirs à deux masques... Grandes forme[s,] petites formes (Haydn, Schubert, Schumann) ; 17 h. ... Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Le club du jazz ... Jazz d'aujourd'hui ; 19 h. 25, Instruments et solistes... (po[ur] le cinquième anniversaire de la mort de Samson François) Concert Ravel : « Menuet antique », « Miroirs, cinq pièc[es] pour piano » ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), En dire[ct] de l'auditorium 104... Orchestre de chambre de Radio-Franc[e,] direct. Amaducci, avec A. Miranda, J. Chamonin et Terrier : « Concerto da Chiesa opus 2 n° 4 » (Dall'Abaco), « Conce[rto] grosso en fa majeur opus 1 n° 4 » (Marcello), « Symphoni[e] n° 10 en sol majeur et n° 4 en ré mineur » (Scarlatt[i]), « Concerto grosso en ré majeur opus 1 n° 9 » (Locatelli), « Gloria en ré majeur » (Vivaldi) ; 22 h. 30, Les dossi[ers] musicaux ; 24 h., Musiques non écrites ; 1 h. (●), Plans s[ur] plans, par D. Caux.

Vendredi 24 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emission scolaire (reprise à 14 h. 45 et à 17 h. 45) ; 18 h. 15 : A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40 : Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : les Compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Chat en poche, de G. Feydeau, mise en scène de J.-L. Cochet, avec Th. le Luron, J.-L. Cochet, A. Luccioni, S. Deschamps.

Un nouveau riche monte « Faust » à l'Opéra. Il lui faut un témoin : arrive un étudiant en droit : c'est la vedette. Quiproquos et Belle Epoque.

22 h. 15 (●), Emission musicale : Arcana, de M. Leroux (la critique et les critiques).

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30 : Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (Un tonneau d'eau-de-vie) ; 16 h. 20 : Les après-midi d'antenne 2 ; 17 h. 30 : Fenêtre sur le New-York City Ballet ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc.

20 h. 30, Série : La mort d'un touriste (avec M. Creton) ; 21 h. 30, Magazine littéraire : Apostrophes, de B. Pivot.

Avec MM. Jacques Chaban-Delmas (pour ses mémoires, « l'Ardeur »), André Frossart (pour « la France en général ») et Kléber Haedens (auteur d'« Adios »).

22 h. 35 (●), Ciné-Club : Zorro, de F. Niblo et T. Reed (1920), avec D. Fairbanks, M. de la Motte, N. Berry, G. Periolat. (Film muet. N.)

Au début du XIX[e] siècle, un cavalier masqué se dresse contre la tyrannie du gouverneur de Californie et défend les opprimés.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Le docteur Doolittle et La lettre mystère ; 19 h. 40, Tribune libre : La C.F.D.T. ; 20 h., Emissions régionales.

20 h. 30, Documentaire : Civilisation, de Sir Kenneth Clark (la lumière de l'expérience) ; 21 h. 20, Chronique : Mais c'est de l'homme qu'il s'agit. (Avant le départ de la Terre.)

Les recherches effectuées par deux savants américains sur des ours grizzli dans les montagnes Rocheuses.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : L'aventure humaine et la mort ; 8 h. 32, A la rencontre du yoga ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, La matinée des arts du spectacle, par C. Jordan ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Eveil aux musiques chorales d'aujourd'hui ; 11 h. 30 (●), L'air d'une ville, par Ch. Lafigrat : Chalon-sur-Saône ; 12 h. 5, Parti pris : « Mot à mot », avec André Fontaine, rédacteur en chef du « Monde » ; 12 h. 15, Panorama ;

13 h. 30, Instruments rares, par B. Bonaldi : Les pianos et les clavecins, hier, aujourd'hui ; 14 h., Poésie ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Rêver la vie », de Pierre-Jean Rémy ; (14 h. 45, Radio scolaire, sur ondes moyennes) ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; 16 h., Les Français s'interrogent : Quels sont les effets de la drogue sur l'organisme ? ; 18 h. 2, Correspondance de Berlioz ; 18 h. 30, Jean-Pierre Cassel lit Dino Buzzati ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne, par le professeur Pierre Auger : « Kourou », avec G. Leclerc ;

20 h., Poésie ; 20 h. 50 (S.), La musique et les hommes, p[ar] M. Bernard : Correspondance de Berlioz, avec A. Laste ; 22 h. 35, Entretiens avec Michel Deguy ; 23 h., De la nui[t] ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 50, Bicorne et tricycl[e] ; 9 h. 7, Les grandes voix humaines ; 9 h. 30, La règle [du] jeu ; 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélect[ion-]concert ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans parole[s.] Fantaisie et raison : « Deuxième sonate pour violon et pia[no] en mi mineur » (Fauré), par C. Bonaldi et S. Billier, « So[na]tine », « Valses nobles et sentimentales », au piano M. Arger[ich] (Ravel) ; 15 h., Miroirs à deux masques... Caprice et rigu[eur] (Haydn, Schubert, Schumann, Brahms) ; 17 h. 32, Ecou[te,] magazine musical ; 18 h. 30, Le club des jazz : Rhythm a[nd] blues ; 19 h. 25, Instruments et solistes... (Pour le cinquiè[me] anniversaire de la mort de Samson François) : « Barcar[olle] en fa dièse majeur » (Chopin), « Children's Corner » (Debuss[y]), « Scarbo », extrait de « Gaspard de la nuit » (Ravel) ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), Pro Mus[ica] Antiqua : Motets, danses, odes et aria (œuvres de R. Lassus, Ferabosco, Waebrant, Besardus, Mercker, By... Voigtleander Hake...) ; 22 h. 30, Dossier flash de la semain[e] ; 23 h., Cabaret du jazz ; 24 h. (●), En marge, par D. Ca[ux].

Samedi 25 octobre

CHAINE I : TF 1

11 h. 30, Magazine : Formation, de P.-M. de la Gorse.

L'invitée du jour : Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine.

12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5 (C.), La France défigurée ; 14 h. 35 (C.), Samedi est à vous ; 18 h. 40, Six minutes pour vous défendre ; 18 h. 50, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, La vie des animaux ;

20 h. 30, Variétés : Numéro un, de M. et G. Carpentier (Eddy Mitchell) ; 21 h. 30 (●), Série : Peyton Place ; 22 h. 15, Variétés : Les comiques associés, d'A. Blanc.

CHAINE II (couleur) : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 14 h. 5, Samedi dans un fauteuil, de J. Sallebert et Ph. Caloni (à 14 h. 10, Série : Les rues de San-Francisco, « La mauvaise graine » ; à 15 h., Sport : Rugby, France-Argentine ; à 17 h., Judo : Championnats du monde à Vienne ; à 17 h. 30 (●), Concert : Premier concerto pour piano de Tchaïkovski. Avec Martha Argerich, soliste, et l'Orchestre national dirigé par Charles Dutoit ; 18 h., Magazine du spectacle : Peplum, de J. Artur ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc ;

20 h. 30 (★), Dramatique : Trente ans ou la vie d'un joueur, d'après V. Ducange et M. Dinaux. Adapt. et réal. M. Moussy, avec R. Hirsch, P. Lesieur, F. Chaumette.

Comment un jeune homme élégant, Georges de Germany, se laisse séduire et détruire par le jeu : jusqu'à sa mort.

C'est l'acteur Frédéric Lemaître qui avait créé le rôle en 1827 au Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

22 h. 10, Variétés : Dix de der, par Ph. Bouvard.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Les ateliers du magicien ; 19 h. 40, Un homme, un événement ; 20 h., Thalassa, le magazine de la mer, de G. Pernoud et Cl. Lefèvre (deuxième partie) ;

20 h. 30 (★), Théâtre : « Après la chute », d'A. Miller. Réal. G. Lates, avec F. Dunaway, Ch. Plummer, B. Anderson.

Un homme revit différents épisodes de son existence : l'échec de ses deux mariages ; ses conflits et ses doutes : devrait-il dénoncer ses anciens amis communistes ? Pourquoi se sent-il à la fois coupable et soulagé par le suicide de l'un d'entre eux ? A travers ce douloureux dialogue avec sa conscience, un intellectuel réfléchit sur la morale individuelle et collective, sur le mal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science, par M. Rouze : Pêche maritime et recherche scientifique, avec A. et P. Geistdorfer ; 8 h. 32, Les cadres responsables de notre temps : L'Université en question ; 9 h. 7, Le monde contemporain, par J. de Beer et F. Crémieux ; 10 h. 45, Démarches, par G.-J. Salvy ; 11 h. 5, La musique prend la parole, par D. Jameux : « Iberia » (Albeniz) ; 12 h. 2, Le pont des arts, par J. Duchateau, J. Floran et M. Chapuis ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5 (●), Samedis de France-Culture (S.), Festival de Salzbourg : « les Noces de Figaro » (Mozart), avec T. Krause, E. Harwood, E. Mathis, J. Van Dam, M. Sénéchal, P. Montarsolo, J. Berbié, F. von Stade, Z. Kelemen, W. Caron, E. Schary, G. Spiluttini, Orch. philharm. de Vien[ne,] direction H. von Karajan ; 17 h. 30 (●), Le troisième quart [de] siècle (année 1953) ; 19 h. 15, En ! écoute papa ! ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5, « Mardi à l'aube », adapté [du] roman de L. Faure par P. Galbeau, avec F. Christo[phe,] F. Guérin, D. Grey, M. Cassan, D. Provence, N. Ner[v,] D. Page, H. Crémieux, réalisation C. Roland-Manuel. Tribune, avec L. Faure, le docteur Koupernik et D. F[er]nandez ; 22 h. 5, La fugue du samedi, de J. Chouqu[et] ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Dans la rue, par A. Durel ; 8 h., Le producte[ur] anonyme ; 9 h. 30, Chorales : Chœurs finalistes du conco[urs] de l'Union européenne de radiodiffusion (Let my people sing) ; 10 h., Etudes ; 11 h. 55, Sélection-concert ; 12 h., Notes [sur] la guitare ; 12 h. 45, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Harmonies ; 14 h., Studio 107 ; 15 h. 30, Dis[co]thèque 75 ; 17 h., Petites formes ; 17 h. 30, Vingt-cinq ... seconde ; 19 h. 10, La route des jongleurs, par J.-P. Len...

20 h. (S.), Soirée lyrique : « Juditha triumphans » (Vival[di]) avec B. Finnilä, I. Springer, J. Hamari, E. Ameling, A. B... meister, ensemble de solistes, Orchestre de chambre de Berl[in,] direction V. Negri. « Symphonie n° 49 en fa mineur » (Haydn) ; 23 h., Vieilles cires, par C. Huvé : Le jeune Menuhin ; 24 [h.,] Anonymes et sentimentales.

Dimanche 26 octobre

CHAINE I : TF 1

9 h. 30 (C.), Emissions religieuses et philosophiques (messe à 11 h.) ; 12 h. (C.), La sequence du spectateur ; 12 h. 30 (C.), Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 13 h. 20 (●) (C.) : Le petit rapporteur ; 14 h. 15 (C.) : Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 45 (C.), Sports : Direct à la une ; 17 h. (R.), Film : La vie à belles dents, de W. Lang (1959), avec C. Gable, C. Baker, L. Palmer.

Sa secrétaire étant amoureuse de lui, un producteur de Broadway, quinquagénaire, trouve dans cette situation le sujet d'une pièce et fait de la jeune fille une actrice.

18 h. 45 : Les animaux du monde ; 19 h. 20 (R.), Feuilleton : « les Faucheurs de marguerites ».

20 h. 30 (●), Film : la Rivière rouge, de H. Hawks (1943), avec J. Wayne, M. Clift, J. Dru, W. Brennan.

Pour vendre l'immense troupeau qu'il a mis des années à réunir, un éleveur doit le conduire, avec ses cow-boys, à plus de 1 000 kilomètres de son domaine, sur un parcours dangereux.

22 h. 35 (●), Hommage à Samson François : Mort du pianiste, réal. Cl. Santelli.

Un interprète « nocturne », mort il y a cinq ans.

CHAINE II (couleur) : A 2

De 12 h. à 18 h. 30 : Le dimanche illustré, de P. Tchernia ; à 12 h., Vive le dessin animé ; 12 h. 15, Jeu : Le défi ; 13 h. 45 : L'album de Bernard Fresson ; 14 h. 5, Jeu : Monsieur Cinéma) ; 14 h. 50, Film : Scaramouche, de A. Isasi Isasmendi (1963), avec G. Barray, M. Girardon, G.-M. Canale, A. de Mendoza.

A Paris, sous le règne de Louis XV, le comédien Robert Lafleur, dit Scaramouche, affronte un noble qui a usurpé son héritage.

16 h. 25, Sports : Tiercé ; 16 h. 30, Dimanche illustré (suite) ; 17 h., Série : Le monde vivant (Les rendez-vous d'octobre) ; 17 h. 35, L'ami public n° 1 (L'aventure, c'est toujours l'aventure) ; 18 h. 30, Sports sur l'A 2 ; 19 h. 20, Variétés : Système 2, de G. Lux.

20 h. 30, Système 2 (suite) ; 21 h. 40 (R.) (●), Feuilleton : « les Nouvelles Aventures de Vidocq » (La caisse de fer) ; réal. M. Bluwal, avec Cl. Brasseur.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h. (R.), Série : « la Cloche tibétaine », de H. Viard, M. Wyn et S. Friedman (2[e] partie : Le cœur de la vieille Chine) ; 20 h. 5 (●), Feuilleton : « les Secrets de la mer Rouge », d'après H. de Monfreid, réal. C. Guillemot et P. Lary (Le défi de Kassim).

20 h. 30 (●), Recherche : Hiéroglyphes. Réal. : J.-C. Lubtchansky.

Yann Le Masson, Patrick Bokanowsky, Henri Lesiglois, Yann Coussy : quatre hommes parlent des techniques audiovisuelles.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique, par H. Barraud ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Inédits du disque ;

14 h., Poésie ; 14 h. 5, La Comédie-Française interprète : « Barouf à Chioggia », de Goldoni ; 16 h. 5, « la N[ais]sance de la lyre », conte lyrique d'Albert Rous[sel] d'après Sophocle, avec J. Dupouy, F. Dumont, H. Gan... Ph. Gaudin, R. Anderhuber, Orch. lyrique de Radio-Fra[nce,] direction P.-M. Le Conte ; 17 h. 30, Rencontre avec... le [pro]fesseur Alexandre Minkovski, par P. Galbeau ; 18 h. 30, [Ma] non troppo, de J. Chouquet ; 19 h. 10, Cinématographe, Ph. Esnault : André-Paul Antoine ;

20 h., Poésie ; 20 h. 5 (●), Atelier de création radio[phonique,] suivi de Courant alternatif ; 23 h., Black and b[lue] par L. Malson ; 23 h. 50, Poésie, avec Roland Barthes.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Concert-promenade ; 8 h. 50, Bicorne et tricyc[le] ; 9 h., Musical graffiti, par P. Bouteiller ; 11 h., Domenica post trinitatem ; 12 h., Sortilèges du flamenco ; 12 h. ... Opérettes : « la Foire de village » (G. Benda) ;

13 h. 45, Petites formes ; 14 h., La Tribune des critiq[ues] de disques : Hommage à Samson François : « Gasp[ard] de la nuit » (Ravel) ; 17 h., Concert égoïste, par C. M... pomé ; 19 h. 10, Jazz vivant : Le pianiste Joachim Kuhn soliste et en trio ;

20 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons ; 21 [h.,] Concert (programme non précisé) ; 23 h., Nouvelles audition[s] : « Symphonie in memoriam » (J.-L. Martinet), « Adagio po[ur] cordes » (T. Nikiprovetzsky), « Irradiations II » (Ph. C... denat) ; 24 h., Concert extra-européen.

Lundi 27 octobre

CHAINE I : TF 1

12 h. 15 (C.), Réponse à tout ; 12 h. 30 (C.), Midi première ; 14 h. 5, Emission scolaire (reprise à 17 h. 15) ; 14 h. 30 (C.), Série : Le grand amour de Balzac ; 18 h. 15, A la bonne heure ; 18 h. 45, Pour les petits ; 18 h. 55, Pour les jeunes ; 19 h. 40, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Feuilleton : les Compagnons d'Eleusis ;

20 h. 30 (●), La caméra du lundi, L'avenir du futur : « le Village des damnés », de W. Rilla (1961), avec G. Sanders, B. Shelley, M. Gwynn, M. Stephens.

A la suite d'un phénomène inexpliqué de léthargie collective, les femmes d'un village anglais mettent au monde des enfants tous semblables et disposant d'inquiétants pouvoirs.

21 h. 45, Débat : Sommes-nous des extraterrestres ? ;

CHAINE II (couleur) : A 2

14 h. 30, Aujourd'hui Madame ; 15 h. 30, Série : Janosik (Le prix fort) ; 16 h. 20, Les après-midi d'Antenne 2 ; 17 h. 30, Fenêtre sur : Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 18 h. 45, Pour les jeunes : Le palmarès des enfants ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Y'a un truc ;

20 h. 30, Jeu : La tête et les jambes, de P. Bellemare ; 21 h. 45, Variétés : Marginal n° 1. Avec Léo Ferré.

CHAINE III (couleur) : FR 3

19 h., Pour les jeunes : Flash ; 19 h. 20, Tribune libre : l'Association des journalistes européens ; 20 h., Emissions régionales ;

20 h. 30 (R.), Prestige du cinéma : « les Mystères de Paris », de A. Hunebelle (1963), avec J. Marais, D. Robin, J. Hayworth, R. Pellegrin.

Sous le règne de Louis-Philippe, un aristocrate déguisé en ouvrier explore les bas-fonds parisiens, se fait redresseur de torts.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Les yeux fertiles, par K. Berlot (naissance de l'œil) ; 8 h. 32, A la rencontre du yoga, par S. Matil ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire, par J. Le Goff : Recueil de textes sur la Russie ancienne ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique, magazine de J. Witold et M. Fleuret ; 12 h. 5, Parti pris, par J. Paugam : Les municipalités communistes sont-elles des municipalités comme les autres ? avec F. Dupuy, député-maire de Choisy ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Trente ans de musique française, par S. Albert (1945-1975) : Francis Miroglio ; 14 h., Un livre, des voix : « Les remparts d'Adrien », de Nicole Avril ; 14 h. 45, Radio scolaire sur ondes moyennes ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi ; 17 h., L'heure de pointe ; 17 h. 30, Interdit aux adultes ; 18 h. 2, Mozart méconnu, par R. Laporte et M. Bernard ; 18 h. 30, Renée Faure lit Silvina Ocampo ; 19 h. 30, Présence des arts : Les frères Duchamp ;

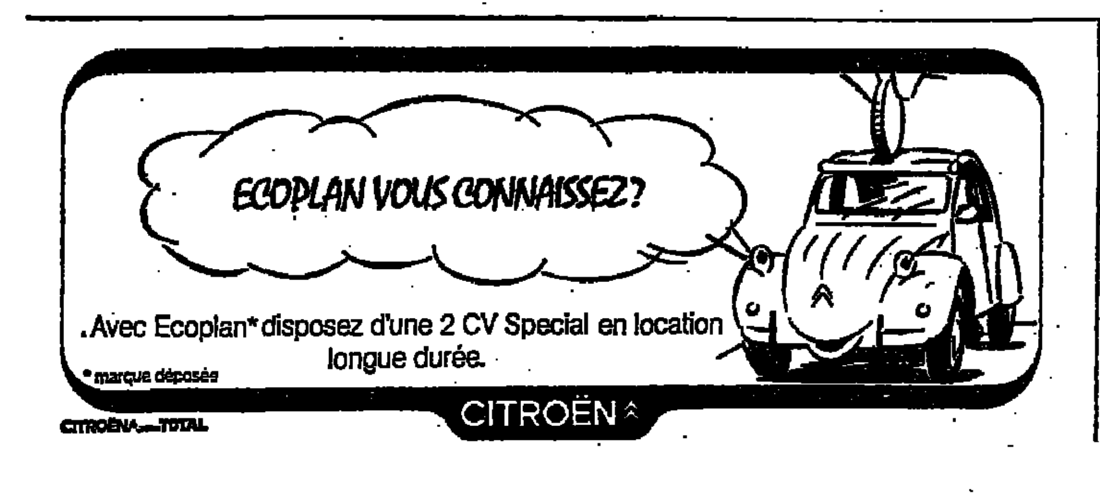
20 h., Poésie ; 20 h. 30, Moralités légendaires : « Lohengrin, fils de Parsifal », de J. Laforgue, avec J.-P. Leroux, E. Dandry, P. Mazzotti, J. Bretonnière, réalisation J.-W. Garrett ; 21 h. (S.), Musique de chambre : « Trio n° 3 » (Martinu), par C. Bonneton, piano, J. Cohen, violon, R. Benedetti, violoncelle, « Sept Chansons de Clément Marot » (Enesco), par J.-C. Benoît, chant, et H. Puig-Roget, piano, « Chansons Madécasses » (Ravel), par J.-C. Benoît, chant, et H. Puig-Roget, piano, Ch. Lardé, flûte, et R. Benedetti, violoncelle, « Trio en si bémol majeur opus 97 » « l'Archiduc » (Beethoven) ; 22 h. 35 (●) Entretiens avec Claude Ollier, par Mathieu Benezet ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 50, Bicorne et tricycl[e] ; 9 h. 7, Pittoresques et légères ; 9 h. 30, La règle du jeu ; 10 h. 30, Cours d'interprétation ; 11 h. 55, Sélection-concer[t] ; 12 h., La chanson ; 12 h. 45, Jazz classique ;

13 h. 15, Micro-facteur ; 14 h., Mélodies sans parol[es] (musique ancienne)... A propos de l'opéra, « Il Giuramento » de Mercadante : « Grand duo concertant » (Bottesini), « Concer[to] pour violon et orchestre en mi mineur » (Paganini), « Concer[to] pour flûte et orchestre en mi mineur » (Mercadante) ; 15 h. ... Après-midi lyrique ; 17 h. 30, Ecoute, magazine musical ; 18 h. 30, Le club des jazz : Visages du jazz ; 19 h. 25, Instruments et solistes... (pour le cinquième anniversaire de la mo[rt] de Samson François), Récital Chopin : « Fantaisie en fa mine[ur] opus 49 », « Quatre mazurkas », « Tarentelle en la bém[ol] majeur », « Trois nouvelles études opus posthume » ;

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30 (S.), « Il Giur[a]mento », drame lyrique de Mercadante, avec M. Moles... L. Miller, T. Zylis-Gara, B. Pecchioli, B. Pianley, C. Trembla[y,] Orchestre lyrique de Radio-France, direction M. Arena ; 21 h. ... Entrée de jeu, par R. Stricker ; 22 h. 30, Poly-sons ; 23 h. ... Dossiers musicaux ; 24 h. (●), Faisceaux, par A. Almur[o].



Magazines régionaux de FR3

ALSACE. — Lundi 20, 20 h. : Est-sports. Mercredi 22, 20 h. : Une vie, un métier : Le cordonnier de Kutzolsheim et Fine Krahamp. Vendredi 24, 18 h. 25 : L'Alsace aux Champs-Elysées ; 20 h. : Musique au château de Rohan : Les baroques de Strasbourg.

AQUITAINE. — Lundi 20, 20 h. : Sports 25. Mercredi 22, 20 h. : La vie sur l'estuaire de la Gironde ; Musique en septembre. Vendredi 24, 20 h. : Les Bouchots. Lundi 27, 20 h. : Sports 25.

BOURGOGNE, FRANCHE-COMTE. — Lundi 20, 20 h. : Score 5 (aviron sur la Saône et les clubs dans la Coupe d'Europe de football). Mercredi 22, 20 h. : Les solitaires du vieux Doubs. Vendredi 24, 20 h. : L'étoile buissonnière (3[e] partie). Lundi 27, 20 h. : Score 5.

BRETAGNE, PAYS DE LOIRE. — Lundi 20, 20 h. : Sports dans l'Ouest. Mercredi 22, 20 h. : Résonances (Gabelles 75 et dix question-pièges sur la viticulture). Vendredi 24, 20 h. : Les Bouchots. Lundi 27, 20 h. : Le sport dans l'Ouest.

LORRAINE, CHAMPAGNE. — Lundi 20, 20 h. : Est-sports. Mercredi 22, 20 h. : Une journée, une vie ou l'enseignement par exemple. Vendredi 24, 20 h. : Musique au château de Rohan : Les baroques de Strasbourg.

MIDI - PYRENEES, LANGUEDOC. — Lundi 20, 20 h. : Sports 25. Mercredi 22, 20 h. : Les déracinées (une femme de théâtre en Lozère : la Femme à la barre). Vendredi 24, 20 h. : Les Bouchots. Lundi 27, 20 h. : Sports 25.

NORD - PICARDIE. — Lundi 20, 20 h. : Sports études dans le Nord. Mercredi 22, 20 h. : Pourquoi la culture biologique. Vendredi 24, 20 h. : Concert pour un anniversaire : Gloria, de Vivaldi. Lundi 27, 20 h. : M. C. Debourse Dubois.

POITOU - CHARENTES, LIMOUSIN. — Lundi 20, 20 h. : Sports 25. Mercredi 22, 20 h. : Hebdo 3. Vendredi 24, 20 h. : Les Bouchots. Lundi 27, 20 h. : Sports 25.

REGION PARISIENNE, NORMANDIE, CENTRE. — Lundi 20, 20 h. : Clap 3. Mercredi 22, 20 h. : Médecine préventive pour tous ; Avec les gestionnaires d'eau. Vendredi 24, 20 h. : Formule 3. Lundi 27, 20 h. : Clap 3.

PROVENCE, COTE D'AZUR, CORSE. — Lundi 20, 20 h. : Sports Méditerranée. Mercredi 22, 20 h. : Zoom au Sud : Le vin en danger. Vendredi 24, 20 h. : A propos de cinéma : Robert Enrico. Lundi 27, 20 h. : Sports-Méditerranée.

RHONE, ALPES, AUVERGNE. — Lundi 20, 20 h. : Score 5 (aviron sur la Saône et les clubs dans la Coupe d'Europe de football). Mercredi 22, 20 h. : Face à la presse : Roger Rocher, président de l'ASSE. Vendredi 22, 20 h. : L'étoile buissonnière (troisième partie). Lundi 27, 20 h. : Score 5.

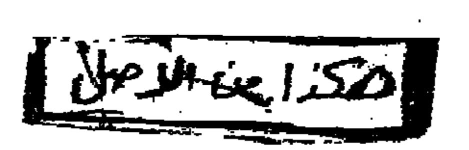
Emissions en langues vernaculaires

ALSACE. — Vendredi et samedi à 18 h. 25 (FR 3).

BRETAGNE. — Samedi 25, à 18 h. 30 (FR 3), rediffusion le lundi 13 à 13 h. 35 (TF 1 et A 2).

CORSE. — Vendredi à 13 h. 35 (TF 1 et A 2).

PAYS BASQUE. — Samedi 18 à 12 h. 10 (TF 1 et A 2).



IDEES

REVUE DES REVUES par Yves Florenne

:encontre à Vienne — Rimbaud, père et fils — Les grands fossiles

)N ne suppose pas que plusieurs revues se soient donné rendez-vous à Vienne, mais la rencontre curieuse que ne motive, semble-t-il, un événement particulier, anniver- :e ou autre. Simplement quelque im- sion commune qui les fait se retour- ; au terme de ce troisième quart de :le, vers ce qui se passait et se créait ns la Vienne de 1900, à laquelle il tait si peu de temps à vivre. Mais t le siècle précédent qui y survivait, it-être plus fortement qu'ailleurs. it-ce plus encore que la fin d'un siè- ? Ouvrant le numéro double de *Cri- ue*, Jacques Bouveresse donne à son de le titre de la tragédie de Kraus : *Derniers Jours de l'humanité*. Cepen- it qu'un jour nouveau, à peine aper- avait commencé de poindre.

On se borne ici à signaler ce gros ier auquel Roland Jaccard a con- ré, en spécialiste, l'article qu'il mé- e (1). Ce que ces prises de vue, quel 'en soit l'objet, ne laissent guère blier, en effet, c'est que Vienne fut le u de naissance de la psychanalyse, on de Freud lui-même. N'empêche que lui-ci est avec Stendhal le seul, peut- re, qui ait voué à « *sa* » ville une *aine personnelle* ». Avec cette diffé- nce que, n'y étant pas physiquement :, il y passa volontairement sa vie ors, justement, la naissance et la ort) et ne s'en put jamais détacher. urieux exemple de fixation — au sens plus propre — à l'objet haï. Ou bien aine imaginaire ? Haine-amour ?

* * *

Le dernier *Cahier de l'Herne* (2), onsacré à Karl Kraus et qui rassemble es textes de celui-ci, des études, des émoignages, se trouve aussi être un ableau de la Vienne du début du siècle, nais prolongé jusqu'à 1930, composé our une bonne part d'une suite de ortraits-miroirs où se peignent les rap- orts de Kraus avec ces autres « grands ommes » dont *Critique* s'occupe : Hof- annsthal, Schönberg, Trakl, d'autres ncore ; et même Brecht. Et Freud, bien itendu. *L'Herne* publie une lettre de 06 où Freud s'attache à éclaircir la nébreuse affaire Fliess-Swoboda- eininger, en défendant les deux der- ers, non sans prendre soin de retirer Weininger la paternité, si l'on ose dire, la bisexualité.

L'Energumène nous ramène à la ande période viennoise — 1885 à 1914 dans son beau cahier (3) illustré des dessins de Klimt, de Moritz Jung et des ex-libris de Marianne Steinberger qui sont comme un hommage féminin à Beardsley. On y retrouve Kraus, Hofmannsthal, Musil... Mais *l'Energumène* ajoute Rilke, avec une lettre à Lou Andreas Salomé, répondant, à une longue année de distance, à la dernière qu'il avait reçue d'elle : « *Laisse-moi l'illusion que tu attends une lettre de moi (...). Ne serait-il pas possible de se rencontrer une fois (...) Adieu, chère Lou ; Dieu sait que ton existence était justement la porte à travers laquelle je naquis à l'état d'homme libre : maintenant, j'y viens encore, toujours, de temps en temps, et me tiens à l'endroit précis, le montant de la porte sur lequel nous avons autrefois inscrit les étapes de ma croissance. Laisse-moi cette chère habitude et aime-moi.* »

Il y a encore dans cette lettre un paragraphe significatif : « *Je pense moins qu'avant à un médecin. La psychanalyse est une aide trop profonde pour moi, elle aide une fois pour toutes, elle fait table rase, et m'exposer un jour à cela serait encore plus vain que ce désarroi.* » Devant ce genre de réfractaire — qu'est sans doute tout créateur, — Freud aurait pu parler de cure terminée avant que d'être commencée. On y pense en lisant le texte de lui que publie la *Revue française de psychanalyse* (4) : « *Analyse terminée et analyse interminable* ». Mais en est-il qui soient terminées ? Le peu qu'on en sait, et ce texte même, nous en feraient fortement douter.

C'est, en somme, pour illustrer l'« *interminable* », et pour l'« *originalité de son abord* », que la même revue publie la « *Contribution à la psychologie de la sexualité féminine* » de Lilian Rotter, qui appartint à l'école de Budapest. Originale, cette étude ? Elle paraît surtout vieillie. Sans doute est-il des vérités d'époque. Qu'en est-il aujourd'hui de ce précoce détachement de la mère, de la part de la fille, et qui tourne à la « haine » ? Sans parler du « *vœu éperdu des femmes enceintes* » que leur enfant soit un garçon ; et du malheur d'avoir une fille ? Les femmes étaient simplement conditionnées par l'obsession mâle de l'héritier et du « nom ». Tout cela n'est-il pas mort depuis Freud ? Les femmes se réjouissent parfaitement d'avoir des filles. Il semble aussi que, depuis peu, elles aient mis au jour ce désir, si naturellement satisfait chez l'homme, de retrouver la mère dans le « *partenaire sexuel* », comme on dit : cela dans le rapport hétérosexuel, il va sans dire. Ce désir, en somme, de l'homme-mère. On s'excuse de trouver plus de vérité dans une autre « *contribution à la psychologie de la féminité* », celle de Muriel M. Gardiner, même si des esprits sérieux doivent la trouver légère. L'humour va pourtant assez loin, de ce petit texte satirique : « *Je voulais pour mari un homme de profession libérale, un homme dont le métier soit intéressant, moderne, et rapporte de bons revenus ; je choisis donc un psychanalyste. Par lui, bien entendu, j'ai appris tout ce qu'on peut avoir besoin de savoir sur la féminité.* »

* * *

Mais, surtout, on saura gré à la *Revue française de psychanalyse* de nous apporter l'étude l'Alain de Mijolla, qui devrait exciter tous les rimbaldiens, et même les réveiller. Tous n'ont-ils pas, plus ou moins, passé par profits et pertes le père, prétendument « *inexistant dans la vie de Rimbaud* » ? Absence n'est pas inexistence. Alain de Mijolla suggère comment ce père a si bien existé qu'il a fini par se substituer à la première existence du fils. Le poète pourrait bien être mort — une mort qui a duré seize ans — d'avoir été tout entier habité par un « revenant ». Alain de Mijolla est plus modeste, qui ne prétend pas tout expliquer par une « *maladie de l'identification* », mais pense qu'une telle hypothèse appliquée à Rimbaud rend « *moins énigmatique son abandon des lettres et son départ pour l'aventure du désert* ». Et sa « conversion » pourrait bien être une reconversion au père. Saisissantes, en tout cas, l'invocation de ce revenant, la remise au jour de l'image paternelle : « *Je était véritablement devenu un autre.* »

Cette étude véritablement passionnante n'est que le point de départ d'une « *reconstruction de l'univers psychique du poète* », projet d'« *une telle démesure* » que l'auteur, effrayé, se sent voué à l'« *interminable* ». Pour entreprendre, faut-il espérer de finir ? Alain de Mijolla doit poursuivre.

* * *

Sud — titre oblige, envers cet homme du Sud — dédie un cahier double à Faulkner, « *le premier romancier de l'inconscient* », selon Jacques-Pierre Amette (5). Premier, on ne sait. Ou le dernier à l'être inconsciemment ? En tout cas, il n'aurait su que « *deux choses* » : c'est qu'il devait « *raconter une histoire* » ; et qu'il le faisait selon « *une idée qu'il (avait) de l'Homme avec un grand H* ». Deux fois démodé, par conséquent. L'un des derniers aussi à avoir un certain « *grand dessein primitif* », lequel, « *chez les écrivains actuels, apparaît comme une naïveté ou, pire, une vanité un peu comique* ». Pourquoi, sans doute, il n'y a plus de « *grands écrivains* ». Voici donc, saisi dans son désir, dans une détresse « *phallacieuse* », dans son « *langage des corps* », dans son obsession de l'inceste, saisi surtout dans son regard, par sept regards, un de ces grands fossiles dont l'empreinte est encore fraîche et chaude.

Plus d'un lecteur sera surpris, peut-être choqué, de se voir, pour ainsi dire, jeter à la face la parole de Bernanos. Sans justification, prétexte ou commentaire, la *Nouvelle Revue des Deux Mondes* s'ouvre sur des extraits de *la Vocation spirituelle de la France*. Qui, aujourd'hui, braverait le ridicule de parler de cela ? Et de se faire, de la France et des Français, cette vieille idée naïve : « *... Notre honneur, et aussi notre malheur, est que nous restons sincères parmi les menteurs, humbles parmi les orgueilleux, raisonnables parmi les fous. (...) On croit aujourd'hui mon pays divisé contre lui-même. Il ne l'est qu'à l'égard des mystiques qu'on prétend lui imposer du dehors. (...) Je souhaite que la France ne perde pas trop de temps à combler cette espèce d'orifice ouvert dans son histoire et d'où monte une odeur sinistre. (...) Ils attendent de l'histoire de France qu'elle les justifie d'être ce qu'ils sont. Ils voudraient que cette histoire fût aussi sérieuse, aussi ennuyeuse que la leur, on les étonnerait bien en leur disant qu'elle ressemble beaucoup plus à la vie d'une femme passionnée qu'à l'honorable et studieuse carrière d'un membre de l'Institut. (...) Je ne souhaitais pas seulement de l'aimer. Je désirais de tout mon cœur qu'elle m'aimât. (...) Le moindre petit licencié d'histoire m'accusera de tomber dans un anthropomorphisme enfantin ; mais j'aime mieux être d'accord avec Michelet et Péguy qu'avec n'importe quel petit licencié d'histoire. (...) La France est capable de se résigner à bien des injustices, mais elle ne saurait tolérer cette espèce d'injustice qui prétend s'exercer au nom de la justice. (...) La vocation de la France est de démasquer l'imposture. (...) Mais, d'abord, de quelle imposture s'agit-il ? Je réponds sans hésiter : des impostures de l'esprit.* »

L'excuse de cette vibration, de cette grande colère, de cette grande chaleur qui « datent » tant, c'est leur date, justement : octobre 40. La préhistoire.

(1) « Le Monde des livres » du 26 septembre.
(2) 41, rue de Verneuil, 75007 Paris.
(3) N° 5, G. Salvy, 31, rue Victor-Duruy, 75015 Paris.
(4) P.U.F.
(5) N°s 14/15, 13, rue de Friedland, 13006 Marseille.

SOMMAIRES

— Signalons, avec quelque retard, l'important numéro de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* (A. Colin) consacré au roman historique : sa propre histoire, depuis le dix-huitième siècle jusqu'à *la Condition humaine* et *la Semaine sainte* ; sa diffusion ; et, d'abord : les théories.

— Le n° 23 de *Poétique* (Seuil), présenté par T. Todorov, est une introduction à une théorie du discours : histoire de l'herméneutique et de la rhétorique ; et approches, ébauches, pour l'élaboration d'une théorie nouvelle.

— *Parler* (Chr. Gall, 28, rue du Docteur-Calmette, Grenoble) donne une suite à son *Daumier*, déjà si ancien que parmi les collaborateurs pressentis la moitié sont morts. *Parler* publie leurs lettres d'excuses ou d'acceptation conditionnelle, qui ne sont donc pas sans mélancolie (Jean Follain demandait, hélas ! « *un assez long délai* »), certaines non sans saveur. Dans ce cahier, trois textes de René Char : sur Camus, Picasso et un souvenir-poème.

— Le n° 39 de *Langages* (Didier-Larousse) : linguistique et pédagogie des langues.

— Dans *la Psychiatrie de l'enfant* (PUF. Vol. XVIII, fasc. 1), deux études sur la psychanalyse des enfants.

— Dans le dernier *Cahier du GRIF* (Groupe de recherches et d'information féministes, 59, rue H.-Van-Zuylen, 1180 Bruxelles), les femmes font plus que griffer l'Eglise : c'est un réquisitoire en règle. Il reprend les accusations formulées par les hommes, mais surtout celle d'être un « pouvoir mâle » : le sexisme institutionnalisé et sacramentalisé. Les objectifs, pourtant, sont opposés : pour les unes, donner à l'Eglise le coup de grâce (disent-elles ingénument) ; pour les autres, l'aider à se sauver en se changeant.

La vie du langage

« MON LIEUTENANT, J'AI RATÉ MON TRAIN ! »

LE fonctionnement de ces mots-outils que nous appelions naguère « article », « adjectif démonstratif », « adjectif possessif », est une illustration, très stimulante pour l'esprit, de ce que Gustave Guillaume disait de la langue voici déjà trente ans : qu'elle est « un système de systèmes ». *Les grammairiens d'aujourd'hui les nomment « déterminants du substantif », ou « prédéterminants », pour marquer leur position par rapport au nom : en avant dans notre langue, mais ce n'est nullement une règle linguistique générale.*

Prenons deux mots du tout-venant, comme train *et* veste. *Ils ne peuvent apparaître dans la pratique quotidienne qu'environnés d'éléments qui les déterminent, leur donnent à mon égard une consistance, les « actualisent » (d'où l'appellation, peu heureuse à mon sens, d'actualisateurs). Employé seul,* train *ne peut guère être que l'« entrée » de l'article du dictionnaire consacré au fait du train dans sa plus grande généralité, au concept du train ; lequel concept n'est en somme limité que par les frontières sémantiques des concepts environnants, celui de l'autocar, du tramway, de la caravane, du tapis magique, etc.*

De la même façon, la veste du dictionnaire occupe tout l'espace de signification compris entre le gilet, la saharienne, le chandail, la robe de chambre, etc. Plus cet espace est petit, restreint par ses voisins, mieux le concept se présente à notre esprit : canadienne et saharienne, isolés, se dessinent beaucoup mieux à nous que chemise et veste. Mais le mot n'est encore qu'un simulacre sans vie.

Nous ne pouvons l'utiliser qu'en l'actualisant, nous pourrions dire en le « chosifiant ». Notre veste sera « de laine », « d'été », « écossaise », etc. ; notre train, « électrique » « de nuit » « rapide », « pour Nantes », etc. Par éliminations successives de ce qui n'est pas dit, nous ajusterons notre vision du train ou de la veste pour la faire finalement coïncider avec l'objet unique qui occupe à cet instant le champ de notre conscience.

Avant de procéder à ces clarifications sémantiques, nous aurons toujours « posé » le mot en le prédéterminant. Nous l'aurons fait émerger de l'océan indistinct du vocabulaire disponible pour lui permettre d'accrocher plus ou moins notre vision actuelle et consciente. Ainsi firent (pourquoi ne pas mettre un peu de poésie dans la grammaire ?) les compagnons de Christophe Colomb au soixante et onzième jour de leur navigation. On peut penser qu'ils s'écrièrent successivement : Terre ! Une *terre !* La *terre !* Que *cette terre est belle !* Ce *sera notre terre !*

Qu'il y ait une progression dans l'emploi de ces prédéterminants, cela tombe sous le sens. Ils constituent bien un système, et il nous paraît aujourd'hui un peu étonnant qu'on ait pu si longtemps les répartir entre « articles » et « adjectifs » sans faire ressortir davantage leur identité profonde. Mais quel est le fil de cette progression ? Long ou court, un fil a deux bouts ; par lequel prendre celui-ci ?

Possession et relation

Logiquement, par le point d'émergence le plus faible, c'est-à-dire par le degré zéro de l'article, ce que nous pouvons peut-être nommer par plaisanterie « l'article de catalogue ». C'est sans article en effet que se présente notre veste dans un catalogue ou en vitrine : VESTE ceci, cela, de ceci, de cela, N francs. Et de même : TRAIN ceci, cela, pour ici ou là, N heures.

A ce stade primaire, ce que désigne le mot est encore très loin de la parcelle d'univers social que j'occupe, que cette parcelle soit d'ailleurs proprement « la mienne », celle de mon interlocuteur, ou celle d'un absent dont il est parlé. A l'étape suivante, grâce au plus faible des prédéterminants, nous extrayons le mot de sa très grande disponibilité pour commencer, de très loin, à nous approprier ce qu'il représente. Comparez : « Veste de laine croisée, etc. », *objet offert à tous, à :* « J'ai vu UNE veste... Jean a acheté UNE veste. » *Ou encore, comparons :* « Train supplémentaire pour Nantes... Y a-t-il UN train pour Nantes à cette heure-ci ? » *De loin certes, mais déjà, ce train inconnu pénètre le champ de ma conscience. Puis, c'est :* « Jean a acheté LA veste écossaise », *celle que nous avions vue ensemble. Le prédéterminant démonstratif (on pourrait presque l'appeler « gestuel ») est plus proche encore de moi, sujet parlant :* « Est-ce que CE train s'arrête à Nantes ? », *implique une participation de mon corps au discours. De même :* « Je vais essayer CETTE veste. »

L'aboutissement du système, c'est l'adjectif possessif, dans la terminologie traditionnelle, que l'on nomme aujourd'hui « déterminant possessif », pour réserver le terme d'adjectif à la série : mien, tien, sien, *etc. Possessif ? Mais cette possession revêt des formes bien curieuses. Dans le cas le plus banal, et par conséquent, à ce qu'il me semble, le moins significatif, il s'agit bien d'un rapport de possession qui va de la personne à tout objet (au sens le plus large) susceptible d'une appropriation individuelle dans un type de société donnée. Ainsi bien sûr : MA cravate, MON pantalon, TA voiture, etc.*

Très tôt cependant la notion d'une simple « relation d'univers » coexiste avec la relation d'appartenance : « Tous les soirs, il prend SON journal au même kiosque » *se réfère autant (et même davantage) à une relation marchande d'achat, de transfert de propriété. SON s'oppose ici à UN* (« Il achète un journal tous les matins ») *ou à LE* (« Il prend le journal tous les soirs ») *à l'intérieur d'un système donné de journaux, beaucoup plus que de ce système à l'acheteur éventuel.*

Cet aspect « relationnel » du déterminant possessif est très fréquent dans le français courant (et bien d'autres langues). Il a fait longtemps le désespoir des puristes, qui admettaient difficilement qu'un « possessif » marquât autre chose que la possession, comme si la terminologie grammaticale devait et pouvait régenter la langue ! Il est certain que, par rapport à cette terminologie (y compris à celle de « déterminant possessif »), bon nombre de constructions sont aberrantes : « J'ai raté MON train, il a passé SON permis, etc. »

Des choses peuvent « posséder » des choses : « La maison a perdu SES volets », *et même des êtres humains :* « Le musée accueille SES visiteurs. » *Il m'a toujours paru surprenant, en bonne pédagogie du français (surtout du français langue étrangère), que l'on fasse de la « relation » un cas d'espèce, et en quelque sorte honteux et peu recommandable, sous le mauvais prétexte d'obéir à une terminologie. N'est-ce pas plutôt le contraire ? Et la possession ne serait-elle pas un cas particulier, un aboutissement de la relation ?*

La dialectique du « mon »

La possession marquée par MON, MA, TON, *etc., est d'ailleurs foncièrement ambiguë ; en quelque sorte réversible et « bivoque ». Le français a découvert, bien avant Hegel, la dialectique du maître et de l'esclave : Ma dame, c'est celle dont je suis par choix ou nécessité la chose possédée, et non le possesseur, au moins à l'origine ; et plus encore Mon Seigneur, devenu Monsieur. Si l'adjectif possessif marquait « généralement », « ordinairement », etc., un rapport d'appropriation, comme l'écrivent encore de récentes et excellentes grammaires, nous aurions là un outil linguistique bien sournois. Il marquerait tantôt l'impossibilité d'une appropriation* (« J'ai raté mon train »), *tantôt sa réciprocité* (mon mari, ma femme »), *tantôt une relation de domination* (« mes employés »), *tantôt enfin une relation de subordination* (« mon patron »).

Ce dernier cas n'est nullement exceptionnel. Il est même de règle dans le vocabulaire militaire français : « MON lieutenant, MON colonel. »

JACQUES CELLARD.

Dans les marges de l'histoire

EN Haute-Savoie, au pied des Glières, il y a un cimetière ; au lieu-dit des Morettes. Tombés dans le combat de l'ombre, les morts qui gisent là sont restés dans l'ombre. De temps en temps, quelques personnalités officielles viennent leur servir un discours, pas trop souvent d'ailleurs. D'un point de vue électoral, ces morts « douteux », sans uniforme pour la plupart, dont quelques-uns ne furent même pas identifiés, ne constituent pas une bonne affaire.

Etaient-ils des héros ? des voyous ? des aventuriers ? Trente ans, et plus déjà ! Et puis, on vous le dit, c'est du passé, ne remuons pas les cendres, ne cassons pas la France en deux. Laissons ces morts — que d'aucuns croisent sur le chemin des vacances ou des stations de ski — à leur méditation. Puisqu'ils ont choisi l'ombre, qu'ils y demeurent.

Et puis, de temps en temps aussi, car leur mort n'a pas suffi à les mettre à l'abri de la haine, des bandes qui s'éclipsent très vite, en automobile, viennent détruire ces croix poussées au flanc de la montagne.

Je suis passé, sur la route des vacances, saluer mes camarades tombés au combat. Je me souviens, comme si c'était hier, de la voix et du rire de Tom Morel, Saint-Cyrien qui s'était trompé de champ de bataille.

J'ai vu, sur la route de Morette, les sépultures de ceux avec qui j'ai partagé l'angoisse et l'espoir. Il m'a semblé qu'ils étaient restés dans les marges de l'histoire. Et je me suis demandé : « Et si c'était à refaire, referaient-ils ce chemin ? »

JEAN-PIERRE ROSNAY.

LE MONDE AUJOURD'HUI

SOCIETE

Humeur

Des bouffées de liberté

par
MICHEL RENOUARD (*)

J'ENVERRAI ma vieille guimbarde à la casse quand elle rendra l'âme. Puis je m'enfermerai chez moi, je tirerai rageusement les volets verts de ma fenêtre et je relirai Jules Verne pour m'évader un peu. De toute façon, à 40 à l'heure, je frise déjà la dépression nerveuse au bout d'un quart d'heure de route. Au prix où sont les carburants et les psychiatres, avoir une voiture devient un luxe. Je ne pourrai plus me le permettre pendant longtemps.

Sans être précisément gourmet, j'aimais bien, de temps en temps, aller au restaurant. Les inquisiteurs de la diététique ont réussi à me couper l'appétit. Ils m'ont convaincu que toute nourriture était pourrie, polluée, gorgée de microbes. Je ne mange plus que des biscottes, jusqu'au jour où l'on m'apprendra qu'elles donnent la maladie de Hodgkin. Bien sûr, je ne bois plus ni thé ni café, pour éviter l'infarctus. J'ai même abandonné l'eau bouillie, et quand mon whisky écossais commencera à fleurer le pétrole, je n'aurai plus qu'à me laisser mourir. Mais m'en laissera-t-on le droit ? Quant à ma libido, elle a dû prendre une semi-retraite. A cause de mon arthrite. De même que j'ai dû cesser d'aller cueillir des moules, pour conjurer l'hépatite virale.

Ainsi, peu à peu, ma zone de liberté se rétrécit-elle chaque jour. Hier encore, je ne parlais jamais de ce que je ne connaissais pas. Fini, bien fini, ce luxe réactionnaire ! Il convient aujourd'hui d'avoir une opinion sur tout. Sur l'inflation au Lesotho, l'émigration indienne à Singapour, la masturbation en Chine maoïste, la grève dans une usine de soutiens-gorge à Honolulu ou la culture intensive du rutabaga au Nouveau-Mexique. On m'a fait comprendre que mes scrupules, loin d'être une preuve d'honnêteté, étaient, en fait, un réflexe bourgeois. Ce qui est, somme toute, normal pour un fils d'ouvrier.

C'est ainsi que ma femme me fait la tête parce que je n'ai encore rien écrit sur les coups d'Etat du général Ruteklapper et du général Kiboko. Elle fait chambre à part depuis qu'elle voit en moi un fasciste de la pire espèce et un suppôt de la C.I.A. Je la soupçonne d'avoir parlé de moi, l'autre après-midi, à Ménie Grégoire. Car ma boulangère me demande des nouvelles de mon arthrite quand je vais acheter mes biscottes. Ma femme m'a même dit qu'elle allait demander le divorce pour incompatibilité politique. Si je veux éviter le prétoire, il va donc falloir que j'y aille, moi aussi, de mon petit couplet sur les coups d'Etat.

Ce qui, par ailleurs, m'attirera les foudres d'un de mes vieux professeurs. Depuis quelque temps déjà, il osait à peine me saluer quand je le croisais dans la rue. J'ai réussi, l'autre jour, à le traîner au Café des sports, et il s'est épanché avec moi. « J'ai lu ton papier sur l'avortement, m'a-t-il dit d'une voix étranglée. Ça m'a beaucoup chagriné que tu sois devenu marxiste. Car, au fond, tu es contre la famille et contre la France. » Et vlan ! Moi qui, pour faire plaisir à Michel Debré, avais poussé le patriotisme (sans parler du reste) jusqu'à avoir des jumelles et qui avais même programmé des triplés pour mon prochain plan quinquennal. Certes, mon ancien maître a fait vœu de chasteté, mais ça ne l'empêche pas de se prononcer haut et fort sur le devoir conjugal. N'importe, ça m'a quand même fait plaisir de me savoir marxiste, le temps d'un café-crème. Si je divorce, je ferai venir mon professeur à la barre. Comme témoin à décharge.

Et, dans la foulée, j'ai appris, par d'autres amis tout aussi savants, que j'étais gauchiste pour avoir salué, de la plume, le petit frisson de mai 1968. Gaulliste, pour avoir collaboré à à un livre sur la libération de Paris. Socialiste, parce que j'ai toujours été viscéralement contre la peine de mort. Fasciste, parce que je ne crois pas que tous les cancres sont des Einstein qu'on assassine. Intégriste, parce que j'aime bien le chant grégorien. Progressiste, puisque, comme beaucoup d'ecclésiastiques en cours de recyclage, je ne crois pas en Dieu. Anarchiste, enfin, puisque j'ose dire que Gabriel Matzneff est un des meilleurs écrivains de ma génération.

Il y a de ces nuits blanches où l'inquiétude me taraude. Et je me demande alors comment je puis me supporter. J'ai beau me bourrer d'anti-dépresseurs, d'antixyolitiques, de neuroleptiques et d'alphatocophérol, ma schizophrénie anti-sécurisante à contradictions internes incorporées résiste à toute thérapie. Mon psychiatre, d'ailleurs, a été très franc avec moi. Une guérison n'est possible, m'a-t-il dit, que si j'accepte d'assumer le dissensus œdipien de mes structures herméneutiques, bref si je consens à signer, des deux mains, des pétitions de solidarité avec les humains et les extra-terrestres, sans oublier des motions de soutien rétroactif aux castrats de la chapelle Sixtine, aux cathares de Montségur, aux victimes de la Saint-Barthélemy et du dernier week-end sur les routes.

Depuis que Mme Veil a entamé sa campagne contre le tabac, j'ai triplé ma consommation de cigarettes. Fumer devient pour moi une occupation à plein temps. Je sais que chaque bouffée réduit ma vie de quelques secondes. Tant mieux. C'est toujours ça de pris ! Ça m'évitera d'acheter de l'arsenic quand je ne pourrai plus supporter cet univers manichéen. La cigarette est devenue, pour moi, le symbole de ma liberté. Retranché dans mon fumoir, je me défendrai jusqu'à mes dernières cartouches.

(*) Ecrivain.

INFIRMIÈRE A LA « COLO »

FRANÇOISE a vingt-deux ans, trois années de médecine en poche, de l'enthousiasme plein le cœur et de l'énergie à revendre : elle avait décidé, cet été, de partir comme infirmière de colonie de vacances. Occasion unique de mettre enfin en pratique ses connaissances.

Journée caniculaire, une quarantaine d'enfants dans le car. Premier contact : les enfants entonnent *le Zizi*. Sourire gênée de Françoise, qui en a certes entendu d'autres à l'hôpital, mais tout de même, des enfants... Patrick, douze ans, déjà affreux Jojo, s'empare du micro, raconte les bonnes histoires de Toto et mime un reporter : « *Un avion vient de s'écraser. Soixante-dix morts. Aucun survivant.* » Beaucoup de succès. « *C'est marrant, non ?* »

Le lendemain, réveil campagnard dans le vieux château : soleil, oiseaux, verdure, moutons dans la prairie. Françoise est prête à subir l'assaut de la grande meute.

Les cent cinquante enfants défilent pour la pesée. Un petit de neuf ans se faufile, court à la recherche d'un grand de quatorze ans : « *Dis, tonton, tu me files une sèche ?* » Aussitôt l' « oncle » s'exécute. Tonton a le cheveu rebelle, le regard plein d'assurance, des cigarettes dans les poches et seize neveux et nièces, dont quatre à la « colo ». Prestige de la famille qui lui vaudra l'admiration des copains. Puis, c'est le tour des filles : minettes de dix ans aux longs cheveux blonds, « pré-ado » (adolescentes) de treize à quinze ans, à l'air blasé, ongles peints de bleu ou de vert, l'œil ombré de fard et la lèvre vermillon. Aisance, assurance et insolence.

Le mal d'amour

Jour après jour, Françoise fait connaissance de ce petit monde. A l'heure de la sieste, mouvante, bruyante et parlante, Françoise se repose dans le jardin. Un appel lui parvient d'une fenêtre : « *Eh ! Françoise, tu ne peux pas venir ? C'est urgent. J'ai le mal d'amour !* », et Patrick se sauve en ricanant. L'amour, la grande maladie et la grande préoccupation. Véronique et Sylvie ont neuf et dix ans. Toutes deux menues, jolies, blondes aux longs cheveux et aux yeux bleus, discutent avec Françoise : « *Oh ! les petits, ils ne nous intéressent pas ! Nous, on aimerait être avec les grands. — Quel âge ? — Douze ans. Tenez, Bruno, il nous cherche. Il voudrait sortir avec nous* (Véronique précise : « *Avec moi surtout* »). *Mais celui-là* (elle montre du doigt un blondinet à l'œil sombre, neuf ans), *il est jaloux de Bruno. Nous, on aime danser, les boums, les chansons de Claude François et de Eve, mais pas les chansons de bébés qu'on chante ici.* »

Evidemment, car Françoise les entendra un jour, lors d'une promenade, entonner *les Filles de Camaret*. Notre jeune apprentie-infirmière, interloquée, demande aux deux petites minettes : « *Que faites-vous le mercredi et pendant les jours de congé, chez vous ? — Des boums, bien sûr ! On a un électrophone, on invite des copains de huit à douze ans, et on danse. Les jeux, ça ne nous intéresse pas.* »

« *Moi,* dit Sylvie, *j'aimerais bien sortir avec un garçon, mais quand même pas avant quatorze ans. Ma sœur, elle a douze ans. Eh bien ! elle est sortie avec un garçon et elle m'a raconté. Je n'aimerais pas cela. Le garçon, il ne voulait sortir que pour son plaisir.* » Amour, quand tu nous tiens...

Un peu plus loin, Patricia avec sa grosse frimousse rose, son ventre rond et ses cheveux raides, raconte : « *Véronique et Sylvie étaient mes camarades, l'année dernière. Maintenant, elles ne veulent plus de moi. Elles trouvent que je suis trop petite : moi, j'aime marcher, courir, jouer au ballon, faire du vélo. Alors, j'ai d'autres camarades.* »

Françoise, songeuse, remonta à l'infirmerie, où l'attendent bosses, coupures et maux divers. Tout à coup entre une petite monitrice, presque aussi jeune que l'enfant qu'elle accompagne, fillette timide, le nez chaussé de lunettes et l'air effarouché. Que se passe-t-il ? Rien de sérieux. Simplement, c'est le moment de la puberté. Seulement voilà : l'enfant est sourde-muette. Apeurée, craintive, elle est effrayée de ce qui lui arrive, et sa mère ne lui a rien dit. Françoise doit faire de la littérature pour lui expliquer ce qui se passe. Sylvie et Véronique en savaient trop. Elle, elle ne savait rien.

Françoise, elle non plus, ne savait rien des imprévus que réserve l'inexpérience. Par un dimanche ensoleillé, la voilà seule, de garde. Sa compagne est absente. Peu d'activité, journée de flânerie, les enfants s'ennuient un peu, défilent à l'infirmerie, tous porteurs de plaques boutonneuses. Françoise, affolée, songe à l'épidémie : gale, varicelle ? Que faire ? Elle téléphone au médecin de garde. A son gré, il n'arrive pas assez vite. Enfin, la voilà : c'est une jeune femme qui fait son premier remplacement. Quelques pommades conseillées, mais elle ne sait trop de quoi il s'agit.

Simplement de piqûres d'aoûtats, tout de suite décelées par les gens de la campagne. Misère de nos jeunes médecins inexpérimentés.

Les tétines

Compatissante, elle l'est, mais agacée par la sottise des « pré-ado ». Elle ne comprend pas bien. Les voilà, qui, tous, reviennent ravis d'une randonnée. Ils ont campé, fait la cuisine. Les garçons affirment, sans gêne : « *Les filles, c'est fait pour la vaisselle.* » Mais tous ont mené joyeuse vie et, fiers de leur découverte, moniteurs, garçons et filles « pré-ado » reviennent porteurs de tétines ! Ils ne les quittent plus, de jour, de nuit, en dansant, ils les ont à leur cou, tètent, sucent sans répit. C'est l'ordre de la tétine.

Maryse, adolescente de quatorze ans, mais dont le corps évoque celui d'une fille de dix-huit ans, vient à l'infirmerie, souffrante. Elle y restera deux jours. Coquette sale aux ongles verts, elle laisse derrière elle des effluves tels que Françoise doit lui suggérer d'aller à la salle de bains. Et, le soir, elle s'endort en suçant sa tétine, insigne de la confrérie. Le lendemain, tous les petits harcèlent leurs moniteurs pour être autorisés à acheter le même fétiche. Le pharmacien du village proche n'en a plus : son magasin a été pillé, la veille, par les « pré-ado » !

Que dirait M. Freud ? Frustration ? Manque de tendresse maternelle ? Régression ?

ARLETTE BOHLY.

SPECTACLES

Samedi 18 - Dimanche 19 octobre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Elektra (sam., 20 h.).
Comédie-Française : la Poudre aux yeux ; la Surprise de l'amour (abt série 2) (sam. et dim., 14 h. 30) ; la Poudre aux yeux ; le Plus Heureux des Trois (sam. et dim., 20 h. 30).
Odéon : Lear (sam., 20 h. ; dim., 16 h.).
Petit-Odéon : Surena (sam. et dim., 18 h. 30).
Chaillot : Futuristie (sam., 20 h. 30).
TEP : Cinéma (sam., 14 h. 30) ; Coquin de coq (sam., 20 h. 30) ; dim., 15 h.). — Petit TEP : Carrefour B. Touré (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les salles municipales

Le Nouveau Carré : Cirque Gruss (sam., 15 h 30 et 20 h : dim., 15 h. 30) ; Free Music, Saheb Sarbib (salle Papin, 20 h. 45).
Châtelet : Valses de Vienne (sam., 14 h. 30 et 20 h 30 : dim., 14 h 30).
Théâtre de la Ville : Norma (film) (sam., 19 h. 30).

Les autres salles

Antoine : le Tube (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Atelier : Sur le fil (sam. et dim., 21 h.).
Athénée : l'Arrestation (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Bouffes-Parisiens : la Grosse (sam., 20 h 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de la Tempête : Citrouille (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre du Soleil : l'Age d'or (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Centre américain : Bajazet (sam., 15 h. ; dim., 21 h.).
Charles-de-Rochefort : le Troisième Témoin (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45)
Comédie Caumartin : Boeing-Boeing (sam., 21 h 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h 10)
Comédie des Champs-Elysées : les Frères Jacques (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h. 30 et 20 h. 45).
Cour des Miracles : Pique-Soleil (sam., 20 h. 30) ; Attendons la fanfare (sam., 23 h.).
Daunou : Monsieur Masure (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Edouard-VII : Viens chez moi, j'habite chez une copine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Européen : Jean's ou le Fou d'Assise (sam., 21 h. ; dim., 14 h. 30 et 17 h. 30).
Fontaine : la Balance (sam. et dim., 20 h. 45).
Gaîté-Montparnasse : Butley (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
La Bruyère : Safari dans un placard (sam., 21 h.).
Lucernaire : Fando et Lis (sous réserves : sam., 16 h. 30 et 23 h. 30 ; dim., 16 h. 30) ; Sade (sam., 18 h. 30 et 22 h. ; dim., 18 h. 30) ; Métamorphies (sam., 20 h. 30).
Madeleine : Peau de vache (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Mathurins : Antigone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Michel : Duos sur canapé (sam., 21 h 10 ; dim., 15 h. 10 et 21 h. 10).
Michodière : Gog et Magog (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h et 20 h. 30)
Moderne : Hôtel du Lac (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Romain Bouteille (sam., 18 h. 30) ; Roger Siffer (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Mouffetard : Pénélope et Ulysse (sam., 20 h. 30) ; Benoist Mary Story (sam., 22 h.).
Nouveautés : la Libellule (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h., dernière).
Œuvre : Monsieur Klebs et Rozalie (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 18 h.).
Palace : Une anémone pour Guignol (sam., 21 h. ; dim., 15 h.) ; le Diable à ressort (sam., 16 h. et 19 h. ; dim., 19 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h 30)
Palais des sports : le Cuirassé Potemkine (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 17 h 45)
Plaisance : la Grande Fête (sam., 20 h. 30).
Ranelagh : la Pieuvre (sam. et dim., 20 h. 30).
Récamier : Kennedy's Children (sam., 19 h. et 21 h. 30, dernière).
Saint-Georges : Croque-Monsieur (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Tertre : Ombres ; les Punaises (sam., 20 h. 30, et dim., 15 h. 30).
Théâtre Campagne-Première : La pipelette ne pipe plus (sam., 19 h.) ; Vie et mort d'une concierge (sam., 20 h. 30) ; Pit à Pat (sam., 22 h.) ; Angels of Light (sam., 23 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Marcel Marceau (sam., 20 h 30 ; dim., 14 h 30 et 20 h 30)
Théâtre de la Cité universitaire, Grand Théâtre : Un couple pour l'hiver (sam., 21 h.). — La Galerie : les Troyennes (sam., 21 h.).
Théâtre de Dix-Heures : Et les petits cailloux sont contents (sam., 20 h. 30).
Théâtre Essaïon, salle I : les Chansons de Bilitis (sam. et dim., 20 h. 30). — Salle II : l'Ecole des femmes (dim., 20 h. 30).
Théâtre Oblique : la Forêt sacrilège (sam. et dim., 18 h. 30) ; le Pélican (film) (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre d'Orsay, Grande salle : Harold et Maude (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre Paris-Nord : Spectacle Tchekhov-Tolstoï (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Péniche : Un Farré peut en cacher un autre (sam., 20 h. 30).
Théâtre de la Plaine : Hinkermann (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Théâtre Présent : Ice Dream (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Troglodyte : les Retrouvailles de l'imaginaire (sam., 22 h.).
Variétés : l'Autre Valse (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30)

Théâtres de banlieue

Boulogne, T.B.B. : Rufus (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Gennevilliers, salle des Grésillons : le Pavillon au bord de la rivière (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Ivry, Studio d'Ivry : La Sensibilité frémissante (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 21 h.).
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano : Woyzeck (dim., 17 h. 30). — Petite salle : la Prima Dona (sam., 21 h., dernière).
Vitry, Théâtre Jean-Vilar : Nuit de guerre dans le musée du Prado (sam., 20 h. 45).

Le music-hall

Bobino : Brasil tropical (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 20 h. 30).
Olympia : Melba Moore (sam., 21 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 21 h. 30, dernière).
Palais des congrès : Show Sylvie Vartan (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).

La danse

Voir Théâtre Campagne-Première.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin : Ballets de Marseille Roland Petit (spectacle Bizet) (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 20 h. 45).
Théâtre de Paris : Shéhérazade (sam., 15 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).

Festival d'automne

Bouffes-du-Nord : les Troyennes (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h. 30).
Cartoucherie de Vincennes : Toro, par l'Atelier de l'Epée-de-Bois (sam., 20 h. 30).

Les concerts

Voir Théâtre de la Ville et Chaillot.
Bateaux-Mouches : Gordon Murray, clavecin (Byrd, Purcell, Bach).
Hôtel Héronet : Trio Revival, avec S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Ravel, Boulez, Schumann) (sam., 10 h.) ; Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos (Messiaen, Saint-Saëns, Mozart (dim., 17 h. 45).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, samedi, 15 h. : Rebecca, d'A. Hitchcock ; 18 h. 30 : Bandido Caballero, de R. Fleischer ; 20 h. 30 : French Cancan, de J. Renoir ; 22 h. 30 : Juliette des Esprits, de F. Fellini ; 0 h. 30 : la Main de la momie, de W. Christy Cabanne. — Dim., 15 h. : les Rapaces, d'E. von Stroheim ; 18 h. 30 : Calcutta, de L. Malle ; 20 h. 30 : les Contes de la lune vague après la pluie, de K. Mizoguchi ; 22 h. 30 : Sueurs froides, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30 : le Crâne maléfique, de F. Francis.

Les exclusivités

LA BETE (Fr.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70). Omnia, 2e (231-39-36). Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-83).
BLACK MOON (Fr.) : Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02). Bonaparte, 6e (326-12-12). Vendôme, 2e (073-97-52). Studio Médicis, 5e (633-25-97). Biarritz, 8e (359-42-33).
CHARLIE ONE EYE (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
LE CHAT ET LA SOURIS (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Caméo, 9e (770-20-89). Miramar, 14e (326-41-02). Murat, 16e (288-99-75). Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90).
CHILE (Chil., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) (de 12 h. 15 à 17 h.).
LA COURSE A L'ECHALOTE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-80), Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-70). Hautefeuille, 6e (633-79-38). Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Wepler, 18e (387-38-07), Fauvette, 13e (331-56-86). Gaumont-Madeleine, 8e (073-04-22), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75). Gaumont-Gambetta, 2[0e] (797-02-74), Gaumont-Bosquet, (551-44-11). P.L.M. Saint-Jacque[s], 14e (589-68-42).
LE DROIT DU PLUS FORT (Al[l.], v.o.) : (**) : Studio des Ursulin[es], 5e (033-39-19). U.G.C.-Marbeuf, (225-47-19). Pagode, 7e (551-12-1[5]).
FOLLE A TUER (Fr.) (*) : Franç[ais], 9e (770-33-88). Marignan, 8e (35[9]-92-82). Gaumont-Sud, 14e (33[1]-51-16).
FLIC-STORY (Fr.) : Paramoun[t]-Montparnasse, 14e (326-22-17), P[a]ramount-Maillot, 17e (758-24-2[4]), Magic-Convention, 15e (828-20-3[2]), Ermitage, 8e (359-15-71). Rex, (236-83-93). Mistral, 14e (734-20-7[0]), Murat, 16e (288-99-75). Boul-Mic[h], 5e (033-48-29). Publicis-Champ[s], 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, (073-34-37). Paramount-Gobelin[s], 13e (707-12-28), Moulin-Rouge, (606-34-25)
GUERRE ET AMOUR (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (7[20]-76-23). Paramount-Odéon, 6e (3[25]-59-83). - V.f. : Paramount-Opé[ra], 9e (073-34-37). Paramount-Mo[nt]parnasse, 14e (326-22-17). Pa[ra]mount-Maillot, 17e (758-24-24).
HISTOIRE D'ADELE H (Fr.) : Bi[ar]ritz I et II, 8e (359-42-33). Ci[né]monde-Opéra, 9e (770-01-90). Bi[en]venue-Montparnasse, 15e (5[44]-25-02), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-0[8]). Mistral, 14e (734-20-70), Clich[y]-Pathé, 18e (522-37-41). U.G.C.-G[o]belins, 13e (331-06-19).
HISTOIRE D'O (Fr.) (**) : Amb[as]sade, 8e (359-19-08), Berlitz, 2e (7[42]-60-33). Cluny-Palace, 5e (033-07-7[6]). Montparnasse-Pathé, 14e (3[26]-65-13). Nations, 12e (343-04-6[7]). Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Ga[u]mont-Convention, 15e (828-42-2[7]).
HU-MAN (Fr., vers. angl.) : Qu[in]tette, 5e (033-35-40). - V.f. : Co[li]sée, 8e (359-29-46). Montparnas[se]-Pathé, 14e (326-65-13).
IL FAUT VIVRE DANGEREUSEME[NT] (Fr.) : Concorde, 8e (359-92-[84]). Athena, 12e (343-07-48). Fauvet[te], 13e (331-60-74). Gaumont-Sud, (331-51-16). Cluny-Palace, 5e (0[33]-07-76). Gaumont-Lumière, 9e (7[70]-84-64). Montparnasse-Pathé, (326-65-13)
L'INDE FANTOME (Fr.) : Olymp[ic]-Entrepôt, 14e (783-67-42).
INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, (325-92-46) (à 14 h. 45 et 20 h.)
LE JARDIN DES DELICES (Es[p.], v.o.) : Studio Galande, 5e (0[33]-72-71).
J'ETAIS, JE SUIS, JE SERAI (A[ll.], v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LE JOUR DE L'AMOUR (Mex., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-9[3]).
LA KERMESSE DES AIGLES ([A.], v.o.) : Marignan, 8e (359-92-42).
LEÇON D'HISTOIRE et MACHOR[KA]
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, (633-79-38).
MUFT (Fr.) : Olympic, 14e (7[83]-67-42). t.l.j. à 18 h.
MADE FOR EACH OTHER (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50).
MOISE ET AARON (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
LE MYSTERE DES DOUZE CHAIS[ES] (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (0[33]-39-47), Paramount-Elysées, 8e (3[59]-49-34) ; v.f. : Paramount-Gal[axie], 14e (326-99-34), Paramount-Opé[ra], 9e (073-34-37)
NUMERO DEUX (Fr.) : Hau[te]feuille, 6e (633-79-38), 14 Juillet, (700-51-13).
PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-1[4]), Quartier-Latin, 5e (326-84-[65]), Quintette, 5e (033-35-40), Mayfa[ir], 16e (525-27-06), Marignan, 8e (3[59]-92-82) (v.f. sam. et dim.) ; v.f. : Nations, 12e (343-04-67), Montpar[nasse]-83, 6e (544-14-27) Français, (770-33-88), Clichy-Pathé, 18e (5[22]-37-41), Fauvette, 13e (331-56-[86]), Gaumont-Convention, 15e ([828]-42-27)
LE PARRAIN No 2 (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; v.[f.] : Bretagne, 6e (222-57-97), Hauss[mann] (770-47-55)
PAS DE PROBLEME (Fr.) : M[ari]gnan, 8e (359-92-82). Montparna[sse]-Pathé, 14e (326-65-13).
PIROSMANI (Georg.) v.o. : Stu[dio] Git-le-Cœur, 6e (326-80-25).
ROLLERBALL (A., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), G[au]mont-Rive-Gauche, 6e (548-26-[36]), Gaumont-Champs-Elysées, 8e ([359]-04-67). v.f. : Gaumont-Gambe[tta], 20e (797-02-74), Max-Linder, 9e ([770]-40-04), Gaumont-Madeleine, 8e ([073]-56-03), Clichy-Pathé, 18e (522-37-[41]).
SOUVENIRS D'EN FRANCE (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-[14]), Saint-Germain-Huchette, 5e (6[33]-87-59)
TARZOON, LA HONTE DE LA JU[N]GLE (Bel.) (*) (v. Am.) : Erm[i]tage, 8e (359-15-71), Bilboquet, (222-87-23) V.f. : Studio Rasp[ail], 14e (326-38-98) ; Saint-Lazare-Pa[s]quier, 8e (387-35-16), La Clef, (337-90-90)
TREMBLEMENT DE TERRE (A.) (Stéréo-Sensurround), v.o. : Kin[o]panorama, 15e (306-50-50)
LE VIEUX FUSIL (Fr.) (*) : Ge[or]ges-V, 8e (225-41-46), Gaumo[nt]-Convention, 15e (828-42-27), Pla[za], 8e (073-74-55), Paramount-Maill[ot], 17e (758-24-24) Marivaux, 2e (7[42]-83-90) Paramount-Montparnas[se], 14e (326-22-17). Paramount-Orléa[ns], (14e) (580-03-75)
VIVA PORTUGAL (All., v.o.) : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les films nouveaux

LA BABY-SITTER, film français de René Clément, avec Sydney Rome. — Cambronne, 15e (734-42-96). U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Liberté-Studio, 12e (343-01-59). Murat, 16e (288-99-75). Images, 18e (522-47-94). Biarritz, 8e (359-42-33). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37). Capri, 2e (508-11-69). Rotonde, 6e (633-08-22). Saint-Michel, 6e (326-79-17)
LE TELEPHONE ROSE, film français d'Edouard Molinaro, avec Mireille Darc, Pierre Mondy. — Le Paris, 8e (359-53-99). Impérial, 2e (742-72-52). Maxevilla, 9e (770-72-87). Caravelle-Pathé, 18e (387-50-72). Nations, 12e (343-04-67), Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72). Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13). Gaumont-Sud, 14e (331-51-16). Cambronne, 15e (734-42-96) ; Panthéon, 5e (033-15-04).
LE FAUX-CUL, film français de Roger Hanin, avec Bernard Blier. — Mercury, 8e (225-75-90). ABC, 2e (236-55-54). Danton, 6e (326-08-18), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41). Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) Montparnasse 83, 6e (544-14-27) Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
H MUSIC, film américain sur Jimi Hendrix et Santana. — v. o. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13). Action-République, 11e (805-51-33).
HESTER STREET, film américain de Joan Micklin Silver. — v. o. : 14-Juillet, 11e (700-51-13). Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Quintette, 5e (033-35-40).
CACHE-CACHE PASTORAL, film japonais de Shuji Terayama. — V. o. : Pagode, 7e (551-12-15), U.G.C-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LA DERNIERE TOMBE A DIMBAZA, film collectif — Saint-Séverin, 5e (033-50-91).
HISTOIRE DE PAUL, film français de René Féret. — La Clef, 5e (337-90-90)
OTRO-CINE (trois films argentins), de Julio Cuduena, Edgardo Cozarinsky, Miguel Bejo. — V. o. : Le Seine, 5e (325-92-46) (à 18 h. 30, 20 h. 20, 22 h. 10).
L'INCORRIGIBLE, film français de Philippe de Broca, avec Jean-Paul Belmondo. — Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Magic-Convention, 15e (828-20-32), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19). Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18), Rex, 2e (236-83-93), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80).
MY CHILDHOOD-MY AIN FOLK, films anglais de Bill Douglas. — V. o. : Olympic, 14e (783-67-42).

SPECTACLES

Théâtre

AVIGNON A PARIS

« Le Pavillon au bord de la rivière »

Des deux côtés d'un pont courbé ui traverse la scène s'installent es musiciens. Derrière le rideau n voit une grande toile de fond, ır laquelle est peint un paysage ux couleurs patinées. On voit ès bien les silhouettes qui tirent rideau pour laisser apparaître es personnages couverts de vête- ıents somptueux brodés d'or mbre. On voit chaque détail de urs gestes précieux sur le mi- uscule espace où ils se disposent n tableaux hiératiques que ne iennent pas déranger les servants e scène masqués, apportant les ccessoires et les reprenant une is qu'ils ont servi, ni même les lowns acrobates au maquillage rotesque. Rien n'est caché de la onstruction du jeu et du spec- acle, rien d'autre n'existe que ce ui est montré.

Une grande femme enveloppée e rouge prononce : « La loi qu'on eut énoncer n'est pas immuable. es noms que l'on peut donner ne ont pas des noms immuables. » *uis elle s'assoit et dit :* « Je suis abbesse Pai... » *Ainsi commence* e Pavillon au bord de la rivière, *péra chinois de Kuan Han-chin, uteur du douzième siècle, adapté ar Michèle Raoul-Davis, mis en cène par Bernard Sobel dans un écor de Bernard Thomassin, des ostumes de Pierre Cadot, avec ne musique de Betsy Jolas. (Le pectacle a été créé au Festival l'Avignon en coproduction avec France-Culture.)*

Les personnages parlent sur un ton de convention marquée, qui s'enfle jusqu'au chant Mots et silences que la musique prolonge, gestes et attitudes, objets et couleurs dessinent des niveaux de lecture parallèles. D'une scène à l'autre, parfois d'une réplique à l'autre, les acteurs désignent sans transition des états contradictoires. Dans le théâtre chinois, l'art du comédien « ne consiste pas à entrer dans un état second pour le faire partager au public, mais à raconter cet état. Il dispose pour cela de tout un arsenal de signes. Il doit savoir exécuter vingt sortes de rire, cinquante mouvements de manche. » *Le théâtre chinois est celui de l'impassibilité, et pourtant tout y est extrême : la violence, le comique, l'amour, la cupidité.*

Ni Michèle Raoul-Davis, ni Betsy Jolas, ni Bernard Sobel n'ont voulu reconstituer l'exacte réplique d'un art qui nous est totalement étranger. Ils en ont utilisé l'étrangeté comme une ligne de lecture supplémentaire, une ligne critique, d'une ironie abrupte. Car on rit, dans ce spectacle infiniment sophistiqué, d'un rire sans complaisance. On rit pour les clowneries, les ridicules des méchants, pour des phrases dures, concrètes qui viennent transpercer les « fioritures de l'exquise politesse orientale ». Le rire offre un palier pour atteindre le sens du spectacle, qui n'est pas un simple exercice de style — même si le style en est d'une perfection aristocratique.

Le spectacle montre les rapports du peuple et des puissants, la situation complètement aliénée des femmes : il désigne leurs moyens de lutte. Il n'y a pas une fable unique, mais plusieurs qui se superposent sans se mêler, s'inscrivent dans une même écriture, dans le dessin complexe de cette écriture que Bernard Sobel — en compagnie de son équipe, des comédiens, de la cantatrice-comédienne Elise Ross — a recomposée avec la même fidélité et la même distance que Picasso s'il copiait un tableau de Rembrandt.

COLETTE GODARD.

★ Salle des Grésillons, Gennevilliers, 20 h. 30, jusqu'au 25 octobre. Aux Bouffes-du-Nord, pour le Festival d'automne, à partir du 12 décembre.

« Coquin de coq »

Guy Rétoré reprend Coquin de coq *de Sean O'Casey, qu'il avait monté cet été au Festival d'Avignon dans la cour d'honneur. Il l'a « repris » : refait, recomposé, restructuré, replacé dans une optique, dans un espace où il se sent chez lui, bien à l'aise. Il l'a repris et réussi.*

Dans la cour d'honneur, le spectacle était maladroit comme un touriste en costume folklorique. Coquin de coq, *il est vrai, est une pièce complexe, qui aborde et enchevêtre une quantité de thèmes, qui balance entre la farce et l'allégorie, entre la poésie et le réalisme. Cette fois, Guy Rétoré choisit un parti et s'y tient sans atermoiement. Il oublie les méandres de la farce irlandaise au profit d'une fable claire.*

Les acteurs, donc, ne s'acharnent plus à faire rire, et ils font rire parce qu'ils jouent simplement des situations simples, parfois comiques. Tous ont trouvé le rythme et le ton juste. Et le comique apparaît dur, dénonciateur de ridicules dangereux. On peut rire de ces personnages, dont la naïveté tient davantage à la lâcheté devant les autorités cléricales qu'à l'innocence. On peut rire de ces bonshommes empêtrés dans la superstition et la adéfonces au whisky, et qui redoutent tant le « fléau du matérialisme ». Peut-on rire devant les faiblesses d'hommes surexploités, qui se soumettent à un pouvoir d'autant plus terrible qu'il s'appuie sur des lois arbitraires, sur les mécanismes de l'irrationnel et de la peur ?

Aujourd'hui, en France, alors que l'enchaînement violence-peur de la violence brouille la sérénité de la justice, le spectacle de Guy Rétoré trouve, dans sa clarté et sa simplicité, une résonance particulière. — C. G.

★ TEP, 20 h. 30.

Musique

Un palais à Strasbourg

Lieu idéal pour les congrès internationaux, les colloques, les symposiums, ville particulièrement active dans le domaine culturel, Strasbourg ne possédait jusqu'à présent ni palais des congrès ni salle de concert digne de ce nom. (C'est le palais des fêtes, avec son acoustique discutable et un équipement périmé, qui en tenait lieu avec plus ou moins de bonheur.) C'est chose faite à présent, grâce à deux architectes strasbourgeois, F. Sauer et P. Ziegler. Commencé en juillet 1973, le bâtiment a été livré en août 1975. Le budget alloué pour l'ensemble de l'opération était d'environ 42 millions de francs, venant principalement de l'Etat et du département.

La salle de deux mille places peut être réduite de moitié par un simple jeu de lumière ; il faut le croire de bonne foi, puisqu'on n'en a pas fait la démonstration aux nombreux invités venus inaugurer la maison le 16 octobre. Il existe en outre d'autres locaux entre vingt-cinq et cinq cents places pour satisfaire tous les besoins des organisateurs de congrès ou de concerts.

Pour justifier immédiatement son titre, le palais de la Musique et des Congrès se devait de s'ouvrir par un concert : après deux allocutions brèves et cordiales de M. Pflimlin, maire de Strasbourg, et de M. Maheu, directeur de la musique au secrétariat d'Etat à la culture, l'Orchestre du Rhin, dirigé par Alain Lombard, proposait de tester l'acoustique de la salle avec l'exécution de la *Symphonie fantastique.*

Pour concluant qu'ait été le résultat dans son ensemble, il est trop tôt pour émettre à ce sujet une opinion définitive. C'est seulement quand l'orchestre y aura joué plusieurs fois, quand les musiciens pourront doser leurs sons en fonction de certaines particularités des lieux et, enfin, lorsqu'on aura eu l'occasion de se trouver à des places différentes, qu'on pourra juger si certains déséquilibres persistent. — G. C.

Cinéma

Un réquisitoire contre l'« apartheid »

(Suite de la première page.)

Et l'on s'étonne de la rela- ıe indifférence qui persiste ici vant la vigueur de la répres- on policière sud-africaine, à la- ıelle des associations comme le ouvement contre le racisme et ıntisémitisme (M.R.A.P.) ou Am- sty International cherchent, sans âche, à sensibiliser l'homme de rue.

La réalisation de films comme Frontline », de René Vautier ec la collaboration de Brigitte ton et du Zaïrois Buana Kabue), comme « la Dernière Tombe à nbaza », d'une équipe de éastes britanniques et sud-afri- ns en exil outre-Manche, devrait gement contribuer à attirer l'at- ıtion du public français sur le ıme de l' « apartheid », ses ıses et ses conséquences.

La qualité documentaire du tra- l d'Alec Horsley, de James John- ı, de leurs camarades apparte- ıt à des mouvements anticolo- ılistes tels que Defence and Aid, déjà été officiellement recon- e, puisque ceux-ci ont obtenu mportantes récompenses, dont prix Georges-Sadoul 1974. umé clandestinement en Afrique Sud par des Noirs et des Blancs litant ensemble au sein d'asso- tions de lutte contre l' « apar- ıd », les seconds servant de ouverture » aux premiers, ce n est exceptionnellement effi- e, parce que ceux qui l'ont réa- ont su allier à la force de nage celle du froid énoncé des tistiques : le commentaire qui ompagne les dernières images ce film de cinquante-cinq mi- ıtes indique que « pendant la rée de la projection soixante irs ont été emprisonnés, soixante fants noirs sont morts de mal- trition, tandis que M. Harry penheimer (1) a réalisé 5 000 francs de profits... ».

Deux mineurs noirs meurent otidiennement sur le carreau des ıes d'or sud-africaines. Certains ıntre eux travaillent à plus de kilomètres sous terre, à raison soixante heures hebdomadaires. ors qu'un mineur blanc gagne quivalent de 960 francs par naine, le salaire de son collègue r n'est que de 48 francs. En 72, le total des rémunérations yées par les sociétés minières l-africaines aurait été de 600 llions de francs, alors que les ıéfices de ces mêmes sociétés raient dépassé 3 milliards 200 llions. Si ces chiffres incitent à e saine réflexion, d'autres ssent bouche bée : « Les grandes iétés dépensent annuellement ıs les camps miniers 96 francs ır le logement d'un travailleur r et quotidiennement 1 franc ır sa nourriture... »

Ce sont précisément ces conditions de travail des quinze millions de Noirs misérables qui permettent à une minorité blanche de quatre millions d'individus de bénéficier du plus haut niveau de vie du monde. Voilà qui démythifie l' « apartheid », trop souvent considéré comme suscité par un réflexe raciste essentiellement irrationnel. En réalité, comme le souligne à juste titre, de façon directe, l'équipe de cinéastes de « la Dernière Tombe à Dimbaza », l'« apartheid » vient en filiation directe de cette conscience aiguë de leurs intérêts de classe qu'ont les Blancs d'Afrique du Sud.

Le bluff des Bantoustans, foyers autonomes bantous, promis à une prochaine indépendance, est également adroitement mis en évidence. En effet, comme l'indique le commentateur du film, pour 87 % la superficie du territoire sud-africain est occupée par la minorité blanche. D'autre part, sept millions de Noirs vivent actuellement à l'intérieur des frontières des Bantoustans, alors que leur état de sous-développement ne permet pas de nourrir plus de deux millions d'individus. Cette situation fait que des villes comme Dimbaza, précisément situées au cœur d'un Bantoustan, risquent de n'être plus que des sortes de « mouroirs ».

« Existe-t-il en Afrique du Sud un espoir de changement dans le calme » ? demandent les réalisateurs du film, qui répondent immédiatement par la négative, insistant sur l'importance considérable du potentiel répressif militaire et policier du pays. Même si ce jugement semble pessimiste à l'excès, il indique clairement, en tout cas, que la lutte contre l'« apartheid » se situe moins actuellement en Afrique du Sud même qu'à l'extérieur de ses frontières.

Les premières et timides mesures de déségrégation dont le pays de l' « apartheid » a été le théâtre sont postérieures au coup d'Etat militaire de Lisbonne d'avril 1974, et sont le résultat direct de la décolonisation des « provinces portugaises d'Afrique », car, depuis dix-huit mois, ni l'Angola ni le Mozambique n'isolent plus l'Afrique du Sud du reste du monde...

PHILIPPE DECRAENE.

★ Saint-Séverin.

1) P.-D.G. de la puissante société glo-American.

CULTURE

La célébration du centenaire de l'École française de Rome

L'Institut doit être le conseiller privilégié du gouvernement dans le domaine de la connaissance

déclare M. Jean-Pierre Soisson

Les cérémonies du centenaire de l'Ecole française de Rome ont dépassé le cadre d'une fête de famille — destinée à regrouper les anciens « Farnésiens » et à évoquer, proche ou lointain, un passé prestigieux.

Le discours de M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, qui clôturait vendredi la séance solennelle tenue sous la Coupole — après les allocutions de MM. Paul Lemerle, président de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, autorité de tutelle de l'Ecole ; Charles Samaran, doyen des « Romains » ; Georges Vallet, actuel directeur, — indique la véritable portée d'une célébration que le gouvernement a voulue solennelle : préciser l'orientation de sa politique culturelle, de son rayonnement à l'étranger.

Car l'Ecole doit jouer un rôle majeur sur le plan international. Il importe, dit le ministre, de diversifier et d'intensifier les liaisons avec l'ensemble de l'enseignement supérieur ; de renforcer la coopération intellectuelle entre la France et l'Italie ; d'ouvrir plus largement l'Ecole aux professeurs et chercheurs de nos universités.

Je veux, a-t-il poursuivi, développer les études françaises à l'étranger *« avec le concours et l'accord de l'Institut de France..., conseiller privilégié dans le domaine de la science et de la culture ».*

Une exposition au palais de Rohan

M. Jean-Pierre Soisson avait inauguré la veille avec M. Michel Guy (les Archives dépendent du secrétariat d'Etat à la culture) l'exposition organisée au palais de Rohan par M. Jean-Pierre Babelon. Comme devaient le faire les allocutions prononcées sous la Coupole (et comme l'a indiqué dans *le Monde* du 18 octobre M. Henri Marrou), une série de documents fait revivre trois siècles d'une intense activité intellectuelle, puisqu'elle fait partir du XVI[e] siècle la présence de l'intelligence française à Rome avec Guillaume Budé, Jacques Amyot, Joachim du Bellay, puis Charles De Brosses, Jean-Jacques Barthélemy, entre autres.

Mais voici l'acte de naissance authentique de la « mère » de l'école de Rome : l'ordonnance de Louis-Philippe du 11 septembre 1846 créant l'école française d'Athènes. Le décret de Mac Mahon du 26 novembre 1874 donnant à la section romaine de cette dernière le titre d'Ecole archéologique de Rome ; celui contresigné par Henri Wallon, ministre de l'instruction publique, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (et « père de la III[e] République) fondant définitivement l'Ecole française de Rome. La vie, studieuse, s'organise. On en suit les étapes dans l'un des plus vastes et des plus illustres palais historiques de Rome. Les deux volumes des lettres écrites à sa mère par Romain Rolland pendant son séjour à l'Ecole, de même que les souvenirs de Pierre de Nolhac, d'Albert Grenier, de Jérôme Carcopino — tous en bonne place — démontrent qu'elle était exempte d'austérité.

Chaque « proconsulat » est ainsi ressuscité. Celui d'Emile Mâle s'accompagne des manuscrits de *l'Art religieux après le concile de Trente*, écrit à Rome, et de *Rome et ses vieilles églises*.

Mais les visiteurs, qui, enfin, ne confondront plus le palais Farnèse et la villa Médicis, à cause, bien sûr, des ex-prix de Rome, s'intéresseront davantage peut-être au présent. Aux structures nouvelles définies par les décrets du 6 février 1974, qui figurent *in extenso* dans une vitrine, comme aux travaux individuels ou collectifs des membres désormais répartis en trois sections : Antiquité, Moyen Age, histoire moderne et contemporaine, sous l'autorité de trois directeurs d'études. Respectivement MM. Pierre Gros, André Vauchez, Maurice Aymard.

Deux innovations importantes, en outre, sont à souligner : l'existence d'une section étrangère et l'accueil de boursiers à l'Ecole et de chercheurs extérieurs sur les chantiers de fouilles.

Plus loin, l'abondance des publications de l'Ecole témoigne d'un labeur exemplaire, qu'il s'agisse des registres des papes et des nonciatures de France, de l'histoire du Moyen Age et de l'histoire moderne, ou des comptes rendus des congrès et des colloques, dont un séminaire d'histoire médiévale créé et animé par A. Vauchez, et la « table ronde » consacrée à l'utilisation de l'informatique pour l'exploitation des documents textuels médiévaux.

Qu'on ne cherche pas ces derniers à l'hôtel de Rohan — ils ne sont pas encore prêts — ni les documents concernant l'annexe de la place Navone, où seront notamment logés les boursiers, qui devrait héberger en décembre, pour son inauguration, la présente exposition. En présence, on l'espère, du président de la République. — J.-M. D.

★ Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple. Sauf mardi, de 14 h. à 17 h. (entrée libre), jusqu'au 9 novembre.





CARNET

Naissances

— M. et Mme Vincent Dubecq, Pierre, Antoine et Julien, ont la joie d'annoncer la naissance d'
Emilie,
le 11 octobre 1975.
« Maison de Guiche », Arbonne, 64210 Bidart.

Mariages

— Le docteur Paul Blanquet, professeur à l'université de Bordeaux-II, et Mme ont le plaisir de faire part du mariage de leur fille
Marianne
avec
M. Patrice Marchand.
Le mariage a été célébré à Bordeaux dans l'intimité, le 10 octobre 1975.
195, avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny,
33200 Bordeaux-Caudéran.

Décès

— Bourges, Sancergues.
M. Bernard Chevassu-Perigny, son fils,
Ses neveux, nièces et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Maurice CHEVASSU-PERIGNY,
née Marie Naudin,
survenu le 16 octobre à l'âge de soixante-seize ans.
Les obsèques auront lieu le samedi 18 octobre à 15 h. 30, en l'église de Sancergues.
Inhumation au cimetière de Sancergues dans le caveau de famille.
Le présent avis tient lieu de faire-part.

— M. Deprez, député, maire de Courbevoie, président du conseil d'administration du centre hospitalier Marcelin-Berthelot,
Les membres de la municipalité et du conseil municipal,
Les membres du conseil d'administration,
La direction,
Les membres du corps médical,
Le personnel du centre hospitalier Marcelin-Berthelot de Courbevoie,
Les pensionnaires de la résidence Blanchet-Georg,
ont le regret de faire part du décès de
M. Joseph GEORG,
survenu le 17 octobre 1975, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.
La levée du corps aura lieu le mardi 21 octobre 1975, à 15 h. 30, à la résidence Blanchet-Georg, 12, rue du 22-Septembre, à Courbevoie.

— Mme Paul Guillon, son épouse,
M. et Mme Jacques Guillon,
M. et Mme Pierre Pottier et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Paul GUILLON,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien directeur commercial de la régie Renault,
ancien administrateur de sociétés,
survenu à Grasse (06), le 11 octobre 1975.
Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

— Le comte et la comtesse Guy de Loÿs,
Anne et Jean de Loÿs,
ont la douleur de faire part du décès de
la comtesse Robert de LOYS,
née Sabine de Pierres de Louvières,
leur mère, belle-mère et grand-mère,
rappelée à Dieu le 16 octobre.
Le service religieux, suivi de l'inhumation, sera célébré dans l'intimité le 20 octobre à 15 heures, en l'église de Louvières (Calvados).
6, rue Saint-Simon, 75007 Paris.

— Mme Dominique Perrin,
M. Pierre Tardan et Mme, née Chantal Perrin, Isabelle, Luc, Mathieu et Laurence,
M. et Mme Didier Perrin et Nicolas,
M. Christian Somers et Mme, née Agnès Perrin,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Dominique N. PERRIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre du Mérite national,
croix de guerre 1939-1945,
leur époux, père et grand-père,
survenu en son domicile le 17 octobre 1975.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 20 octobre 1975, en l'église Sainte-Cécile (44, rue de l'Est), à Boulogne (92), à 16 heures.
19, rue Gutenberg,
92100 Boulogne.

— M. et Mme Charles Zelman,
M. et Mme Gérard Linde et leurs enfants,
M. et Mme Claude Viziox et leur fils,
M. Guy Zelman,
Les familles Variouds, Bourdelier, Pauriaux, Kersz, Poulet, Zelman,
Mme Denise Vatinel,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme veuve PIEDNOIR,
née Ida Paradivin,
survenu le 16 octobre 1975, en son domicile, 28, square de Clignancourt, Paris-18e, dans sa quatre-vingt-dixième année.
Le service religieux sera célébré en l'église Notre-Dame de Clignancourt, le lundi 20 octobre 1975.
On se réunira place Jules-Joffrin à 10 h. 30.
La cérémonie sera suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Vincennes à Fontenay-sous-Bois.

— Mme Jean Bossel,
M. et Mme Etienne Veyrin-Forrer,
M. et Mme René Auric,
Mme Philippe Veyrin,
M. et Mme Christophe Veyrin-Forrer,
MM. Jérôme, Sébastien et Luc Veyrin-Forrer,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Théodore VEYRIN-FORRER
née Inès Léonie Raverat,
survenu le 15 octobre 1975.
L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité familiale, le 17 octobre 1975 au nouveau cimetière de Saint-Germain-en-Laye.

Anniversaires

— Le 19 octobre 1963 disparaissait
André RIBARD.
Pour cet anniversaire, une pensée réunira tous ceux qui restent fidèles à son souvenir.

Visites et conférences

LUNDI 20 OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 15 h., 13, rue des Réservoirs, Mme Carcy : « Versailles : le Théâtre Montansier et les hôtels de la rue Carnot ».

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, quai de Conti, Mme André Piettre : « La condition féminine au rythme des civilisations ». — 16 h., 18 h. 30, 20 h. 30 et 22 h., salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré : « le Paysan du Gange » (projections) (Frère des hommes).

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

Corse

Des arboriculteurs occupent une conserverie dans la plaine orientale

Une vingtaine d'agriculteurs de la plaine orientale de la Corse ont occupé, le 17 octobre dans l'après-midi, les locaux de l'ancienne conserverie fruitière de Casamozza. Ces agriculteurs avaient converti 900 hectares de leurs terres en cultures de fruitiers, pour fournir la conserverie. Celle-ci, après quelques mois seulement de fonctionnement en coopérative, avait, en mars 1973, cessé ses activités. Au printemps 1974, le premier ministre, M. Pierre Messmer, avait enregistré les doléances des arboriculteurs et leur avait promis une indemnisation. Celle-ci n'a toujours pas été réglée, assurent les occupants.

D'autre part, M. Raymond Filippi, bâtonnier du barreau d'Aix-en-Provence, a adressé, le 17 octobre, à M. Jean Lecanuet, garde des sceaux, une lettre dans laquelle il exprime « *sa légitime inquiétude à propos du sort réservé à la demande d'octroi du régime pénitentiaire spécial, dit régime politique, déposée par Edmond Simeoni et ses amis depuis plus d'un mois* ».

On sait enfin que les « *comités de soutien à la libération d'Edmond Simeoni et des patriotes corses* » de Paris et de la région parisienne organisent, le 20 octobre, à la Mutualité, une réunion publique à laquelle participera M. Max Simeoni, ancien secrétaire général de l'ex-ARC dissoute, et frère du dirigeant autonomiste emprisonné.

Pays de la Loire

INCIDENTS POUR L'INAUGURATION DU PONT A PÉAGE DE SAINT-NAZAIRE

Des incidents ont marqué ce samedi matin 18 octobre l'ouverture officielle du pont à péage de Saint-Nazaire. Une vingtaine de manifestants appartenant au parti communiste se sont rassemblés sur la chaussée pour protester contre le péage. Une légère bousculade s'est produite lorsque des membres des C.R.S. les ont fait évacuer. De nombreuses forces de police et de gendarmerie étaient stationnées aux environs des aires de péage du pont.

La veille, des heurts avaient eu lieu entre manifestants, qui avaient répondu à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T., de la FEN et de F.O., au nombre d'un millier environ, et les forces de l'ordre.

Après une prise de parole, au cours de laquelle les responsables syndicaux avaient rappelé qu'ils exigeaient la gratuité du passage sur le pont, les manifestants avaient écarté les barrières interdisant l'accès au pont, décidés à franchir l'ouvrage et à rejoindre des manifestants arrivant en sens inverse de Saint-Brévin.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le congrès de Galway demande la création d'une assemblée européenne des régions

Les représentants des régions périphériques d'Europe viennent d'adopter une déclaration qui demande, dans les plus brefs délais, une relance des régions concernées, une politique susceptible de supprimer le déséquilibre actuel entre les régions développées et les régions sous-développées, et un programme de communications pour les zones périphériques.

Cet appel à la solidarité européenne a été lancé par quelque deux cent cinquante représentants élus réunis à Galway (Irlande) du mardi 14 au jeudi 16 octobre pour une convention organisée par le Conseil de l'Europe (*le Monde* du 15 octobre). La déclaration de Galway souligne notamment les points suivants :

Vingt ans après la création de la C.E.E., dont l'un des buts était d'assurer un développement équilibré de toutes les régions d'Europe, le déséquilibre traditionnel entre les grands centres urbains et industriels du nord-ouest de l'Europe et les régions périphériques n'a pas disparu. En outre, la convention relève qu'une « Europe sous-privilégiée » s'est créée entre l'Europe nantie et industrialisée et le tiers-monde.

Les représentants de Galway ont souligné aussi que la conception économique libérale de la C.E.E. était opposée à une politique précise et planifiée de développement régional.

Les aides aux régions périphériques devraient s'insérer dans une politique globale de l'aménagement du territoire, qui ne pourra être élaborée qu'en étroite collaboration avec toutes les régions. La convention demande enfin une représentation des régions au niveau européen, c'est-à-dire une assemblée européenne des régions destinées à devenir la deuxième chambre du Parlement européen quand celui-ci sera élu au suffrage universel.

Faits et projets

Aménagement du territoire

● UNE AIDE DU FONDS EUROPEEN POUR SIX CENT CINQUANTE - CINQ PROJETS. — La commission du Marché commun a annoncé, vendredi 17 octobre, sa décision d'accorder aux gouvernements des Neuf une aide financière de 160 millions d'unités de compte (1 unité de compte vaut 1,20 dollar), portant sur 655 projets d'investissements à réaliser dans les régions défavorisées de la Communauté. Ce montant représente un peu plus de la moitié des 300 millions d'U.C. dont dispose le Fonds régional européen pour 1975. — *(A.F.P.)*

Paris

● LES COMMUNISTES ET LE QUARTIER ITALIE. — Après la remise en cause de la rénovation du secteur Italie, les élus communistes du 13e arrondissement demandent la création d'un office public de contrôle de cette opération. Mme Gisèle Moreau, député, et M. André Voguet, conseiller de Paris, commentant vendredi 17 octobre le nouveau plan d'occupation des sols de ce quartier, ont proposé une « *réorientation sociale* » de la rénovation : annulation sans indemnisation des permis de construire qui n'ont pas été réalisés, réquisition des logements sans acquéreurs et mise de ceux-ci à la disposition des mal-logés, blocage des loyers et réduction des charges pour les locataires.

La société de régression

(Suite de la première page.)

Mais nous sommes maintenant victimes des maux que nous créons nous-mêmes : ces accidents de la route qui tuent cinq fois plus de Français qu'il y a vingt ans et en mutilent dix fois plus, ou les cancers du poumon — fruit conjoint de la pollution atmosphérique et du tabac — devenus dans ces vingt dernières années trois fois plus meurtriers.

L'importance de cette paupérisation psycho-physique croissante est généralement méconnue. Elle ne retient l'attention de l'opinion publique qu'aux moments où elle se manifeste par une explosion de « *ras-le-bol* » : mai 68, ou la grève des centres de tri postaux de l'an dernier. Mais, en dehors de ces crises, elle n'est pas reconnue — et traitée — comme la plus grave tare de notre civilisation.

Le coût humain considérable de toutes ces nuisances est encore accru par leur coût économique énorme. Les accidents de la route en 1972 ont fait perdre à la France 25 milliards, et la délinquance impose à la société une charge annuelle de 26 milliards. Comme s'y ajoute le coût des accidents du travail, de l'alcoolisme, du tabagisme, des maladies psychiatriques, des pollutions, le total est extrêmement élevé. D'autant plus que ces nuisances, loin d'être déduites du chiffre d'affaires de la production nationale s'y ajoutent au point que les nuisances finissent par devenir un des constituants — et même un des moteurs — de la croissance !

Ce gaspillage de l'homme est aggravé par la dilapidation de trois ressources rares et non renouvelables : la nature, l'espace, les matières premières. Dans ces domaines, le seuil de rupture écologique est maintenant atteint.

L'espace a été gaspillé par une politique d'aménagement du territoire qui a concentré démesurément la population dans la région parisienne et quelques grandes métropoles régionales, et vidé l'espace rural, cumulant ainsi les insatisfactions et les charges de l'encombrement et celles de la désertification.

Biens vitaux, l'air, l'eau, la verdure sont si dégradés que la joie de vivre disparaît des villes et que l'avenir de l'espèce humaine est désormais en péril, tandis que le gâchis de certaines matières — pétrole, gaz, bois, caoutchouc, métaux non ferreux... — inonde de déchets les pays consommateurs tout en pillant les pays fournisseurs, au point de tarir avant la fin du siècle les ressources les moins abondantes.

Paradoxe et scandale pour beaucoup d'économistes : la croissance économique rapide de ces dernières années a entraîné une insatisfaction croissante. Non parce qu'elle a créé des inégalités supplémentaires dans la distribution des biens matériels, mais parce qu'elle a détruit des biens immatériels fondamentaux : les joies tirées de la nature, les relations d'amitié grâce à des communautés d'habitat et de travail à taille humaine, une civilisation rurale équilibrante, des cultures régionales vivantes...

Pour réconcilier économie et bonheur, il faut que les orientations de la politique du développement cessent de contredire les aspirations des Français qui, massivement, aspirent à changer leur vie en changeant son cadre. D'où la nécessité de deux mutations profondes dans l'action gouvernementale.

— Au plan spatial : les Français souhaitent habiter les villes moyennes ou la campagne, alors que la priorité a été donnée jusqu'ici dans l'affectation des crédits à l'aménagement de la région parisienne ;

— Au plan sectoriel : l'opinion publique réclame une priorité pour l'amélioration de la santé — en particulier grâce à l'intensification de la recherche médicale (1), — la protection de la nature et la lutte contre les pollutions (2), le développement privilégié des transports en commun.

La réalisation d'un cadre de vie satisfaisant implique donc non une croissance zéro du P.N.B. mais le changement radical des objectifs de progrès jusqu'ici poursuivis et, par suite, une très vaste réorientation de la production nationale en fonction de ces nouveaux impératifs.

La crise de chômage est, dans une large mesure, due à la récession des deux branches industrielles qui ont été à la pointe de l'expansion pendant ces dernières années — l'automobile, le bâtiment et les travaux publics — la baisse de leur activité traduit la saturation des besoins et, à moins de les subventionner largement, il est vain de compter sur elles pour relancer l'économie.

D'autres branches devraient, au contraire, connaître un grand essor.

Pour réintégrer la nature dans notre vie, il faut développer rapidement l'industrie de l'antipollution en ouvrant les crédits nécessaires à une action vigoureuse contre le bruit et l'empoisonnement de l'air et de l'eau. A quoi devrait s'ajouter un important plan d'expansion du chemin de fer, de l'autobus et de la bicyclette, plus sûrs et moins polluants que l'automobile.

Pour économiser les matières premières, l'Etat devrait encourager fortement trois branches d'avenir : les énergies nouvelles — principalement l'énergie géothermique et l'énergie solaire — les économies d'énergie, notamment par l'isolation thermique et l'amélioration du réglage des appareils ; la récupération et le recyclage des déchets.

Pour mettre fin au gaspillage de l'espace, il faut arrêter l'exode rural et même l'inverser en créant de nombreux emplois dans les campagnes. Ainsi, dans le secteur forestier : 2 millions d'hectares de friches et de landes pourraient être boisés. Ce qui, tout à la fois, réduirait le déficit considérable de notre balance commerciale pour le bois et préparerait le cadre de loisirs des générations futures. De même, dans le secteur du tourisme rural : pourquoi ne pas restaurer et aménager en gîtes ruraux l'immense patrimoine immobilier jusqu'ici inexploité (3), ne pas développer l'hôtellerie rurale et multiplier les micro-équipements sportifs et culturels ? Et pourquoi dans des cours d'eau, enfin dépollués, ne pas mener une grande politique piscicole, créatrice de nombreuses activités.

Economiser l'espace et les matières premières conduirait aussi dans les villes à la modernisation de l'habitat ancien et donc à la création d'emplois dans l'artisanat et les petites entreprises, au lieu d'une rénovation destructrice et socialement spoliatrice.

Mais la nouvelle politique économique devrait tendre à améliorer le cadre social aussi bien que le cadre physique, notamment dans deux voies : le progrès des conditions d'hygiène et de sécurité dans le travail par la transformation des locaux et des machines certes, mais aussi l'essor des structures de petites dimensions — artisanat et petites entreprises — où les relations humaines sont généralement meilleures que dans les grands établissements.

Guéri des maux qu'il cause lui-même par un environnement néfaste, l'homme pourrait alors consacrer une grande partie de ses ressources à lutter contre les fléaux naturels pour faire reculer la souffrance et la mort. Cette politique de la santé porterait à la fois sur l'amélioration technique et sociale de l'équipement hospitalier sur l'intensification de l'action préventive et surtout, priorité des priorités, sur la recherche médicale. Ce que désire en effet le plus un malade, ce n'est pas un séjour agréable à l'hôpital mais un séjour court.

Au regard de ces objectifs, le récent plan de relance est fort décevant. Sans doute M. Giscard d'Estaing a-t-il très justement insisté sur la nécessité d'une « croissance différente, plus humaine, plus économe ». Mais les crédits n'ont pas suivi les intentions. Les mesures d'inspiration « écologique » — amélioration de trente mille H.L.M., rénovation des hôpitaux, travaux de sécurité routière, énergies nouvelles, recherche médicale, transports en commun — ne bénéficient que de 660 millions sur 21 milliards de dépenses publiques supplémentaires : c'est-à-dire 3 % seulement.

L'essentiel des efforts de l'Etat est centré sur le maintien de l'emploi dans les structures traditionnelles. L'économie française avait besoin d'une reconversion vers l'écologie, elle n'a reçu qu'une transfusion de crédits. Jusqu'à quand la « nouvelle croissance » attendra-t-elle son plan de lancement ?

PHILIPPE SAINT-MARC.

(1) Une enquête de la SOFRES en 1973 montrait que, pour l'opinion publique, la tâche la plus importante de demain était la lutte contre les grandes maladies.

(2) Invités à désigner les aspects les plus pénibles de leur vie, les habitants de la région parisienne mettaient la pollution atmosphérique au premier rang, devant les difficultés de la circulation (enquête IFOP de 1963).

(3) Seize mille gîtes ruraux seulement sur deux millions de logements ruraux sous-occupés ou inoccupés.

SPORTS

FOOTBALL

EN CHAMPIONNAT DE FRANCE

Première défaite de Nice, battu 2 à 1 à Marseille

De notre envoyé spécial

Marseille. — Invités à remplacer les majorettes en lever de rideau du derby méditerranéen entre l'Olympique de Marseille (O.M.) et l'Olympique Gymnaste Club de Nice (O.G.C.N.), les treizistes néo-zélandais venus affronter l'équipe de France en championnat du monde sont sans doute restés perplexes devant la passion du public phocéen pour ses footballeurs. De deux mille quand les « kiwis » exécutèrent leur danse de guerre initiale, les spectateurs étaient passés à près de trente mille à la fin de la rencontre (12 à 12).

Il restait alors aux footballeurs marseillais à faire mieux encore, c'est-à-dire à être les premiers à battre cette équipe niçoise invaincue en neuf matches depuis le début du championnat et à relancer ainsi l'intérêt de la compétition.

Séparé de ses deux vedettes brésiliennes, Paulo Cézar et Jaïrzinho, retournés dans leur pays, l'Olympique de Marseille compte, en effet, désormais sur l'esprit d'équipe et sur l'enthousiasme de chacun pour pallier son manque de jeu collectif et les insuffisances techniques de quelques-uns de ses éléments.

A cet égard, la première mi-temps exemplaire des Niçois fut révélatrice. Maîtres absolus de la balle grâce à l'ascendant pris au centre du terrain par leurs demis Guillou, Huck et Jouve, les Niçois avaient maîtrisé le club marseillais et marqué le premier but par leur jeune ailier gauche Massa, à la vingt-troisième minute. Par excès de confiance ou par souci de s'économiser pour une épreuve encore longue les Niçois eurent ensuite le seul tort de sembler se contenter de cet avantage sans chercher à mieux exploiter le vent violent qui leur était favorable.

Tout en continuant à opérer bien groupés autour du porteur de la balle pour lui faciliter les appuis et conserver l'initiative, les Niçois furent pourtant mis le plus souvent en difficulté en deuxième mi-temps par les Marseillais adossés au mistral et qui pouvaient alors multiplier les longues passes vers leurs avants lancés à l'assaut des buts adverses.

Les Niçois se créèrent pourtant une belle occasion à la soixante-cinquième minute, mais Massa manquait son lob sur Migeon, le gardien marseillais et l'occasion d'inscrire un but sans doute décisif. Trois minutes plus tard, Emon égalisait en effet, sur un coup franc de plus de 20 mètres, et, malgré toutes les manœuvres de temporisation et les passes en retrait des Niçois, l'avant-centre marseillais Yazalde donna à l'avant-dernière minute à son équipe une victoire peu convaincante, mais qui a au moins le mérite de freiner l'élan des Niçois et de redonner un peu d'espoir à leurs principaux rivaux.

GÉRARD ALBOUY.

RESULTATS

*Saint-Etienne et Nantes	2-2
*Lens et Troyes	1-1
*Paris-St-Germain et Bordeaux	2-2
*Avignon bat Nimes	1-0
*Marseille bat Nice	2-1
*Bastia bat Strasbourg	2-1
*Reims et Nancy	1-1
*Monaco et Sochaux	0-0
*Metz bat Valenciennes	3-0
*Lille bat Lyon	2-1

CLASSEMENT

1. Nice, 19 pts ; 2. Lyon, 15 pts ; 3. Marseille, 14 pts ; 4. Sochaux, 13 pts ; 5. Saint-Etienne et Bastia, 12 pts ; 7. Reims, Bordeaux, Lille, Valenciennes et Metz, 11 pts ; 12. Paris-Saint-Germain et Nantes, 10 pts ; 14. Troyes, Strasbourg, Nimes, Lens et Nancy, 9 pts ; 19. Monaco, 8 pts ; 20. Avignon, 5 pts.

GYMNASTIQUE

LES FUTURES CHAMPIONNES IRONT A L'OPÉRA

Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports et le ministère des affaires culturelles ont signé un accord qui permet aux espoirs féminins de la gymnastique de suivre les cours d'une classe de l'école de danse de l'Opéra.

Parallèlement à leur entraînement sportif, ces gymnastes bénéficieront de la même formation que les jeunes de l'école de Claude Bessy. Cette formule est inspirée de celle qui a cours en Union soviétique, où le Bolchoï ouvre ses portes aux entraîneurs, qui peuvent ainsi faire bénéficier leurs athlètes d'une formation chorégraphique.

D'UN SPORT A L'AUTRE...

ATHLETISME. — *Aux Jeux panaméricains qui se disputent à Mexico, Alexandro Casanas (Cuba) a gagné le 110 mètres haies en 13 sec. 44/100, devant John Smith (Bahamas), 13 sec. 72/100, et Arnaldo Bristol (Porto-Rico), 13 sec. 74/100. L'Américain Charles Rich s'est classé quatrième en 13 sec. 88/100. Le concours de javelot est revenu à l'Américain Sam Colson avec un jet à 83,82 mètres, et le saut en hauteur féminin à l'Américaine Joni Hutley (1,89 mètre).*

TENNIS DE TABLE. — *Le premier tour du championnat de Ligue européenne s'est déroulé le 16 octobre : U.R.S.S. bat Yougoslavie 4-3 ; R.F.A. bat Grèce 7-0 ; Suède bat France 4-1.*

TIR. — *L'équipe des Etats-Unis a établi, au cours de la cinquième journée des Jeux panaméricains, un nouveau record du monde de tir à la fosse olympique, avec un total de 391 plateaux.*

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

BILLET

L'OPPORTUNITÉ DANS LA CALAMITÉ

Gérer l'entreprise en temps de crise

Tout le monde n'aime pas M. Jacques Borel. Il ne fait, d'ailleurs, rien pour se rendre sympathique. « Oui, je suis un nécrophage. Le problème, dans un secteur donné, c'est de tout posséder. C'est vrai : c'est sordide. Nous défendons notre personnel, nos actionnaires, nos clients, alors... pas de quartier pour les autres ! » *Pourtant, M. Borel réussit. Dans un* « come back » *(à la Serge Reggiani..., observait un spectateur), il a déchaîné le 15 octobre les rires et les applaudissements des quelque deux cents dirigeants d'entreprise invités par* l'Expansion *à réfléchir sur* « la planification des entreprises en période incertaine ».

C'est que M. Borel « a le moral ». *A celui qui lui demande :* « Que change la crise dans votre planification ? », *il répond :* « Rien. Simplement, les sociétés que je rachèterai seront moins chères. » *Au-delà de la boutade et du spectacle, il y a la méthode : un plan de gestion* « glissant », *qui fonctionne depuis 1961, et qui a été transformé récemment en* « plan permanent à long terme » *avec l'aide technique d'anciens associés américains.* « Non seulement nous planifions notre propre activité, mais nous planifions aussi l'activité de nos quarante-cinq concurrents dans le monde... pour savoir quand eux ou leurs branches mortes vont tomber. »

La stratégie de M. Jacques Borel remonte au « séminaire » *qu'il a réuni au moment de la guerre du Kippour, en 1973, réunion baptisée rétrospectivement* « l'opportunité dans la calamité »...

« Le pire que je redoute, *avait justement dit plusieurs heures auparavant M. Jean Ripert, commissaire général au Plan,* c'est que, face aux incertitudes, nous nous repliions sur les seules stratégies de précaution. Car l'immobilisme ou les précautions des uns feront les certitudes des autres, et nous risquons le blocage. »

On était loin de la froide approche américaine exprimée par M. Alonzo McDonald, directeur général de McKinsey : « Il faut lutter sans cesse pour augmenter la productivité. » *M. Ripert s'inquiète :* « Je pense que nous ferions de mauvais plans en croyant que nous allons pouvoir continuer à tenir le discours du passé : le problème numéro un est de nous mettre d'accord pour augmenter le gâteau... Car le gâteau a grandi en quinze ans et les inégalités se sont objectivement accrues. »

Réaliste, M. Jean-Louis Bette, directeur du Plan à Saint-Gobain-Pont-à-Mousson, constate : « Un modèle de croissance économique ralentie et irrégulière a le plus de chances de se réaliser. Il demandera plus de souplesse. Or, en France, la rigidité s'accroît dans la marge de manœuvre de l'entreprise, ne serait-ce que par la protection et la moins grande mobilité de la main-d'œuvre. On ne peut pas, comme l'a fait notre filiale américaine Certain Teed Products, voir son chiffre d'affaires diminuer et présenter quand même des résultats brillants. Cela aura un coût... Et la compétitivité s'en ressentira. » — J. G.

AGRICULTURE

APRÈS LA CONFÉRENCE ANNUELLE

Une certaine déception

Les dernières réactions aux résultats de la conférence annuelle agricole entre les pouvoirs publics et les organisations professionnelles (« le Monde » du 12 octobre) marquent une certaine déception.

Pour la Confédération des organismes mutualistes (C.N.M.C.C.A.), qui est l'une des quatre grandes centrales invitées à l'Hôtel Matignon, « *un examen global du résultat de la conférence annuelle conduit à une double constatation : les orientations prises pour l'avenir en ce qui concerne l'installation des jeunes agriculteurs sont à mettre à l'actif de cette conférence; par contre, les mesures plus immédiates, notamment en matière de revenu et d'équipement, sont loin de répondre à l'attente de la confédération, qui ne peut que manifester sa déception alors que l'agriculture n'a été que peu concernée par le plan de relance* ».

La Fédération française de l'agriculture (F.F.A.), syndicat « dissident », estime que les déclarations du premier ministre, selon lesquelles le revenu des agriculteurs va s'améliorer en 1975, sont « *scandaleuses* ». En outre, la F.F.A. note qu' « *il ne sert à rien d'inciter, par une aumône de 25 000 F, les jeunes agriculteurs à s'installer sur des exploitations où rien ne leur garantit la perspective d'en tirer un revenu décent* ».

Enfin, le MODEF (Mouvement des exploitants familiaux), qui ne participait pas aux travaux de la conférence, estime que 650 millions de francs constituent « *un saupoudrage insuffisant pour diminuer l'amertume* » et qu'ils « *ne compenseront pas l'augmentation continuelle des coûts de production* ».

La section agraire du parti communiste français remarque, de son côté, que cette conférence s'est conclue « *sans que les questions vitales pour la paysannerie française aient reçues les réponses qu'elles appellent* ».

RETRAITES

LA C.G.C. ESTIME QUE L'EXTENSION DES DROITS AU REPOS DOIT ÊTRE PROGRESSIVE

Reçue le 17 octobre par M. Durafour, ministre du travail, la délégation de la C.G.C., que conduisait M. Yvon Charpentier, a proposé de nouveau son système consacrant la notion de préretraite. Il est basé, on le sait, sur un financement autonome, et ne doit pas mettre en cause les avantages acquis en matière de prévoyance sociale.

La C.G.C. déclare, dans un communiqué, « *que l'extension des droits doit être assurée progressivement, à titre expérimental, de manière à cerner avec exactitude l'ampleur et les coûts de droits nouveaux qui seront, en définitive, à charge des actifs et des entreprises.*

» *En particulier, la C.G.C. ne saurait accepter qu'à l'occasion de l'attribution de nouveaux droits réservés à une infime catégorie de salariés, le gouvernement n'en profite pour s'orienter vers une fiscalisation de la Sécurité sociale, et que les employeurs ne tentent de se dégager de leurs obligations actuelles en matière de cotisations sociales* ».

CONFLITS ET REVENDICATIONS

VERS UNE NOUVELLE GRÈVE DES POMPISTES ?

La grève des pompistes, commencée en Corse depuis vendredi 17 octobre, dans l'Ardèche, la Loire et le Rhône depuis samedi, risque de s'étendre si aucun terrain d'entente sur le montant des marges des détaillants en carburants n'est trouvé entre les pouvoirs publics et leurs quatre fédérations représentatives. Trois d'entre elles (Syndicat national des gérants libres, Fédération nationale du commerce et de l'artisanat automobile et Fédération nationale des détaillants en carburants et lubrifiants) ont adressé mercredi 15 octobre un « *avertissement* » aux pouvoirs publics et les responsables de la quatrième, la Chambre syndicale nationale du commerce et de la réparation automobile se réunissent lundi 20 octobre pour « *prendre des décisions* ».

Les pompistes avaient, il y a un mois, déclenché un mouvement de grève pour protester contre les rabais pratiqués sur le prix de l'essence par les magasins de grande surface et pour obtenir une augmentation de leurs marges.

DES OUVRIERS DE SOVIREL OCCUPENT LA VOIE SUR LA LIGNE PARIS-MONTARGIS

Tandis que plusieurs centaines d'ouvriers de Sovirel (verres spéciaux) occupaient la voie ferrée Paris - Montargis, le 17 octobre, pour protester une nouvelle fois contre le licenciement de 181 salariés, d'autres actions du même ordre se sont poursuivies en province.

A Saint-Quentin, les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. s'opposent au renvoi de 300 ouvriers de la société de constructions métalliques Demy Frères, à Mont-de-Marsan (Landes), un meeting a rassemblé 300 personnes hostiles au licenciement de 60 ouvriers des Bois déroulés de l'océan.

D'autre part, des revendications de salaires sont appuyées par des grèves au chantier du métro de Marseille et aux contre-plaqués Leroy, à Lisieux. En revanche, le travail a repris chez ARECEM, une fabrique de Iisques de Tourouvre (Orne), où le salaire minimum a été porté à 1 500 francs par mois, et chez Legrand, appareillage électrique à Limoges, où les discussions vont s'engager.

LA GRÈVE DES MINEURS A ÉTÉ SURTOUT SUIVIE DANS LE CENTRE-MIDI

La grève de vingt-quatre heures lancée, le 17 octobre, dans les Houillères par les fédérations C.G.T., F.O. et C.F.D.T. de mineurs — consigne qui n'avait pas été donnée en commun depuis de longues années, — a été suivie avec plus de discipline dans les bassins du Centre-Midi, qui représentent environ un cinquième des effectifs nationaux. Les absences au fond ont oscillé entre 85 et 95 %, et, dans de nombreux cas, la maîtrise a également débrayé. En surface, les mineurs de ces bassins ont cessé le travail dans la proportion de 22 % pour la Provence et de 84 % pour l'Aquitaine.

En Lorraine, on comptait, selon la direction des Houillères, 52 % de grévistes au fond et 5 % au *jour. Dans le Nord et le Pas-de-*Calais, 44 % des mineurs ne sont pas descendus.

Des débrayages limités ont également eu lieu dans les mines de bauxite du Var, dans celles de potasse d'Alsace (où le gouvernement annonce une réduction de la production) et dans les ardoisières d'Angers.

● Le mécontentement des salariés du secteur nationalisé s'exprime aussi chez les cheminots. Les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. appellent leurs adhérents à se prononcer sur une plate-forme commune de revendications et à préparer des « *actions de grève au plan national* ».

A L'ÉTRANGER

Aux États-Unis

LA PRODUCTION INDUSTRIELLE A AUGMENTÉ DE 1,9 % EN SEPTEMBRE

Washington (A.F.P., Agefi). — La production industrielle des États-Unis a augmenté de 1,9 % en septembre. Cette hausse, qui intervient pour le cinquième mois consécutif, constitue la plus forte progression mensuelle enregistrée depuis près de onze ans (+ 2,8 % en novembre 1964, après le règlement d'une grève dans l'industrie automobile). L'indice — 116,2 (base 100 en 1974) contre 114 en août — s'est situé au niveau le plus haut depuis décembre 1974 (117,4), mais reste inférieur d'environ 8 % à son niveau d'il y a un an.

Pour l'ensemble du troisième trimestre de 1975, la production industrielle américaine a progressé de 3,4 % par rapport au deuxième trimestre, ce qui *correspond* à un taux annuel de 13,5 %.

● DEUX OUVRIERS ONT ETE TUES dans des accidents du travail vendredi 17 octobre ; le premier, M. Pierre Drant, quarante ans, porion au puits Wendel des Houillères de Lorraine, a été happé par une rame de berlines à la dérive ; le second, M. Umberto Giannini, trente-sept ans, manœuvre sur le chantier de l'autoroute périphérique de Nice, a fait une chute de 80 mètres, une corniche du viaduc ayant cédé.

LA CAMPAGNE CONTRE LA SOLITUDE DES PERSONNES AGÉES

Les « merveilleux grands-pères » ou comment réussir sa vieillesse

Organisée par la Fondation de France et par le comité d'entente des Journées nationales, la campagne contre la solitude des personnes âgées, qui doit se dérouler jusqu'au 26 octobre sous le patronage du président de la République, a débuté vendredi et samedi 18 octobre par une opération intitulée « nos merveilleux grands-pères », réalisée avec le concours de Radio-France.

Pendant deux jours, au cours de différentes émissions publiques assurées par France-Inter, France-Culture, France-Musique et Radio-France internationale, une cinquantaine de personnes âgées, les unes célèbres, d'autres tout à fait inconnues, venant de divers milieux sociaux et de la plupart des régions du pays, devaient être invitées à la Maison de la radio pour y rencontrer des spécialistes du troisième âge, des médecins, des sociologues, des travailleurs sociaux, des écrivains et des journalistes. L'objectif de cette opération était, officiellement, de montrer comment on peut échapper aux atteintes de l'âge et « réussir sa vieillesse ». Il s'agissait aussi d'aider les personnes âgées à surmonter les problèmes qu'elles rencontrent dans une société où elles sont parfois mises à l'écart.

Mais sur quels critères s'appuyer pour définir un vieillard « merveilleux » — sous-entendu : heureux ? A côté de la romancière Marcelle Auclair, du professeur Robert Debré, de l'éternel Jean Nohain et d'autres figures connues du grand public, nous avons choisi le personnage anonyme de Mme Simone, marchande de journaux depuis une quarantaine d'années...

« Le boulot, ça conserve »

Un kiosque couvert d'affiches, rue La Fayette à Paris. Une bonne petite femme active, engoncée parmi les piles de quotidiens et de magazines. *Une frimousse de Parisienne à qui* on ne la fait pas. L'œil vif, pétillant, dans un visage aux pommettes rougies par quelque quarante hivers passés à l'éventaire. « Mme Simone », ainsi que l'appellent ses clients, est marchande de journaux dans le neuvième arrondissement à Paris.

Ce n'est pas une « merveilleuse grand-mère » : elle n'a ni enfants ni petits-enfants. Mais elle avait treize frères et sœurs. Et son deux-pièces, rue Godot-de-Mauroy, est rempli de photographies *de petits-neveux*.

Ce minuscule appartement près de la Madeleine, ce kiosque à journaux près de l'Opéra, ce sont les deux pôles d'une existence « tranquille », *d'une vieillesse* « *heureuse* », *réglée*, chronométrée, qui ne gêne personne, et qui donne bonne conscience à tout le monde.

Mme Simone a soixante-treize ans ; elle en paraît à peine soixante. Elle se lève tous les jours à 4 heures du matin. Puis gagne à pied, par n'importe quel temps, le lieu de son travail. Car il faut être à l'œuvre à 5 heures pour faire l'inventaire, empiler les « bouillons » — les invendus de la veille — et préparer l'étalage en attendant l'arrivée des cyclistes des Messageries, porteurs de nouvelles qui sentent encore l'encre d'imprimerie. Elle ne regagne son appartement qu'au début de l'après-midi.

« *Vous voyez*, dit-elle en riant, *le boulot, ça conserve ! J'ai commencé la vente après mon veuvage, en 1937. Avant, j'ai travaillé onze ans au* Petit Journal. *Du sensationnel, du sang à la une — le dimanche c'était en couleurs — et des dessins comme dans ma jeunesse, au temps de la bande à Bonnot. J'étais au service des* « *rassorts* », *les rassortiments de vieux numéros. Toute la journée des paquets. Mon mari aussi. Puis il est mort. Les femmes étaient mal payées, j'ai dû me débrouiller...* »

Une sacrée époque : la fin du Front populaire, les événements d'Espagne, la montée du nazisme et bientôt l'Anschluss. On s'arrachait les journaux. Mme Simone évoque la guerre, quand elle était dépositaire rue du Havre : « *Un jour, j'ai refusé de l'argent allemand à un gradé de la Wehrmacht. Il est revenu le lendemain avec un autre officier, et cela a failli très mal tourner pour moi.* »

Quelques souvenirs encore : la libération, les feuilles qui naissent et qui tomberont plus tard aussi rapidement que les ministres, la décolonisation et ses séquelles, et puis de Gaulle et mai 1968... un journal, n'est-ce pas de l'histoire quotidienne ?

« *J'aime beaucoup l'histoire*, conclut Mme Simone, *et je lis tant que je peux.* » Un soupir : « *Enfin, je lirai tant que je le pourrai...* »

Le métier a changé : « *Les quotidiens disparaissent, mais en ce moment il y a des centaines de publications spécialisées et cela demande beaucoup plus de travail de rangement, des tas de comptes à faire, de la paperasserie, on ne s'y retrouve plus. Et puis, il y a cette pornographie...*

— Et cela se vend bien ? »

Coup d'œil en biais sur l'étalage : « *Aussi bien que le reste. Mais ne comptez pas sur moi pour vous dire ce que je gagne ! D'ailleurs, si je travaille ainsi, ce n'est pas pour mon plaisir, c'est parce qu'avec ma retraite je n'aurais pas assez pour vivre.* »

Nouveau soupir : « *Vous savez, moi, j'aimerais mieux mourir que d'aller à l'hospice.* »

De temps en temps, Mme Simone va au cinéma « *toute seule, le plus souvent* ». Certains étés, elle part en vacances chez des neveux « à la campagne », dans la grande banlieue de Paris. « *Mais*, ajoute-t-elle, *un peu résignée, depuis que je suis veuve, je n'ai plus jamais fait de voyages.* »

Mme Simone, soixante-treize ans, *trente-huit ans de kiosque, un demi*-siècle de labeur, préfère ne pas penser à la retraite.

JEAN BENOIT.

COMMERCE

La vente des armes de chasse est réglementée

Le développement de la criminalité notamment les prises d'otages, et les événements de Corse d'août dernier (des membres du mouvement autonomiste A.R.C — dissous depuis — avaient utilisé des armes de chasse ou de guerre lors des affrontements avec les forces de l'ordre, ce qui avait provoqué la mort de trois personnes) avaient amené le ministre de l'intérieur à prendre, le ... août, un arrêté suspendant la vente de certaines armes et munitions appartenant à la cinquième catégorie (armes de chasse) et à la septième catégorie (armes de tir, de salon et de foire).

Un décret vient de paraître au *Journal officiel* du 18 août, qui réglemente le commerce de ces armes, tandis qu'est abrogé l'arrêté pris le 28 août (*le Monde* du 29 août).

Désormais, plusieurs dispositions sont prises :

1) Les armuriers ou revendeurs d'armes devront inscrire sur un registre spécial l'identité de tous les acheteurs d'armes des cinquième et septième catégories, c'est-à-dire toutes les armes de chasse et de tir *sauf* les carabines à un coup de 9, 12 ou 14 millimètres à canon lisse.

2) Des mesures de précaution devront être prises par les vendeurs pour empêcher les vols dans les magasins ou dépôts. Les armes exposées devront être enchaînées ou rendues inutilisables par enlèvement d'une pièce essentielle. Les vitrines devront être protégées par des rideaux métalliques ou des grilles, et les stocks conservés dans des armoires blindées. Un délai d'un an est donné aux intéressés pour satisfaire à ces deux obligations ;

3) Des dispositions sont également édictées pour les expéditions. Pour certaines armes, une pièce essentielle devra être retirée et faire l'objet d'un envoi séparé. Pour la vente par correspondance, l'acheteur doit adresser au commerçant ou fabricant d'armes un document officiel portant sa photographie et sa signature.

MASERATI reprendra sa production en janvier. La société italienne, qui avait été mise en liquidation par Citroën en mai dernier, fabriquera quatre cents ouvriers en janvier et quinze mois et emploiera trois cents auvrier en janvier et six cents en avril. C'est un industriel *d'origine* argentine, M. de Tomaso, qui, appuyé par un groupe financier, a repris en main Maserati.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

VENTES

S. 1 - Tableaux modernes. S.C.P. Loudmer, Poulain.
S. 2 - Bibelots, mobilier de style. Mes Godeau, Solanet, Audap.
S. 5 - Monn., fourr. Me le Blanc.
S. 6 - *Dessins* et tableaux *anciens* du XVIe au XIXe siècle. M. Antonini. Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 7 - Extr.-Orient : Chine, Japon. M. Portier, Mes Ader, Picard, Tajan.
S. 8 - Faïences, porcelaines anc. Chine et Cie des Indes. Mes René et Claude Boisgirard.
S. 10 - Livres illust. mod. dessins. Livres *anciens* et *romant.* Mme Vidal-Mégret. S.C.P. Laurin, Guilloux, Buffetaud, Tailleur.
S. 12 - Bons meubl. Me Pescheteau.
S. 19 - Timbres. Mes Ribault-Menetière, Marlio.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI			L'IMMOBILIER		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	34,00	39,70	Achat-Vente-Location	25,00	29,19
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37	EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03	L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89			

offres d'emploi

TELEDIFFUSION DE FRANCE ETABLISSEMENT PUBLIC DE L'ETAT, recherche pour ses services parisiens INGENIEURS débutants ou ayant quelques années d'expérience professionnelle diplômés de l'E.N.S.T. ou de l'E.S.E. Adresser candidature Division du Personnel Piece 618, 21, rue Barbès, 92120 Montrouge.

MOTOBÉCANE recherche pour son bureau d'études UN JEUNE INGENIEUR
Le candid. aura au min. 25 a. :
— sera diplômé des Grandes Ecoles ;
— sera intéressé par le 2 roues;
— il est souhaité que cette formation ait été complétée par une expérience moteur.
Adresser C.V. et prétentions au Service du Personnel, 14, rue Lesault, 93502 PANTIN.

Société TRAVAUX PUBLICS importance nationale offre poste SECRÉTAIRE GÉNÉRAL RÉGIONAL
Le candidat devra être capable d'assurer la gestion administrative d'un établissement de 700 personnes.
Niveau formation souhaité : H.E.C. ou équivalent.
Lieu de résidence : BLOIS.
Adresser C.V. détaillé HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS. Références 57.807.

représent. offre

Importante Usine Française domaine chauffage central recherche 2 REPRESENTANTS MULTICARTES Introduit grossistes, entreprises, bureaux d'études pour diffusion radiateurs, panneaux, sur secteur suivant :
— Paris (10 arrondissements, 95, 93, 77) ;
— Normandie (50, 14, 61, 27, 76, 60).
Pour renseignements ou rendez-vous ce jour seulement, téléphoner au 705-57-30, ensuite m'écrire à M. Serge BETTINI, 27, rue François-Peissel, 69300 CALUIRE.

formation profession.

PROGRAMMEUR D'EXPLOITATION SUR IBM 3 Niveau BAC ou 1re 4 à 7 mois - 180 h. de cours : Gestion-Analyse-GAP 2 Exploitation.



Ecole privée, 6, rue d'Amsterdam, 874-56-60 94, rue Saint-Lazare, 874-95-69.

propositions diverses

URGENT. Rech. COLLECTIONS journal ADAM, années 1930-1945. Ecr. no 84.822 PUBLIALE B.P. 153-02, 75062 PARIS, CEDEX 02, qui transmettra.

demandes d'emploi

J. H., 21 a., lib. O.M., ch. empl. fraiseur P1, Paris ou banl. N. Tél., 8 h. à 12 h. au : 959-15-19.

Médecin non thésé, dég. O.M. et hospitalaire, 3 a. de fonct., interne chirurgie, cherche poste dans labo pharmaceutique ou aide opératoire ou garde dans clinique région sud de Paris, Essonne, Yvelines. Téléphone : 492-74-40.

Pour AMÉRIQUE LATINE et éventuellement ESPAGNE, avocat international ing. comm. accept. poste CHARGÉ DE MISSION pour créer ou contrôl. réseau commercial ou industriel. Forte personnalité. Excell. référenc. Ecr. ROSSEL, REGIES PUBLICITAIRES no 529.433 - rue Royale, 112, 1000 BRUXELLES.

travail à domicile

Demande

J.F. traductr. angl.-fr., correctr. de franç. ds journal U.S.A., ch. travx domic. Tél. : 208-01-49.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

Elève Mathématiques Spéciales donne cours mathématiques ttes classes. Tél. : 525-19-81.

ART DRAMATIQUE. Cours particuliers ou d'ensemble. Tél. : 602-24-88, matin.

occasions

Liquidation exceptionnelle des rasoirs électriques, tout neuf, sous prix coûtant. JAT « Mercantil », FL-9490 Vaduz.

autos-vente

MERCEDES 600 Pullmann, état exceptionnel. Tél. heures bureau : 985-16-50.

A vendre coupé Peugeot 504, c.i. 2. 73. 24.500 km., 24.000 F. Tél. 962-37-26, le soir.

Part. vd très belle Cadillac août 1975, limousine 4 portes, bronze, toit vinyl noir, intérieur cuir noir, glaces électriques, D.A.-B.A. sièges électriques, malle et 4 portes électriquement condamnées. Tél. Reprise Leasing possible. 845-59-23, hres bureau, après 20 h. 30 : 324-09-87.

MERCEDES 350 SE BA 1975. Nombr. opt. 15.000 km. 267-49-96.

Vends ma BENTLEY 1947. Parfait état mécan. Px. 30.000 F Tél. (16-32) 39-34-89.

LANCIA AUTOBIANCHI LEASING PARTICULIER Gge des PATRIARCHES 11 r. Mirbel Paris 5e 336.38.35 +

bateaux

Voilier Westerly Centaur 1975, équipé, 2e Catégorie + V.H.F. Visible Deauville. Tél. : 278-59-13, journée.

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

RICHEL-DROUOT. BEL APPT 200 m2 environ. PROF. LIBER. PERMISE, TEL. Balc. 5e étg. ss ascens. TR. BON. EXPOSITION, 540.000 F - 704-88-18.

INVESTISSEURS
MARAIS - RUE TURENNE - Bel immeuble ancien, restauration de prestige. Reste quelqu. STUD., 2 pièces.
GROUPE VRIDAUD 15, rue de la Paix, PARIS-2e. 073-15-51 - 073-80-23.

PARIS-11e - Part. vend direct. 2 pièces, cuis., 50 m2, tt conft, immeuble stando 70 - 355-05-63.

LEDRU-ROLLIN Luxueux studio tout confort. Prix intéressant - 628-58-90.

ILE SAINT-LOUIS 4e étage SUR GRANDE COUR CLAIRE et CALME BEAU 2 PIECES, cuisine luxueuse; s. de bains, wc, chff., moquette REFAIT NEUF PRIX 235.000 F Voir samedi, lundi, 14-18 h : 13, QUAI D'ANJOU ou 723-96-05

MUETTE BEL IMM. BOURGEOIS 7e ETAGE - SOLEIL - ASC. TOUT SUR BALCON 6 P., 2 bains, + cab. toilette, chff., eau chaude imm. Moquette. Tél. + chbre service. REFAIT NEUF PRIX 745.000 F SAMEDI, LUNDI, 14 H à 18 H : 6, RUE DES MARRONNIERS ou 723-96-05

CITE PRIVEE (PLACE CLICHY) Part. vd, libre de suite, 3 P., gde cuis., s. de bs, tél., ref. nf, très calme, plein soleil, 4e ét. Visite 11 à 17 h (sauf dim.) : PETIT, 2 bis, passage Clichy (4, av. de Clichy), ou rend.-vs : Tél. 387-92-97 - 272-75-76

19e Mo Laumière - Placement idéal. Imm. p. de t. s/rue Grand studio, tt confort + tél. Sam.-dim., 14 à 18 h - 233-62-46 : 8, rue Pierre-Girard

JASMIN 53, r. LA FONTAINE - Paris-16e 3 appts 4 pces 112 m2 + loggia 1 appt 3 p. 88 m2 + 30 m2 terras. Vis. APPT modèle : ldi, mardi, jeudi, vendredi, samedi, 14-19 h, P. BAHON - 225-46-62

12e - VUE S/SEINE Bel imm. Asc. en cours Living 30 m2 + chbre, tt confort. Propriétaire samedi, dimanche, 14-18 h : 2, quai de la Rapée.

LAMARCK-CAULAINCOURT Bel imm. asc. studio avec terrasse, 2, 3, 4 p. tt équipés. Propriétaire dimanche, lundi, 14-18 h. 113, rue Caulaincourt.

Paris - Rive gauche

5e arrdt. GRENIER amén. 3e étg. tél. VUE SUR ARBRES. 033-26-76 - 326-14-63.

CALME CAMPAGNARD SAINT-GERMAIN-DES-PRES restaur. ds imm. 17e, terrasse, sol., ch. indiv., standing, tél. 250.000 F. Partic. préférence. Tél. 325-69-82, de 13 h. à 18 h.

Mo PLACE D'ITALIE IMM. NF, TT CFT, SURF. 40 m2 2 PCES, entrée, cuisine, salle d'eau, balcon, tél. 2, RUE FAGON (angle boul. de l'Hôpital), Sam.-dim.-ldi, 15-18 h.

Mo ST-PLACIDE Immeuble pier. de taille PETIT STUDIO, entrée, kitch., douche, w.-c., tél., 2e ét., calme. 14, RUE DU REGARD - 1er bât. SAM.-DIM.-LUNDI, 15/18 H.

Mo CENSIER Bon immeuble ravalé ASC., chff. central, PX INTER. 2 PCES, entrée, cuisine, salle de bains, w.-c., tél. 10 BIS, AV. DES GOBELINS Calme. Sam.-dim.-lundi, 15-18 h.

6e LUXEMBOURG Imm. P. de Taille, beau 2 pces, cuis., wc, s. de bains, chauffage. Visite lundi, 14 heures à 17 h., 16, rue ROYER-COLLARD.

Région parisienne

IVRY-SUR-SEINE INVESTISSEUR GESTIMAD Vd ds bel imm. Studios et 2 p. Locat., gestion assur. 824-71-58.

Vds stud. St-Cloud, hippodrome, plein sud. Px 150.000. Peragalo, Tél. : 38-89-72-88.

ST-MAUR. 8, rue de Breteuil (RER St-Maur-Créteil 300 m.), STUDIO, 2 et 3 pièces, achevés, jamais habités. Sur place, lundi, 14-18 heures. EDIMO - 757-08-29.

NEUILLY ST-JAMES DANS BEL IMM. PIERRE DE TAILLE RAVALE - PLEIN SOLEIL - SUR VERDURE LIVING DBLE + CHBRE Entrée, cuis., s. de bains, w.-c., chauffage central et eau chaude immeuble. MOQUETTE. TEL. Luxueusement refait neuf + BEAU JARDIN PRIVE PRIX INTERESSANT Me voir, 14-18 h, samedi, lundi : 4, RUE LONGPONT à NEUILLY

GARCHES Résidentiel près Gare Réception double, 4 chambres, 2 bains, cuisine équipée. PRIX EXCEPTIONNEL 450.000 F KATZ, gare Garches - 970-33-33

COLOMBES Près STADE Px 130.000 F Ds belle résidence, petits imm. de 4 niveaux, F 3 tout confort sur jardin. - Tél. 233-62-46.

MESNIL-LE-ROI 4 p., gde cuis., s. de bains, rangement, part. état, résidence p. de t. 72. Prix 127.000 F + PIC 123.000 F. - Tél. 965-00-65.

95 LOUVRES RESIDENCE DU PARC Dans résidence grand standing reste à vendre 3 appartements 3 et 4 pièces, surface 90/106 m2 Prix 240.000/270.000 F Téléphonez 471-66-80, ou visitez sam. 10/12 h - 14-18 h - dim. 15/18 h.

HABITABLE DE SUITE STUDIO 37,20 m2 2 PIECES 53,91 m2 PRIX FERMES FRAIS D'ACTE INCLUS JUSQU'A FIN OCTOBRE LE CEDRE BLEU, 106, avenue Thiers - 93340 LE RAINCY S/place du vendredi au lundi, de 14 à 19 h. ou 887-63-06.

Province

A vendre 4 p., 91 m2, neuf, poutres apparentes, quartier rénové du Vieux-Colmar (Alsace), 280.000 F, frais notaire inclus. Ecr. sous no 772.089 HAVAS, 68025 COLMAR, ou téléphoner (89) 41-65-37.

exclusivités

Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.

- Une annonce un jour au choix.
- La répétition de cette annonce le jour suivant.

30 F la ligne au total + TVA.

Renseignements au journal et par téléphone au 233-44-21.

appartem. achat

Vs prochain retour en France, achète cpt 3-4 pièces, cft, Paris. Ecrire M. Bartholomew Allan, co/Yaan, no 100 M Igrave road, Sutton (Surrey), England.

locations non meublées Offre

Paris

PARIS-20e SANS INTERMEDIAIRE Immeuble récent, tout confort, 5 pièces, 100 m2, 1.523 F, charges 361 F, parking 106 F. - S'adresser à la Gardienne, 21, rue du Repos. 797-71-14. Mo PHILIPPE-AUGUSTE ou PERE-LACHAISE.

Région parisienne

BOULOGNE Part. 4e SOLEIL + VERD. Living + 2 ch. 1.500 F + charges. 825-87-61.

LA DEFENSE - près R.E.R. STUDIOS neufs, parkings 650 F + charges 774-53-93 (11-19 h.).

LA DEFENSE - Sans commiss. 4 P. NEUF parking, tél. 1.500 F + ch. 774-53-93 (11-19 h.).

LA DEFENSE - près R.E.R. 2 P. NEUF parking, tél. 1.020 F + ch. 774-53-93 (11-19 h.).

fonds de commerce

Gde ville moderne, Côte Ouest, vends FONDS DE DISQUES, 1.000.000 C.A., poss. implanter marque exclusive HI-FI dans confortable auditorium. Px dem. 370.000 F. Fermé dim. et lundi et conseils annuels. Mises au courant assurée. - Ecrire à REGIE-PRESSE no T-77.790, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

villégiatures

CANNES. Bord mer, locations meublées. - Ecrire DULIEU, 98, bd Eugène-Gazagnaire.

viagers

Propriétaires renseignez-vous à F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite - Discrétion

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit « Monde Publicité » ou d'une agence.

propriétés

Ppté, 11 p. principales, dépend., pavillon gardien sur 5 ha, vers Louviers (Eure). Meublé. S'adresser à 858-42-03.

— Petit château 17e, Périgord vert, 12 p. habit., 8 ha.

— Royan. Gentilhommière 6 ch., tt cft, piscine, parc clos 9 ha. Grande classe.

— Royan 15 km. Fermette rénov., 2 mais., 5 chambres, tt cft, 3.000 m2. Parc clos.

— Royan, bord mer, villa ultra-moderne, 6 chambres, tout confort, parc 3.000 m2.

PROMOTEL S.A., Le Seillery, LA CLISSE, 17600 SAUJON. Tél. (46) 93-28-08.

SEINE-ET-MARNE Part. à part., vend belle ppté 20 minutes Pont de Charenton, maison style fermette briarde, 6 p., tt cft, gar., dépendances, serre, verger, 12.000 m2 - Tél. pr R.-Vs les matins ou les soirs après 20 heures : 899-68-10.

terrains

A vd, 50-Pirou, 200 m. plage, terr. 3.075 m2, certif. urb. 50.000. Tél. 91-22-27, Clermont-Ferrand.

SEINE-ET-MARNE Terrains à bâtir 14.210 m2 - Prix 214.800 F. 1.200 m2 - Prix : 43.400 F. Téléphone : 933-45-87.

Vends terrain à bâtir à Belle-Isle-en-Mer (Morbihan), 5 ares à 200 mètres mer. Dans charmant hameau. - Ecrire s/no 2.399, à SOPIC, 3, rue Saint-Pierre-le-Jeune, STRASBOURG (67).

villas

MAISONS-LAFFITTE - 10' Gare S/600 ou 1.800 m2, vds ma villa récente 170 m2 habitables, grenier, gar., chauff. central, tél. Samedi, dim., lundi, 11 à 19 h : 138, av. Général-de-GAULLE

maisons de campagne

13-AUBAGNE. Maison de campagne restaurée, [illegible] calme, dans 3.000 m2 de pinède. A 10 minutes du centre de MARSEILLE.

fermettes

110 km. Ouest FERMETTE restaurée, entr., cuis., séj. rust., salon, 3 ch., 2 s. eau, 2 wc, S/1.400 m2 clos et planté. Prix 160.000 F. Agence du BONNEVAL (28) T. (15-37) 98-25-02, même dim.

manoirs

85 km PARIS Ravissant MANOIR XVIIIe Entrée, gd séjour, gd salon, cuisine, bains. Etage : 3 chbres, grenier, tt cft, communs. 4.700 m2. URGENT. Prix 400.000 F. crédit. Agence du VEXIN NORMAND 27150 ETREPAGNY Tél. : 347 [illegible]

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

Tassement du dollar Recul de la livre

Tassement du DOLLAR, recul de la LIVRE, bonne tenue du FRANC FRANÇAIS : tels ont été les faits marquants de la semaine sur les marchés des changes.

La baisse du DOLLAR, qui s'était poursuivie lundi, avait pourtant fait place le lendemain à une vigoureuse reprise technique, accentuée par les déclarations du vice-président des Etats-Unis, M. Nelson Rockefeller, en faveur d'une intervention fédérale dans la crise de la Ville de New-York. Mais ce redressement fut de courte durée. Dès mercredi, la baisse de la devise américaine reprenait et se poursuivait jusqu'à la veille du week-end. Le bilan de ces cinq séances est finalement négatif pour le DOLLAR, qui a, certes, moins baissé que la semaine précédente, mais n'en a pas moins perdu quelques fractions sur toutes les places... sauf Londres.

Trois facteurs expliquent ce nouvel effritement de la devise américaine. Le premier est la baisse des taux d'intérêt aux Etats-Unis et sur l'EURODOLLAR. Le second est le recul du STERLING, qui pèse mécaniquement sur le DOLLAR, puisque les opérateurs utilisent cette devise comme véhicule pour leurs opérations. Le troisième est la crise de la Ville de New-York, qui, si elle n'a pas déclenché une avalanche de ventes, a sans doute amené certains acheteurs potentiels à retarder leurs acquisitions. Les banques centrales, pour leur part, sont intervenues modestement, semble-t-il, se contentant de corriger les excès dans un sens ou dans l'autre. Selon les experts, cependant, la Bundesbank serait déterminée à ne pas laisser tomber le cours du DOLLAR en dessous de 2,56 DEUTSCHEMARKS.

La baisse de la LIVRE STERLING s'est poursuivie, accentuée cette semaine par la décision du Koweït d'exiger que le paiement de son pétrole soit effectué non plus en LIVRES mais en DOLLARS. Cette décision a provoqué bien entendu des ventes de STERLING, dont une grosse partie semble avoir été réemployée en FRANCS FRANÇAIS.

Le FRANC, en effet, est resté soutenu et continue d'occuper la seconde place au sein du « serpent européen » derrière le FLORIN et précédant la COURONNE DANOISE, la COURONNE SUEDOISE, le FRANC BELGE et le DEUTSCHEMARK. Le FRANC SUISSE rejoindra-t-il bientôt l'ensemble européen ? La décision « *positive ou négative* » sera certainement prise le 17 novembre prochain, a déclaré le président du directoire de la Banque nationale suisse. Un rapport sur cette question a été discuté à Bâle par les gouverneurs des banques centrales. « *Il est entièrement positif* », a-t-il ajouté, bien que la France, qui redoute que le FRANC SUISSE ne tire le « serpent européen » vers le haut, ait manifesté des réticences « *qui ne se situaient plus que sur le plan technique* ».

Il faut enfin signaler une interview du chancelier d'Allemagne fédérale accordée au *Financial Times*, le 13 octobre : « *Je crois que les taux des changes flottants volatils ont contribué à l'actuelle récession mondiale* », a déclaré M. Schmidt, qui s'est prononcé en faveur de « *changes fixes mais ajustables* ». M. Apel, le ministre allemand des finances, a, de son côté, été encore plus loin, qui a évoqué la nécessité d'un retour par étapes à un régime de changes fixes. Les déclarations prennent un relief tout particulier alors que moins d'un mois nous sépare du sommet économique et monétaire qui devrait se tenir du 15 au 17 novembre à Rambouillet.

Hausse de l'or

Une certaine agitation a reparu sur le marché de l'or. A Londres, le cours de l'once de métal précieux, après être revenu à 140 dollars mardi, s'est ensuite redressé pour finalement s'établir à 144,90 dollars (contre 142,25 dollars le vendredi précédent). Cette flambée de hausse était attribuée aux informations en provenance de Washington selon lesquelles les juristes du F.M.I. avaient soulevé des objections à la vente d'une partie des stocks d'or détenus par le Fonds, qui, dans l'état actuel des statuts de cet organisme, est à l'évidence illégale... Il n'est pas douteux cependant que les experts parviendront à résoudre ce problème.

PHILIPPE LABARDE.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Florin	Lire	Mark	Livre	$ U. S.	Franc français	Franc suisse
Londres ...	5,4497	1,3891	5,2810		2,0565	9,0280	5,4…
	5,4594	1,3960	5,3039		2,0590	9,0698	5,4…
New-York ..	37,8787	0,1480	38,9408	2,0565	—	22,7790	37,7…
	37,7145	0,1474	38,8198	2,0590	—	22,7014	37,5…
Paris	166,28	6,4988	170,95	9,0280	4,3900	—	165,6…
	166,13	6,4970	170,90	9,0698	4,4050	—	165,3…
Zurich	100,3787	3,9230	103,1931	5,4497	2,6500	60,3646	—
	100,4714	3,9292	103,4161	5,4851	2,6640	60,4777	—
Francfort ..	97,2727	3,8016		5,2810	2,5680	58,4966	96,9…
	97,1525	3,7994		5,3039	2,5760	58,4795	96,6…

Marché monétaire

Stabilité

Le remboursement des effets achetés par la Banque de France a contribué à resserrer la liquidité des banques et a conduit l'institut d'émission à intervenir à deux reprises sur le marché en accordant des pensions sur effets première catégorie et sur bons du Trésor.

En conséquence, le taux de l'argent au jour le jour s'est maintenu à 7 % du 13 au 17 octobre.

Les taux sur les opérations à terme n'ont pratiquement pas varié, l'argent à « un mois » s'est traité à 6 7/8 % - 7 %, le « 3 mois » à 7 % - 7 1/8 %, et le « 6 mois » à 7 1/4 % - 7 3/8 %.

L'adjudication de bons du Trésor, le 15 octobre, d'un montant total de 2 milliards de francs, a été souscrite au taux de 6 11/16 % pour les bons à 7 mois, et au taux de 7 9/16 % pour les bons à 24 mois.

(Intérim.)

LES MATIÈRES PREMIÈRES

REPLI DU CUIVRE — NOUVELLE HAUSSE DU CACAO

METAUX. — *La baisse s'est poursuivie sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. Les stocks britanniques ont récupéré, et au-delà, leur diminution de la semaine précédente. Ils atteignent désormais 436 125 tonnes (+ 12 475 tonnes). Quant aux stocks mondiaux de métal raffiné, ils devraient continuer à s'accroître jusqu'à la fin de l'année. Une société britannique estime même l'augmentation à 850 000 tonnes.*

Légère progression des cours du zinc à Londres. La hausse de 30 livres par tonne du prix fixe des producteurs européens porté à 390 livres la tonne tend à se généraliser.

Fluctuations peu importantes des cours de l'étain sur les places commerciales. A la fin du premier semestre, le stock régulateur disposait d'une réserve de 11.833 tonnes de métal contre 2 893 tonnes à fin mars.

Sur le marché libre de Londres, les cours du platine se stabilisent. Un important producteur sud-africain prévoit un accroissement de la demande au cours des prochaines années. L'U.R.S.S. écoule actuellement sur ce marché près de 750 000 onces troy de métal au lieu de 250 000 onces troy en 1969-1970.

TEXTILES. — *Effritement des cours du coton à New-York. Pourtant la récolte américaine 1975-1976 est évaluée par le département de l'agriculture à 9,1 millions de balles, inférieure de 22 % à la précédente. C'est le chiffre le plus bas depuis 1967. Pour la saison en cours, les exportations sont évaluées entre 3,5 et 4 millions de balles, soit 300 000 balles de moins que lors de la précédente estimation. La consommation américaine marquera une progression atteignant de 6,5 à 7 millions de balles au lieu de 5,9 millions pour la saison 1974-1975. Enfin, les stocks au 31 juillet 1976 s'établiront entre 4,1 et 5,1 millions de balles, grâce à un report de 5,8 millions de balles.*

Fluctuations peu importantes des cours de la laine sur les divers marchés à terme.

DENREES. — *Nouvelle et vive avance des cours du cacao sur les places commerciales, qui atteignent leurs niveaux les plus élevés depuis trois mois. Les chiffres relatifs aux broyages de fèves qui viennent d'être publiés pour le troisième trimestre ont été moins décevants et supérieurs aux prévisions formulées par les négociants. Ainsi, par exemple, en Allemagne, la baisse n'est que de 2,5 % par rapport au trimestre correspondant de 1974, au lieu des 10 % prévus. Autre facteur de fermeté pour le marché, de nombreux bateaux sont toujours immobilisés dans le port de Lagos, au Nigéria. Aussi, la clause de force majeure pourrait être invoquée par les expéditeurs qui ne pourraient livrer 10 000 tonnes de fèves à leurs utilisateurs.*

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 17 octobre 1975

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 566 (580,50) ; à trois mois 587 (602,50) ; étain comptant 3 095 (3 109) ; à trois mois 3 198 (3 148) ; plomb 168 (170,25) ; zinc 344,50 (342).
— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 53,40 (55,90) ; aluminium (lingots) inch. (41) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) 65,50 (65,33) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 134-139 (141-148).
— Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 958 (960 1/8).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton déc. 53,85 (54,85) ; mars 55,27 (56) ; laine suint déc. 132 (162) ; mars 144 (142).
— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) déc. 165 (170) ; jute (en sterling par tonne) Pakistan, White grade C inch. (195).
Roubaix (en francs par kilo) : laine oct. 17,70 (17,25).
— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (450).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 34-34,90 (33,85-34,50).
— Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 140-140,50 (142,25-143,25).

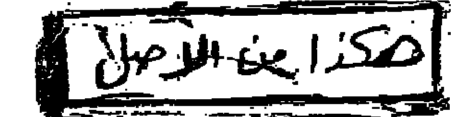
DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao déc. 67,90 (58,25), mars 63,80 (54,25) ; sucre disp. 13,90 (13,75), mars 14,04 (14). — Londres (en livres par tonne) : sucre déc. 170 (164,90), mars 164 (163,40) ; café nov. 759 (736,50), janv. 756 (723,50) ; cacao déc. 678 1/2 (643), mars 638 (609). — Paris (en francs par quintal) : cacao déc. 606 (585), mars 576 (563) ; café nov. 674 (682), janv. 675 (684) ; sucre (en francs par tonne) : nov. inch. (1 670), déc. 1 685 (1 675).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé déc. 406 (418 1/2), mars 419 (433) ; maïs déc. 292 3/4 (300 1/2), mars 304 (307).

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	10 oct.	17 oct.
Indice général	90,9	91,…
Assurances	122,8	122,…
Banq. et sociétés financ.	77,5	76,…
Sociétés foncières	83,3	83,…
Sociétés investiss. portef.	92,2	92,…
Agriculture	75,1	73,…
Aliment., brasseries, distil.	90,6	91
Auto., cycles et leurs équi.	78,2	76,…
Bâtim., matér. constr. t.P.	100,1	102,…
Caoutchouc (ind. et comm.)	81,3	82,…
Carrières salines, charbon.	91	95,…
Constr. mécan. et navales	86,2	85,…
Hôtels, casinos, thermal.	110,5	110,…
Imprimeries, pap., cartons	81,8	82,…
Magas., compt. d'exportat.	68,5	67,…
Matériel électrique	97,8	98,…
Métall. com. des pr métal.	95,8	95,…
Mines métalliques	98,2	97,…
Pétroles et carburants	81,4	79,…
Prod. chim. et al.-mét.	113,5	115,…
Services publics et transp.	89,5	89,…
Textiles	73,2	72,…
Divers	98,2	101,7
Valeurs étrangères	60,3	N. C.
Valeurs à rev. fixe ou ind.	110,2	—
Rentes perpétuelles	75,2	—
Rentes amort., fonds gar.	129,4	—
Sect. indust. publ. à r. fixe	85,2	—
Sect. ind. publ. à rev. ind.	182,9	—
Secteur libre	98,7	—
INDICES GENERAUX DE BASE 100 en 1949		
Valeurs à rev. fixe ou ind.	193,1	—
Val. franç. à rev. variable	629,8	—
Valeurs étrangères	887,4	—
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE Base 100 : 29 décembre 1961		
Indice général	74	74,2
Produits de base	48,8	48,2
Construction	98,6	100,3
Biens d'équipement	69,2	69,8
Biens de consom. durables	118,8	119,5
Biens de cons. non durabl.	69,4	70,2
Biens de consom. aliment.	89,2	88,7
Services	109,6	110
Sociétés financières	84,9	85,4
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	145,2	145,2
Valeurs industrielles	66,5	66,6



LA REVUE DES VALEURS

Bourse de Paris

SEMAINE DU 13 AU 17 OCTOBRE 1975

MARCHÉ TRÈS SÉLECTIF

DES courants contraires, parfois assez violents, ont quelque peu ballotté la Bourse cette semaine. Mais ils ne sont guère parvenus à la faire dévier de sa route. Et après un court moment de flottement, elle a repris son cap sans trop de mal et l'a maintenu assez fermement.

Sous l'effet de la douche froide causée par la publication d'extraits du rapport Monguilan sur la taxation des plus-values, les valeurs françaises se repliaient dès lundi. Mardi, cependant, la hausse reprenait, et les pertes essuyées la veille étaient virtuellement effacées. Par la suite, le marché devenait très irrégulier, les différents indices ne variant finalement pas ou très peu d'un vendredi à l'autre.

Il n'en reste pas moins que des écarts de cours importants ont été enregistrés en l'espace de cinq séances. De nombreux titres ont monté, d'autres ont baissé. L'on a ainsi noté la reprise sensible de Saint-Gobain sur des rumeurs faisant état de résultats semestriels moins décevants que prévu et d'un maintien possible du dividende. A l'inverse, l'action Rhône-Poulenc a chuté pour revenir, à 0,90 F près, à son plus bas niveau de toujours.

Ces décalages en tout cas sont significatifs des tiraillements dont le marché a été l'objet. Au demeurant, ils sont bien naturels. Sur un plan économique, la France, comme les autres pays, traverse une période transitoire. Ce n'est plus tout à fait la récession. Les résultats du commerce extérieur en septembre et la dernière enquête sur l'activité industrielle menée par l'INSEE auprès des chefs d'entreprise sont là pour en témoigner. Mais ce n'est pas encore la reprise. Il s'en faut de très loin. De nombreux secteurs de l'industrie restent mal en point, comme la chimie, la sidérurgie et le textile.

Dans ces conditions, on ne s'aurait s'étonner de l'allure très décousue du marché. Il cherche sa voie et elle n'est pas aisée à trouver dans le dédale de statistiques parfois contradictoires.

Alors les opérateurs jouent les actions des entreprises les mieux placées pour profiter d'une reprise de l'expansion, avec le secret espoir qu'elles pourraient aussi intéresser des acheteurs étrangers, puisque le rapport Monguilan recommande de ne pas les imposer pour ne pas remettre en cause le rôle *international de la place de Paris. C'est le phénomène classique* d'anticipation. A l'inverse, ils continuent de se débarrasser des titres de l'industrie lourde. A ces divers ajustements de portefeuille, s'ajoutent des ventes de précaution, occasionnées par la proximité de l'échéance mensuelle, les opérations de liquidation devant débuter le 22 octobre prochain par la réponse des primes.

Sur les indications de Londres, l'or s'est un peu réveillé en fin de semaine, mais n'a pas accompli de très grands progrès, le volume des transactions restant d'autre part très modeste. Le lingot a gagné 165 F à 21 220 F et le kilo en barre 150 F à 21 150 F. Le napoléon, après un creux mardi à 238,10 F, a remonté la pente pour s'inscrire finalement à 240,10 F (— 0,80 F).

Aux valeurs étrangères, les américaines sont restées bien orientées. Irrégularité des allemandes et des pétroles internationaux. Fermeté des mines d'or.

ANDRÉ DESSOT.

VOYER : nouvelle étape...

La société Voyer joue décidément de malchance. Après avoir vu ses difficultés financières provisoirement résolues en août dernier, grâce au concours d'un pool bancaire (« le Monde » daté 17-18 août), la firme est à nouveau « en panne » de trésorerie. Des clients africains n'ont pas honoré leurs règlements aux dates prévues et elle s'est vue contrainte de demander la suspension provisoire de ses paiements.

Le tribunal de commerce de Paris vient de lui accorder le bénéfice de cette mesure. Mais, en même temps, il a temporairement privé le directoire de ses pouvoirs et a nommé un curateur qui devra présenter, dans un délai de trois mois, un plan de redressement financier et d'apurement collectif du passif. Peut-être est-ce par là qu'il eût fallu commencer ?

De son côté, la Chambre syndicale des agents de change a décidé, une nouvelle fois, de suspendre la cotation des actions Voyer (dernier cours : 79 F le 15 octobre).

Le temps n'est plus où les dirigeants de l'entreprise, saluant l'introduction du titre à la Bourse de Paris au prix d'offre minimum de 335 F, affirmaient qu'elle allait constituer « une nouvelle étape dans l'histoire d'une société qui a toujours su construire sa croissance ».

C'était au début du mois de juillet 1973... — A. D.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Vive hausse de l'*Emprunt 4 1/2 % 1973*, qui, au terme de transactions très étoffées, a gagné près de 16 points dans la semaine. Cette progression a eu pour origine deux événements principaux. Il s'agit, en premier lieu, de la publication du « rapport Monguilan » : la commission a émis le vœu que les plus-values que ce fonds d'Etat pourrait procurer à des particuliers restent exoné-

	17 oct.	Diff.
1/2 % 1973	550,20	+ 15,70
% 1973	111,99	+ 3,99
,30 % 1975	100,88	+ 0,68
1/4 % 1963	101	inchangé
1/4 - 4 3/4 % 1963	88,55	— 0,85
1/2 % 1965	105	+ 2,50
% 1966	103,10	+ 2,10
% 1967	95,40	+ 1,60
N.E. 3 %	1 250	— 12

ies, en raison de l'engagement is par l'Etat envers les souscripteurs. D'autre part, il a été it état dans la presse de la ssibilité de régler avec des titres *Emprunt 4 1/2 % 1973* non seulement les droits de mutation au ns strict du terme, mais également la taxe sur les loyers ou baux commerciaux.

Fermeté de l'*Emprunt 7 % 1973*, s recherché pendant la semaine.

nques, assurances, sociétés d'investissement

Les comptes de l'exercice de *I.L.I.C.* clos le 30 juin laissent paraître un bénéfice net de 7 millions de francs, en hausse 28,2 %. La société mettra en lement un dividende de 18,15 F. augmentation de 9 %.

Le 27 octobre débuteront les opérations d'échange *Centrale Roussel-Nobel* contre *Cie financière Chimio* (groupe *Hoechst*).

	17 oct.	Diff.
B.C.T.	190	— 8,80
Compagn. bancaire	365	— 6
Compt. des entrepr.	161,30	— 3,70
C.C.F.	157	+ 7
Crédit foncier	357	— 3
C.I.C.	127,50	+ 8
Créd. du Nord U.P.	91,50	+ 4,50
Financ. Paris	168	— 0,70
Pretabail	211	— 14
U.C.B.	398	— 4,30
U.F.B.	391	— 11
La Hénin	363	+ 4
S.I.L.I.C.	292	+ 9,90
S.N.I.	265	+ 5
Cofimer	98,05	+ 2,15
Pricel	128	— 4,60
Schneider	203,70	+ 3,80
Suez	249,50	+ 5,50

Les actionnaires de *C.R.N.* qui ne désirent pas conserver leurs titres peuvent les céder en Bourse, du 14 octobre au 17 novembre, au prix de 230 F.

Alimentation

La situation provisoire de *Viniprix*, arrêtée à la date du 30 juin, laisse apparaître un bénéfice de 7,7 millions de francs, en hausse de 1,3 million par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent.

Le groupe *SIAS-Orsan* annonce, pour le premier semestre 1975, un bénéfice net consolidé — hors plus-values — de 8,4 millions de francs (contre 7,2).

	17 oct.	Diff.
Beghin-Say	116,30	— 2,90
B.S.N.-Gerv.-Dan.	538	+ 29
Carrefour	1 748	+ 6
Casino	1 378	— 2
C.D.C.	194	+ 5
Moët-Hennessy	609	+ 30
Mumm	507	+ 5
Olida et Caby	169,90	— 0,10
Pernod-Ricard	497	— 27
Radar	387,10	+ 19,10
Saint-Louis	128,40	— 3,10
S.I.A.S.	372,50	— 5
Veuve Clicquot	566	+ 8
Viniprix	608	— 10
Club Méditerranée.	389	+ 10,20
Perrier	97	— 8,50
Jacques Borel	505	— 2
P.L.M.	82	— 2,50
Nestlé	5 050	+ 250
Cedis	699	+ 9
Félix Potin	374	+ 13,90

Le chiffre d'affaires qu'espère réaliser *CEDIS* en 1975 atteindrait 2 milliards de francs (+ 18 %). Le bénéfice net devrait, pour sa part, se situer à 22 millions de francs (contre 18). Rappelons qu'à partir du 15 décembre il sera procédé à une augmentation de capital, par incorporation de réserves et attribution d'une action nouvelle pour cinq anciennes.

Matériel électrique, services publics

La situation provisoire de *C.S.F.* pour le premier semestre 1975 fait ressortir un chiffre d'affaires consolidé hors taxes de 2,55 milliards de francs contre 2,15 milliards et un bénéfice avant impôts de 46,8 millions de francs contre 48,4 millions. On prévoit pour l'année entière un résultat consolidé en diminution modérée.

	17 oct.	Diff.
Alsthom	76,50	+ 0,20
C.G.E.	300,10	+ 2,70
C.I.T.-Alcatel	1 617	+ 22
Electro-Mécaniq.	93,70	— 0,30
Legrand	1 715	+ 67
Machines Bull	31,80	— 0,30
Radiotechnique	597	+ 9
Télémécanique	811	— 28
Téléph. Ericsson	721	— 29
Thomson-Brandt	233,40	+ 3,40
Leroy-Somer	869	+ 17
American T. & T.	212	+ 5,80
Ericsson	192	— 8
Générale des eaux	713	— 1
Lyonnaise des eaux	485	— 6
Chauffage urbain	55	— 1

Les ventes hors taxes de *Moulinex* se sont élevées à 807,8 millions de francs au cours des neuf premiers mois de 1975, contre 659,8 millions pour la période correspondante de 1974 ; la progression est de 22,4 %. Les exportations se sont accrues de 36,1 % et représentent la moitié des ventes.

Sony procédera, à la fin du mois de janvier prochain, à l'attribution gratuite d'une action nouvelle pour quatre anciennes.

Bâtiment et travaux publics

Malgré une conjoncture difficile, la situation des *Maisons Phénix* s'est considérablement améliorée, comme les dirigeants de la société l'avaient prévu voici un an.

Le bénéfice net du premier semestre (13,45 millions de francs) est en hausse de 144,5 % et le chiffre d'affaires hors taxes des neuf premiers mois de 68,3 %.

La Routière Colas s'est également bien défendue avec, au 30 juin, un bénéfice net (agences outre-mer et à l'étranger exclues) de 14,07 millions (+ 152 %) — ceci grâce à l'augmentation des dividendes perçus principalement des filiales étrangères. De même

	17 oct.	Diff.
Auxil. d'entrepr.	326	— 2
Bouygues	532	— 89
Chimiq. et Routière	153	+ 12,80
Ciments français	96,50	inchangé
Dumez	764	+ 20
Entr. J. Lefebvre	229	+ 4,50
Génér. d'entrepr.	147,80	+ 0,80
Gds Travx de Mars.	260	+ 17,20
Lafarge	182,50	— 0,50
Maisons Phénix	1 560	+ 13
Poliet et Chausson	144,40	+ 1

que les *Entreprises Albert Cochery*, qui dégagent à la même date un résultat net de 7,5 millions (+ 316 %).

Le bénéfice brut de *J. Lefebvre* est également très satisfaisant (8,13 millions de francs contre 5,32 millions), comme celui de *Poliet* : 11,85 millions de francs contre 4,99 millions. Au sujet de cette dernière société, notons, toutefois, qu'elle n'avait encaissé aucun dividende de filiales durant le premier semestre 1974.

Recul, en revanche, pour *Bouygues* avec un bénéfice net de 11,06 millions de francs (— 14,6 %).

Filatures, textiles, magasins

Marseillaise de Madagascar a réalisé, au titre de l'exercice 1974-1975, un bénéfice net, avant impôts, de 2,3 millions de francs, qui sera affecté à la provision pour risques à Madagascar, en raison de la nationalisation de la filiale malgache. Un dividende net de 3 F (contre 5,50 F) sera prélevé sur les réserves.

	17 oct.	Diff.
Dollfus-Mieg	60	+ 2
Sommer-Allibert	478	— 12
Agache-Willot	55,20	+ 9,70
Godde-Bedin	67,50	— 1,90
Lainière Roubaix	68,50	— 7
Roudière	372,60	— 2,90
C.F.A.O.	288,80	— 11,20
B.H.V.	114,80	+ 3,30
Paris-France	106,50	— 2,50
Prénatal	54	— 2
Printemps	72,40	— 1,60
U.I.S.	161	+ 6,40
Optorg	158	+ 3

Métallurgie, constructions mécaniques

Au dire de l'Institut de recherches conjoncturelles de Düsseldorf, un mouvement de reprise *se dessinerait dans la sidérurgie* allemande. Selon l'organisme, les carnets de commandes atteignent actuellement 2,1 mois contre 1,9 en avril.

Le déficit du groupe « Sacilor » pour le premier semestre atteint 249 millions de francs avant amortissements.

Pour le premier semestre, les « Forges de Châtillon-Commentry » annoncent un bénéfice avant amortissements et provisions de 5,78 millions de franc. contre 74,93 millions.

	17 oct.	Diff.
Châtillon	60,10	— 0,70
La Chiers	188	+ 2
Creusot-Loire	167	— 1,10
Denain-Nord-Est	141,50	+ 0,40
Marine-Wendel	110	inchangé
Métall. Normandie.	180	— 2,50
Pompey	76,80	+ 0,30
Sacilor	65,90	— 0,10
Sambres	124,50	+ 5
Usinor	66,10	— 3,30
Vallourec	177,50	+ 5
Alspi	68,50	+ 0,50
Babcock-Fives	94,50	— 0,50
Génér. de fonderie	168	— 18
Poclain	326	— 39
Sagem	642	+ 10
Saunier-Duval	109,50	— 9,50
Penhoët	225	— 10
Citroën	46,20	— 0,70
Ferodo	368	+ 2
Peugeot	287	+ 3,50

La situation provisoire des *Cycles Peugeot* au 30 juin fait apparaître un bénéfice de 1,9 million de francs contre 4,1 millions.

Avant amortissements et provisions, le bénéfice de *Manurhin* pour le premier semestre s'élève à 16,59 millions de francs contre 10,68 millions.

Le bénéfice net comptable de *S.K.F.-C.A.M.* pour le premier semestre s'établit à 6,7 millions de francs contre 7,8 millions.

« Saunier-Duval » annonce une perte de 6,6 millions de francs pour les six premiers mois, compte tenu d'une plus-value de cession d'immeuble de 16,7 millions.

Pétroles

Total Oil Marine Ltd, filiale à 100 % de la *Compagnie Française des Pétroles*, a rencontré des hydrocarbures lors du forage effectué sur le bloc 3/9 A 1 dans le secteur britannique de la mer du Nord. D'autres forages seront nécessaires pour apprécier l'importance de cette découverte.

	17 oct.	Diff.
Antar	37,40	— 3,10
Aquitaine	353	— 11
Esso	56,30	— 0,20
Franç. des pétroles	125,50	— 1,50
Pétroles B.P.	55,20	— 4,40
Primagaz	200	inchangé
Raffinage	98	+ 1,20
Sogerap	83,90	+ 0,90
Exxon	408	— 0,20
Norsk Hydro	247	— 3
Petrofina	527	+ 14
Royal Dutch	153,20	— 0,60

La situation provisoire d'*Eurafrep* arrêtée au 30 juin 1975, fait ressortir un bénéfice de 3 723 228 F (contre un bénéfice de 10 millions de francs pour l'année 1974 tout entière).

Mines, caoutchouc, outre-mer

Les résultats de l'*Union minière* pour le premier semestre 1975 sont en légère régression, les intérêts des placements financiers ayant compensé la régression sur les ventes de métaux.

	17 oct.	Diff.
Imétal	77	— 1,70
Peñarroya	52,60	— 0,50
Asturienne	165,10	— 5,10
Charter	14,70	— 1,40
Internat. Nickel	104,80	— 8,70
R.T.Z.	15,40	— 0,30
Tanganyika	13,50	— 0,60
Union minière	130,80	— 2,20
Z.C.I.	2,30	— 0,10
Hutchinson-Mapa	176	— 6
Kléber	73	+ 2
Michelin	1 292	+ 32

Produits chimiques

Le chiffre d'affaires du *Laboratoire Bellon* marque une progression de 11,35 % pour les huit premiers mois de l'année. Les ventes à l'exportation ont enregistré une hausse spectaculaire (+ 44 %).

Le chiffre d'affaires consolidé de *Nobel-Bozel* au 30 juin atteint 853 millions de francs contre 678 millions. La société indique que, pour l'exercice entier et sauf retournement de conjoncture, certaines filiales auront du mal à couvrir l'intégralité de leurs amortissements.

	17 oct.	Diff.
C.M.-Industries	334,50	+ 10,50
Cotelle et Foucher.	100	+ 6
Institut Mérieux	890	— 9
Laboratoire Bellon.	270	+ 11
Nobel-Bozel	102	inchangé
P.U.K.	100,90	— 2,60
Pierrefitte-Auby	68,70	+ 0,30
Rhône-Poulenc	103,90	— 3,60
Roussel-Uclaf	250	— 2

Les pertes élevées subies par la firme hollandaise AKZO la contraignent à supprimer son dividende intérimaire. La passation du dividende final est probable, mais aucune décision ne sera prise avant l'année prochaine.

Le bénéfice net de *C.M.-Industries*, au 30 juin, s'élève à 11,13 millions contre 12,42 millions de francs.

EXIT MARINE-FIRMINY

Les nouvelles actions Marine, rémunérant les apports industriels de la Compagnie Lorraine (C.L.I.F.), ont été introduites en Bourse le 17 octobre dernier et assimilées aux anciennes.

Depuis cette date, les cotations s'effectuent sous la nouvelle appellation du groupe : Marine Wendel.

Mines d'or, diamants

Bénéfices nets des mines d'or pour le troisième trimestre en millions de rands, comparés à ceux du deuxième trimestre entre parenthèses :

St-Helena, 7,14 (7,66) ; *Hartebeestfontein*, 7,28 (7,13) ; *Buffelsfontein*, 5,38 (6,55) ; *West Rand*, perte de 0,07 (0,14) ; *Stilfontein*, 2,38 (2,13) ; *Randfontein*, 6,71 (6,61) ; *Western Areas*, 7,3 (7,52) ; *East Driefontein*, 16,38 (16,67) ; *West Driefontein*, 17,62 (19,32) ; *Blyvoor*, 7,41 (7,33) ; *Harmony*, 5,94 (12,70) ; *East Rand*, 1,53 (2,03) ; *Western Deep*, 15,23 (14,52) ; *Free State*, 10,78 (10,96) ; *President Brand*, 13,43 (10,79) ; *Western Holdings*, 11,05 (10,76).

	17 oct.	Diff.
Amgold	190	+ 6,70
Anglo-American	21,75	+ 0,35
Buffelsfontein	90	+ 8,50
Free State	144,50	+ 13,70
Goldfields	19,45	+ 1,10
Harmony	37,10	— 1,30
President Brand	119	+ 3,90
Saint-Helena	134	+ 4,50
Union Corporation.	24,20	+ 0,45
West Driefontein	230	+ 19,70
Western Deep	93,40	+ 4,70
Western Holdings	174	+ 9
De Beers	17,50	+ 0,20

Le bénéfice du groupe *Consolidated Goldfields* pour l'exercice clos le 30 juin s'élève à 38,6 millions de livres contre 34,47 millions. Dividende final de 4,3031 pence faisant pour l'année un total de 10,3077 p. contre 8,2686 p.

Valeurs diverses

Le résultat net de *BIS* au 31 juin 1975, après impôts et provisions pour participation et investissement au 30 juin 1975, s'élève à 6,7 millions de francs. Il était de 6,3 millions de francs au 30 juin 1974, après constitution d'une provision pour la moitié de l'impôt exceptionnel de 18 %. Selon la société, le résultat net au 31 décembre devrait être supérieur à celui de l'année précédente, et de ce fait le dividende de l'exercice 1975 sera au moins égal à celui de l'exercice précédent.

	17 oct.	Diff.
Air liquide	358,50	+ 12,50
Arjomari	134	— 8
Hachette	148,50	+ 14,40
Presses de la Cité	156	— 3,10
Europe nº 1	344,80	+ 8,80
L'Oréal	886	+ 14
Bic	548	— 6
St-Gob.-P.-à-M.	127,20	— 4,10

Le dividende global de *Sellier-Leblanc* sera de 12 F (contre 8,51 F pour l'exercice précédent).

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 10/10	COURS 17/10
Or fin (kilo en barre)	21000	21250
— (kilo en lingot)	21065	21220
Pièce française (20 fr.)	240 90	240 10
Pièce française (10 fr.)	168 50	170 30
Pièce suisse (20 fr.)	213	209 80
Union latine (20 fr.)	198 40	198 30
● Pièce tunisienne (20 fr.)	153	152 50
Souverain	200 20	200 90
● Souverain Elizabeth II	210 50	211 50
● Demi-souverain	205	207 50
Pièce de 20 dollars	1020	1020 40
— 10 dollars	586	502
— 5 dollars	320 20	318
— 50 pesos	830	840
● — 20 marks	315	318
— 10 florins	182 70	183 80
● — 5 roubles	132 10	124

TITRES LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉS A TERME

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
4 1/2 % 1973	102 500	56 120 540
Michelin	25 030	32 282 090
Thomson-Brandt	53 800	12 415 321
C.N.E. 3 % *	9 500	11 898 002
Schlumberger	36 425	11 709 954
Moët-Hennessy	18 075	10 399 525
L'Air liquide	25 650	9 623 966

(*) Quatre séances seulement.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	13 octobre	14 octobre	15 octobre	16 octobre	17 octobre
Terme	73 808 667	98 386 301	95 108 423	90 109 864	95 477 930
Comptant R. et obl.	130 483 710	78 333 175	109 751 006	118 218 384	115 655 053
Actions	32 225 701	39 498 999	44 138 755	34 587 002	38 670 581
Total	236 518 078	216 218 475	248 998 184	242 915 250	249 803 564

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 31 décembre 1974)

Valeurs :					
Franç.	127,8	128,9	130,4	130	129,2
Etrang.	121,2	124,3	123,3	123,7	122,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1961)

Indice gén.	73,5	74	74,5	74,5	74,2

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Sur le qui-vive

La crise financière qui secoue la le de New-York a, cette semaine, tenu toute l'attention de Wall reet. Après une hausse initiale, vorisée par la décision d'une tite banque provinciale d'abaisser 8 % à 7,75 % son taux de base, marché, très partagé sur l'attitude à adopter, a vogué de droite de gauche, tendant plus ou moins fléchir, surtout à la veille du week-end. D'un vendredi à l'autre, toutefois, l'indice des industrielles a encore modestement progressé, avec un gain de 8,27 points à 832,18.

Les mésaventures de la grande métropole américaine ont mis les nerfs des opérateurs à vif. De ce fait, la tendance n'a pas collé très fidèlement aux événements d'ordre économique. L'augmentation des ventes de voitures début octobre, la progression de l'indice de la production industrielle en septembre, la plus forte depuis onze ans, l'annonce par le président Ford de la publication prochaine de statistiques très encourageantes touchant le P.N.B., autant d'événements qui, en d'autres temps, auraient déclenché une très vive reprise. Ils n'ont, cette fois, agi que comme un frein à la baisse.

L'activité a porté sur 80,98 millions de titres contre 79,45 millions.

Indices Dow Jones du 17 octobre : transports, 164,86 (contre 163,06) ; services publics, 82,31 (contre 80,39).

	Cours 10 oct.	Cours 17 oct.
Alcoa	39	35 3/8
A.T.T.	46 7/8	47 3/4
Boeing	28 1/2	28 1/8
Chase Man. Bank	26 3/4	27
Du Pont de Nem.	117	115 7/8
Eastman Kodak	99 1/4	100 5/8
Exxon	91 1/8	92
Ford	38	38 3/8
General Electric	47 1/2	47 1/2
General Foods	24 7/8	25 1/4
General Motors	53 7/8	53 1/2
Goodyear	20	20 5/8
I.B.M.	206	207 1/4
I.T.T.	19 3/4	20 3/4
Kennecott	31 1/4	30 3/8
Mobil Oil	47 1/4	47 1/4
Pfizer	27 1/4	27 5/8
Schlumberger	73 5/8	78 1/2
Texaco	23 1/2	24 3/8
U.A.L. Inc.	24 1/4	22 1/2
Union Carbide	55 5/8	57 3/4
U.S. Steel	62	65 7/8
Westinghouse	12	12 5/8
Xerox Corp.	59 1/4	58 7/8

LONDRES

Hausse des mines d'or

Le fait saillant de la semaine a la nouvelle et forte hausse (+ 7,6 %) des mines d'or. Dans les tres compartiments, la tendance a aussi plutôt ferme. La contraction du déficit commercial en septembre a stimulé les industrielles, i, en dépit d'une rechute à la fille du week-end, ont atteint leurs us hauts niveaux depuis quatre ois. Progrès des banques, des troles et des assurances. En revanche, les immobilières ont fléchi, ns la crainte de nouvelles faillites, même que les fonds d'Etat, déimés par la baisse du sterling.

Indices du « Financial Times » 17 octobre : industrielles, 342,4 (+ 3) ; mines d'or, 270,4 (+ 19,1) ; nds d'Etat, 57,89 (— 0,47).

	Cours 10 oct.	Cours 17 oct.
water	167	171
it. Petroleum	572	593
arter	150	165
urtaulds	133	137
Beers	300	305
ee State Geduld *	21 1/4	23 1/2
Univ. Stores	198	197
p. Chemical	288	287
ell	358	358
ckers	130	133
ar Loan	25 1/8	24 7/8

(*) En livres sterling.

ALLEMAGNE

Bien disposé

Malgré une baisse notable d'activité, les marchés allemands sont restés bien disposés. Le sentiment, assez favorable, qui avait régné la semaine passée a été encore renforcé par l'annonce de commandes record chez Demag et d'une *reprise de l'embauche chez Volkswagen*. Les exportations, d'autre part, paraissent repartir et des signes d'amélioration apparaissent dans la sidérurgie. On s'attend, enfin, à de nouveaux assouplissements en matière de crédit.

Indice de la Commerzbank du 17 octobre : 700,2 contre 698,2.

	Cours 10 oct.	Cours 17 oct.
A.E.G.	73,90	79
B.A.S.F.	134,30	132,50
Bayer	111,50	111,80
Commerzbank	199,50	195,30
Hoechst	128	126,50
Mannesmann	272	274
Siemens	271,50	271
Volkswagen	125,30	126,50

TOKYO

Nouvelle avance

Encore une bonne semaine pour le marché de Tokyo, qui, en dépit de quelques accrocs, a poursuivi son avance.

L'activité s'est accélérée : 1 127,2 millions de titres ont changé de mains contre 930,4 millions précédemment.

Indices du 17 octobre : Dow Jones, 4 257,86 (contre 4 201,62) ; indice général, 311,50 (contre 307,31).

	Cours 10 oct.	Cours 17 oct.
Fuji Bank	315	320
Honda Motors	569	566
Matsushita Electric	494	501
Mitsubishi Heavy	118	121
Sony Corp.	2 790	2 920
Toyota Motors	630	628

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 18 octobre 1975 a été tiré à 539 998 exemplaires.



Après une journée fertile en émotions

Un expédient de dernière minute accorde un mois de sursis aux finances de la ville de New-York

Washington. — Au bord du gouffre financier, New-York a encore une fois été sauvée *in extremis*. Les détenteurs de bons du Trésor de la ville, qui faisaient la queue devant les guichets de la trésorerie municipale, ont pu être payés une heure avant l'expiration du délai limite. Ainsi, après une journée fertile en émotions, New-York aura évité l'état d'insolvabilité (*default*), premier stade de la banqueroute.

Dès l'aube du vendredi matin 16 octobre, M. Beame, le maire de New-York, avait téléphoné à la Maison Blanche pour informer le président de la grave situation créée par le refus du syndicat des enseignants d'investir, comme il l'avait promis, 150 millions de dollars de son fonds de retraite dans les bons du MAC (Municipal Assistance Corp.), l'organisation administrative et bancaire spécialement créée pour renflouer les finances de la ville.

Cet investissement représentait l'élément fondamental d'un plan de 2 milliards 300 millions de dollars, mis au point par le gouvernement de l'Etat de New-York pour maintenir New-York à flot pendant le mois de novembre. Tout un échafaudage financier se trouvait ainsi menacé d'effondrement. La ville n'avait d'argent ni pour payer les détenteurs de bons municipaux ni pour payer ses fonctionnaires. Les autorités prenaient déjà les dispositions d'urgence pour assurer le fonctionnement des services essentiels, y compris le recours éventuel à la garde nationale pour maintenir l'ordre si les policiers ou les pompiers se mettaient en grève. Bref, après six mois d'acrobaties financières, New-York aux abois était incapable de rassembler, avant vendredi 16 heures, les quelque 453 millions de dollars nécessaires pour honorer ses obligations.

De notre correspondant

Finalement, cédant aux pressions des autorités de l'Etat et de la ville de New-York, le président du syndicat des enseignants, M. Shanker, revenait sur sa première décision et consentait la transfusion de liquidités qui sauvait le patient du dernier soupir. Après avoir longtemps tenté d'obtenir, en contrepartie, du gouverneur de l'Etat, M. Carey, de renoncer au licenciement des instituteurs et au blocage de leurs salaires, il aurait finalement reçu quelques assurances sur ce point. Paradoxalement, New-York doit donc son salut temporaire aux humbles, aux mal-payés du corps enseignant et à M. Shanker qui, voici quelques semaines, avait été menacé de prison pour l'organisation d'une grève illégale !

Mais ce n'est là qu'un répit. En décembre, la ville devra faire face à de nouvelles échéances (le gouverneur Carey a parlé d'un « trou » de 2 milliards de dollars dans la trésorerie) qu'il lui sera difficile d'honorer, à moins d'une intervention de l'extérieur. Celle-ci ne peut plus venir que du Congrès.

Le président Ford persiste, en effet, à refuser l'aide du gouvernement fédéral. Il ne veut pas créer un précédent, et, de ses voyages à travers le pays, il rapporte l'impression que sa prise de position contre la gestion financière de New-York bénéficie du soutien de l'opinion.

Néanmoins, dans sa dernière conférence de presse, le président a indiqué qu'il n'opposerait pas nécessairement son veto aux mesures de sauvetage qui pourraient être décidées par le Congrès.

La crise de New-York pourrait bien devenir un thème électoral. Les républicains vantent déjà la fermeté du président Ford, tandis que les démocrates dénoncent son indifférence aux malheurs de New-York, faisant contraste avec ses largesses en faveur du « big business ».

HENRI PIERRE.

[Dans son éditorial du 7 octobre, le « Wall Street Journal » s'élevait avec vigueur contre toute aide fédérale à New-York et ironisait sur les grandes banques qui, « après avoir prêté leur concours à ses opérations de renflouement bien au-delà de ce qui eût été raisonnable, appellent au secours l'Oncle Sam. Des banquiers agitant le spectre d'une panique de fin du monde !... Mais si New-York est « repêchée », la ville ne se réformera jamais, et toutes les municipalités en détresse assiégeront la planche à billets de Washington. Verra-t-on ainsi des capitaux immenses s'engloutir, pour des motifs purement psychologiques, dans les affaires malsaines présentées pour les besoins de la cause comme l'investissement le plus sûr ?]

● *Le gouvernement américain* a intenté une action en justice contre les six plus grands fabricants de cigarettes du pays, accusés d'avoir violé les règlements les obligeant à mettre en garde les acheteurs contre les dangers du tabac. Il s'agit de Philip Morris, d'American Brands, de Brown and Williamson, de Reynolds, de Liggett and Myers et de Lorillards. — *(A.P.)*

En Argentine

Mme Peron annonce une lutte sans mer « contre la subversion et le terrorisme

Buenos-Aires (*Reuter.*). — Après trente-trois jours d'absence, Mme Isabel Peron a marqué son retour à la présidence le vendredi 17 octobre en prononçant un discours d'une demi-heure dans lequel elle a engagé les Argentins à soutenir le « *combat des forces armées contre la subversion de gauche* ».

Apparemment reposée, ses cheveux tombant sur les épaules, la présidente a reçu une ovation de quinze minutes de la part des cinquante mille péronistes de droite rassemblés sur la plaza de Mayo lorsqu'elle est apparue au balcon pour sa première manifestation publique depuis son retour jeudi soir.

Mme Peron s'est engagée à livrer une lutte sans merci contre la subversion, la violence et le terrorisme tout en assurant ses compatriotes de son intention de poursuivre le dialogue avec tous les secteurs de la vie nationale.

Cette promesse est susceptible de satisfaire le sénateur Italo Luder, qui a assuré l'intérim durant son absence et a tenté d'infléchir ce que de nombreux péronistes considèrent comme [...] politique trop conservatrice dur[...] la première année de pouvoir [...] la veuve du général.

La présidente était entou[...] des membres du gouverneme[...] alors que le sénateur Luder [...] tenait derrière elle. En cette jo[...] née de « loyauté au péronism[...] les officiers supérieurs de l'arr[...] brillaient par leur absence. M[...] la présidente a rendu homm[...] à la lutte entreprise par l'arr[...] contre la guérilla en disant : « [...] *tiens à exprimer la solidarité [...] péronisme avec les forces arm[...] dans ce combat contre la dél[...] quence subversive. Leurs m[...] sont nos morts.* »

Plusieurs heures avant le r[...] semblement, la police avait dre[...] un véritable bouclier de prot[...] tion tout autour du centre de [...] capitale qui était interdit à [...] circulation.

Le rassemblement était or[...] nisé par la C.G.T., qui a[...] demandé à ses adhérents de [...] pas se rendre à leur travail [...] d'assurer une participation m[...] sive.

Aux Comores

Mayotte aura le choix entre l'intégration au nouvel Ét[...] le statut de TOM ou celui de DOM

M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a été entendu jeudi 16 octobre au Palais-Bourbon par la commission des lois à propos de la situation dans l'archipel des Comores. M. Stirn a précisé que le gouvernement déposerait au cours [...] l'actuelle session parlemente[...] un projet de loi visant deux obj[...] tifs : d'une part, la reconn[...] sance par la France du nou[...] Etat comorien ; d'autre part, l[...] ganisation, dans un délai de t[...] mois suivant la promulgation [...] la loi, d'une consultation [...] populations de Mayotte sur [...] question de savoir si elles sou[...] tent que leur île soit intég[...] dans le nouvel Etat.

En cas de réponse négat[...] une seconde consultation, or[...] nisée dans le délai d'un m[...] leur permettra d'opter pour [...] statut de département d'out[...] mer ou celui de territoire d'out[...] mer. Ces consultations serai[...] organisées par les autorités fr[...] çaises, le gouvernement provis[...] comorien étant évidemment li[...] de consulter de son côté les po[...] lations des trois autres îles [...] leur nouvelle Constitution.

La France s'abstenant

LE CONSEIL DE SÉCURIT[...] APPROUVE L'ADMISSION DE L'ARCHIPEL AUX NATIONS UNIES

Nations unies, New-York (*A[...] Reuter*). — Par 14 voix contr[...] le Conseil de sécurité a appro[...] vendredi 17 octobre l'admiss[...] des Comores aux Nations un[...] dont elles deviendront le c[...] quarante-troisième pays mem[...] La décision devra être ratifiée [...] l'Assemblée générale, où un v[...] favorable ne fait aucun doute.

« *Du fait que mon gouver[...] ment, qui a mis ce nouvel E[...] sur la voie de l'indépendance, [...] désire pas que les premiers [...] des Comores dans la vie intern[...] tionale donnent lieu à [...] contradiction, nous estimons [...] pas être en mesure de partici[...] au débat ou au vote* », a décl[...] le délégué français, M. Jacq[...] Lecompt, avant le vote.

« *Bien que ne participant [...] au scrutin d'aujourd'hui*, a-[...] ajouté, *la France exprime le v[...] que les Comores et la comm[...] nauté internationale voient da[...] son attitude la preuve de [...] volonté de concourir aussitôt q[...] possible à l'adoption d'une so[...] tion définitive acceptable par to[...] les intéressés.*

» *Il va sans dire que la Fran[...] ne cherche dans cette affai[...] aucun avantage particulier.* »

Devant la commission des finances du Sénat

LA FRANCE A UN TAUX DE CRIMINALITÉ INFÉRIEUR A CELUI DES AUTRES PAYS DÉVELOPPÉS

déclare M. Poniatowski

Présentant, le 17 octobre, son budget devant la commission sénatoriale des finances (nos dernières éditions), M. Michel Poniatowski a souligné que, si la violence continue de se développer en France, notre pays n'en conserve pas moins le plus bas taux de criminalité. On a compté l'an dernier en France 34 crimes et délits pour 1 000 habitants, contre 41 aux Etats-Unis, 64 au Danemark et 78 en Suède.

Ces chiffres ne rendent toutefois qu'assez incomplètement compte de la réalité criminelle d'un pays puisqu'ils tiennent compte non seulement de la grande criminalité proprement dite (homicides, hold-up, vols avec violences, prises d'otages, racket, proxénétisme, stupéfiants, etc.), mais de toutes les formes de la délinquance, du cambriolage au chèque sans provision, du viol au vagabondage, des coups et blessures au délit de pêche et de chasse. Sur 1 827 373 crimes et délits relevés l'an dernier, la grande criminalité n'entre que pour 20 842 infractions. Toutefois, on peut faire deux constatations :

1) Si la grande criminalité ne représente en nombre que 1,14 % du total des crimes et délits, elle représente en gravité 33,36 % de ce total ;

2) L'augmentation de la grande criminalité (+ 15,97 % en 1974) est beaucoup plus rapide que celle de l'ensemble des crimes et délits (+ 3,62 %).

L'AFFAIRE « JUSTICE PIED-NOIR »

M. Ibagnes va lancer un ultimatum aux autorités pour exiger la libération des rapatriés emprisonnés

Marseille. — Après la série d'arrestations opérées dans le cadre de l'enquête ouverte par le service régional de police judiciaire de Marseille, à la suite de plasticages commis dans le midi de la France par le comité Justice pieds-noirs, l'inculpation de M. Eugène Ibagnes, président de l'Union syndicale de défense des intérêts des rapatriés d'Algérie (USDIFRA), a été requise par le parquet de Draguignan. La notification de cette inculpation, qui n'a pas encore été décidée par le magistrat chargé du dossier, M. Guy Bellocq, pose cependant de sérieuses difficultés, la propriété de M. Ibagnes à Tourves (Var) étant transformée en camp retranché par des rapatriés armés de fusils de chasse. M. Ibagnes a annoncé lui-même qu'il lancerait, dimanche 19 octobre, au cours d'un grand rassemblement organisé à Tourves, un ultimatum aux pouvoirs publics pour la libération des rapatriés emprisonnés.

Deux autres membres de l'USDIFRA, MM. Jean Pierron, quarante-quatre ans, directeur de société, et Jules Arias, cinquante-cinq ans, menuisier, domiciliés l'un et l'autre à Saint-Raphaël, ont été inculpés par M. Bellocq le vendredi 17 octobre pour leur participation à l'attentat commis dans la nuit du 1er au 2 juillet dernier contre la mairie de Sainte-Maxime (Var) et transférés à la prison des Baumettes à Marseille, où ils ont été écroués. L'enquête du S.R.P.J. de Marseille a déjà abouti à l'inculpation de neuf personnes, dont le vice-président national de l'USDIFRA, M. Gabriel Mene, et six autres adhérents ou ex-adhérents de cette organisation.

De notre correspondant régional

« Je n'ai rien à me reprocher »

« *Je n'ai rien à me reprocher* », affirme M. Ibagnes, entouré des « siens » sur sa propriété de Billardier (84 hectares de vignes, de terres à céréales et de bois), à Tourves, près de Saint-Maximin, qu'il a acquise après son retour d'Algérie, où il exploitait un domaine de 100 hectares dans la région d'Aïn-Temouchent, en août 1963. Si aucune preuve matérielle ne semble avoir été découverte contre lui, plusieurs personnes inculpées l'auraient pourtant mis en cause comme principal responsable de Justice pieds-noirs au cours de leurs auditions par la police ou devant le juge d'instruction. Après les réquisitions prises par le procureur de la République de Draguignan, en ce qui concerne plus précisément l'attentat commis contre le palais de justice et l'ancienne préfecture du Var le 8 octobre 1974, deux possibilités se présentent : ou M. Bellocq délivre un mandat d'amener contre le président de l'USDIFRA, ou celui-ci se présente de sa propre initiative avec son avocat devant le juge d'instruction. Pour le moment, l'une et l'autre de ces hypothèses paraissent exclues. Il est en fait probable, dans l'immédiat, qu'une simplification de la procédure sera recherchée, car trois juges d'instruction sont actuellement saisis d'affaires connexes : M. Pagès à Marseille, M. Pouget à Toulon et M. Bellocq, chacun pouvant avoir des raisons d'inculper ou simplement d'entendre M. Ibagnes.

Un autre élément peut détendre quelque peu l'atmosphère : l'éventuelle mise en liberté du vice-président de l'USDIFRA, M. Mene — inculpé jeudi de non-dénonciation de crime, — que le défenseur de celui-ci, Me René Blanchot a demandée vendredi soir.

GUY PORTE.

LA MORT DE « M. X... »

Patrice des Moutis devait comparaître prochainement devant le tribunal de Marseille

M. Patrice des Moutis, qui s'est donné la mort le 17 octobre dans sa propriété de Saint-Cloud (*le Monde* du 18 octobre), devait comparaître le 24 octobre prochain devant le tribunal de grande instance de Marseille, en compagnie d'un co-inculpé, M. Louis Mattei. Ce dernier était accusé d'avoir servi de prête-nom à M. X... pour engager des paris multiples lors des réunions hippiques locales, et notamment à l'occasion du prix d'Entressen, comme le 27 février 1971 au parc Borely. M. Mattei avait joué 180 000 F sur une combinaison de sept chevaux sans grande classe, parmi lesquels figuraient les futurs gagnants de l'épreuve. Cette victoire avait rapporté 1 100 000 F à M. Mattei.

Rien, cependant, ne permet d'affirmer que le geste de M. des Moutis soit directement lié à cette prochaine comparution. L'un de ses défenseurs, Me Paul Lombard, a déclaré, en apprenant la nouvelle de sa mort : « *C'était un homme au bord du désespoir. Il nous a téléphoné plusieurs fois ces derniers jours. Sa voix était brisée. Il avait perdu toute combativité. C'était un homme qui avait été « cassé » par sa détention.* »

Avant de mourir, « M. X... » avait écrit à M. Jean Michaud, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, chargé du dossier de l'affaire du prix Bride-Abattue, une lettre dans laquelle il écrivait : « *Lors de notre premier entretien, je vous ai dit que mon incarcération, que vous aviez décidée, était une mesure néfaste pour ma famille et mes activités professionnelles. Je ne me rendais pas compte des conséquences catastrophiques de ces cent quarante-deux jours de prison. Ma vie familiale est brisée et je ne peux plus exercer ma profession d'expert. Ce sont les deux seules raisons qui m'ont poussé à mettre fin à mes jours, car je n'ai commis aucun délit dans l'affaire du prix Bride-Abattue ni dans celle du prix Georges-de-Talhouët-Roy.* »

NOUVELLES BRÈVES

● *L'ex-général Spinola serait attendu à Madrid le 24 octobre*, écrit l'hebdomadaire portugais *Expresso*, citant des sources dignes de foi. Les autorités espagnoles ont démenti cette nouvelle.

● *M. Mohammed Hassanein Heykal* s'est vu supprimer tous les avantages dont il bénéficiait en tant qu'ancien président du conseil d'administration et de rédacteur en chef d'*Al Ahram*. Une brève information parue ce samedi 18 octobre dans la deuxième édition du quotidien égyptien indique, en effet, que M. Heykal « *est mis à la retraite* ». Une revue égyptienne l'avait récemment accusé de corruption.

● *Une délégation de prostituées* occupait le hall de l'hôtel de ville de Châtellerault ce samedi en fin de matinée. Conduites par leur porte-parole Ulla, elles voulaient obtenir une entrevue avec M. Pierre Abelin, ministre de la coopération. Celui-ci est arrivé peu avant midi à la mairie et a discuté quelques instants avec Ulla. « *Nous pourrons être trois mille dimanche et troubler les élections si nous n'obtenons rien* », a déclaré l'une des prostituées. — *(Corresp.)*

● *La caissière d'une succursale de la Société générale*, à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise), Mme Claudine Langlois, trente et un ans, a été tuée, vendredi 17 octobre, de plusieurs coups de pistolet par trois malfaiteurs, au cours d'une tentative de hold-up.

● *L'un des sept ouvriers* plus ou moins grièvement brûlés, mardi 14 octobre, à l'abattoir Gilles, à Collinée (Côtes-du-Nord), alors qu'ils nettoyaient un collecteur, est décédé des suites de ses blessures au centre hospitalier de Nantes. Il s'agit de M. Alain Rabet, âgé de vingt ans.

● *Cinq morts dans une collision.* — Cinq femmes, âgées pour la plupart, habitant la région d'Arcis-sur-Aube, ont trouvé la mort dans l'après-midi du 17 octobre, près de Lesmont (Aube), dans une collision survenue entre la voiture qu'elles occupaient et un camion semi-remorque de 35 tonnes.

L'accident s'est produit au carrefour de deux routes départementales, et, selon les premières constatations, semble dû à un refus de priorité de l'automobile des victimes. Celle-ci, prise en écharpe par le poids lourd, a été traînée sur 70 mètres et a fauché deux arbres avant de s'immobiliser. Le conducteur du camion a dû être hospitalisé sans avoir pu être entendu par les gendarmes.

ROLAND PETIT QUITTE LE CASINO DE PARIS

A la suite de difficultés financières qui avaient donné lieu à l'occupation momentanée des locaux par le personnel, Roland Petit abandonne la gérance du Casino de Paris, qu'il assurait depuis six ans.

Le music-hall fermera ses portes le 1er janvier 1976. La réouverture aura probablement lieu en mars, après l'engagement de nouveaux danseurs et de techniciens.

M. Noël Marcellin, qui demeure le propriétaire de l'établissement, s'est associé avec M. Jean Bauchat, propriétaire du Wepler et de deux casinos.



A B C É F G H